



Q. 17,100

Rara

HISTOIRE NATURELLE

DES

PERROQUETS.

Les figures de cet ouvrage ont été dessinées d'après nature, gravées
et imprimées en couleur sous la direction de BOUQUET, Professeur
de dessin au Prytanée de Paris.

HISTOIRE NATURELLE
DES PERROQUETS,

PAR

FRANÇOIS LEVAILLANT.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ LEVRAULT, FRÈRES, LIBRAIRES, QUAI MALAQUAIS.

STRASBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE LEVRAULT.

AN IX (1801).

gr 2° Rara 1089-1, TX



Universitäts-
Bibliothek
GIESSEN.

A

B. G. E. L. LACÉPÈDE,

MEMBRE DU SÉNAT CONSERVATEUR,

L'UN DES PROFESSEURS ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM

D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS,

Membre de l'Institut national; de la Société des Observateurs de l'Homme;
des Sociétés philomatique, philotechnique, et d'histoire naturelle de
Paris; de l'Académie des Curieux de la Nature de Berlin, et de plusieurs
autres Sociétés savantes, tant nationales qu'étrangères.

H O M M A G E

O F F E R T

A U M É R I T E É M I N E N T ,

P A R

L'ESTIME ET LA RECONNOISSANCE

VERZEICHNIS

DER

VEREINIGTEN

DEUTSCHEN

WISSENSCHAFTLICHEN

VEREINE

IN

DEUTSCHLAND

UND

ÖSTERREICH

UND

RUSSLAND

UND

ANDERE

TEILE

EUROPA

UND

ASIA

UND

AUSTRALIA

UND

AFRIKA

UND

AMERIKA

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

UND

ANDERE

TEILE

WELT

P R É F A C E.

LE naturaliste qui veut embrasser à la fois toutes les parties du vaste règne organique, et donner une histoire de toutes ses productions, ne peut, quelque zèle qu'il y apporte, entrer dans tous les détails nécessaires à la connoissance des animaux dont il traite. Il ne peut qu'en parler d'une manière superficielle, et quelquefois d'après les récits les plus disparates. Il n'y a que les savans modestes qui se bornent à l'histoire de quelques genres, qui puissent espérer d'en bien faire connoître les espèces. C'est ainsi que celui qui, du sommet d'une montagne très-escarpée, voudroit décrire les vastes régions dont il seroit environné, tomberoit nécessairement dans des méprises très-multipliées, tandis que celui qui descendroit dans la vallée, pour en visiter une partie, découvroit des objets nouveaux, qui auroient certainement échappé aux regards du premier, à cause de l'éloignement.

Cette considération doit suffire pour montrer combien les traités particuliers servent à l'avancement de la science. On peut dire que l'histoire naturelle ne fera de véritables progrès que lorsqu'on pourra former un traité général de tous les traités faits sur chacune de ses parties.

L'histoire des Perroquets que je publie prouvera évidemment combien plusieurs espèces de ces oiseaux étoient encore ou ignorées ou peu connues. Je suivrai, dans leur classification, l'ordre naturel, en commençant par les Aras. Une introduction, qui sera envoyée aux souscripteurs avec la dernière livraison, mettra le lecteur à portée de connoître les motifs qui m'ont dirigé dans le nouvel ordre que j'ai suivi.

HISTOIRE NATURELLE

DES

PERROQUETS.

LES ARAS.

Si la grandeur de la taille, la magnificence de la parure, sont des avantages qui doivent décider de la prééminence parmi les oiseaux d'une même famille, on ne doit pas être surpris de nous voir mettre les Aras à la tête des Perroquets. Cette place leur a été assignée avant nous par Linnæus, et à bien juste titre. Une taille plus forte que celle de tous les individus du même genre; un plumage où brillent à la fois l'or, le pourpre et l'azur; un regard fier et qui semble annoncer que ces superbes oiseaux sont frappés eux-mêmes de leur beauté: voilà les principaux traits qui distinguent les Aras aux yeux des personnes les moins instruites. Le naturaliste qui les observe leur trouve en outre des caractères particuliers qui ne sont pas moins remarquables. Il les distingue par la nudité des joues, c'est-à-dire, par une membrane nue, ou du moins en grande partie dégarnie de plumes, qui couvre non-seulement toute la face, mais embrasse la mandibule inférieure du bec, et, dans quelques-uns, entoure même le front. Cette membrane, qui enchâsse l'œil, et qui par sa nudité donne à la physionomie des Aras un air dédaigneux et désagréable, s'est toujours montrée blanche dans les Aras du nouveau continent, du moins dans toutes les espèces que nous connoissons jusqu'ici. Tous ont aussi une queue très-longue et très-étagée, et joignent à ces caractères particuliers les caractères de tous les autres Perroquets en général; un bec fort et crochu, dont ils se servent pour grimper; la mandibule supérieure mobile; la langue charnue, obtuse entière; les narines rondes, situées à la base du bec; deux doigts en avant et deux

en arrière; le tarse court, dont le derrière est très-aplati, et qui forme pour ces oiseaux comme une plante des pieds sur laquelle ils s'appuient en marchant.

Les Aras, au rapport des voyageurs, volent ordinairement par troupes; ils se perchent sur les branches les plus élevées, se nourrissent de semences et de fruits, principalement des fruits du palmier latanier. On les apprivoise assez aisément. On leur apprend aussi à prononcer quelques paroles, mais ils ont la langue trop épaisse pour pouvoir se faire entendre distinctement. D'une voix forte et rauque ils répètent habituellement le mot *arra*, dont on s'est servi pour les nommer. Ils passent pour vivre long-temps, mais ils craignent beaucoup le froid.

Buffon assure qu'il n'y a pas d'Aras dans l'ancien continent. Jusqu'à quel point cette assertion est-elle fondée? Nous connoissons aujourd'hui deux espèces nouvelles qui habitent les Indes orientales, et qui se rapprochent tellement des Aras, que nous nous sommes déterminés à les ranger parmi ces oiseaux. On peut aussi les considérer comme formant un genre intermédiaire entre les Aras et les Kakatoès, puisque, comme ces derniers, ils portent une huppe. Nous les décrirons donc à la suite des premiers, et avant les seconds; et nous suivrons ainsi la marche même de la nature.

L'ARA MACAO.

PLANCHE PREMIÈRE.

De couleur rouge; ailes d'un bleu turquin en dessus, et d'un rouge brun ou cuivré en dessous; plumes scapulaires nuancées de bleu et tachées de vert; joues nues, ridées, à lignes plumeuses.

L'Ara rouge; BUFFON. *Ara brasiliensis*; BRISS. *Psittacus macao*; LINN. éd. XIII.
Red and blue Maccau; EDW.

PARMI les naturalistes, les uns attachent une importance minutieuse aux plus légères particularités offertes par les individus qu'ils observent; ce qui fait que le plus souvent ils multiplient les espèces sans nécessité: les autres affectent de voir les objets plus en grand; ils attribuent au climat, à l'âge, au sexe, une extrême influence, et par suite ils sont sujets à prendre des espèces très-distinctes pour de simples variétés, et à ne regarder des caractères très-marqués que comme de simples accidens.

Gmelin est trop souvent tombé dans le premier défaut; Buffon est trop souvent tombé dans le second. Aussi les ouvrages de l'un sont-ils souvent aussi propres à égarer les lecteurs que les ouvrages de l'autre. Nous tâcherons dans celui-ci de tenir un juste milieu, et nous chercherons plutôt à exposer des faits qu'à établir des idées systématiques.

L'Ara dont nous donnons la figure et la description sous le nom d'*Ara macao*, est l'*Ara rouge* de Buffon. Ce naturaliste, souvent si ingénieux en rapprochemens, a compris sous la même dénomination d'Ara rouge un autre Ara que nous désignerons par celui d'*Ara canga*. Il étoit cependant nécessaire de distinguer l'un de l'autre, et nous l'avons fait avec d'autant plus de raison que tous les autres naturalistes les avoient distingués avant nous. Brisson a décrit l'un sous le nom d'*Ara du Brésil*, et l'autre sous le nom d'*Ara de la Jamaïque*. Linné a donné à l'un le nom de *Psittacus macao*, à l'autre celui de *Psittacus Ara canga*.

L'Ara macao est sans contredit le plus grand de tous les Aras. Il a trois pieds depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue,

qui seule a deux pieds de longueur lorsqu'elle a acquis tout le développement dont elle est susceptible. A la vérité, divers obstacles s'opposent d'ordinaire à ce développement. Dans l'état de nature, ces oiseaux, qui aiment à se percher sur les branches des arbres, endommagent par le frottement les belles plumes de leur queue, et les empêchent tout à la fois d'atteindre à leur longueur et de conserver leur lustre. Dans l'état de domesticité, les causes d'altération deviennent encore plus sensibles. On sait qu'un oiseau en captivité perd toujours quelque chose de son éclat, et que son plumage n'y acquiert jamais son entier développement : voilà pourquoi il est si rare de voir dans nos collections la queue de l'Ara macao dans ses dimensions véritables. Non-seulement elle varie par la longueur, mais souvent elle varie aussi par la couleur. Il est des Aras macao dont la queue est entièrement bleue, d'autres qui l'ont rouge et terminée de bleu ; tellement qu'il est rare de trouver deux individus de cette espèce qui soient entièrement semblables.

Il faut convenir que la nature a prodigué aux grandes espèces d'Aras tout ce qui peut frapper et éblouir les yeux. Ces oiseaux sont sans contredit de tous les Perroquets les plus magnifiquement parés. Les plus brillantes couleurs ornent leur plumage. On y admire tout à la fois le bleu d'azur le plus éclatant, le rouge du vermillon, le jaune d'or, et le plus beau vert. Peut-on savoir mauvais gré aux Aras d'être un peu fiers de ces avantages, et de marquer par un air un peu dédaigneux qu'ils sont ravis eux-mêmes de leur parure ? A leur place bien des hommes auroient encore plus d'orgueil, et beaucoup de graves personnages ont montré qu'à cet égard ils n'étoient pas plus raisonnables que les Aras.

Tout le plumage de l'Ara macao est d'un rouge foncé, approchant du cramoisi, tant sur la tête, le cou et le dessous du corps, que sur les jambes et les petites couvertures supérieures et inférieures des ailes. Les moyennes sont en partie tachées de vert à leur pointe, et d'autres sont entièrement de cette couleur. Les plus grandes et les scapulaires, ainsi que les dernières pennes de l'aile, sont d'un bleu nuancé de vert, tandis que les grandes pennes sont d'un beau bleu d'azur, nuancé de violet.

Si des ailes les regards se portent sur la queue, qui est très-étagée, on voit que ses couvertures supérieures sont d'un bleu d'outre-mer, et les inférieures, d'un bleu moins vif, nuancé de rouge et d'un vert obscur. La queue est composée de douze pennes : les trois premières

de chaque côté sont bleues; la suivante est bleue à sa naissance, et rouge vers la pointe; les quatre du milieu sont ordinairement en entier d'un beau rouge cramoisi, mais dans l'individu que j'ai fait peindre elles sont en partie bleues, comme on le voit dans la gravure coloriée que je publie. Le dessous des pennes des ailes et de la queue est d'un rouge brun, que Buffon appelle rouge de cuivre, et Brisson, couleur de rose.

La mandibule supérieure du bec est blanche, suivant Linné, et noirâtre, suivant Buffon. L'expression du premier n'est pas tout-à-fait exacte, non plus que celle du second. La mandibule supérieure du bec est en grande partie d'un blanc sale, mais brunâtre à la pointe et noire à sa base. L'inférieure est entièrement d'un noir de corne. Les joues sont couvertes d'une peau membraneuse, blanche et nue, sur laquelle on remarque quelques rangées de petites plumes rouges, distribuées en pinceaux. Cette membrane couvre non-seulement les joues, mais embrasse la mandibule inférieure, et forme de plus une petite bande étroite, qui sépare les plumes du front de la mandibule supérieure. Les yeux sont jaunes; les ongles d'un noir de corne, ainsi que les écailles des doigts et du tarse par devant; mais toutes ces écailles, très-petites, ne se joignant pas les unes aux autres, laissent apercevoir entr'elles la peau, qui est blanche, surtout lorsque l'oiseau est vivant.

Autrefois l'Ara macao étoit fort commun dans les Antilles; mais à mesure que ces îles se sont peuplées, les Aras ont été recherchés comme objet de curiosité, ou même comme aliment, et dès-lors ces oiseaux ont dû se retirer dans les endroits les moins fréquentés et s'envoler vers la terre ferme.

Est-il vrai, comme le prétend Dutertre, que l'Ara macao, pressé par la faim, mange le fruit du mancenillier, qui, comme l'on sait, est un poison pour l'homme, et vraisemblablement pour la plupart des animaux? Ce fait, qui n'est rapporté que sur un oui-dire, nous paroît devoir être relégué au rang de ces fables dont les anciens, amis du merveilleux, remplirent si long-temps les livres d'histoire naturelle, et dont une sage critique doit les purger aujourd'hui.

Par suite de cet amour du merveilleux, Aldrovande, sur la foi des premières relations de l'Amérique, a peint les Aras comme naturellement amis de l'homme, s'approchant sans crainte des cases des Indiens, et montrant pour eux beaucoup d'affection. Cette sécurité dans ces oiseaux n'étoit pas l'effet d'un instinct plus étendu, mais d'un

instinct plus borné peut-être ; et aujourd'hui, si dans les forêts où ils se réfugient ils montrent une certaine assurance au bruit des armes à feu, ce n'est pas par fierté, comme le prétendent quelques voyageurs, mais plutôt parce qu'ils sont réellement des oiseaux très-stupides.

Ceci nous expliqueroit le fait rapporté par Dutertre, qui nous peint le moyen dont les sauvages des Antilles se servoient pour prendre ces oiseaux vivans. Il leur suffisoit d'épier le moment où ils mangeoient à terre des fruits tombés. Ils tâchoient de les environner, et tout à coup, jetant des cris, frappant des mains et faisant un grand bruit, ils voyoient ces oiseaux, subitement épouvantés, oublier l'usage de leurs ailes, et se renverser sur le dos pour se défendre avec les ongles et le bec. Il leur étoit alors très-facile de les saisir.

Buffon observe que de tous les Perroquets l'Ara macao est le plus sujet aux convulsions épileptiques. Un de ces Aras, qu'il a nourri, tomboit d'épilepsie deux ou trois fois par mois.

Dans les colonies, dit-il, on appelle *crampe* cet accident, et l'on assure qu'il ne manque pas d'arriver à tous les Perroquets en domesticité lorsqu'ils se perchent sur un morceau de fer, comme sur un clou ou sur une tringle, en sorte qu'on a grand soin de ne leur permettre de se poser que sur du bois. Buffon remarque, en citant ce fait reconnu pour vrai, qu'il tient de près à l'électricité, puisque le fer y joue un rôle et que son action donne une forte convulsion aux nerfs de l'oiseau. Nous ne pouvons nous empêcher d'y reconnoître un véritable phénomène galvanique, et si, comme tout l'annonce, le galvanisme est une espèce d'électricité, on saura quelque gré à Buffon d'avoir deviné cette théorie singulière bien avant la découverte de Galvani.

L'Ara macao que j'ai fait graver fait partie de mon cabinet. Il est arrivé de la Jamaïque.

L'ARA CANGA.

PLANCHE II.

D'un rouge écarlate lavé; plumes scapulaires jaunes, terminées de vert; penes des ailes bleues en dessus, rousses en dessous; joues nues, ridées.

Le petit Ara rouge; BUFFON, pl. enl. n.º 641. Psittacus Ara canga; LINN. Ara jamaicensis; BRISS.

IL suffit d'examiner avec quelque attention l'Ara macao et l'Ara canga pour reconnoître entr'eux des différences sensibles. Ce dernier est généralement plus petit, ayant quatre pouces de moins dans sa longueur totale. Ses joues sont toujours absolument nues. Le rouge de son plumage est d'une couleur moins foncée, et qui se nuance de jaune dans les plumes du cou et du manteau. Le bleu de ses ailes est beaucoup plus pur. Les grandes couvertures sont d'un beau jaune de jonquille, terminées par des taches vertes.

Ces différences suffisent-elles pour constater la diversité d'espèce, ou ne doit-on les regarder que comme des accidens particuliers? L'Ara macao et l'Ara canga forment-ils deux espèces distinctes, ou ne forment-ils que deux variétés d'une même espèce?

Il faut convenir qu'ils tiennent l'un à l'autre par des rapports bien essentiels. Leur queue est étagée de même; leurs yeux sont de la même couleur; ils ont les ailes coupées de la même manière, et composées du même nombre de penes; enfin, les pieds et le bec sont conformés absolument de même.

Dira-t-on, comme certains oiseleurs ont voulu me le persuader, que l'un de ces oiseaux est le mâle, et l'autre la femelle? Ajouterait-on que la femelle seule a les joues absolument nues, tandis que le mâle les a couvertes de lignes plumeuses? Ma réponse est décisive. J'ai disséqué sept Aras rouges, et j'ai trouvé des femelles à joues plumeuses dans l'espèce de l'Ara macao, comme des mâles à joues nues dans l'espèce de l'Ara canga. Il est donc bien constant que, si ces deux Aras ne forment pas deux espèces séparées, ils forment du moins deux races bien distinctes.

L'Ara canga se trouve dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale. Il est fort commun dans la Guiane. Il nous est fréquemment envoyé de Cayenne et de Surinam, où on en voit une quantité prodigieuse.

Trompé par le nom de *Macaw*, que l'on donne à ces oiseaux chez les Anglois et les Hollandois, Albin a cru qu'il étoit originaire du Japon, et l'a appelé *Perroquet de Macao*, erreur qui a été adoptée par Willughby et par d'autres auteurs. Ce nom de Macaw, ainsi que celui de Guaca, Kakatoès, sont des onomatopées ou mimologismes, qui peignent les cris de ces oiseaux babillards.

L'Ara canga que j'ai fait peindre est tiré de ma collection. La planche III représente la tête et le pied de cet oiseau de grandeur naturelle.

L'ARA RAUNA.

PLANCHE IV.

Bleu en dessus, jaune en dessous; joues nues, à lignes plumeuses.

L'Ara bleu; BUFFON, pl. enl. n.° 36. *Psittacus Ara rauna*; LINN. *Ara brasiliensis cyaneo crocea*; BRISS. *Ara jamaicensis cyaneo crocea*; id. *Blue and yellow Macaw*; EDW.

CETTE espèce, originaire des mêmes lieux que les deux Aras dont nous avons déjà parlé, ne se mêle pas avec eux, et ne les rencontre jamais, dit-on, sans leur déclarer la guerre. On a remarqué dans leur voix quelque différence. Les sauvages, qui sont accoutumés à les entendre, les distinguent facilement à leur cri. On prétend que l'Ara rauna ne prononce pas aussi distinctement *arra* que les autres.

Albin a commis, au sujet de cet oiseau, une erreur non moins grave que celle que nous avons relevée en parlant de l'Ara canga. Il a pris l'Ara rauna pour la femelle de l'Ara macao. Buffon a relevé cette erreur, et a démontré qu'elle avoit été l'origine de la méprise de quelques nomenclateurs, qui, reconnoissant que l'Ara bleu et jaune d'Albin n'étoit pas la femelle de l'Ara rouge, avoient cru pourtant qu'il devoit différer de l'Ara bleu ordinaire, et avoient en conséquence introduit dans l'histoire naturelle deux espèces d'Aras bleus, l'Ara jaune et bleu du Brésil, et l'Ara jaune et bleu de la Jamaïque.

L'espèce de l'Ara rauna n'offre aucune variété distincte, et ses couleurs sont plus constamment semblables dans tous ses individus. Le mâle est seulement un peu plus grand que la femelle; ses couleurs sont plus vives; sa queue est ordinairement plus longue. L'un et l'autre ont plusieurs petites plumes d'un vert noirâtre sur la peau membraneuse des joues, où elles forment des lignes plus symétriquement arrangées que dans l'espèce de l'Ara macao. J'ai disséqué cinq Aras de l'espèce de l'Ara rauna, dont trois femelles et deux mâles. Ceux-ci ont trente à trente-deux pouces de longueur; celles-là, vingt-huit à trente: mais cette longueur varie quelquefois.

L'Ara rauna a le front et le sommet de la tête d'un vert obscur. La gorge est entourée d'un large collier d'un noir verdâtre, qui sur les bords est d'un vert plus foncé. Le plumage supérieur, c'est-à-dire, le derrière de la tête et du cou, ainsi que le manteau, les scapulaires, le dos, le croupion, les couvertures supérieures et inférieures, et même tout le dessus de la queue, sont du bleu d'azur le plus éclatant. Le devant et tout le dessous du corps, le dessous des plumes de l'aile et de la queue, sont d'un jaune luisant, qui a le brillant de l'or. Les yeux sont d'un jaune pâle; le bec et les ongles sont noirâtres, ainsi que les écailles du tarse, qui laissent apercevoir la peau qui est blanche et farineuse.

L'ARA MILITAIRE.

PLANCHE V.

Vert; bandeau rouge sur le front; grandes penes des ailes bleues; queue rouge, à extrémité bleue; joues nues, à lignes plumeuses.

L'Ara vert; BUFFON. *Psittacus militaris*; LINN. *Great green Macaw*; EDW.

NOUS conservons à cet Ara le nom qu'il porte dans Linnæus, édition de Gmelin, et qu'on lui a donné au muséum d'histoire naturelle de Paris, où l'on en voit un très-bel individu. Beaucoup plus rare que les espèces précédentes, celle-ci a été pareillement confondue par plusieurs naturalistes avec un Ara plus petit, de couleur verte, que nous décrirons par là suite. On ignore de quelle partie de l'Amérique méridionale il est originaire. Les auteurs sont, à cet égard, partagés d'opinion. Pour moi, je n'ai vu jusqu'ici que trois individus de cette espèce: le premier, dans la collection de M. Raye à Amsterdam; le second, dans le muséum d'histoire naturelle de Paris; le troisième, chez un oiseleur de cette ville.

Edwards a décrit l'Ara militaire sous le nom de grand Macaw vert. La figure qu'il en donne, n.º 515 de ses Glanures, est exacte.

Cette figure et la description d'Edwards auroient dû suffire pour convaincre Buffon que cet Ara différoit de celui dont il parle et que Sonnini de Mononcour avoit rapporté de Cayenne, où il l'avoit reçu lui-même des sauvages de l'Ouyapoc, qui l'avoient pris dans le nid. Mais le désir de généraliser l'ayant séduit, et voulant absolument confondre les deux espèces, il a donné une figure de l'Ara vert, n.º 583 de ses planches enluminées, qui est un composé de l'Ara militaire dont nous parlons et du petit Ara vert qu'il a décrit. Cette confusion est très-facile à reconnoître au bandeau rouge qu'on a placé sur le front de l'oiseau, caractère qui appartient à l'Ara militaire seulement, tandis que le petit Ara vert que décrit Buffon n'a qu'un bandeau brun fort étroit, comme il le dit au reste lui-même dans sa description, en le qualifiant de bandeau noir.

L'Ara militaire a trente pouces de longueur, à partir du sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, qui seule est longue de vingt pouces. Il a sur le front un large bandeau rouge. Le dessous de la gorge est d'un brun verdâtre, qui, sur la poitrine, sur le devant et le derrière du cou, ainsi que sur le sommet de la tête, s'éclaircit et se change en un vert plus pur. Les petites couvertures des ailes sont d'un beau vert de pré; le manteau et les scapulaires, d'un vert bruni. La queue, très-étagée, porte douze pennes, dont les latérales sont bleues dans leurs barbes extérieures, et d'un rouge cramoisi intérieurement, mais de manière que cette dernière couleur domine plus, à mesure que les pennes sont plus longues. Les pennes de l'aile sont d'un bleu d'azur dans toute la partie qui est visible quand l'aile est ployée. Cette même couleur orne le dos et les couvertures de la queue. Le revers des pennes des ailes et de la queue est d'un jaune d'or bruni dans toutes les parties dont le dessus est bleu, et d'un rouge brun dans celles dont le dessus est cramoisi. Le bec et les ongles, ainsi que les écailles des pieds, sont noirs. La peau membraneuse des joues est blanche, ainsi que celle des pieds. L'iris est d'un brun rouge.

L'individu que j'ai fait peindre fait partie du cabinet de M. Raye à Amsterdam.

L'ARA TRICOLOR.

PLANCHE V.

Tête, poitrine et ventre rouges; derrière du cou jaune; ailes bleues; queue d'un roux cramoisi, à pennes latérales bleues; joues nues, à lignes plumeuses; mandibule supérieure du bec moins arquée que dans les autres Aras.

Voici encore une espèce que Buffon n'a regardée que comme une simple variété de l'Ara rouge. En renvoyant, dans la description qu'il fait de ce dernier Ara, aux n.^{os} 12 et 641 de ses planches enluminées, il fait observer que cet oiseau a été représenté dans deux différentes planches, mais que ces deux figures lui paroissent représenter seulement deux races distinctes, ou même, d'après Gessner et Aldrovande, deux simples variétés. « Tous les nomenclateurs, ajoute-t-il, en ont fait « deux espèces, tandis que Marcgrave et tous les voyageurs qui ont « vu et comparé ces deux Aras, n'en ont fait qu'un seul et même « oiseau qui se trouve dans tous les climats chauds de l'Amérique. »

Buffon nous semble se méprendre sur le témoignage de Marcgrave et des voyageurs. Ce n'est pas du petit Ara, représenté sous le n.^o 641 des planches enluminées, qui est notre Ara tricolor, que Gessner et Aldrovande ont entendu parler, mais de l'Ara macao et de l'Ara canga.

Nous avons adopté le nom d'Ara tricolor, sous lequel le citoyen Lacépède a désigné cette espèce dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris; mais peut-être seroit-il plus exact de lui donner un nom qui le confondit moins avec l'Ara canga et l'Ara macao. Le nom d'Ara nuque-jaune l'isoleroit de toutes les autres espèces, et lui conviendrait d'autant mieux qu'il est le seul de tous les Aras connus qui ait le derrière du cou de cette couleur.

L'Ara tricolor ou nuque-jaune est plus petit d'un tiers que l'Ara militaire; il n'a qu'un pied huit pouces, mesuré du sommet de la tête à la pointe de la queue. Ses ailes ont seize pouces de longueur, et s'étendent dans leur état de repos à peu près vers le milieu de la queue, qui seule est longue de onze pouces. Le bec a dix-huit lignes de sa base à sa pointe, en prenant la corde de son arc. Un caractère

particulier et non encore observé dans cette espèce, est la mandibule supérieure du bec moins arquée et l'inférieure plus renflée sur les côtés que dans les autres Aras.

La tête, le devant et les côtés du cou, ainsi que la poitrine, le ventre et les jambes, sont rouges; mais cette couleur est plus vive sur le sommet de la tête et sur le cou que sur les autres parties, où elle se confond dans une nuance jaunâtre. Tout le derrière du cou est d'un jaune très-pur; le manteau est d'un rouge brun, frangé de jaune. Les scapulaires, ainsi que les petites couvertures des ailes, portent sur le même fond des bordures vertes. Les flancs sont jaunâtres, et les plumes des jambes sont frangées de vert. Les pennes des ailes, ainsi que toutes les grandes couvertures, sont en dessus d'un bleu d'azur violâtre, et en dessous d'un rouge de cuivre. De larges taches d'un brun rouge terni sont imprimées sur les deux dernières plumes de l'aile. Le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont, comme les ailes, d'un bleu violet. Celles du dessous de la queue sont d'un bleu pâle, frangé de vert et de rouge brun.

La queue est composée de douze pennes très-étagées. Toutes les latérales ont leurs bords extérieurs et leur pointe d'un beau bleu d'outre-mer, et sont intérieurement et à leur revers d'un rouge cramoisi. Les deux du milieu, qui sont les plus longues, sont entièrement de cette dernière couleur, jusqu'à trois pouces de leur pointe, où elles commencent à prendre du bleu. Les plus petites couvertures du dessous des ailes sont rouges, les moyennes jaunes, et les grandes d'un léger brun verdâtre. Enfin, le bec et les ongles sont d'un beau noir, ainsi que les écailles du tarse et des doigts. La peau membraneuse des joues est blanche, et garnie de trois rangs de petites plumes rouges. Quant à la couleur des yeux, je ne puis la déterminer, n'ayant vu que la dépouille de cet oiseau dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

LE GRAND ARA MILITAIRE.

PLANCHE VI.

Plus long de près de six pouces que l'Ara militaire; bec robuste; mandibules arrondies.

Nous ne cesserons de le répéter : l'objet principal que doivent se proposer les naturalistes est de multiplier les observations. Les théories sont plus faciles et plus brillantes; mais les observations seules peuvent enrichir la science; et souvent il suffit d'un fait pour ruiner entièrement un système. Que les savans soient donc réservés, et qu'ils ne rougissent pas de douter lorsque les observations ne seront pas encore assez multipliées pour affirmer quelque chose de positif, pour assigner une place particulière aux espèces dont ils écriront l'histoire.

Ces considérations préliminaires sont venues se placer naturellement à la tête de l'article que nous consacrons à l'histoire du *grand Ara militaire*. L'Ara que nous faisons connoître sous ce nom le mérite-t-il comme espèce particulière ou seulement comme individu? Faut-il le distinguer de l'*Ara militaire* que nous avons décrit au n.º 4? faut-il le confondre avec lui?

Si nous observons les différences qui existent entre ces deux Aras, nous serons frappés d'abord de voir celui-ci plus long de près de six pouces, mesuré du sommet de la tête à la pointe de la queue : nous remarquerons que ses proportions totales sont assez distinctes; que son bec est évidemment plus robuste; que ses deux mandibules sont arrondies, au lieu d'être aplaties.

D'un autre côté, si nous nous arrêtons aux rapports qu'ils ont entr'eux, nous ne pourrions disconvenir qu'ils se rapprochent par leurs couleurs, dont les nuances seules paroissent un peu différentes. Ils ont tous deux la peau nue de la face d'une couleur blanche, sur laquelle on remarque plusieurs lignes de petites plumes, distribuées en pinceaux; mais dans le premier elles sont toutes d'une couleur noire, tandis que dans le second elles sont rouges dans la partie de la joue qui appartient à la mandibule supérieure, et noires sur celle qui appartient à la mandibule inférieure. Ils ont tous deux le front

ceint d'un large bandeau rouge, les pennes des ailes bleues, doublées de jaune, et le plumage supérieur vert; mais ces couleurs sont beaucoup plus foibles dans le grand Ara militaire.

Ce dernier Ara, suivant qu'il est tourné au jour, offre, sur la partie verte de son plumage, une légère teinte jaune, ou une teinte olivâtre. Toutes les plumes qui couvrent ses oreilles, celles qui bordent la partie nue de ses joues, celles même du dessous de la gorge, sont d'un brun qui approche du violet. Le devant du cou et la poitrine sont d'un gris brun ou d'un vert nuancé, suivant les incidences de la lumière. Les flancs, le ventre et les plumes des jambes présentent le vert le plus gai. Au bas des jambes, quelques plumes rouges forment une espèce de jarretière, qui les entoure, mais qui est plus large et plus apparente du côté intérieur. Douze pennes, dont toutes les pointes sont du même bleu d'azur pâle que les grandes plumes de l'aile, et qui sont d'un rouge pourpré dans tout le reste de leur longueur, composent la queue de notre Ara. Ses pieds sont d'un brun terreux. La mandibule supérieure du bec est noire à sa base, et d'un brun de corne vers la pointe; l'inférieure est noire, ainsi que les ongles. J'ignore la couleur de ses yeux, n'ayant vu que la dépouille de cet oiseau qui fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et ne sachant pas même de quel canton de l'Amérique il a été rapporté.

D'après la description que je viens de faire, le lecteur éprouvera l'embarras que j'éprouve moi-même. Il ne saura si le grand Ara militaire forme réellement une espèce distincte; mais peut-être sera-t-il porté à croire avec moi qu'il forme au moins avec l'Ara militaire une variété constante de race, dont l'existence méritoit d'être remarquée.

En consultant les descriptions que les différens nomenclateurs nous donnent de l'Ara militaire, il est difficile d'assigner auquel de mes deux Aras on doit les rapporter; car elles sont tout à la fois si imparfaites et si obscures, qu'il est aisé de les rapporter non-seulement à celui des deux que l'on voudra, mais encore à beaucoup d'autres Perroquets. Nous laissons donc à ceux qui voudront en prendre la peine le soin d'en faire l'application.

L'ARA MACAVOUANNE.

P L A N C H E VII.

D'un vert un peu rembruni en dessus; tête verte, mêlée de bleu foncé; gosier, gorge et partie supérieure de la poitrine roussâtres; partie inférieure de la poitrine de couleur verte; ventre rouge.

Psittacus mahawuanna; LINN. *Perriche Ara*; BUFFON. *Perruche Ara de Cayenne*;
BARRÈRE. *Parrot Maccaw*; LATHAN.

L'ARA macavouanne est décrit par Buffon sous le nom de *Perriche Ara*; mais il suffit de considérer cet oiseau pour le rapporter à son véritable genre. Il est plus gros que les Perriches; il a la queue très-longue; il prononce *arra*, quoique d'une voix un peu rauque, et de plus il a de commun avec les Aras la peau nue, depuis les angles du bec jusqu'aux yeux.

Tous ces rapports nous font un devoir de laisser à cet Ara le nom de *macavouanne* qu'il porte dans le Système de la nature de Linné, édition de Gmelin, et qui est celui que lui donnent les naturels de la Guiane.

Au reste, si Buffon s'est trompé en assignant à cette espèce un nom et une place peu convenables, nous devons avouer que la description qu'il en fait est assez exacte, et que la figure qu'il en donne, n.º 864 de ses planches enluminées, est une des moins mauvaises de ce recueil.

L'Ara macavouanne a seize pouces, depuis le front jusqu'à la pointe de la queue, qui a huit pouces de longueur. L'aile a neuf pouces, et s'étend, dans les temps de repos, jusqu'au milieu de la queue, qui est très-étagée. Elle est au-dessus d'un vert jaunâtre, nuancé de brun, et au-dessous, d'un jaune luisant, un peu terni par une nuance de brun olivâtre. Le dessus de la tête est d'un bleu qui se dégrade insensiblement en vert, à mesure qu'il descend sur le derrière du cou, qui est entièrement de cette couleur, de même que le dos, le croupion, les flancs, les petites et grandes couvertures des ailes, les plumes des ailes et les couvertures du dessus de la queue. Mais il faut observer que ce vert prend différentes teintes de jaune ou de brun olivâtre, suivant que le jour frappe plus ou moins obliquement sur l'oiseau.

Le lecteur trouvera peut-être un peu de monotonie dans la description détaillée que je crois devoir faire de chaque espèce; mais s'il veut bien penser que les descriptions minutieusement exactes peuvent seules servir de base solide à la science, il trouvera que c'est avec raison que je les rédige ainsi.

L'Ara macavouanne a la gorge, le cou et la poitrine d'un bleu verdâtre, fortement imprégné d'une teinte roussâtre. Le bas ventre est d'un rouge brun, couleur qui se montre bien faiblement sur les plumes du bas des jambes, et qu'on a trop fait ressortir dans la figure de Buffon que j'ai citée.

Toutes les couvertures du dessous de l'aile sont d'un vert jaunâtre. Les plus petites offrent un mélange de bleu. Dans celles du dessous de la queue, cette dernière teinte est un peu plus marquée, mais on y distingue une forte nuance de jaune olivâtre. La côte des pennes des ailes et de la queue est noire en-dessus et blanche en-dessous. Le bec est d'un noir de corne, ainsi que les ongles et les écailles des tarses et des doigts. La peau nue des joues, qui embrasse les mandibules supérieure et inférieure, est d'un beau blanc.

J'observerai ici, pour plus d'exactitude, que la mandibule supérieure de cet Ara est aplatie dans son arrêt; qu'on y remarque un léger sillon vers la base, et que la mandibule inférieure est absolument plate par devant, caractère qu'aucun ornithologiste n'avoit encore remarqué.

Gmelin, dans son édition du Système de la nature de Linnæus, donne pour caractère spécifique à l'Ara macavouanne un croupion d'un rouge brun. C'est peut-être une faute d'impression; peut-être aussi ce naturaliste comprend-il l'abdomen et le croupion sous la même dénomination. Quoi qu'il en soit, on sent combien ces méprises, quoique légères, sont funestes à la science, par l'incertitude où elles nous laissent sur la détermination exacte des espèces, et par le danger auquel elles exposent les nomenclateurs de les multiplier sans nécessité.

L'ARA MARACANA MALE.

PLANCHE VIII.

L'ARA MARACANA FEMELLE.

PLANCHE IX.

Front ceint d'un bandeau étroit de couleur marron pourpré; iris couleur d'or; joues nues; quelques lignes plumeuses sur la membrane qui les recouvre.

Psittacus severus; LINN. *Ara vert*; BUFFON. *Ara brasiliensis viridis*; BRISS. *Ara brasiliensis erythrochloris*; id. *Brasilian green Macaw*; EDW.

NOUS conservons à cette espèce le nom de maracana qu'elle porte au Brésil, où elle habite, ainsi que dans toute la Guiane, et que lui donnent les anciens ornithologistes.

Brisson en a fait une description très-exacte, d'abord sous le nom d'Ara vert du Brésil, ensuite sous celui d'Ara vert et rouge du Brésil. Buffon l'a aussi décrite avec soin sous le nom d'Ara vert; mais il la confond encore avec l'espèce d'Ara vert dont nous avons parlé sous le nom d'Ara militaire. Déjà nous avons relevé cette méprise, et nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit à cet égard, pour ne pas le répéter ici.

L'Ara maracana est caractérisé par un bandeau étroit et de couleur marron pourpré, qui lui ceint le front. Il a aussi, de chaque côté de la mandibule inférieure, une bande de la même couleur, qui la borde en forme de mentonnière; ce caractère, que Brisson a très-bien saisi, n'a été que foiblement indiqué par Buffon.

Ce dernier, au reste, s'est beaucoup étendu sur les habitudes domestiques d'un individu de cette espèce qu'il a eu vivant. Il nous parle de son antipathie pour les enfans; de la manière dont il étend les ailes et du cri désagréable qu'il jette quand on lui gratte légèrement le dos; de son penchant à la jalousie; de son omnivoracité. Il

peint fort bien, à son occasion, la manière dont tous les Perroquets en général se servent habituellement de leur bec et de leurs pattes pour grimper et descendre.

L'Ara maracana est un peu plus grand que le macavouanne. Le mâle a dix-huit à dix-neuf pouces de longueur totale, et sa queue a près d'un pied de long. Elle est composée, ainsi que celle de tous les Aras, de douze pennes très-étagées, et les ailes, ployées, s'étendent jusqu'au tiers de sa longueur. Le sommet de la tête est d'un beau bleu, qui, suivant les divers aspects, prend un ton verdâtre. Peu à peu ce dernier ton devient plus fort, de telle sorte que le cou de l'oiseau, les scapulaires, les couvertures supérieures des ailes, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, sont d'un vert décidé; mais ce vert prend une teinte jaunâtre, fort brillante, ou une teinte de vert bruni, suivant les incidences de la lumière. La poitrine est d'un vert nuancé de bleu, et tout le reste du dessous du corps est du même vert que le dos. La peau nue qui recouvre les joues est blanche, avec quelques petites rangées de petites plumes noires, peu apparentes. Sur le bas des jambes, quelques plumes forment une jarretière rouge.

Les treize premières pennes de l'aile sont d'un beau bleu d'outremer, et présentent à leur pointe et dans leurs barbes intérieures une petite bordure noire: les dernières sont en partie vertes, bleues et noires; mais le vert seul y paroît quand l'aile est ployée. Les deux pennes intermédiaires et les pennes latérales de la queue sont bleues à leur pointe et d'un brun rouge dans le milieu, en suivant la côte dans toute sa longueur, pendant que leurs bords extérieurs sont verts. La doublure des pennes des ailes et de la queue est d'un rouge bruni, qui, suivant les différens aspects, prend une teinte d'un rouge plus ou moins pur. Un rouge de vermillon revêt toutes les petites couvertures du dessous de l'aile. Celles qui sont plus près du corps ont une couleur verte. Le bec est d'un noir de corne, ainsi que les ongles, les écailles des doigts et les tarses. L'œil est d'un jaune d'or.

La femelle est un peu plus petite que le mâle. La bordure rouge du front n'est pas en elle aussi apparente. Elle n'a pas de jarretière rouge, et ses couleurs sont généralement moins vives. Il paroît que c'est d'après un individu femelle que Brisson et Buffon ont décrit cette espèce. Le dernier s'est trompé en donnant à son front une couleur noire. J'ai examiné treize individus mâles et neuf femelles, et aucun d'eux n'avoit un bandeau noir. Il est vrai que ce bandeau

paroît quelquefois noir, suivant les incidences de la lumière, et c'est là, sans doute, ce qui aura produit l'erreur de Buffon. Ce naturaliste, d'ailleurs, n'a jamais attaché une grande importance à l'exactitude minutieuse des descriptions. Cette exactitude lui sembloit trop incompatible avec l'élégance du style.

L'Ara maracana est très-commun dans toute la Guiane. On en voit là des troupes innombrables qui se jettent sur les plantations à café, où ces oiseaux, friands de la pulpe de ce fruit, quand il est mûr, causent un grand dégât. Un de mes amis, M. de Baize, nouvellement arrivé de Surinam, m'a assuré qu'il en avoit vu par milliers, et tué quelquefois jusqu'à cinquante dans un jour. On en fait d'excellentes soupes, et les petits sont très-déliçats, rôtis.

Ce que dit Buffon, relativement à la rareté de cette espèce à la Guiane, doit se rapporter à celle du grand Ara vert, ou Ara militaire, avec laquelle il l'a confondue mal à propos. Il est probable, au reste, que l'Ara maracana est aussi commun à Cayenne qu'à Surinam, puisqu'il n'y a que soixante lieues de distance d'une de ces colonies à l'autre, et qu'elles ont les mêmes productions.

Les deux individus, mâle et femelle, dont je donne la figure, planches n.^{os} 8 et 9, font partie de ma collection.

L'ARA MARACANA TAPIRÉ.

INDIVIDU INFIRME DE L'ESPÈCE PRÉCÉDENTE.

PLANCHE X.

J'ai possédé vivant chez moi, pendant l'espace de deux ans, l'individu qui fait le sujet de cet article, et qui appartient à l'espèce du Maracana. Lorsque j'en fis l'acquisition, il ne différoit en rien de tous les individus de cette espèce; mais je remarquai qu'à chacune de ses mues il lui poussoit quelques plumes rouges dans différentes parties du corps, où l'on n'en voit point ordinairement dans les Maracanas communs. Cet oiseau étoit fortement attaqué de la poitrine, et respiroit très-difficilement. Il mourut enfin au bout de deux ans, ayant pris à chaque mue un plus grand nombre de plumes rouges, de manière qu'il est probable que, s'il eût vécu quelques années de plus, il en auroit toujours pris davantage.

Cette observation détruit un peu, je pense, la prévention des naturalistes qui pensent que les Perroquets ainsi tachetés le sont par un procédé particulier, imaginé par les sauvages, et qui consiste, assure-t-on, à arracher les plumes de l'oiseau, et à frotter celles qui commencent à pousser avec le sang d'une espèce de raine qui est commune à la Guiane (*la raine à tapirer*).

Si ce procédé peut avoir lieu, ce que je ne crois pas, il est certain, du moins, que plusieurs Perroquets se *tapirent* naturellement et sans le moindre procédé de l'art. Je sais bien que le sang d'un animal quelconque, ainsi que toute autre matière, peut teindre plus ou moins fortement une plume en rouge ou en une couleur différente; mais je doute que par son action une plume qui de sa nature devoit être verte, devienne ou jaune, ou rouge, ou blanche.

J'ai beaucoup examiné de ces Perroquets tapirés, ou variés de différentes couleurs, et j'ai remarqué en général que ces individus étoient malades: j'ai remarqué de plus, qu'ils ne prenoient jamais d'autres couleurs que celles dont ils avoient déjà quelque nuance dans leur plumage. J'ai vu plus de vingt Perroquets cendrés de

Guinée, tapirés plus ou moins en rouge, et qui tous l'étoient devenus naturellement; il ne m'a jamais été possible d'en voir de tapirés d'une autre couleur. Ce Perroquet, qui est gris, a, comme on sait, la queue rouge.

J'ai vu aussi beaucoup de Perroquets amazones, tapirés en rouge; d'autres, en jaune, et quelques-uns, en rouge et en jaune. Ces Perroquets, dans leur état naturel, ont le front jaune, et du rouge aux ailes.

A ces observations, dont je garantis l'exactitude, il faut ajouter que, sur près de cent Perroquets vivans que j'ai vus, et qui tous étoient plus ou moins tapirés, plus des trois quarts étoient des oiseaux malades, et que ceux qui étoient le plus tapirés étoient ceux qui se portoient le plus mal.

Il est donc certain que ces variations peuvent être produites par la nature, et qu'il n'est pas nécessaire de recourir aux effets de l'art pour les expliquer.

Voici comment j'imagine que l'état de maladie produit ces variations.

Un oiseau quelconque (je dis quelconque, parce que tous les oiseaux en général sont, de même que les Perroquets, sujets à être variés de différentes couleurs), un oiseau donc à plumage varié, doit nécessairement être organisé de manière à ce qu'il y ait en lui une sécrétion des diverses substances destinées à former les différentes couleurs de son plumage: or, chacune de ces substances doit avoir un cours particulier, qui la fasse aboutir à l'endroit du corps où elle doit produire les plumes qui lui sont propres. Mais lorsqu'il survient un dérangement physique, une maladie, toute cette organisation intérieure doit s'en ressentir. Alors telle matière qui devoit former des plumes rouges, par exemple, ne suit plus son cours ordinaire, et reflue dans une autre partie du corps. C'est ainsi que chez les hommes, lorsque la bile prend un cours différent de celui qui lui est propre, elle se mêle avec le sang, et donne une couleur jaune à toute la peau.

Quant au procédé de tapirer les Perroquets par art, je pense que c'est une erreur; du moins je ne crois pas, ainsi que je l'ai déjà dit, qu'il soit possible de faire pousser une plume de telle couleur, quand elle auroit naturellement dû être d'une autre. Il est sans doute possible de la teindre pour plus ou moins de temps. Il est plus facile encore de changer la teinte d'une plume; par exemple, de rendre jaune une plume rouge, blanche une plume jaune, et brune une plume noire. Il suffit, pour cela, de l'exposer plus ou moins à une forte fumigation de soufre, ou à la vapeur d'un acide. On peut, de

cette manière, varier à l'infini le plumage des oiseaux, et c'est là ce qu'on s'est permis trop souvent pour le malheur de la science.

On peut voir au Muséum d'histoire naturelle de Paris tous les anciens oiseaux de cette collection, décolorés par les fumigations sulfureuses auxquelles on les soumettoit autrefois pour les garantir des insectes, et dont heureusement on ne fait plus usage aujourd'hui. Ces fumigations produisent un effet singulier sur les couleurs brillantes des colibris et des oiseaux-mouches : la fumée du soufre leur donne l'éclat métallique de l'or. Mais il ne faut pas trop répéter cette expérience, si l'on veut conserver les plumes de ces oiseaux, que des fumigations répétées finissent par charbonner et corroder.

Au reste, comme les essences produisent à peu près les mêmes effets, il est presque impossible de voir ces brillans oiseaux dans leur parure naturelle. De là des variations, des contradictions éternelles, parmi ceux qui décrivent le même oiseau ; de là aussi une perfide facilité de multiplier les descriptions fautivees et de décrire des espèces qui n'existent pas.

D'après toutes nos recherches, nous ne voyons absolument que six espèces bien distinctes d'Aras qui nous soient connues et qui appartiennent au nouveau continent. Il est cependant probable que dans une aussi vaste étendue de pays, où les Européens n'ont pu pénétrer encore, il existe d'autres Perroquets de ce genre ; mais je me suis fait une loi de ne décrire que les espèces que j'ai vues, et dont par conséquent l'existence ne peut être douteuse, évitant de copier dans les autres naturalistes les Perroquets suspects, qui ne sont encore connus que par *ouï-dire*.

Delaët a fait mention, dans sa Description des Indes orientales, d'un *Ara noir de la Guiane*, dont le plumage a des reflets verts, et qui a le bec rouge et les pieds jaunes. Il habite, dit-il, les terres incultes, et se tient sur les montagnes stériles. Cette description convient à l'*Ani* ou *Bout de Petun*, qu'un ornithologiste aussi peu exercé que Delaët a bien pu prendre pour un Ara. Il a, en effet, les joues nues, quatre doigts, dont deux devant et deux derrière, et de plus la mandibule supérieure surmontée d'une crête qui lui donne l'apparence d'un bec de Perroquet ; mais les Perroquets, qui se nourrissent de fruits, ne se retirent pas sur les rochers, sur les terres incultes. Quant aux pieds jaunes et au bec rouge que l'on prête à ce prétendu Ara noir, on peut avoir peint ces parties dans l'individu qu'aura vu Delaët, comme cela n'arrive que trop souvent

dans tous les cabinets où les préparateurs ont la mauvaise habitude de colorer, sans aucune raison, toutes les parties dénuées de plumes. ¹ Rien n'est donc moins certain que l'existence de cet Ara noir, à reflet vert, dont tous les méthodistes ont fait mention d'après Delaët, et qu'aucun d'eux n'a vu en nature.

Il en est peut-être de même d'un *Ara* africain, dont parle Hasselquitz; que Gmelin et Lathan ont décrit sous le nom d'*Ara obscur* (*Psittacus obscurus*), et que ni l'un ni l'autre n'ont vu. Je n'ai jamais rencontré d'Ara dans les diverses parties de l'Afrique que j'ai parcourues, et je n'en ai vu dans aucun cabinet qui fût originaire de ces contrées.

L'*Ara varié des Moluques*, rapporté par Brisson d'après Seba, n'est point un Ara. Il n'a aucun des caractères qui constituent ce genre. ² Au reste, toutes les descriptions de ce compilateur sont tellement fautives, et les figures d'oiseaux qu'il a publiées sont si mauvaises, qu'il est impossible de les consulter sans danger.

(1) Je puis même citer à cet égard les planches enluminées de Buffon, où, dans la figure du *grand Bout de Petun*, on a peint en rouge la partie nue de la joue de cet oiseau, tandis qu'il l'a noire dans son état naturel.

(2) Voyez Seba, vol. 1.^{er}, page 63, pl. 38, fig. 4. Cette figure représente un Lori, et non un Ara.

LES ARAS

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LA nature, qui a paré si magnifiquement les Aras du nouveau monde, semble avoir oublié de parer ceux de l'ancien continent; mais en ne leur donnant qu'un vêtement simple et uniforme, elle les a doués d'un organe particulier, qui les distingue d'une manière remarquable; de sorte que, si l'éclat du plumage et l'élégance des formes sont l'apanage des premiers, les derniers s'en trouvent amplement dédommagés par une organisation plus compliquée, plus soignée, qui, ajoutant à leurs moyens physiques, doit nécessairement aussi ajouter à l'étendue de leur instinct.

Les deux seules espèces d'Aras des Indes que nous connoissons, n'ont de rapport avec les Aras de l'Amérique que celui de la nudité des joues; et c'est ce rapport qui nous a déterminés à les laisser parmi ces oiseaux, puisque c'est ce caractère qui distingue principalement ces Perroquets aux yeux des naturalistes. Nous avouons cependant que, les Aras du nouveau et de l'ancien monde différant par tous leurs autres attributs, il conviendrait peut-être de faire des derniers un genre nouveau, dont il est probable que nous connoîtrons par la suite d'autres espèces analogues.

Ces deux Aras sont remarquables par une espèce de trompe, avec laquelle ils saisissent leur nourriture, à l'instar de l'éléphant. Cette trompe, qui remplace la langue, est organisée de manière que l'oiseau a la faculté de la pousser assez loin hors du bec pour saisir avec son extrémité antérieure tout ce qui sert à sa nourriture. Les mandibules dont il est pourvu servent à préserver la trompe, qui y reste enfermée dans les momens de repos. Elles servent aussi à briser par petites parcelles les objets que la trompe doit saisir.

La mandibule supérieure est d'une force et d'une grandeur remarquables: elle est solide; et l'on y remarque deux fortes dentelures qui festonnent largement les bords. L'inférieure est très-courte, mais d'une largeur considérable; et par sa forme elle a quelque analogie avec la lèvre inférieure de l'éléphant. Le bout de cette mandibule est arrondi,

et ses bords sont profondément échancrés; de telle sorte que, ne pouvant s'appliquer par ses tranchans à ceux de la mandibule supérieure, le bec ne peut se fermer hermétiquement, comme celui des autres Perroquets. Voyez notre planche XI, où nous avons donné la figure d'un de ces Aras ayant son bec fermé.

La trompe, qui est charnue, est arrondie et d'une couleur rouge jusqu'à son extrémité, où elle se termine par un bout noir, qui a la forme d'un gland creusé à sa pointe. Ce bout m'a paru d'une nature solide, parce que, conservant toujours la même étendue, j'ai très-bien observé qu'il n'étoit par lui-même susceptible d'aucun mouvement spontané, tandis que l'oiseau avoit la faculté d'allonger ou de raccourcir à son gré, par une sorte de contraction, toute la partie postérieure de la trompe, sans être obligé de la ployer ou de la rouler sur elle-même.

La singularité de cet organe m'a porté à en observer attentivement les fonctions. J'ai remarqué que les Aras à trompe prennent leur nourriture d'une manière qui leur est particulière, et par un mécanisme tout-à-fait singulier. Dans l'éléphant la trompe, se trouvant au-dessus de la bouche, et pouvant d'ailleurs se rouler et se ployer en tout sens, peut facilement aboutir là où il plaît à l'animal : dans notre Ara, au contraire, la trompe étant placée dans le bec, et remplaçant la langue, dont elle ne peut pas même faire l'office; n'ayant de plus ni la faculté de se ployer ni celle de se rouler; on conçoit qu'il est impossible qu'elle porte dans l'œsophage, au-devant duquel elle est posée, ce qu'elle tient à son extrémité extérieure. La nature a prévu cette difficulté, et l'a surmontée en plaçant sur le palais de l'oiseau une petite saillie, qui sert à détacher du bout de la trompe ce qui s'y trouve engagé.

Lorsque l'oiseau veut donc prendre sa nourriture, il commence, ainsi que je l'ai dit, par la réduire en petits morceaux, en la découpant ou en la brisant, suivant sa nature, par le moyen de ses mandibules. Allongeant ensuite la trompe, il la promène et en appuye le bout à plusieurs reprises sur les alimens qu'il a préparés. Dès qu'une parcelle s'est engagée dans le petit vide que l'on remarque à l'extrémité de cet organe, il retire aussitôt sa trompe dans le bec, en la raccourcissant le plus possible : puis, la repoussant au dehors, il a soin de la faire glisser contre le palais, dont la saillie détache sans peine la parcelle de nourriture, et la fait tomber directement dans le gosier. Le gosier a son entrée absolument au-dessous de la saillie du palais; et cette entrée, se trouvant taillée à la base de la trompe même, s'agrandit nécessairement à mesure que celle-ci s'allonge.

J'ai dit plus haut que le bout de la trompe est formé d'une substance solide, et qu'il n'est susceptible d'aucun mouvement qui lui soit propre. Ce qui m'en a persuadé, c'est que j'ai vu plusieurs fois la portion de nourriture qui s'y étoit engagée s'en détacher avant que la trompe ne fût rentrée dans le bec. Il m'a paru que, si l'oiseau avoit eu la faculté d'ouvrir et de comprimer cette partie de sa trompe, il auroit saisi les corps plus adroitement, sans être obligé d'appuyer à plusieurs reprises sur les morceaux, pour en enlever machinalement quelque'un au moyen du vide pratiqué à son extrémité.

J'ai observé aussi quelquefois que le morceau qui s'étoit engagé au bout de la trompe, se détachant tout seul, avant qu'il ne le fût par le contact de la petite saillie du palais, tomboit dans le bec; ce qui obligeoit l'oiseau de baisser soudain la tête et de la secouer, pour le faire retomber par terre et le reprendre ensuite à la manière accoutumée. Cette observation m'a prouvé que la trompe ne peut tenir lieu de langue à cet oiseau, ni en faire l'office.

Elle ne peut non plus lui servir à modifier sa voix. Tous les sons qu'il émet partent directement du gosier, ce qui les rend monotones et désagréables. L'oiseau ne pousse de temps à autre qu'un croassement rauque, que nous pouvons imiter facilement en ouvrant fortement la bouche, et prononçant de la gorge le mot *ghrráa*.

J'ai tenté vainement pendant deux mois de faire articuler à un de ces Aras à trompe quelques mots faciles, comme *Ara, oui, Jaco*, etc.; il n'a jamais paru porter la moindre attention à mes leçons. Différent en cela des autres Perroquets, qui tous marquent plus ou moins de satisfaction quand on leur parle, ou même quand on les regarde, celui-ci est grave, dédaigneux, et semble se soucier peu d'être caressé. Tous ceux de ces Aras que j'ai vus n'ont donné à leur maître aucune marque d'attachement ni de prédilection.

Une très-grosse tête, surmontée d'une belle huppe mobile, et armée d'un bec formidable, qui est toujours ouvert; un corps massif et des mouvemens lourds; une trompe qu'on voit toujours en mouvement, soit qu'elle porte ou non la nourriture; tous ces caractères réunis donnent à ces oiseaux une physionomie étrangère, qui contraste non-seulement avec celle de tous les autres Aras, mais encore avec celle de tous les Perroquets connus.

Un autre caractère qui leur est propre, c'est d'avoir une partie de la jambe dénuée de plumes, comme les oiseaux de rivage. Du reste, ils ont les doigts posés deux par devant et deux par derrière, comme

tous les scansores ou grimpeurs. Leur tarse est très-court et plat à la partie postérieure. Ils s'appuient aussi sur cette partie en marchant. Comme tous les oiseaux du même ordre, ils s'aident de leur bec pour grimper; mais je ne les ai jamais vus se servir de leurs pieds pour saisir les objets et les porter à leur bec.

J'ai eu le plaisir de voir deux de ces oiseaux au Cap de Bonne-Espérance, où ils furent apportés vivans par un conseiller de Batavia. L'un étoit gris, et l'autre noir. J'en ai vu un autre, gris, également vivant, chez mon ami, M. Temminck; et enfin un quatrième, noir, chez M. Boers, bailli d'Huserswonde, chez qui je suis resté fort longtemps, dans la vue d'observer avec plus de soin une espèce si remarquable. J'aurois vivement désiré que M. Boers fit le sacrifice de son Ara aux progrès de la science, et qu'il me permit d'en examiner les parties intérieures, qui devoient nécessairement offrir une organisation particulière; mais il me fut impossible de l'obtenir. Plusieurs fois j'ai essayé de saisir la trompe de cet oiseau, pour observer de plus près sa structure, en lui tenant le bec ouvert; mais il avoit une si grande force dans cette partie, qu'il n'eût pas été sage à moi de pousser trop loin mon indiscretion, et de vouloir m'instruire plus amplement à son égard.

Trois autres de ces Aras, que j'ai vus empaillés dans différens cabinets, ne m'ont offert aucune ressource d'instruction. Toutes les parties charnues, la trompe elle-même, ne s'y trouvoient plus.

Il ne nous reste donc qu'à décrire le plumage de nos deux Aras à trompe, que nous distinguerons par leurs couleurs.

Nous avons cru utile de donner une tête de ces oiseaux de grandeur naturelle, ainsi qu'un de leurs pieds. Le lecteur peut consulter à cet égard notre planche XIII, qui lui donnera l'idée la plus nette de la conformation particulière de la trompe, par laquelle ces espèces se distinguent.

L'ARA GRIS, A TROMPE.

PLANCHE XI.

Plumage gris cendré; une trompe au lieu de langue; mandibule supérieure arquée, et de moitié plus longue que l'inférieure; peau nue sur les joues, de couleur rouge; une huppe de longues plumes effilées.

CET oiseau a le corps aussi gros que celui des plus grands Aras de l'Amérique; mais sa tête est proportionnellement plus grosse, et son bec beaucoup plus robuste. La mandibule supérieure a près de cinq pouces de long, en suivant sa courbure, et quatre, en prenant le coude de son arc. Son épaisseur à sa base est de près de deux pouces, et elle se termine, en diminuant insensiblement, par une pointe très-acérée. L'inférieure, qui est beaucoup plus petite, n'atteint celle-ci qu'à peu près vers son milieu; de sorte que la première la cache en se courbant et en se prolongeant sur elle. La joue est couverte d'une peau nue, qui, s'étendant un peu au-dessus des yeux, s'avance sur les côtés jusqu'après des oreilles, et embrasse la mandibule inférieure dans toute sa largeur. Cette peau, dont la couleur est d'un rouge de chair vive, forme plusieurs plis vers la bouche, où elle est susceptible d'une grande extension, pour se prêter à son ouverture.

La tête est surmontée d'une belle huppe de longues plumes effilées, étroites, de deux lignes, et qui toutes se terminent en pointe. Elles sont imbriquées les unes sur les autres, de manière que les plus courtes sont sur le devant, et les plus longues par derrière. Celles-ci ont quatre pouces de longueur, et l'oiseau a la faculté de les dresser toutes, plus ou moins; mais naturellement il les tient toujours levées, ce qui lui donne de la grâce. Son front est ceint d'un large bandeau, composé de petites plumes d'un gris foncé noirâtre, après lesquelles commencent seulement celles de la huppe.

Le reste du plumage est généralement d'un gris cendré, approchant beaucoup de celui du Perroquet gris de Guinée; mais cette couleur est plus foncée sur le dos, et plus foible sur le devant du corps, sur le ventre et sous les ailes. Les grandes pennes des ailes sont sur leurs barbes extérieures du même gris que le dos, et noirâtres intérieurement. La queue, qui ne forme pas le tiers de la longueur totale

de l'oiseau, est composée de douze pennes. Elle est large, et arrondie à son extrémité par l'effet des plumes latérales, qui sont un peu plus courtes que les intermédiaires, caractère très-différent de celui de la queue des Aras du nouveau monde.

Le bec est noir, et les ongles sont de la même couleur. Les pieds sont d'un gris d'ardoise, et les yeux d'un brun rougeâtre. Les ailes, ployées, s'étendent à peu près au milieu de la longueur de la queue.

J'ai remarqué que cet oiseau a la propriété singulière de ramener toutes les plumes des côtés de son cou jusqu'à ses yeux, et d'en couvrir toute la partie nue de ses joues; ce qu'il ne manque jamais de faire quand il a froid.

L'ARA NOIR, A TROMPE.

PLANCHES XII ET XIII.

Couleur d'un noir bleuâtre; ongles et bec noirs; une partie des jambes nue; mêmes proportions que l'Ara gris, à trompe.

Kakatoë noir; BUFFON. *Grand Kakatoë noir*; EDW. pl. 316, Glan. 3.^e part.

CET Ara ne diffère de celui dont nous venons de parler que par sa couleur, qui est en général d'un noir bleuâtre, approchant de celle de l'ardoise, et dont la teinte devient plus ou moins claire, plus ou moins foncée, suivant les incidences de la lumière. C'est sur les parties supérieures des ailes et de la queue que la couleur est plus noire. Le bec, les pieds et les ongles sont aussi d'un noir foncé; l'iris est d'un brun rougeâtre, et la peau nue des joues d'un rouge de chair vive.

Tous les autres attributs de cet Ara sont les mêmes que ceux de l'Ara gris, à trompe. Les figures exactes que nous donnons de ces deux oiseaux mettront le lecteur à même de juger de leur différence et de leur conformité. Ce sera à lui à déterminer, d'après ces figures, si nos deux Aras doivent être compris dans la même espèce, ou s'ils forment réellement deux espèces distinctes et séparées.

Il seroit possible de les regarder comme de simples variétés d'âge ou de sexe, et je serois presque tenté de croire que celui dont le plumage est noir, est le mâle, et celui dont le plumage est gris, la femelle. J'ai remarqué dans tous les traits de l'un cet air plus fier, plus menaçant, plus mâle enfin, tandis que l'autre m'a paru doué d'un caractère plus doux, et offrir des traits plus efféminés.

D'un autre côté, je suis forcé de convenir que mon avis à cet égard ne peut être encore envisagé que comme une conjecture. Pour asseoir un jugement certain, il faudroit se convaincre du sexe des individus par la dissection, et je n'ai pu m'en assurer par ce moyen. La personne qui avoit apporté au Cap les deux individus que j'ai vus vivans, m'a certifié que ces deux oiseaux sont considérés à Batavia comme deux espèces séparées, dont l'un se nomme *swarte Kakatoë* (Kakatou noir), et l'autre, *grawe Kakatoë* (Kakatou gris). Il s'agiroit de savoir jusqu'à quel point cette assertion peut être fondée, et si elle l'est sur quelques observations exactes. Un voyageur instruit levera tôt ou tard nos doutes sur cet objet.

On voit à Amsterdam, dans la collection de M. J. Temminck, un très-bel individu de l'espèce de l'Ara noir, à trompe. Il y en a un autre, semblable, dans le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Quant au gris, nous ne l'avons vu encore dans aucun cabinet, et aucun auteur n'en a fait mention jusqu'à présent.

L'Ara noir à trompe a été décrit, à ce que nous croyons, par Edwards, dans ses Glanures, sous le nom de *grand Kakatou noir*. A la vérité ce naturaliste ne fait aucune mention des principaux caractères de cet oiseau, et la figure qu'il en donne, planche 516, est défectueuse, quant à la forme de la huppe, dont les plumes sont mal à propos recourbées en l'air; mais Edwards n'avoit pas vu l'oiseau en nature, et sa description n'a été faite que d'après un mauvais dessin qui lui fut envoyé de Ceylan, pays où les artistes ne regardent pas de fort près aux caractères génériques.

Buffon en a aussi fait mention d'après Edwards, et l'a, comme lui, nommé *Kakatoès noir*, sans lui assigner d'autre caractère que celui d'avoir les joues nues. Il nous semble que ce caractère-là même auroit dû déterminer Buffon à ranger cet oiseau parmi les Aras. En effet, il ne tient au Kakatoès que par la huppe, caractère fort équivoque, puisqu'il n'y a pas de genres connus qui n'offrent des espèces huppées et d'autres qui ne le sont pas; dans plusieurs espèces même des individus naissent huppés, et d'autres sans huppe.

Nous avons déjà exposé notre opinion relativement à la place qu'on doit assigner aux oiseaux que nous décrivons en ce moment. Ce ne sont précisément ni des Aras ni des Kakatoès: ils forment un genre intermédiaire, et parfaitement distinct des deux autres, quant aux formes. Ils doivent aussi avoir des mœurs et des habitudes entièrement différentes.

Nous avons donné, planche XIII, la tête de grandeur naturelle d'un de ces Perroquets. On peut y remarquer la forme et la position de la trompe dans les momens de repos, et saisir tous les caractères et la forme du bec. On verra, dans la même planche, un des pieds de cet oiseau, où se distingue un caractère essentiel, la nudité d'une partie des jambes. Nous ne serions pas étonnés que quelque méthodiste ne se déterminât, d'après ce dernier caractère, à placer ces Perroquets parmi les échassiers.

LES PERRUCHES ARAS.

Nous avons montré précédemment que Buffon avoit eu tort de donner au petit Ara macavouane le nom de Perruche Ara. Sans rappeler ici les motifs qui nous ont engagés, à l'exemple de Linnæus, à ranger parmi les Aras une espèce qui n'auroit pas dû en être séparée, nous observerons seulement que nous avons cru devoir appliquer la dénomination de Perruches Aras à des espèces qui semblent faire la nuance entre les Aras et les Perruches.

Les Perruches Aras ont plusieurs caractères qui les rapprochent singulièrement des Aras proprement dits. Elles ont, comme eux, le front élevé; la tête aplatie par dessus; la queue longue, pointue, étagée graduellement, et plus longue que le corps. Ces caractères appartiennent, à la vérité, à beaucoup de Perruches que nous distinguerons par la forme de la queue; mais il n'y a que les Perruches Aras qui aient une certaine portion de la joue dénuée de plumes.

LA PERRUCHE ARA PAVOUANE.

PLANCHES XIV ET XV.

Couleur verte, mêlée de rouge et de jaune; partie nue autour des yeux et à la base du demi-bec supérieur; queue à peu près de la longueur de l'oiseau entier, étagée également.

La Perruche Pavouane; BUFFON, pl. enl. n.^{os} 407 et 167. *Psittacus Guyanensis*; BRISS. T. IV, p. 331.

BUFFON a fait mention de cette jolie espèce de Perruche du nouveau monde sous le même nom de Pavouane, qu'elle porte à la Guiane, et que nous lui conservons; mais la figure qu'il en a publiée dans ses planches enluminées, n.^o 407, est très-défectueuse, comme il en convient lui-même dans la description qu'il en fait. Brisson l'a également décrite avec son exactitude ordinaire sous le nom de Perruche de la Guiane; mais ce qu'aucun ornithologiste n'avoit encore remarqué dans cette espèce, comme caractère essentiel, c'est cette partie nue qui entoure les yeux. Brisson avoit bien vu que la base du demi-bec supérieur étoit entourée d'une peau nue et blanche, dans laquelle sont placées les narines. Ce caractère, joint à celui de la nudité d'une partie des yeux, distingue les Perruches Aras des Perruches proprement dites, et je m'étonne qu'il ait pu échapper à un naturaliste dont l'exactitude caractérise toutes les descriptions.

La Pavouane varie beaucoup dans sa taille, et même dans son plumage. Elle est plus ou moins grande, suivant les cantons qu'elle habite. En général, les oiseaux sont toujours plus petits dans les pays incultes et déserts que dans les lieux cultivés, où ils trouvent une nourriture non-seulement plus abondante, mais plus succulente. Sa taille ordinaire, dans la Guiane, est d'un pied de longueur. Aux Antilles, où se trouve aussi l'espèce, elle est non-seulement un peu plus forte, mais son plumage est plus lustré et coloré plus vivement.

La queue de la Pavouane est toujours à peu près de la longueur de l'oiseau entier, mesuré du sommet de la tête à l'anus: elle est étagée également, c'est-à-dire, que les plumes s'allongent graduellement dans la même proportion, depuis les deux plus latérales, qui sont les plus courtes, jusqu'aux deux intermédiaires, qui se trouvent

les plus grandes. Sa couleur est par dessus d'un très-beau vert, et par dessous d'un jaune qui, suivant les incidences de la lumière, varie du jaune d'or au jaune brun. Le dessous des pennes de l'aile est d'un jaune obscur. Toute la tête, le cou, le dos, le manteau, le croupion, le dessus des pennes des ailes, ainsi que toutes leurs couvertures supérieures et celles du dessus de la queue, sont d'un beau vert, qui se fonce plus ou moins, ou prend une belle nuance de jaune brillant, suivant qu'on expose plus ou moins ces parties à la lumière. La poitrine, le ventre, les flancs et les couvertures du dessous de la queue, ainsi que les jambes, sont d'un vert plus foible. Toutes les petites et les moyennes couvertures du dessous des ailes sont d'un beau rouge vif, et les plus grandes, d'un jaune jonquille. Le bec, qui est très-gros, est blanchâtre à sa base, et brunâtre vers sa pointe. Les pieds sont gris, les yeux d'un rouge brun, et les ongles noirs. Les ailes, ployées, atteignent à peu près le tiers de la longueur de la queue; étendues, elles ont d'envergure à peu près une fois et demie la longueur totale de l'oiseau.

Brisson, dans la description qu'il fait de la Pavouane, parle d'une jarretière rouge, qui entoure les jambes de cette Perruche vers le talon. Cette particularité ne s'observe que sur quelques individus qui se trouvent tapirés, comme l'étoit en effet celui qu'il a décrit. Buffon regarde comme les vieux de l'espèce les individus tapirés de rouge, et comme les jeunes, ceux qui ne sont pas tapirés. C'est une erreur; car ces oiseaux ne se tapirent qu'accidentellement, comme tous les Perroquets en général. J'ai vu plusieurs de ces Perruches Aras vivantes, et j'en ai disséqué cinq; ce qui m'a fait observer que les mâles ne diffèrent des femelles que par des couleurs un peu moins vives et une taille inférieure.

J'ai conservé vivant pendant plusieurs années un de ces oiseaux, dont tout le dessus de la tête, le cou et les joues, étoient parsemés de plumes rouges, qui y formoient autant de taches. Il mourut de pulmonie. Je l'ai représenté, planche XV.

Un autre individu m'a été envoyé de Cayenne. Dans celui-ci les taches rouges se monstroient sur plusieurs couvertures des ailes et sur la poitrine; et plusieurs des petites couvertures du dessous des ailes étoient jaunes. Celui-là est le seul en qui j'aie remarqué de petites plumes rouges autour du bas de la jambe. ¹

(1) Gmelin, dans la description qu'il fait de cette Perruche Ara sous le même nom de Pavouane, lui donne des pennes jaunes, bordées de noir aux ailes. C'est une faute ou une erreur.

Cette espèce est très-commune, et se trouve dans beaucoup de collections. On en voit deux individus fort beaux au cabinet d'histoire naturelle de Paris. Le citoyen Maugé, à son retour des Antilles, les y a déposés avec beaucoup d'autres objets précieux, recueillis par lui dans son voyage d'Amérique avec le capitaine Baudin.

La Pavouane se réunit en grandes troupes. Elle est très-babillarde, et par conséquent fort ennuyeuse dans l'état de domesticité, d'autant plus qu'elle est naturellement fort méchante, et qu'elle mord indistinctement tout le monde. Elle apprend néanmoins facilement à prononcer des mots, qu'elle articule très-distinctement. J'en ai vu une à Amsterdam, chez un capitaine de vaisseau, qui récitoit le *pater* tout entier en hollandais, en se couchant sur le dos, et joignant les doigts des deux pieds comme nous joignons les mains en priant, ce qu'on lui avoit appris durant la traversée de Surinam en Hollande.

A Cayenne, et généralement dans toute la Guiane, où les Pavouanes sont très-nombreuses, on les trouve dans les forêts pendant la chaleur du jour. Le soir et le matin, elles viennent jouir de la fraîcheur dans les savannes ou sur les arbres qui bordent les rivières. Elles font beaucoup de dégâts dans les plantations à café, car elles sont très-friandes de la pulpe de ce fruit. Buffon rapporte qu'elles se nourrissent de préférence, à Cayenne, du petit fruit d'un grand arbre que dans le pays on nomme l'*immortel*, et que Tournefort a désigné sous le nom de *Corallo dendron*.

LA PERRUCHE ARA

A GORGE VARIÉE.

Front d'un bleu verdâtre; gorge variée; neuf pouces de longueur totale; base de la mandibule supérieure entourée d'une peau nue et blanche; tour des yeux également nu.

PLANCHE XVI.

Perruche à gorge variée; BUFFON, pl. enlum. n.º 144. Jolie Perruche de Cayenne; SALERN. p. 72.

CETTE jolie petite Perruche Ara se trouve, comme la Pavouane, à la Guiane, et notamment à Cayenne et à Surinam, d'où je l'ai reçue plusieurs fois. Son corps est à peu près de la grosseur de notre petite grive des vignes. Elle a cependant neuf pouces de longueur totale, en y comprenant la queue, qui seule en a plus de cinq. Nous l'avons représentée de grandeur naturelle dans la figure que nous en donnons.

Elle a la base de la mandibule supérieure ceinte d'un bandeau étroit, formé d'une peau nue et blanche, dans laquelle sont placées les narines. Le tour des yeux est également nu, et d'une couleur blanche; ce qui nous l'a fait ranger parmi les Perruches Aras, et avec d'autant plus de raison que, par son port, son attitude et la couleur rouge du dessous de la queue, elle paroît même se rapprocher davantage encore des Aras proprement dits que la Perruche Ara Pavouane.

Ce charmant oiseau a le front d'un bleu verdâtre, que Buffon nomme vert d'eau. Les plumes du reste de la tête et du derrière du cou, ainsi que celles de la partie des joues qui avoisine les yeux et la mandibule inférieure, sont d'un brun foncé, légèrement nué de vert bleuâtre. Entre ces plumes se dessinent très-distinctement celles effilées et à barbes rares, qui couvrent les oreilles, et qui sont d'un brun clair.

La gorge, les côtés du cou et le devant de la poitrine, sont couverts de plumes arrondies et imbriquées les unes sur les autres. Ces plumes, dans les parties les plus élevées, sont du même brun que celles du

derrière de la tête, et bordées d'une ligne d'un brun clair, qui, les détachant les unes des autres, leur donne la forme d'autant d'écaillés de poisson. Celles qui sont sur le haut de la poitrine sont mélangées d'une teinte verdâtre, et leurs bordures ont une nuance rougeâtre. Les suivantes ont encore plus de vert, à mesure qu'elles descendent, de sorte que les dernières se confondent avec le beau vert qui colore le bas de la poitrine, les flancs, les jambes et toutes les couvertures du dessous de la queue, pendant que le ventre et le dos sont d'un beau rouge brun, pourpré.

Le bas du derrière du cou, le manteau, les scapulaires, les petites et les grandes couvertures du dessus des ailes, sont d'un vert foncé très-brillant. Les couvertures supérieures de la queue sont en partie du même vert, frangé de brun rouge. Quelques petites plumes d'un rouge vif de vermillon se font remarquer sur le poignet des ailes, où elles forment de jolies épaulettes. Les grandes pennes des ailes sont d'un beau bleu d'outre-mer en-dessus, avec un petit liséré vert, qui les détache agréablement les unes des autres. Toutes leurs pointes sont d'un vert bruni, ainsi que la partie la plus intérieure de leurs barbes.

La queue, qui est graduellement étagée, est en grande partie d'un brun pourpré en-dessus, avec des franges vertes sur les bords extérieurs de chacune de ses pennes; mais de manière que le vert prend toujours plus d'espace, à mesure que la penne est plus longue; de sorte que ce sont les plus internes, ou les plus grandes, qui ont le plus de cette couleur. Le dessous de la queue est d'un rouge brun, sur un fond noirâtre, qui lui fait prendre un ton plus ou moins éclatant, suivant les incidences de la lumière.

Enfin, les plus petites couvertures du dessous des ailes sont vertes. Les plus grandes, ainsi qu'une grande partie de leurs revers, sont d'un vert jaune olivâtre très-foible, glacé de gris. Le bec et les pieds sont d'un brun clair, les ongles noirâtres, et les yeux d'un brun rougeâtre.

Il faut croire que dans le temps où Buffon parla de cette Perruche elle étoit plus rare qu'elle ne l'est aujourd'hui, puisqu'il est peu de collections où on ne puisse la voir actuellement. Ce naturaliste dit qu'on ne la voit pas fréquemment à Cayenne. Nous savons cependant qu'elle y est très-commune, et généralement dans toute la Guiane. On les rencontre aussi à Surinam. Au reste, partout où se trouve en général une espèce de Perroquets, il est certain qu'elle ne peut y être rare, car ces oiseaux, vivant en troupes, pullulent nécessairement beaucoup.

LA PERRUCHE ARA

A BANDEAU ROUGE.

Couleur verte; plumes de la gorge de couleur olivâtre, à bordures jaunes; pointe du bec évasée; queue plus longue que le corps.

PLANCHE XVII.

Voici une espèce dont il n'est fait mention dans aucun auteur, et que nous regardons comme nouvelle. Elle a de si grands rapports avec celle que nous venons de décrire, qu'au premier aperçu nous avons cru que celle-ci n'en étoit qu'une variété: mais en les comparant plus scrupuleusement l'une avec l'autre, il nous a été impossible de méconnoître leurs caractères distinctifs.

Quoique de la même taille, celle-ci est plus svelte. Elle a le bec plus fort et surtout plus long. Ses ailes ont neuf lignes de plus de longueur, ce qui est très-considérable pour des oiseaux dont la longueur totale n'excède pas dix pouces.

La Perruche Ara à bandeau rouge a de plus la pointe du bec plus évasée, et l'on y remarque un sillon profond, qui partage en deux parties égales la tranche aplatie qui est à la naissance de la mandibule supérieure. Au reste, les deux Perruches étant figurées de grandeur naturelle, le lecteur saisira facilement lui-même les différences qui, jointes à celles que l'on remarquera dans leurs couleurs, nous ont paru suffisantes pour nous déterminer à les séparer.

Une membrane nue, dans laquelle sont placées les narines, embrasse la base de la mandibule supérieure, et entoure les yeux. Le front est ceint d'un bandeau très-étroit, dont la couleur générale est un brun pourpré, mêlé de quelques coups de pinceau d'un rouge vermillon, qui, entre les deux narines, est plus foncé et plus apparent. La tête, le derrière du cou et les joues, sont couvertes de plumes vertes, variées de taches d'un jaune pâle, terni. Celles des oreilles ont une teinte vineuse. La gorge, le devant du cou et la poitrine, sont d'un vert olivâtre, à bordures d'un jaune terne, qui n'imitent point des écailles, mais ressemblent plutôt à de petits carrés.

Le bas ventre, ainsi que tout le revers de la queue, est d'un rouge pâle, nué d'une légère teinte verte. Le manteau, le dos, le croupion, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, toutes celles du dessus et du dessous des ailes, les flancs et les jambes, ainsi que les scapulaires et les pennes secondaires de l'aile, sont d'un vert plein, plus foncé cependant sur les ailes que partout ailleurs. On voit par là que cette espèce n'a pas le croupion rouge, comme la précédente.

Nous avons remarqué que l'extrémité de la queue varioit de teintes, suivant les incidences de la lumière, et qu'il est des positions où elle prend, vers sa pointe surtout, un beau ton d'un jaune d'or. Les ailes, ployées, atteignent le milieu de la queue. Le bec est d'un brun clair; les pieds et les ongles sont d'un brun plus foncé. Nous ignorons la couleur des yeux, n'ayant pas vu l'oiseau vivant.

Cette jolie espèce, qui se trouve au Brésil, fait partie du cabinet du citoyen Baillon, qui a beaucoup mérité de l'histoire naturelle, puisque non-seulement nous devons à ses soins généreux la précieuse collection des oiseaux marins qui fait partie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, mais que c'est encore lui qui, depuis plus de vingt ans, peuple gratuitement les bassins du Jardin des plantes de tous les oiseaux aquatiques qu'il peut se procurer sur les bords de la mer qu'il habite. Le gouvernement récompensera sans doute un zèle aussi actif; c'est un acte de reconnaissance auquel il ne peut se refuser sans blesser la justice dont il se fait aujourd'hui gloire et honneur.

LA PERRUCHE ARA GUAROUBA.

PLANCHE XVIII, LE MALE;

PLANCHES XIX, LA FEMELLE; ET XX, LE JEUNE AGE.

Jaune orangé; le tour des yeux nu et de couleur blanche; les plumes des ailes et les latérales de la queue bleues.

Guarouba ou Perruche jaune, cinquième espèce à queue longue et inégale; BUFFON, pl. enl. n.º 525. Psittacus brasiliensis lutea; BRISS. Psittacus Garouba; GMELIN.

LA Perruche Ara Guarouba varie tellement dans ses divers âges, qu'elle a été donnée sous plusieurs noms différents par tous les ornithologues. Buffon, après l'avoir admise d'abord au nombre de ses Perruches à queue longue et égale, sous le nom de Perruche jaune, en introduit une autre, sous le nom de Guarouba ou Perruche jaune, parmi ses Perruches à queue longue et inégale. Cette erreur, au reste, Buffon ne l'a commise que d'après les nombreux auteurs qui, avant lui, avoient fait de la Perruche Ara Guarouba plusieurs espèces distinctes. Il paroît ne l'avoir jamais vue, quoiqu'il ait donné une figure de cet oiseau, considéré dans son jeune âge, dans ses planches enluminées, n.º 525, sous le nom de Perruche jaune de Cayenne; dénomination impropre, même à ses yeux, puisque cet auteur convient, dans sa description, que l'espèce se trouve au Brésil, mais qu'on ne la voit jamais aux environs de Cayenne. Albin parle aussi du même oiseau: il l'appelle Perroquet d'Angola, tout en avouant qu'il se trouve aux Indes occidentales. Enfin, en consultant les nombreuses descriptions tronquées qu'on en a données, on est surpris de voir qu'il n'y en ait pas deux qui soient conformes, bien qu'il n'y en ait aucune qui n'ait été puisée dans les anciens auteurs.

Nous mettrons cette Perruche au nombre des Perruches Aras, parce qu'elle a autour de l'œil une peau nue, de couleur blanche; caractère qui a échappé à tous les naturalistes qui ont décrit cet oiseau: Buffon, du moins, n'en parle pas dans sa description, quoique, dans la planche que nous avons citée, le peintre l'ait très-bien exprimé. Nous conservons aussi à ce bel oiseau le nom de Guarouba, que Buffon

lui a composé d'après celui de Guiaruba que les Brésiliens lui donnent, et qui signifie *oiseau jaune*. Nous eussions cependant préféré de lui laisser sans altération le nom qu'il porte dans son pays natal; mais nous avons craint d'accroître encore ici le danger des dénominations multipliées, qui sont, en grande partie, la cause des erreurs dont fourmille l'histoire des oiseaux, par la confusion qu'elles ont apportée dans la distribution des espèces, dont la plupart sont purement nominales dans les auteurs classiques.

Cette Perruche a été très-long-temps fort rare dans nos cabinets, mais elle y devient de jour en jour plus commune, la beauté de son plumage invitant les voyageurs à nous l'apporter. Elle est d'une taille moyenne: nous n'en donnerons pas les dimensions, parce que l'oiseau est représenté de grandeur naturelle dans les figures que nous en publions en tête de cette description, d'après les individus que j'ai dans mon cabinet, individus que j'ai possédés vivans.

Le plumage du Guarouba mâle est d'un jaune rougeâtre ou couleur d'orange sur la tête, la face, le devant du cou et la poitrine, ainsi que sur tout le dessous du corps, y compris les plumes des jambes et les couvertures du dessus et du dessous de la queue: on remarque cependant dans quelques-unes de ces parties des nuances d'un jaune de jonquille, qui en relève l'éclat. Toutes les couvertures supérieures des ailes sont d'un beau jaune pur, et portent, chacune, une bordure rougeâtre, qui les détache en écailles les unes des autres. Les scapulaires et le dos sont colorés et dessinés comme ces dernières parties. Les grandes pennes des ailes ont leurs pointes bleues et leurs bords extérieurs verts; les moyennes sont d'un bleu pur, et les dernières, vertes et jaunes. Les pennes intermédiaires de la queue sont d'un beau vert, à l'exception de leurs pointes, qui sont d'un bleu foncé: les latérales ont leur dessus du même bleu, et leurs barbes intérieures, d'un gris noirâtre. Les yeux sont d'un jaune d'or. Le bec, noirâtre à ses deux extrémités, est gris sur toute cette partie comprise entre l'une et l'autre. Les griffes sont noires, et les pieds, gris.

En décrivant cet oiseau, nous l'avons considéré dans son état parfait et hors des atteintes de la domesticité ou de l'esclavage: dans ce dernier état, il varie tellement que souvent une partie de ses grandes pennes alaires, ainsi que celles de la queue, deviennent jaunes. En général, le jaune domine alors, et le rouge comme le bleu s'effacent peu à peu.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; son plumage est

d'un jaune jonquille sur le sommet de la tête, le cou, les scapulaires, le dos, la poitrine, et sur toutes les couvertures supérieures des ailes, dont aucune n'a de bordure rougeâtre. Le rouge orangé ne se montre que sur le front, les côtés de la tête et les flancs. Les plumes des jambes, celles qui couvrent le bas ventre, le croupion, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, sont d'un jaune mêlé de vert. Les ailes ont plus de vert et moins de bleu que celles du mâle : la queue porte aussi plus de vert, n'ayant que la bordure extérieure de ses pennes latérales et les pointes des intermédiaires qui soient bleues.

Le jeune mâle de la Perruche Guarouba est, sur tout le corps, d'un jaune uniforme, moins vif encore que celui de la femelle; car il ne porte aucune des teintes rougeâtres qu'on aperçoit dans certaines parties de celle-ci. Les grandes pennes des ailes, les bordures extérieures des latérales de la queue et les pointes de ses intermédiaires, sont bleues; dans tout le reste, l'aile et la queue sont d'un vert jaunâtre, sauf quelques bordures tout-à-fait jaunes sur les dernières pennes et les plus grandes couvertures de l'aile. Toutes les autres couvertures du dessous de celle-ci sont du même jaune que le plumage en général, à ceci près qu'on y remarque, ainsi que sur les scapulaires, quelques taches vertes, assez irrégulièrement distribuées; ce qui me porteroit à croire que les premières plumes de cet oiseau sont entièrement vertes, et que ce n'est qu'à sa seconde mue qu'il commence à prendre du jaune.

La planche enluminée de Buffon, n.º 525, représente ce jeune Guarouba, et non une autre Perruche de Cayenne. Le Guarouba ne se trouve ni dans la Guiane ni aux environs de Cayenne; jusqu'ici, du moins, il ne nous en est parvenu aucun individu. On le trouve au Brésil, et j'en ai eu un mâle et une femelle qui ont vécu ensemble chez moi pendant trois ans. Ils étoient d'un caractère très-doux, et fort caressans. La femelle pondit plusieurs œufs entièrement blancs et transparens, qu'elle couva à diverses reprises, mais jamais assez constamment pour qu'ils pussent éclore. J'en fis couver deux par une tourterelle, mais encore sans succès. Il est vrai aussi que je ne vis jamais le mâle côcher sa femelle. Notre climat est sans doute trop froid pour exciter les mâles à l'acte de la génération : je dis les mâles, car les femelles de tous les Perroquets paroissent plus portées à l'amour; du moins semblent-elles souvent faire à leurs mâles des provocations, qui le plus souvent restent sans effet.

LES PERRUCHES

PROPREMENT DITES.

LES Perruches que nous allons décrire, et que nous surnommons PROPREMENT DITES, se distinguent des Perruches Aras en ce qu'elles n'ont point une portion de la joue nue comme celles-ci : à cela près, elles en ont tous les caractères et toutes les formes ; corps svelte et allongé ; queue plus ou moins longue, et toujours étagée, mais étagée si diversement que nous diviserons en trois sections le genre entier des PERRUCHES PROPREMENT DITES. Dans la première, nous parlerons de celles dont les pennes de la queue sont étagées à peu près également, et de façon à représenter dans leur déploiement la forme d'un fer de lance. La seconde comprendra les Perruches dont nous désignerons la queue par l'addition des mots *en flèche* (queue en flèche), parce qu'en effet elles l'ont plus effilée par le prolongement des deux pennes intermédiaires, qui s'étendent beaucoup au-delà des secondaires. La troisième, enfin, nous la destinons aux Perruches dont la queue, au lieu de se terminer en pointe, comme celle des deux premières, est, au contraire, très-large à son extrémité. Cette dernière et petite famille, nouvelle dans toutes les espèces que nous en avons rassemblées, semble rapprocher le genre des Perroquets de celui des Touracos, et même des Couroucous.

Buffon avoit, avant nous, divisé les Perruches en deux sections, et même en quatre, en séparant celles de l'ancien continent de celles du nouveau monde, division que nous ne suivrons pas, par la raison que, dans l'un et l'autre hémisphère, ces oiseaux présentent les mêmes caractères généraux. D'ailleurs il est souvent arrivé à ce naturaliste, comme nous l'avons déjà fait observer, de décrire un même oiseau sous différens noms, et de placer la même espèce dans chacune de ses divisions, erreur que nous éviterons bien certainement ; car nous ne parlerons jamais que des espèces que nous aurons vues en nature, et dont, par conséquent, nous aurons constaté par nous-même les caractères. Il est bon de remarquer ici que, dans l'état

de domesticité, les Perruches varient beaucoup, non-seulement par rapport à leurs couleurs, ainsi que tous les Perroquets en général, mais même dans la forme de leur queue; car elle s'y altère au point d'offrir des différences caractéristiques par l'extension extraordinaire de quelques-unes des plumes, ou latérales ou intermédiaires. Ceci a pu, sans doute encore, induire en erreur bien des naturalistes inexpérimentés; c'est aussi pourquoi nous avons toujours préféré de décrire les individus pris dans leur état de nature, et tués dans les bois.

DES PERRUCHES

A QUEUE FER DE LANCE.

LA PERRUCHE ÉMERAUDE.

PLANCHE XXI.

Vert brillant; abdomen violacé; queue brun pourpré; mandibule supérieure plate sur son arête.

La Perruche émeraude; BUFFON, pl. enl. n.º 85, sous le nom de Perruche des Terres magellaniques. *Psittacus smaragdinus*; GMELIN.

LA jolie Perruche qui trouve ici sa place, et à laquelle nous conservons le nom que Buffon lui a donné, est une de celles qui, par la couleur tranchée de leur queue, semblent le plus se rapprocher des Aras. On remarque aussi dans son port, dans ses formes plus massives, une analogie frappante avec les Aras à petite taille; mais elle n'a point le tour des yeux dégarni de plumes, et c'est ce qui nous détermine à la séparer des Perruches Aras. Nous ne parlerons pas de ses dimensions, parce qu'elle est représentée de grandeur naturelle dans notre planche XXI.

La Perruche émeraude est en général d'un vert plein, très-brillant; mais toutes ses plumes sont terminées et détachées par une bordure noirâtre, qui en forme autant d'écaillés très-distinctes. Le bas ventre est d'un brun pourpré, légèrement teint de bleu et de violet. La queue est entièrement d'un pourpre bruni, qui prend différens tons, suivant qu'on expose l'oiseau plus ou moins directement aux rayons de la lumière. Le bec est d'un noir lavé, et les pieds sont d'un gris brunâtre.

Cet oiseau fait partie de la collection du Muséum de Paris, où je l'ai décrit d'après l'individu même qu'on y voit. Il paroît que Buffon ne s'est servi, pour sa description du même oiseau, que de la planche enluminée qu'on en avoit faite, car elle a plus de rapport à cette mauvaise figure qu'à l'original, comme on peut facilement s'en convaincre.

Nous ne connoissons pas du tout le pays de cette Perruche, que Buffon, sur les planches de son ouvrage, place aux Terres magellaniques, tandis que dans sa description, « il n'y a pas lieu à croire, » dit-il, que les Perroquets habitent à de si hautes latitudes. »

Buffon peut avoir raison jusqu'à un certain point dans la dernière de ces assertions contradictoires. Mais nous remarquerons qu'il la fait porter sur un principe faux en lui-même, car il n'est pas exact de dire que les Perroquets ne vivent que de fruits tendres et succulens : il est, au contraire, prouvé qu'ils préfèrent toujours les noyaux ou les pepins des fruits aux fruits eux-mêmes. S'il est vrai que les Terres magellaniques produisent beaucoup de baies sauvages (dont les pepins sont ordinairement fort gros), il pourroit bien se faire que quelques Perruches ou Perroquets s'y transportassent dans certaines saisons de l'année, pour en profiter. Dans mon voyage au Cap de Bonne-Espérance, j'ai trouvé des Perroquets sur les hautes montagnes, où il fait des froids très-vifs. Ce seroit donc sans fondement que Buffon trouveroit qu'il y a peu d'apparence que ces animaux franchissent le tropique du Capricorne. Quant aux Perroquets trouvés dans la nouvelle Zélande et à la Terre de Diemen par Cook, et que Buffon ne veut pas non plus admettre, il ne reste aucun doute aujourd'hui sur la véracité de l'illustre voyageur anglois. C'est ainsi que des faits détruisent peu à peu toutes les brillantes théories de l'imagination.

LA PERRUCHE A COLLIER ROSE.

PLANCHE XXII, LE MALE ADULTE;

PLANCHE XXIII, LE JEUNE AGE, GRANDEUR NATURELLE.

Verte; queue plus longue que le corps; collier rose sur la nuque; gorge noire; mandibule supérieure rouge, l'inférieure noirâtre; une petite ligne noire du coin de l'œil aux narines.

Perruche à collier couleur de rose; BUFF. pl. enl. n.º 551. Psittaca torcata; GMELIN.

CETTE belle Perruche porte un collier couleur de rose, qui, lui ceignant le derrière du cou, s'étend jusques sur les côtés, où il est contigu à un autre collier noir. Celui-ci passe un peu par-dessus, embrasse toute la gorge, et se termine par une bande jaune qui, faisant un demi-tour sur le devant du cou, forme la continuation du collier rose. Un petit trait noir, qui communique de la narine à l'angle de l'œil de chaque côté du front, donne à cet oiseau une physionomie qui le distingue d'une manière toute particulière de la plupart des espèces avec lesquelles plusieurs naturalistes l'ont très-mal-à-propos confondu; notamment Gmelin, qui a donné plusieurs espèces très-distinctes pour autant de variétés de cette même Perruche à collier rose. Nous relèverons cette erreur à mesure que nous parlerons des espèces qui y ont donné lieu.

Celle dont il est ici question a le dessus de la tête et la face d'un beau vert de pré; mais dans les parties qui joignent par derrière et sur les côtés les colliers dont nous avons parlé plus haut, ce vert se mélange d'une riche teinte violette. Au-dessous du collier rose, le vert est pur, mais il se fonce toujours un peu plus, à mesure qu'il approche des parties basses du dos, du croupion et des couvertures supérieures de la queue. Les scapulaires sont du même vert, ainsi que toutes les couvertures du dessous des ailes, dont les plumes sont néanmoins plus foncées. Le bas du devant du cou, la poitrine, le ventre, les jambes et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert imprégné d'une forte teinte jaune. Les couvertures du dessous des ailes, et les flancs, sont d'un jaune vert. Le revers

des pennes des ailes est d'un joli gris ardoisé. Toutes les pennes latérales de la queue, qui a une fois et demie la dimension du corps, sont d'un vert jaunâtre sur leurs bords extérieurs, tandis que celles du milieu sont d'un vert plus foncé, nuancé de bleu, et jaunes à leurs extrémités dans quelques individus. Tout le revers de la queue est jaune. Enfin, la mandibule supérieure est rouge, à sa pointe près, qui est noire : l'inférieure est d'un noir tirant au rouge. Les pieds et les ongles sont gris, les yeux d'un jaune rougeâtre.

Tel est le mâle de la Perruche à collier rose, considéré dans son état parfait. Quant à sa taille, elle varie beaucoup, suivant les différents pays qu'il habite, car l'espèce se trouve et dans quelques cantons de l'Afrique et dans une grande partie de l'Inde, mais non dans le nouveau monde, à moins qu'elle n'y ait été transportée; et c'est par erreur que Brisson l'a placée en Amérique, où on ne la voit, comme en Europe, que parmi les animaux domestiques. J'en ai eu dans mon cabinet deux individus, dont l'un a été apporté du Sénégal, l'autre a été tué au Bengale. Le premier n'a que de quatorze à quinze pouces de longueur totale, tandis que le second en a dix-huit; le bec de ce dernier, et même toutes ses autres parties, sont proportionnellement plus fortes aussi; mais les couleurs sont absolument les mêmes dans les deux individus.

Dans le jeune âge, le mâle est entièrement vert, ne portant alors ni collier rose derrière le cou, ni plaque noire sur la gorge, et son bec est noirâtre dans cet état (voyez notre planche n.° XXIII); ce n'est qu'à l'âge de trois ans que cet oiseau commence à prendre les couleurs de son sexe.

La Perruche à collier rose femelle ressemble absolument au jeune mâle. Il suffira donc du portrait que nous avons donné de celui-ci, pour qu'on ait de celle-là une idée exacte. Il est, au reste, dans les lois générales de la nature, que chez tous les oiseaux les jeunes mâles ressemblent beaucoup aux femelles adultes.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

PLANCHE XXIV, LE MÂLE.

Verte; tête et face bleues; tache au ventre de la même couleur; poitrine rouge; flanc jaune; mandibules d'un brun rougeâtre; collier de cette dernière couleur sur la nuque; queue aussi longue que le corps.

La Perruche des Moluques; BUFFON, pl. enlum. n.° 743.

LA Perruche à tête bleue varie si considérablement dans ses différens âges, qu'il est rare d'en trouver dans nos collections deux parfaitement semblables; et c'est sans doute là ce qui a occasionné tant de discordances dans les descriptions qu'on a faites de cet oiseau. La plupart des nomenclateurs, trompés par les différens uniformes des individus, ont vu dix espèces différentes dans la même, quoiqu'à sa tête bleue, constamment la même, on eût dû reconnoître cette Perruche dans tous ses états, et s'empêcher de tomber dans de telles méprises.

Pour nous, nous nous contenterons de décrire et de représenter l'état parfait du mâle de la Perruche tête bleue, celui de sa femelle, le jeune âge, et seulement une de ses variétés la plus extraordinaire; car s'il falloit faire plus qu'indiquer les autres changemens passagers ou variations accidentelles que la domesticité fait subir à l'espèce, nous aurions à donner autant de figures qu'il se trouveroit d'individus dans ce dernier état. Nos observations, au reste, à l'égard de cet oiseau, seront d'autant plus exactes et préférables, que nous en avons vu non-seulement plusieurs individus tués aux Moluques, leur pays natal, et dans l'état sauvage, mais même de vivans dans la ménagerie du Cap de Bonne-Espérance. Nous avons vu, notamment dans cette dernière ménagerie, le mâle et la femelle qu'on y conservoit: ils y firent des petits, qu'ils élevèrent, et que nous ne perdîmes pas de vue; ce qui nous mit à même de compléter l'histoire de cette belle espèce. Nous ne donnerons pas ici ses dimensions, parce qu'elle se trouve sur nos planches, représentée de grandeur naturelle, suivant notre usage, lorsque la taille d'un oiseau ne passe pas le cadre de notre format.

La tête, la face et la gorge de notre Perruche, sont toutes d'un beau bleu d'azur violacé; de manière qu'elle paroît être coiffée d'un capuchon de cette couleur, qui descend davantage sur le devant, et s'y termine par un rouge vif. Ce rouge se dégrade insensiblement sur les côtés de la poitrine, en se lavant d'une teinte jaunâtre, et prend sur les flancs un beau jaune de jonquille. Le capuchon se termine sur le derrière de la tête par un collier d'un jaune pâle. On remarque entre les cuisses une belle tache de bleu violet, qui descend jusqu'au bas ventre. Les jambes sont entourées d'une jarretière rouge par devant, et sont d'ailleurs vertes par derrière, avec quelques traits jaunes en coups de pinceau. Sur les côtés, le bas ventre et les côtés des cuisses sont agréablement mélangés de vert, de bleu et de jaune. Tout le manteau, le dessus des ailes, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, et ses pennes, sont d'un beau vert lustré, relevé en bleu. Celles-ci sont, au revers, d'un jaune pâle et à bordures brunâtres. Les couvertures du dessous de la queue sont jaunes, et bordées de vert. Le dessous de l'aile est brunâtre à la pointe, jaune dans le milieu, et rouge sur les bords: les grandes couvertures en sont mélangées de vert, de rouge et de jaune. La partie supérieure du bec est rouge, et l'inférieure, jaunâtre. Les yeux sont couleur d'ocre; les pieds, gris brun.

A ces traits on reconnoît la Perruche à tête bleue mâle, considérée dans son état parfait, et n'ayant subi aucune des altérations causées par la domesticité, état dans lequel cet oiseau varie beaucoup, ainsi que tous les Perroquets. J'ai vu, dans cet état, plusieurs individus qui avoient toute la poitrine jaune, et dont le rouge s'étoit répandu sur le manteau: d'autres, au contraire, étoient tachetés de jaune sur tout le dessus du corps. Celui que Buffon décrit, et qui avoit l'occiput d'un vert brun, offre encore une légère variété de cette même espèce; ce qu'avoit très-bien pressenti ce naturaliste, en regardant avec raison cet individu, représenté n.º 61 de ses planches enluminées, comme une simple variété de sa Perruche des Moluques, n.º 743, et qui elle-même, ayant le dos tacheté de rouge et de jaune, n'offre point l'espèce dans toute sa pureté.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

PLANCHE XXV, LA FEMELLE.

ELLE est absolument de la force et de la taille du mâle, si ce n'est qu'elle porte la queue plus courte; ce qui lui donne un peu moins de longueur totale. Elle a, comme lui, la tête et la face bleues, et le demi-collier jaune de la nuque; mais ce collier a ici un ton plus verdâtre, et le bleu de la face y est moins lustré de violet. Le manteau, les ailes, le dos, le croupion et le dessus de la queue, sont d'un beau vert. La poitrine est couverte de plumes d'un rouge cramoisi, terminées par des bordures vertes, qui, les détachant les unes des autres, produisent l'effet le plus agréable. Les flancs, les cuisses, les jambes, le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert jaunâtre. Le revers de la queue est jaune, ainsi que le milieu de celui des plumes alaires. Les couvertures du dessous de l'aile sont jaunâtres, et mêlées de vert. Le bec, enfin, est d'un brun rougeâtre; et les pieds ressemblent à ceux du mâle. On voit par cette description que la femelle n'a point, comme celui-ci, de tache bleue sur le ventre, et qu'elle n'a pas non plus les jambes rouges par devant; caractère auquel il est toujours facile de reconnaître le mâle: car, avant même qu'il ait totalement quitté la livrée de l'enfance pour prendre celle, très-différente, de l'état parfait, il ressemble absolument à sa femelle par la poitrine: de sorte que, dans le moyen âge, il a les plumes rouges de la poitrine terminées aussi par une bordure verte, tandis que sur les flancs elles le sont de jaune; mais, comme je l'ai fait observer, il a, dès ce moment, les plumes des jambes en partie rouges, et le ventre bleu. Cet état du mâle présente une des plus agréables variétés de l'espèce, par la beauté de son habit richement bigarré sur la poitrine et les flancs.

La Perruche à tête bleue, dixième espèce à queue longue et égale de Buffon, est donc la femelle dont nous venons de parler, ou un jeune mâle, varié seulement par le brun vert de l'occiput.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

PLANCHE XXVI, LE JEUNE AGE.

DANS son premier âge, c'est-à-dire, à ce moment où elle abandonne le nid, revêtue de toutes ses plumes, cette Perruche a la tête et la face d'un bleu d'azur moins foncé, et les parties supérieures du corps, des ailes et de la queue, d'un vert moins gai que dans l'état parfait. Le devant du cou est d'un jaune pâle. La poitrine et les flancs, ainsi que tout le dessous du corps jusqu'au bas du sternum, sont d'un vert jaunâtre, encore plus lavé sur les jambes, le bas ventre et toute la région abdominale, les couvertures du dessous de la queue, et même son revers. Le bec est d'un gris brun clair. Les pieds sont gris, et les yeux brunâtres.

La Perruche à tête bleue de Buffon, pl. enl. n.º 192, qui forme sa quatrième espèce à queue longue et égale, n'est autre chose que le jeune âge dont nous venons de parler. La sixième espèce du même auteur, dite Perruche à tête d'azur, est encore le même oiseau, qu'il décrit d'après Albin, et auquel celui-ci a donné, dans la figure qu'il en a publiée, une queue bleue qu'il n'a pas.

L'espèce de la Perruche à tête bleue se trouve à Bornéo et à Banda, d'où les Hollandois, maîtres de toute cette partie de l'Inde, l'ont importée en Europe, et en si grand nombre d'individus, qu'il est peu de cabinets en Hollande où l'on ne voie ce bel oiseau. Il y en a deux superbes dans le cabinet de M. J. Temminck à Amsterdam : j'en ai vu le mâle et la femelle dans celui de M. Raye de Breukelervaert, aussi à Amsterdam : M. Holthuysem en possédoit plusieurs belles variétés dans la même ville. J'en ai vu encore chez M. Gevers à Rotterdam, et, près de Leyde, chez M. Børs, bailli à Asserswoude : il y en avoit, enfin, deux dans le cabinet du prince d'Orange à la Haye, les mêmes qui se trouvent aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle à Paris.

Les deux individus, mâle et femelle, que j'ai vus au Cap de Bonne-Espérance, y furent apportés directement d'Amboine par un capitaine de la compagnie hollandaise, qui les donna au gouverneur Van-Bletemberg. Celui-ci les fit mettre dans la Ménagerie, où j'eus

très-souvent occasion de les voir. Ces oiseaux, d'un naturel très-doux, et fort caressans, venoient se reposer sur la main de tous ceux qui la leur présentoient. Ils se caressoient aussi beaucoup réciproquement, et leur manière étoit de frotter leurs becs l'un contre l'autre; le mâle donnoit des baisers fréquens à la femelle, en introduisant sa langue dans le bec de celle-ci. Enfin, l'attachement que se montrèrent ces deux individus, leurs tendres caresses, et de petites attentions marquées, les conduisirent peu à peu à des démonstrations non équivoques. Le mâle côcha sa femelle à diverses reprises et pendant plusieurs jours; ce qui fit espérer qu'elle deviendroit prolifique. Elle pondit, en effet, un œuf sur le plancher de la volière; mais il y fut cassé. On mit alors nos deux oiseaux seuls dans un endroit plus retiré; car il y avoit dans cette volière, entre plusieurs autres Perroquets, des Loris, dont les mœurs sauvages et les cris discordans contrastoient avec ceux de ces deux jolies Perruches. Aux approches de sa seconde ponte, la femelle s'arracha une partie des plumes du ventre, les entassa dans un coin de la grande case où on les avoit logés, et pondit enfin sur ce lit deux œufs presque ronds et entièrement blancs. Elle couva très-assidument, sans que le mâle prît aucune part à cette fonction; il étoit seulement attentif à apporter à sa femelle des alimens, qu'il lui dégorgeoit dans le bec. Les petits naquirent au bout de dix-neuf jours d'incubation, et se couvrirent, au bout de quelques autres, d'un duvet cotonneux gris cendré, qui fut remplacé peu à peu par des plumes vertes sur le corps, et bleues sur la tête, telles, en un mot, que je les ai dépeintes pour le premier âge. Ils sortirent du nid au bout de trois semaines, et se juchèrent sur les bâtons, où le père et la mère, indistinctement, leur apportoient de la nourriture, qu'ils leur dégorgeoient dans le bec, comme font les pigeons à l'égard de leurs petits; ils étoient même déjà âgés de six mois qu'ils se laissoient encore donner la becquée. Cela me rendit encore témoin d'une scène fort attendrissante entre le mâle et la femelle. Celle-ci se trouvant entre ses petits et son mâle, juchée sur le même bâton, le mâle, ne pouvant s'avancer jusqu'aux petits, dégorgeoit la nourriture à la femelle, qui la passoit ensuite aux petits; ces derniers étoient absolument semblables, quoique de différent sexe. Cette ressemblance dura même jusqu'à la première mue, à laquelle leur poitrine se revêtit de plumes rouges, bordées de vert; et ce ne fut qu'alors qu'on remarqua entr'eux quelques différences, car la tache bleue commençoit à poindre sur le ventre

du mâle, et quelques plumes rouges se montraient au bas de ses jambes. Obligé de faire une course dans l'intérieur du pays, je ne pus suivre plus long-temps les progrès de ces deux jeunes oiseaux, et à mon retour, au bout de quinze mois d'absence, la volière se trouva entièrement vide, tout ce qu'elle avoit renfermé ayant été expédié en Europe, sans doute pour la ménagerie du prince d'Orange.

Les scènes touchantes qu'on vient de lire eussent sans doute beaucoup gagné à être décrites par une plume éloquente. Un Buffon, un Lacépède, y auroient répandu tout le charme qu'on trouve dans leurs célèbres ouvrages; mais j'espère que le lecteur, sentant qu'on n'apprend point l'art de polir ses écrits en courant les montagnes, les vallées et les bois, pardonnera à mon style en faveur de mon zèle et de mon exactitude.

VARIÉTÉ DE LA PERRUCHE

A TÊTE BLEUE,

SURNOMMÉE L'ARLEQUINE.

PLANCHE XXVII.

CETTE charmante Perruche nous présente une variété accidentelle des plus agréables de l'espèce de celle à tête bleue, mais une variété si grande, qu'on auroit certainement beaucoup de peine à reconnaître aux apparences qu'elle n'est autre chose qu'une variété. Elle n'a conservé de son état primitif que les plumes rouges, à bordures vertes, de la poitrine. Le jaune s'est répandu sur tout le reste du corps, et y domine, notamment dans toutes les parties originairement vertes, ainsi que sur les ailes et la queue, avec cette différence néanmoins, et cette singularité à l'égard de celle-ci, qu'une moitié des pennes est restée verte, tandis que l'autre est devenue entièrement jaune. Cette dernière couleur s'est portée même sur les jambes, et forme sur le dos, avec le vert, une bigarrure qui plaît, quoique diversement distribuée sur chaque côté du corps. On retrouve aussi sur la tête et la face quelques traces de bleu, à travers beaucoup de rouge et un peu de jaune. Le bec est orangé rougeâtre : les pieds et les ongles sont jaunes.

D'après ce que nous avons dit précédemment sur les grandes variations que subissent les Perroquets en général, et des causes qui produisent ces variations, celle-ci ne paroîtra pas plus extraordinaire que celle dont nous avons fourni des exemples, lorsque nous avons parlé de l'Ara maracana et de la Perruche Ara pavouane, dont nous avons aussi figuré deux variétés assez singulières. L'on voit même qu'ici, comme dans les autres espèces, l'individu n'a point pris de couleurs qui ne fussent celles de son espèce; mais qu'elles n'ont fait que se répandre sur d'autres parties, et s'y distribuer d'une manière plus ou moins bizarre, figurant à peu près les habits plaisamment chamarrés de rouge, de jaune, de vert et de bleu, que portent nos

arlequins. Comme ce sont là précisément les couleurs de notre variété, nous l'avons surnommée l'Arlequine.

Cet individu a vécu et est mort dans l'état de domesticité, à Batavia, où il avoit sans doute été envoyé d'une des autres Moluques, à moins que l'espèce ne se trouve aussi dans cette grande île, comme à Bornéo, ce que nous ignorons. Il a fait long-temps partie de ma collection, et est aujourd'hui exposé au Muséum d'histoire naturelle à Paris, où chacun peut le voir sous le même nom que je lui donne ici.

LA PERRUCHE OMNICOLORE.

PLANCHES XXVIII ET XXIX.

Taille svelte et moyenne; forme élégante; bec petit; queue de la longueur du corps; joue lilas tendre; tête, devant du cou, poitrine et couvertures du dessous de la queue, rouges.

CET oiseau, sans contredit l'un des plus beaux de la riche tribu des Perruches, se distingue par l'élégance de ses formes et l'éclat de sa parure, dont l'ordonnance des couleurs est si agréable et si bien entendue, qu'il semble que la nature se soit plu à l'embellir d'une manière toute particulière. Elle réunit, en effet, à elle seule tous les dons qu'on ne retrouve que partagés, non-seulement entre les autres Perruches, mais même entre tous les oiseaux en général; car elle porte sur son riche vêtement toutes les couleurs primitives dans leur pureté et dans leurs plus belles nuances. Ce n'est donc pas sans raison que nous avons cru devoir la nommer Perruche *omnicolore*. Le rouge pourpré couvre (si on en excepte une large tache lilas tendre, qui embrasse le bas des joues) toute la tête, le devant du cou et la poitrine, en s'avancant en pointe jusqu'au milieu du corps. Cette même couleur se rencontrant sur toutes les couvertures du dessous de la queue, y forme une opposition admirable avec la tête. Le dessous du corps est, vers la poitrine, d'un beau jaune de jonquille, qui prend une nuance plus verdâtre, à mesure qu'il s'approche des parties basses. Toute la région abdominale, les plumes des jambes, les couvertures du dessus de la queue et le croupion, sont verts. Les plumes du derrière du cou, celles du haut du dos, les scapulaires et les deux dernières plumes alaires les plus rapprochées du dos, sont d'un noir velouté, et portent toutes une bordure d'un jaune d'or, qui, en dessinant les contours, les détache de la manière la plus agréable les unes des autres. Les petites couvertures du poignet de l'aile sont d'un riche violet: celles qui avoisinent les scapulaires, et se trouvent cachées par elles, en portent aussi les couleurs; c'est-à-dire, qu'elles sont noires et à bordures jaunes, tandis que les autres grandes couvertures du devant de l'aile sont d'un lilas tendre. Celles

du dessous de l'aile sont d'un bleu violacé. Les grandes pennes alaires sont, en dehors, d'un bleu vif, et intérieurement, d'un noir glacé, ainsi qu'à leur revers. Les secondaires sont mélangées de vert et de bleu, extérieurement. Les quatre premières pennes les plus extérieures de la queue, qui est étagée comme celles de toutes les Perruches dont nous parlons dans cette série, sont, extérieurement, d'un lilas tendre, qui, s'éclaircissant toujours davantage, blanchit vers la pointe de chacune de ces pennes. La suivante de chaque côté est, extérieurement, d'un beau bleu d'azur; et, enfin, les deux dernières, celles du milieu de la queue, sont en entier d'un vert gai. Toutes, à l'exception de ces dernières, sont noires dans leurs barbes intérieures, et à leur revers, dans la partie cachée par les recouvrements rouges du dessus de la queue. Nous observerons que la couleur lilas des pennes latérales varie de teinte, suivant les incidences de la lumière, au point même de paroître presque blanche dans certaine position, tandis que dans telle autre elle est du bleu d'azur le plus vif. Les pieds sont gris; les ongles et le bec, gris-bruns, et les yeux, rouges.

Quoiqu'à cette description très-détaillée on reconnoisse toujours notre jolie Perruche, on ne sauroit se faire une juste idée de toute son élégance, sans jeter les yeux sur les figures que nous en publions ici; car toutes ses couleurs ont un jeu tel que chaque position différente les varie à l'infini, et en change les nuances et le ton, à mesure que les rayons de la lumière sont plus ou moins obliques. Il a fallu, j'en conviens, les talens réunis du citoyen Barraban, chargé actuellement de tous les dessins de cet ouvrage, du citoyen Bouquet, qui en dirige la gravure, et enfin du citoyen Langlois, qui les imprime en couleur, pour avoir rendu avec autant de vérité ce bel oiseau. Je me complais à retracer ici les noms de ces célèbres artistes, afin que le public leur accorde à chacun le tribut d'éloge qu'ils ont certainement droit d'en attendre: quant à moi, qu'il me soit permis de témoigner publiquement ma reconnoissance à chacun de ces habiles coopérateurs dans une partie aussi essentielle de mes ouvrages.

La Perruche omnicolore habite les régions australes. L'individu dont nous publions l'histoire, a vécu quelque temps chez Madame Bonaparte, épouse du premier Consul de la République française. J'en ai vu un autre, semblable, dans la collection de M. Raye de Breukelervaert, à Amsterdam, et enfin un troisième, dont je pris le dessin, dans un cabinet à Leyde, chez une dame hollandaise dont j'ai oublié le nom. Ce dernier étant un peu différent des autres, nous l'avons

figuré dans notre n.º 29. Sa différence consiste en ce que le derrière du cou est entièrement chez lui du même rouge que la tête, et que les plumes jaunes du dessous du corps portent toutes une bordure rouge. Dans tout le reste, les couleurs sont ici exactement les mêmes que chez le premier.

Mais la différence que présentent ces deux oiseaux est-elle et n'est-elle qu'une différence de sexe? et, dans ce cas, lequel est le mâle ou la femelle? C'est ce que je n'établirai pas d'une manière certaine, ne m'en étant pas assuré moi-même par la dissection. Cependant je dois dire que le citoyen Becœur, qui a préparé l'individu mort chez madame Bonaparte, m'a assuré que cet individu étoit un mâle. L'autre seroit donc une femelle, ou peut-être un jeune mâle; et ceci se rapporteroit à ce que nous avons vu à l'article de l'espèce de la Perruche à tête bleue, dont nous avons parlé précédemment, et dont la femelle a les plumes de la poitrine lisérées d'une couleur différente de celles du mâle. Au reste, comme il n'y a à cet égard aucune loi générale qui puisse servir de base à nos jugemens, nous laisserons la question indécise; car rien ne s'oppose plus au progrès des sciences que de donner des conjectures pour des vérités.

LA GRANDE PERRUCHE A COLLIER.

PLANCHE XXX.

Grande taille; plumage d'un vert gai; large collier d'un rose foncé sur la nuque; bande rouge sur le haut des ailes; bec rouge; queue plus longue que le corps.

*La grande Perruche à collier d'un rouge vif; BUFFON, pl. enl. n.° 642. Ring
Parraket; EDW. GLAN. pl. 292. Psittacus Alexandri; LINN. ed. X.*

LES nomenclateurs ont plus d'une fois confondu cette belle Perruche avec l'espèce que nous avons figurée pl. XXII, quoiqu'elle en diffère beaucoup, et par la grandeur de sa taille, et par la beauté de ses épaulettes d'un rouge de vermillon. Elles ont, il est vrai, l'une et l'autre, la gorge noire, et un collier sur la nuque; mais ici ce collier est beaucoup plus large et d'un rose bien plus vif: il y est d'ailleurs contigu, par en haut et par en bas, au vert gai de tout le derrière du cou, tandis que, dans l'autre espèce, la partie du dessus du collier est d'un joli lilas tendre. Le noir de la gorge se prolonge de chaque côté de la joue, en dessine les contours, et va se joindre juste au collier rouge, auquel il paroît servir d'attache. Les épaulettes sont d'un rouge foncé, et bordent, en longeant les ailes, les scapulaires, qui sont d'un vert plein, comme toute la partie supérieure du corps, les couvertures des ailes, et tout ce qui paroît de leurs pennes lorsqu'elles sont ployées. Le revers des pennes alaires est d'un noir bruni dans leurs barbes extérieures, et jaunâtre ailleurs, ainsi que toutes les couvertures du dessous des ailes, et même le revers de la queue, fort pointue et plus longue que tout le corps, du bec à l'anus. Les pennes de la queue sont, en dessus, du même vert que les ailes; mais on y remarque, vers les pointes, une riche nuance bleuâtre. Tout le dessous du corps est d'un vert tendre, nué de jaune. Le bec et les yeux sont d'un rouge vif, et les pieds grisâtres.

Cette espèce habite les Indes orientales, et on la trouve plus particulièrement à l'île de Ceylan, d'où provenoient deux de ses individus, mâle et femelle, qui ont vécu quelques années chez moi: ces deux oiseaux, d'un naturel très-sauvage et fort criards, étoient

absolument semblables par le plumage ; mais la femelle étoit plus petite que le mâle, et sa queue de près d'un tiers moins longue que celle de ce dernier.

La grande Perruche à collier est connue depuis fort long-temps ; car Pline, Solin et Apulée en ont parlé : mais il paroîtroit qu'elle est la seule espèce de son genre qui ait été connue des anciens ; et quoiqu'on la trouve aujourd'hui dans beaucoup de collections, elle n'est cependant pas, à beaucoup près, aussi commune en Europe que celle avec laquelle nous avons déjà dit qu'elle avoit été confondue. On en voit au Muséum de Paris un bel individu, qui a fait partie de ma collection : MM. Raye de Breukelervaert, et Temminck, d'Amsterdam, en possèdent aussi chacun un.

Cet oiseau porte, dans les planches enluminées de Buffon, n.° 642, le nom de Perruche des îles Maldives, quoique ce naturaliste l'ait décrit sous un autre. Nous l'avons figuré sous les deux tiers de sa taille seulement.

LA PERRUCHE A POITRINE ROSE.

PLANCHE XXXI.

Grande taille; queue aussi longue que le corps; bande noire passant sur le front, et joignant les yeux; large moustache noire sur les joues; bec rouge; tête d'un gris lilas; devant du cou et poitrine couleur de rose; plumage vert, mêlé de jaune sur les ailes et de bleu sur la queue.

La Perruche à moustache; BUFFON, pl. enlum. n.° 517, sous le nom de Perruche de Pondichery.

BUFFON est le premier qui ait parlé de cette espèce, distinguée par la belle couleur rougeâtre de son cou et de sa poitrine, d'où j'ai tiré la dénomination que je lui applique. Le nom de Perruche à moustache ne la particularisoit pas assez; car il y a plusieurs espèces de Perruches qui portent des moustaches noires. Quoiqu'à peu près aussi forte de corps, celle-ci a cependant la queue moins longue que la grande Perruche à collier. Sa tête est d'un joli gris de perle, qui prend à certain jour un ton bleuâtre ou de lilas tendre. Le front est traversé par un trait noir, aboutissant de chaque côté au coin de l'œil, pendant qu'une large plaque noire, partant du coin de la bouche, couvre la joue, et s'y dessine circulairement. Le derrière du cou, les scapulaires, le dos, les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert foncé, qu'on retrouve sur les pennes des ailes et de la queue, mais qui, sur les intermédiaires et les plus longues plumes de celle-ci, se change en un beau bleu, ainsi que sur les ailes: ce vert prend un ton jaune sur les couvertures qui avoisinent les scapulaires, et sur les bordures extérieures des grandes pennes alaires. La partie abdominale et le ventre sont d'un vert moins foncé que le dos, et mêlé de teintes jaunâtres, qui reparoissent sur les couvertures du dessous des ailes, sur le revers de la queue, et même sur les plumes des jambes. Le bec est rouge, et les pieds sont gris.

Cette espèce est représentée sur notre planche dans toutes ses dimensions, et le dessin en a été fait d'après un superbe individu faisant partie du cabinet de M. Temminck d'Amsterdam, qui en

possède deux d'une égale beauté. J'en ai vu un autre, bien conservé, dans le cabinet de M. Boers, bailli à Asserswoude. Il s'en trouve un quatrième, enfin, au Muséum de Paris, mais chez lequel la couleur rose de la poitrine est effacée. Cet individu avoit d'ailleurs été envoyé en mauvais état, ensorte qu'on a été obligé de lui recoller presque toutes les plumes; et c'est apparemment ce même individu que Buffon a fait servir à la mauvaise figure qu'il a publiée de cette Perruche à poitrine rose. Il n'est donc pas étonnant que la description de ce naturaliste ne se rapporte pas entièrement à la mienne, qui a été faite d'après trois individus dans le plus parfait état de conservation. La description tronquée que Gmelin a donnée de cet oiseau, est aussi inexacte que celle de Buffon, et a été probablement copiée sur elle, quoique ne s'y trouvant pas même toujours conforme.

LA PERRUCHE INGAMBE.

PLANCHE XXXII.

Taille svelte et allongée; tête petite; queue plus longue que le corps, et fort pointue; tarsi longs et grêles; ongles presque droits; ligne rouge sur le bord du front; couleur d'un vert jaunâtre, à bandes transversales d'un brun noir sur toutes les plumes; bec et pieds jaunâtres; ongles noirs.

CETTE Perruche, très-remarquable par la longueur extraordinaire de ses tarsi, par ses ongles presque droits, sa petite tête et la foiblesse de son bec à mandibule inférieure très-évasée et renflée sur les côtés, présente des caractères si particuliers, qu'en se distinguant de toutes les autres Perruches, elle semble s'éloigner du genre même des Perroquets. En destinant cet oiseau à un genre de vie différent de celui du reste des Perruches, la nature l'a aussi organisé de manière à ce qu'il pût subvenir à des besoins qu'il est obligé de satisfaire à terre en cherchant sa nourriture parmi les hautes herbes, dont les Perroquets auroient, en général, beaucoup de peine à se débarrasser, à cause de leurs ongles crochus et de leurs tarsi si courts qu'ils s'y appuient lors même qu'ils marchent. Celui-ci, au contraire, est monté sur de longues jambes qui, en élevant son corps, lui permettent de se mouvoir avec facilité. Des ongles crochus, surtout par derrière, l'auroient sans cesse arrêté dans sa marche, en accrochant les plantes basses et les herbes; aussi ses ongles sont-ils presque droits, comme l'ongle postérieur de l'alouette, destinée aussi à chercher à terre sa nourriture.

Nous sommes fâchés que la pénurie de renseignements nous empêche de rien ajouter sur les mœurs et les habitudes de cette espèce; son histoire offrirait nécessairement des traits par où elle contrasterait autant au moral avec les autres Perruches, qu'elle en diffère par sa conformation physique: on peut même d'avance conclure de celle de ses pieds, que la Perruche ingambe ne niche pas dans des trous d'arbres, comme les autres Perroquets, puisque les ongles presque droits de ses doigts de devant ne pourroient la soutenir sur le bord de ces trous, où il faudroit de toute nécessité qu'elle s'accrochât un moment avant de se glisser dedans.

Le citoyen La Billardière, connu par son intéressant voyage à la recherche de Lapeyrouse, fait quelque mention de cette Perruche, qu'il a trouvée au Cap de Diemen, mais dont il rapporte seulement qu'elle ne fréquente pas les arbres, qu'elle se tient à terre, et qu'elle y court fort vite; ce qu'il étoit facile de pressentir, et ce que j'avois en effet soupçonné en voyant pour la première fois cet oiseau, que je connois depuis plus de dix ans, et que j'ai étudié dans plusieurs cabinets chez mes amis en Hollande. Nous l'avons surnommé *ingambe*, parce que sa marche, très-vite et bien plus régulière que la leur, le distingue éminemment de tous ses congénaires : les Perroquets en général montrent, comme on sait, dans cet exercice, une mal-adresse, une gaucherie caractérisées.

Notre Perruche offre aussi, par la bigarrure de son plumage, des traits auxquels il est toujours facile de la reconnoître; car si l'on en excepte le front, que traverse une ligne rouge, elle est partout rayée de noir sur un fond vert, imprégné d'une forte teinte jaune, mais plus approchant de cette dernière couleur sur tout le dessous du corps que sur le dessus, où les rayures sont plus larges et plus prononcées. La queue, qui est très-pointue, présente des bandes régulières, noires, en forme de V très-ouvert, sur un fond jaunâtre. Les premières pennes des ailes sont d'un vert gai, et ondées de jaune. Le bec est jaunâtre vers sa pointe, et d'un gris brun à sa base. Les pieds sont d'un jaune bruni, et les ongles, noirs.

Des trois individus que nous avons vus de cette espèce, l'un fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelervaert, d'Amsterdam; l'autre appartient à M. Gevers-Arntz, de Rotterdam, et le troisième se trouve à Paris, au Muséum d'histoire naturelle. C'est ce dernier que nous avons représenté de grandeur naturelle sur nos planches. Nous pensons qu'il diffère des deux autres, mais légèrement, ou peut-être même par le sexe ou par l'âge seulement. Je crois, par exemple, me rappeler qu'il est moins grand que celui de M. Raye de Breukelervaert; que chez lui les rayures sont moins distinctes, et que le fond de couleur y est moins jaune que chez ce dernier : nous nous proposons, au reste, de nous en assurer dans un voyage que nous devons faire incessamment en Hollande, et de placer sous le même numéro, à côté de l'individu que nous publions aujourd'hui, le portrait de celui que nous venons de lui comparer, si les différences que nous soupçonnons entr'eux se trouvent confirmées.

Paris, le 15 Mars 1781.

J. G. de Lapeyrouse.

Pl. 1. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 2. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 3. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 4. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 5. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 6. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 7. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 8. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 9. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 10. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 11. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 12. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 13. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 14. Perruche de Lapeyrouse.

Pl. 15. Perruche de Lapeyrouse.

LA PERRUCHE A TÊTE JAUNE.

PLANCHE XXXIII, LE MÂLE.

Taille moyenne; queue à peu près de la longueur du corps chez les mâles, plus courte chez les femelles; bec d'un blanc jaunâtre; front et joues d'un orangé rougeâtre; tête et haut du cou jaunes, ainsi que le bord des ailes en dessous; plumage d'un vert jaunâtre; pieds gris-blancs.

Perruche à tête jaune; BUFFON, pl. enl. n.° 499, sous le nom de Perruche de la Caroline.
Psittaca carolinensis; BRISSON. *Idem*; LINN. Syst. nat. ed. X.

CETTE espèce, très-commune à la Guiane, voyageant beaucoup et se répandant jusque dans la Caroline et la Virginie, où elle arrive en automne par bandes innombrables, n'en est pas moins assez rare dans nos cabinets. J'en ai vu, il y a environ vingt ans, plus de trois cents individus, apportés ensemble à Paris par un voyageur qui avoit rassemblé dans l'Amérique septentrionale la collection la plus considérable: mais il faut croire que cette collection, composée d'au moins douze mille individus, dont quelquefois six cents d'une même espèce, a été entièrement détruite par les insectes rongeurs, car peu de curieux ont su en profiter. Ce qui prouve encore combien la Perruche à tête jaune est nombreuse dans les pays qu'elle habite, c'est que j'ai vu, dépouillées, adressées à un plumassier et destinées à des garnitures de robes, plus de six mille têtes de ces individus. Comment se fait-il donc qu'il ne s'en trouve presque plus aujourd'hui dans les collections particulières, et pas un seul au Muséum de Paris? il est, au reste, peu d'ornithologistes qui n'aient parlé de cette Perruche, et elle est trop facile à reconnoître pour qu'on puisse s'y méprendre. Le front, le haut de la tête et le tour des yeux, sont d'un rouge orangé, qui, s'affoiblissant peu à peu, se change en un beau jaune de jonquille sur l'occiput et le haut du cou. La partie des bords des ailes qui touche au corps est aussi jaune, ainsi que la bordure des pennes alaires. La partie supérieure du corps, c'est-à-dire, le manteau, les ailes entières, le dos, le croupion et le dessus de la queue, est toute d'un vert plus ou moins jaunâtre, suivant l'âge de l'oiseau: le dessous du corps est encore plus mélangé de jaune. On remarque une teinte bleuâtre sur le bout des plumes des

ailles : celles-ci ont tout le revers de leurs pennes brunâtre , leurs petites couvertures vertes , et leurs grandes couvertures brunes. Les yeux sont jaunes ; le bec est d'un blanc jaunâtre , et les pieds sont gris. Cette espèce étant , comme je l'ai déjà dit , très-connue par les nombreuses descriptions qu'on en a publiées , et la figure que nous en donnons la représentant dans toutes ses proportions , en même temps qu'elle en rend exactement les formes et les couleurs , nous croirions inutile d'entrer dans de plus longs détails à son sujet.

Dans le grand nombre d'individus que nous avons vus de la Perruche à tête jaune , nous n'avons pas remarqué qu'ils différassent les uns des autres autrement que par le vert du corps , qui , dans quelques-uns , se trouve seulement plus ou moins jaunâtre. Les mâles ne différeroient donc des femelles que par leur sexe ? Je réponds n'avoir du moins jamais vu entr'eux d'autre différence que celle de la queue , plus courte chez les femelles que chez les mâles.

Suivant Catesby , ces Perruches se nourrissent de graines et de pepins de fruits , mais surtout de graines de cyprés et de pepins de pommes , ainsi que tous les Perroquets en général , qui préfèrent toujours les noyaux et les pepins de fruits aux fruits eux-mêmes. D'après ce même auteur , ces Perruches nicheroient aussi par fois à la Caroline ; ce qui peut paroître assez extraordinaire ; car si , comme il l'assure , elles n'y arrivent qu'en automne , il est plus que probable qu'elles ont alors fini leur ponte. Disons donc que , si elles nichent par fois dans cette contrée , c'est qu'elles y reviennent au printemps , après l'avoir abandonnée l'hiver , pour aller passer cette saison dans des pays plus chauds , et qu'ainsi elles arrivent deux fois par an à la Caroline : au moins est-il très-probable qu'elles n'y passent pas l'hiver , les Perroquets en général craignant tous le froid.

LA PERRUCHE A FRONT JAUNE,
OU L'APUTÉ-JUBA.

PLANCHE XXXIV, LE MALE.

Taille moyenne; queue à peu près de la longueur du corps; face jaune; poitrine d'un gris roussâtre; grandes plumes alaires bleues; plumage vert, plus foncé sur le dos, plus clair sous le corps; bec et pieds gris.

L'Aputé-Juba; BUFFON, pl. enl. n.° 528, sous la fausse dénomination de Perruche illinoise. *Perruche facée de jaune*; EDW. GLAN. pl. 254. *Psittaca illiniaca*; BRISSON, Ornith. t. 4. *Psittacus pertinax*; LINN.

La Perruche à front jaune, dont le mâle et la femelle se trouvent sur nos planches, représentés de grandeur naturelle, offre plusieurs variétés. Nous avons cru nécessaire de donner les portraits de ces variétés les plus intéressantes pour l'exacte connoissance de l'espèce. Les représentations et les descriptions qu'on en a publiées jusqu'à ce jour, sont toutes plus ou moins imparfaites. Elles ne présentent, la plupart, que des individus variés par l'âge, ou même par la domesticité; or on sait que, dans ce dernier état, tous les oiseaux en général, et plus particulièrement les Perroquets, se dénaturent à tel point, qu'ils en deviennent souvent méconnoissables: aussi les nomenclateurs n'ont-ils pas manqué de faire de toutes ces variétés autant d'espèces distinctes; et ce qui les rend en quelque sorte excusables, c'est autant le peu d'exactitude et de conformité qui règne dans les descriptions d'un même oiseau par les différens auteurs qui en ont parlé, que les mauvaises figures qu'ils en ont données. Ces descriptions et ces figures s'accordent même souvent si mal dans les exemplaires d'un même ouvrage, qu'il nous a fallu, pour ainsi dire, deviner que la Perruche à front jaune d'Amérique, dont il est question dans cet article, et qui certainement est de la même espèce que la Perruche facée de jaune d'Edwards, étoit effectivement l'Aputé-Juba de Buffon et de beaucoup d'autres auteurs. Nous croyons qu'il en est ainsi, quoique la description de l'Aputé-Juba de Buffon ne se rapporte pas entièrement à la nôtre, et que, de plus, elle ne soit pas conforme à la figure qu'en a publiée ce naturaliste dans ses planches

enluménées; n.º 528, sous le nom de Perruche illinoise. La description de Buffon dit que le bas-ventre est jaune, tandis que la figure présente l'oiseau avec tout le dessous du corps jaune. Est-ce la faute des enlumineurs, ou bien, cette figure a-t-elle été faite d'après un individu qui avoit effectivement tout le dessous du corps jaune? C'est ce qu'il seroit sans doute difficile de décider. Cependant, si c'est inadvertance de la part des coloristes, il faut convenir que le hasard a, cette fois, servi l'auteur, puisque la Perruche à face jaune offre réellement une variété (variété qui n'est pourtant qu'un effet de la domesticité) dont tout le dessous du corps est entièrement d'un beau jaune. Nous allons, au reste, donner la description de l'espèce d'après des individus tués dans les bois et, par conséquent, dans leur état parfait: nous en ferons ensuite connoître les variétés principales.

Le mâle a le front, les joues et la gorge, c'est-à-dire toute la face, d'un beau jaune. Les plumes de la poitrine sont d'un gris roux-jaunâtre, nué d'une légère teinte verdâtre, couleur très-difficile à exprimer par des mots, et pour laquelle nous renvoyons le lecteur à la planche très-exacte que nous donnons de l'oiseau. Le dessus de la tête est bleuâtre. Le cou, le dos, les scapulaires, le croupion, le dessus de la queue, toute la partie supérieure du corps, sont d'un beau vert luisant, ainsi que les couvertures des ailes. Les grandes pennes de celles-ci sont toutes bleues, tandis que leurs moyennes ne le sont que sur leurs bords extérieurs. Les flancs, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un vert clair, mêlé de jaune sur le ventre. Le revers des pennes alaires est d'un noir bruni, et celui de la queue, d'un jaune brun. Le bec et les pieds sont grisâtres, et les yeux d'un jaune foncé. On remarque bien autour des yeux un petit espace nu, mais qui n'est pas aussi fortement prononcé que dans les espèces que nous avons comprises parmi les Perruches Aras. Nous avons déjà eu occasion d'observer que toutes les Perruches, et même beaucoup de Perroquets, avoient les yeux circonscrits par un espace nu, plus ou moins grand, espace que les empailleurs d'oiseaux agrandissent souvent beaucoup, en bourrant outre mesure la cavité des yeux, après les avoir arrachés. Cette opération, lorsqu'elle se fait par le dehors, étend prodigieusement les paupières. Il est donc extrêmement utile de voir la nature vivante pour déterminer avec exactitude certains caractères, que dénaturent ou détruisent totalement les mains mal-adroites de la plupart des préparateurs d'oiseaux.

LA PERRUCHE A FRONT JAUNE,
OU L'APUTÉ-JUBA.

PLANCHE XXXV, LA FEMELLE.

COMME chez tous les Perroquets, la femelle est ici plus petite que son mâle, et a surtout la queue plus courte que lui. Elle en diffère aussi un peu par ses couleurs, en ce qu'elle n'a de jaune décidé que sur le bord du front, et sur une partie des joues voisine des oreilles: les autres parties de la face, jaunes sur le mâle, sont roussâtres chez elle, ainsi que le devant du cou et la poitrine. Partout ailleurs les couleurs sont les mêmes dans les deux sexes, si ce n'est cependant encore qu'elles sont ici moins vives.

Dans le jeune âge, le mâle et la femelle se ressemblent totalement, et n'ont point de jaune sur la face: toute cette partie, ainsi que le devant du cou, la poitrine et les flancs, sont roussâtres, comme le cou et la poitrine de la femelle adulte; et les plumes des ailes n'ont extérieurement que de légères bordures bleues. Nous avons cru inutile de donner la figure de l'oiseau dans cet état, le lecteur pouvant facilement s'en faire une idée exacte en jetant les yeux sur la planche qui représente la femelle; car il suffiroit d'effacer le jaune pur qui s'y trouve, et d'y substituer la couleur du reste de la face, pour en avoir un portrait fidèle.

Cette espèce se trouve communément à Cayenne, à Surinam, et généralement dans toute la Guiane, même au Brésil. Il n'y a pas d'apparence qu'elle voyage, comme l'a cru Brisson, jusques chez les Illinois, puisqu'aucun voyageur n'assure l'y avoir trouvée. A Cayenne on la nomme Perruche-pou des bois, parce qu'elle niche dans les ruches de ces insectes; c'est du moins ce que rapporte Buffon. Nous pensons que le nom de Perruche illinoise, que Brisson a donné à cette espèce, ne vient que de l'erreur qu'il a commise en la prenant pour la Perruche dite par les anciens se trouver dans ces contrées; espèce qui n'est effectivement que celle de notre Perruche à tête jaune, et qui, se trouvant à la Caroline et à la Virginie, peut bien, dans ses voyages, passer par fois chez les Illinois.

PREMIÈRE VARIÉTÉ
DE LA PERRUCHE A FRONT JAUNE.

PLANCHE XXXVI.

J'AI vu, de cette espèce, plusieurs variétés qui, dans l'état de domesticité, se couvrent plus ou moins de jaune sur les différentes parties du corps. L'une de ces variétés, que j'ai trouvée vivante à Amsterdam chez M. Ameshof, et qui avoit été apportée de Surinam, avoit tout le dessous du corps, à partir de la gorge jusques aux couvertures du dessous de la queue, inclusivement, d'un beau jaune de souci; le front étoit aussi de cette couleur: mais, dans toutes ses autres parties, cette variété ne différoit en rien, quant aux couleurs, de l'état ordinaire, sinon que les plumes du derrière du cou étoient lisérées d'une bordure tirant sur le gris. Elle est représentée sur notre planche XXXVI: on verra qu'elle a quelques rapports avec l'individu représenté n.° 528 des planches enluminées de Buffon, sous la dénomination de Perruche illinoise.

SECONDE VARIÉTÉ
DE LA PERRUCHE A FRONT JAUNE.

PLANCHE XXXVII.

CETTE autre variété de la même espèce que la précédente, que nous avons aussi figurée n.° XXXVII de nos planches, a le front, le tour de la face, la gorge et le devant du cou, d'un brun roussâtre. Le dessus de sa tête est d'un bleu terne, qui se fond peu à peu dans le vert qui couvre la nuque, le derrière du cou, le dos, les scapulaires, le croupion et le dessus de la queue. Les couvertures des ailes sont de ce même vert; mais les pointes de leurs grandes pennes, et les bords extérieurs seulement de leurs pennes moyennes, sont bleus. Le vert du devant du cou est mêlé d'une teinte roussâtre, très-foible, et tout le dessous du corps est d'un vert plus clair que celui du dos. Le bec et les pieds sont grisâtres.

On trouve figurée dans les planches enluminées de Buffon, n.° 838, une petite Perruche, sous le nom de Perruche à front jaune de Cayenne : cette figure, toute mauvaise qu'elle est, nous paroît assez se rapprocher de cette seconde variété de la Perruche à face jaune, quoiqu'il n'en soit fait aucune mention chez ce naturaliste, qui pourtant assure, dans sa préface, que ces planches enluminées ont été faites pour son ouvrage. S'il en étoit ainsi, pourquoi y trouveroit-on des figures qui n'appartiennent à aucune de ses descriptions? Pourquoi, encore, la plupart des oiseaux y portent-ils sur les planches qui les représentent, des noms qui ne sont pas ceux sous lesquels ils sont décrits?

Le mâle et la femelle de la Perruche à front jaune, que j'ai figurés planches XXXIV et XXXV, ont été apportés de Cayenne. On voit au Muséum de Paris deux très-beaux individus de cette espèce. J'en ai vu aussi plusieurs dans d'autres cabinets. La variété n.° XXXVI est arrivée vivante de Surinam, pour la ménagerie de M. Ameshof: celle n.° XXXVII, que j'ai vue chez M. Boers à Asserswoude, provenoit du Brésil. Le jeune âge est très-commun dans les cabinets, comme cela a lieu pour la plupart des Perroquets en général, parce que les jeunes, moins méfians que les vieux, sont aussi d'une acquisition plus facile.

LA PERRUCHE SOURIS

PLANCHE XXXVIII.

Taille moyenne; corps épais; queue de la longueur du corps; front, gorge, devant du cou et poitrine d'un gris de perle, nuancé de bleu; bec brun-rougeâtre; pieds gris.

La Perruche Souris; BUFFON, pl. enl. n.° 768, sous la dénomination de Perruche à poitrine grise.

Nous laissons à cette Perruche le surnom de *Souris* que lui a donné Buffon, quoique la couleur grise de sa face, qui le lui a valu, ne soit effectivement point celle de la souris. Buffon, qui, le premier, l'a décrite et figurée, s'est encore mépris à l'égard de cette espèce, en la rapportant à la Perruche verte à capuchon gris, dont il est question dans un Voyage à l'Île de France, quoique la grosseur d'un moineau, que lui donne le voyageur, eût dû suffisamment l'avertir de ne pas commettre une erreur d'autant plus étonnante chez ce naturaliste, qu'il décrit lui-même la Perruche verte à capuchon gris, parmi ses Perruches à queue courte, et sous la dénomination de Perruche à tête grise.

Comme nous représentons de grandeur naturelle sur nos planches la Perruche Souris, nous nous bornerons ici à parler de ses couleurs : le front, le tour de la face, la gorge, le devant du cou et toute la poitrine, sont d'un joli gris de perle, qui dans ses reflets, prend un ton bleuâtre. Les plumes de toutes ces parties sont lisérées d'une ligne blanchâtre, et se détachent ainsi en écailles les unes sur les autres. Le dessus de la tête, le derrière et les côtés du cou, le manteau, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, toutes celles des ailes, et tout ce qui reste visible sur ces dernières, lorsqu'elles sont ployées, sont d'un vert olivâtre, prenant, suivant les incidences de la lumière, des tons jaunes qui lui donnent de l'éclat. Les premières penes alaires, toutes celles de la queue, sont, en dessus, d'un vert plus foncé qu'ailleurs, et en dessous, d'un vert jaunâtre, glacé de gris. Le ventre, les plumes des jambes et toute la partie abdominale, sont

d'un vert jaunâtre, ainsi que les couvertures du dessous de la queue. Les pieds sont gris, et les yeux d'un brun rouge. Le bec est d'un brun clair, tirant faiblement sur le rouge.

C'est au Cap de Bonne-Espérance que j'ai vu le seul individu que je connoisse de cette espèce. Il y fut apporté vivant par un capitaine négrier, qui l'avoit eu en échange sur les côtes d'Afrique. Cet oiseau étoit d'une docilité remarquable, parlant très-bien, et prononçant fort distinctement plusieurs mots françois et portugais, mais mieux encore les juremens et les imprécations qu'il avoit apprises de son maître.

LA PERRUCHE A DOUBLE COLLIER.

PLANCHE XXXIX.

Taille moyenne; corps svelte; queue aussi longue que le corps, y compris la tête et le cou; deux colliers contigus, l'un bleu, l'autre rouge, sur le haut du cou; gorge noire; plumage vert, plus foncé sur le dos et les ailes que sur le ventre; mandibule supérieure rouge, inférieure d'un noir brun-rougeâtre; pieds gris.

La Perruche à double collier; BUFFON, pl. enlum. n.° 215, sous le nom de Perruche de l'île de Bourbon.

C'EST encore par erreur que Buffon rapporte cette Perruche à celle décrite par Brisson, tom. IV, pag. 328, sous le nom de Perruche à collier de l'île de Bourbon, *Psittaca Borbonica torquata*. La description de ce dernier auteur porte simplement qu'au-dessus de l'occiput de l'oiseau est une étroite bande couleur de rose, qui s'étend de chaque côté du cou, devient plus large en approchant de la gorge, et forme une espèce de collier, au-dessus duquel le vert est mêlé d'un peu de bleu. Or ce vert mêlé d'un peu de bleu, on ne peut assurément pas le prendre pour un collier bleu fort distinct, au-dessus de celui couleur de rose; et l'on voit clairement que Brisson a fait ici, à l'égard de cette Perruche, comme il l'a fait ailleurs à l'égard de tant d'autres, un double emploi, sa Perruche de l'île Bourbon étant bien certainement la même que sa Perruche à collier, *Psittaca torquata*, espèce que nous avons décrite et figurée sous notre n.° XXII, et qui n'est pas la Perruche à double collier de Buffon. Nous regardons, au reste, cette dernière comme une simple variété de la Perruche à collier rose, dont elle ne diffère que par son second collier bleu, qu'elle porte sur le derrière du cou, au-dessus du collier rose, et par son plumage un peu plus foncé que celui de l'espèce proprement dite: à cela près, tous les rapports extérieurs sont absolument les mêmes chez l'une et chez l'autre. Nous convenons cependant que la Perruche à double collier pourroit bien elle-même être une espèce particulière; mais, en attendant que des naturalistes instruits nous aient donné des renseignements positifs sur cet oiseau et sur les pays qu'il habite, nous croyons aussi qu'il est plus sage de ne le considérer que comme

variété de la Perruche à collier rose, avec laquelle nous lui trouvons plus de rapports qu'avec toute autre.

Gmelin, qui, ainsi que nous l'avons fait remarquer, a décrit la Perruche à collier rose comme variété de la grande Perruche à collier et à épauettes rouges de notre n.° XXX, parle aussi de celle à double collier, qu'il ne considère encore, ainsi que beaucoup d'autres Perruches, que comme variété de la même espèce. Mais si la Perruche à double collier n'est, ainsi que nous pensons, qu'une variété de celle à collier rose, il est certain qu'elle n'en est pas une de la grande Perruche à collier; car ces deux dernières forment indubitablement deux espèces séparées et très-distinctes.

Quant à la description que Buffon donne de notre Perruche à double collier, il est facile de s'apercevoir qu'elle n'a été faite que d'après la mauvaise figure qu'il en a publiée dans ses planches enluminées, où il ne seroit pas possible de la reconnoître sans ses deux colliers.

Nous n'avons vu que deux individus de cette Perruche, l'un dans le beau cabinet de Mauduit à Paris, l'autre dans celui de M. Boers à Asserswoude; et c'est d'après ce dernier individu que nous avons établi notre description, en comparant l'oiseau avec quelques autres individus de l'espèce dont nous le soupçonnons n'être qu'une variété; doute dans lequel cette comparaison n'a fait que nous fortifier.

Buffon donne la Perruche à double collier pour être de l'île Bourbon; mais ce n'est que parce qu'il ne la considère que comme étant elle-même la Perruche à collier de l'île de Bourbon de Brisson, qu'il la donne pour telle. Ainsi le pays, ou plutôt le canton, qu'elle habite particulièrement, n'est réellement pas connu; nous n'avons du moins pu le savoir des personnes mêmes chez qui nous l'avons vue, quoique nous ayons la certitude qu'elle appartient à l'ancien continent.

LA PERRUCHE A FRONT ROUGE.

PLANCHE XL.

Taille moyenne et dégagée; queue un peu plus longue que le corps; front d'un beau rouge de vermillon; sommet de la tête et grandes plumes alaires d'un beau bleu; plumage de la partie supérieure du corps d'un vert de pré, celui de la partie inférieure d'un vert jaunâtre; bec cendré; pieds couleur de chair; yeux jaunes, entourés d'une peau nue, orangée.

La Perruche à tête rouge et bleue; EDW. tom. IV, pl. 176. *La Perruche à front rouge du Brésil*; BRISS. tom. IV, pag. 359. *La Perruche à front rouge*; BUFF. pl. enlum. n.° 767. *Psittacus canicularis*; G. MELIN.

LA Perruche à front rouge, un peu moindre de taille que celle à collier rose, et que nous représentons de grandeur naturelle, est très-bien caractérisée par le bandeau qui l'a fait ainsi nommer, et qui, lui ceignant le front, vient aboutir de chaque côté à l'angle de l'œil: elle ne l'est pas moins encore par sa queue pointue et plus longue d'un tiers, à peu près, que le corps, pris du bec à l'anus. Le sommet de sa tête est d'un beau bleu d'outre-mer, qui prend une teinte verdâtre, de plus en plus sensible, à mesure qu'il avance vers la nuque, pour s'y changer enfin en un riche vert de pré, couleur qui est absolument celle du cou, du dos, des scapulaires, du croupion, et du dessus, ainsi que des couvertures supérieures de la queue. Tout ce qui reste visible des grandes plumes des ailes, celles-ci ployées, est bleu; leurs moyennes et petites plumes, ainsi que généralement toutes les couvertures du dessus, sont du même vert que le dos. La gorge, la poitrine, les flancs, le ventre, les couvertures du dessous de la queue et des ailes, sont d'un vert clair, nuancé de jaune. Le revers des plumes des ailes et de la queue est d'un vert brunâtre glacé, et légèrement nuancé de jaune sur les bords des barbes. Le bec, d'un gris blanchâtre sur sa partie supérieure, est, en dessous, d'un gris brun. Les yeux, qu'entoure un très-petit espace nu et jaunâtre, sont d'un jaune orangé, et les pieds sont couleur de chair.

J'ai vu à Lisbonne, chez un marchand d'oiseaux qui m'en vendit un six piastres, six individus vivans de la Perruche à front rouge:

ils y avoient été apportés du Brésil, seule partie de l'Amérique que cette espèce paroisse habiter. Il est, du moins, à peu près certain, qu'elle ne se trouve pas à la Guiane; car dans les nombreux envois d'oiseaux faits de cette contrée, on n'en a pas vu jusqu'ici un seul individu. Elle est si rare dans les cabinets en Europe, qu'on ne la trouveroit, je crois, dans aucun autre que dans celui de M. Beers, à Asserswoude. L'individu que j'en ai eu vivant, étant mort dans sa mue, je reconnus par la dissection qu'il était mâle. J'ignore si les femelles diffèrent des mâles dans cette espèce: il paroîtroit que non, d'après les six individus que j'ai vus à Lisbonne, absolument semblables, et parmi lesquels il est très-présumable qu'il devoit se trouver quelque femelle.

LA PERRUCHE COURONNÉE D'OR.

PLANCHE XLI.

Taille moyenne; corps élancé; queue de la longueur du corps; dessus de la tête d'un jaune d'orange vif; plumage du dessus du corps vert foncé, clair et tirant au jaune en dessous; plumes de la gorge et du haut du cou marquées de rouge; yeux entourés d'une peau nue, couleur de chair; mandibules noirâtres; pieds d'un rouge pâle.

Perruche couronnée d'or; EDW. Glan. pl. 235. *La Perruche du Brésil*; BRISS. t. IV, n.° 61.

La Perruche couronnée d'or; BUFF. Idem, GMELIN, *Psittacus aureus*, n.° 56.

EDWARDS est le premier ornithologiste qui ait fait connoître la Perruche dont il est ici question, et que nous surnommons avec lui *couronnée d'or*, quoique la tache du dessus de sa tête, qui lui a fait donner ce nom, ne présente point la forme d'une couronne, ni même la couleur de l'or, car elle est d'un orangé foncé ou fleur de souci. L'individu qu'avoit vu ce naturaliste étoit une femelle, puisqu'il a pondu plusieurs œufs en Angleterre pendant le cours de quatorze ans qu'il y a vécu. Quant à celui que nous faisons servir à cette description, nous pensons qu'il est mâle, attendu que la tache jaune qu'il porte sur sa tête, est plus étendue et plus foncée en couleur que ne l'indique la figure publiée par Edwards. Il est aussi plus grand de taille, et ses couleurs, en général, nous ont paru plus vives: mais, à ce dernier égard, la différence pourroit bien n'être que l'effet de quelque altération que l'état de domesticité auroit fait éprouver à l'individu femelle dont nous avons parlé plus haut; car les oiseaux perdent beaucoup dans cet état, notamment les Perroquets.

Celui-ci a tout le dessus de la tête couvert d'une plaque jaune de souci. Le derrière et les côtés de la tête, la partie supérieure du corps, ou le cou, le dos, les scapulaires et le croupion, sont, ainsi que les couvertures du dessus de la queue, d'un vert foncé très-brillant. Les plumes de la gorge et du haut du cou sont d'un rouge foible dans leur milieu, et d'un vert jaunâtre sur leurs bords; ce qui produit un effet des plus agréables, semblable à celui des plumes de la poitrine chez la Perruche Ara à gorge variée, qu'on trouve figurée

n.º XVI de nos planches. La poitrine, les flancs, le ventre, les plumes des jambes, tout le dessous du corps, les couvertures du dessous de la queue, même celles du revers des ailes, sont d'un vert clair, imprégné d'une légère teinte jaune. Les ailes ont leur dessus du même vert que le dos; mais elles y portent sur leur milieu et dans toute leur longueur une bande bleue, qui se trouve formée par les bordures de plusieurs des grandes plumes de recouvrement, par les barbes extérieures de quelques-unes des moyennes pennes alaires, et enfin par les pointes des plus grandes de ces pennes. La queue, fort pointue, est en dessus du vert foncé de la partie supérieure du corps: son revers est, ainsi que celui des ailes, d'un jaune sombre ou rembruni. Le bec et les ongles sont noirâtres; les tarses et les doigts, couleur de chair. Edwards, qui a vu l'oiseau vivant, dit qu'il a les yeux orangé-vif, et que le petit cercle de peau nue qui les entoure, est couleur de chair bleuâtre.

Cette espèce se trouve au Brésil. Buffon la place aussi à Cayenne, pays que je ne pense pas qu'elle habite; du moins n'ai-je jamais vu un seul de ses individus dans aucun des nombreux envois d'oiseaux faits de la Guiane, et je ne la sais dans aucun cabinet en France. L'individu que je viens de décrire, le seul que je connoisse, fait partie du beau cabinet de M. Hollhuysen à Amsterdam.

LA PERRUCHE SINCIALO.

PLANCHE XLII, LE MALE.

Taille moyenne; corps svelte; queue beaucoup plus longue que le corps; d'un beau vert de pré sur le corps; d'un vert jaunâtre en dessous; pointes des plumes de la queue bleues; bec et pieds couleur de chair, ainsi que les paupières, dans les individus adultes, mais noirâtres dans les jeunes.

Small green long tailed Parroquet; EDWARDS. *La Perruche*; BRISSON, n.º 54. *Psittacus rufi-rostris*; LINN. éd. XII, pag. 134. *Le Sincialo*, première espèce à queue longue et inégale; BUFFON, pl. enlum. n.º 550, sous le nom de *Perruche*.

QUOIQUE tous les naturalistes aient décrit cette espèce, qu'on trouve très-communément à Saint-Domingue, ainsi que dans une grande partie de l'Amérique, elle est cependant encore fort rare dans nos cabinets en Europe. La meilleure, et même la seule figure reconnoissable qui en ait été publiée, est sans contredit celle qu'en a donnée Edwards, n.º 175 de son Histoire des oiseaux. Brisson l'a très-bien décrite aussi, d'après un individu du cabinet de Réaumur. La description de Buffon n'est qu'une copie à grands traits de celles de Brisson et d'Edwards; et la figure qu'il a publiée n'est aussi qu'une copie, même mauvaise, de celle qu'avoit déjà donnée le naturaliste anglois.

Nous conservons à cette Perruche le surnom de Sincialo que Buffon lui a donné, parce qu'on la nomme ainsi à Saint-Domingue, où, comme je l'ai déjà dit, l'espèce est très-nombreuse. Elle est, à peu près, de la taille de notre merle, mais encore plus svelte que lui, et elle a la queue près du double plus longue que tout le corps, pris de la tête à l'anus; ce qui lui donne un air lesté qui prête de la grâce à tous ses mouvemens. Si l'on ajoute que cet oiseau est docile, fort caressant, et qu'il apprend bien à parler, on concevra facilement que les oiseleurs doivent en faire beaucoup de cas, quoique son plumage ne soit pas des plus variés ni des plus beaux. Les parties supérieures du corps, en général, c'est-à-dire, la tête, le cou, le dos, les scapulaires, le croupion, les ailes et les couvertures supérieures de la queue, sont d'un beau vert de pré. La poitrine, les

flancs et le ventre, tirent au jaune; les plumes du bas-ventre, celles des jambes, et les couvertures du dessous de la queue, sont tout-à-fait jaunâtres. La queue est, sur son milieu en dessus, du même vert que le dos, jaunissant un peu cependant sur ses bords latéraux: toutes ses plumes, très-pointues, sont bleues à leur pointe, et leur revers est jaunâtre. Les ailes ont le revers de leurs plumes d'un gris glacé, et la partie intérieure de leurs barbes jaunâtre. Les grandes couvertures du dessous des ailes sont cendrées, et les petites jaunes. Le bec est rougeâtre, si on en excepte la mandibule inférieure, qui tire au noir-brun. Le tour des yeux est nu et couleur de chair tendre, ainsi que la peau nue de la base de la mandibule supérieure, où l'on aperçoit les narines, qui sont rondes. Les yeux sont d'un jaune orangé, et les pieds d'un rouge pâle.

Telle est la Perruche Sincialo mâle dans son état parfait: sa femelle lui ressemble en tous points, si ce n'est qu'elle a la queue plus courte et le bec moins rougeâtre que lui. Dans le jeune âge, la queue est entièrement verte et sans pointes bleues. Le plumage de la partie supérieure du corps y est d'un vert grisâtre, et le dessous généralement plus jaune que dans l'âge fait. Le bec et les pieds sont bruns. Nous avons pensé qu'il étoit inutile de donner des figures de la femelle et du jeune âge, ce que nous en avons dit devant suffire pour qu'on puisse toujours les reconnoître.

Dans l'état de domesticité, cette Perruche varie au point que quelquefois toute la poitrine et le ventre deviennent décidément jaunes. J'en ai même vu une dont quelques plumes des ailes étoient entièrement d'un jaune citron, ainsi que la plupart de leurs couvertures supérieures; mais ceci arrive à toutes les Perruches vertes qui ont dans leur plumage quelques parties jaunes.

J'ai vu beaucoup d'individus vivans de l'espèce de la Perruche Sincialo; j'en ai aussi disséqué plusieurs qui avoient vécu dans l'état de domesticité, état où il est difficile d'en trouver deux qui se ressemblent parfaitement pour les teintes du plumage et la longueur de la queue; car les altérations qu'y subissent en général tous les oiseaux, sont encore plus sensibles et plus variées dans les Perroquets. On doit donc toujours préférer les descriptions faites d'après des oiseaux pris dans leur état de nature, c'est-à-dire, tués dans les bois. Je n'ai vu que trois individus du Sincialo qui fussent dans ce cas, l'un dans le cabinet de l'abbé Aubry, à Paris; l'autre chez Mauduit; le troisième est dans mon cabinet, et m'a été donné par M. Foulquier,

intendant de la Guadeloupe, qui a eu la bonté de me donner beaucoup d'oiseaux qu'il avoit apportés d'Amérique : je lui en témoigne ici toute ma reconnaissance.

Suivant Dutertre, qui paroît l'avoir observée dans son pays natal, cette Perruche vole en troupe, et se perche sur les arbres les plus touffus, où elle fait grand bruit en criaillant, piaillant et jabotant, comme font, au reste, tous les Perroquets, de quelque espèce qu'ils soient. Selon le même auteur, elle se nourrit de graines de bois d'Inde, ce qui l'engraisse beaucoup, et la rend bonne à manger.

Buffon rapporte à l'espèce du Sincialo la *Perrique de la Guadeloupe*, dont Labat fait mention dans son Voyage aux îles d'Amérique. Nous ne sommes absolument point de cet avis ; car le Sincialo n'ayant aucune partie de son plumage qui soit rouge dans son état naturel, il ne peut jamais prendre sur la tête des plumes rouges. Cette Perrique est donc une toute autre espèce que celle du Sincialo, toutes les descriptions qu'on a données de la première, d'après Labat, ne se rapportant à celle-ci ni pour la taille ni pour les couleurs. Nous remarquerons, enfin, que les descriptions qu'on a données de cette Perruche de la Guadeloupe ne se ressemblent même point. Il faut donc éliminer encore cet oiseau de la liste des Perroquets, ainsi qu'on pourroit le faire de tant d'autres, aussi peu connus que lui, et que les descriptions qu'on en a publiées rendent pour toujours méconnoissables.

LA PERRUCHE SOUFRE.

Taille moyenne et svelte; queue plus longue que le corps; plumage d'un jaune soufre, plus foncé sur le corps qu'en dessous; bec et pieds jaunes, ongles brunâtres.

PLANCHE XLIII.

Nous ignorons si cette Perruche n'est qu'une variété d'une espèce connue, ou si elle forme une espèce à part. En général, les Perroquets verts ou rouges sont sujets à devenir jaunes, et il pourroit bien se faire que celui-ci fût dans ce cas.

C'est ici le lieu de faire une observation, à l'égard des Perroquets, qui se lie à celle que nous avons déjà faite sur la manière dont ces oiseaux se tapirent pour cause de maladie. Tous les oiseaux, en général, sont sujets à devenir blancs, comme on le sait par les nombreux exemples que nous en avons journellement sous les yeux. En effet, nous trouvons très-souvent de ces sortes de variations dans un grand nombre d'espèces, dont les couleurs naturelles sont même tout opposées; tels on a vu des corbeaux, des pies, des geais, des merles, des grives, des perdrix, des moineaux, des alouettes, des bécasses, des bécassines, des hirondelles, des martinets, des engoulevents, etc. etc.; dans beaucoup, enfin, on voit des individus qui sont entièrement blancs. On s'est toujours imaginé que c'étoit la vieillesse qui produisoit ces variations; mais il est certain que ce sont toujours, au contraire, de jeunes oiseaux qui se trouvent être ainsi nés blancs, et ces oiseaux, à la première mue, revêtent, ou totalement ou en partie, les couleurs propres de leurs espèces. Ceci est une observation de fait, vérifiée sur plus de cinq cents oiseaux, nés tout blancs, ou seulement variés plus ou moins de plumes blanches: nous avons même prouvé que ces variations en blanc n'avoient pas seulement lieu dans les pays froids ou tempérés, comme on l'a cru jusqu'ici, puisque nous avons apporté du sud de l'Afrique, et que nous avons reçu de Cayenne, beaucoup d'oiseaux qui étoient dans ce cas. Il paroît donc certain que, dans toutes les espèces et dans tous les climats, ces variations en blanc ont assez généralement lieu.

Mais ce qu'il y a de bien singulier, avons-nous dit, c'est qu'on n'a pas encore d'exemple d'un Perroquet devenu blanc ou tacheté de blanc (bien entendu que nous ne parlons pas des Cacatoès, qui, par leur nature, ont le plumage blanc). Cependant on en voit très-souvent qui ont non-seulement beaucoup de plumes jaunes, mais même qui deviennent entièrement de cette dernière couleur, quoiqu'ils en aient, de leur nature, une bien différente. Nous donnerons, au reste, plusieurs individus d'espèces différentes de Perroquets qui ont subi cette variation, et dont l'espèce sera facile à connoître.

Il paroît évident que la couleur jaune est pour les Perroquets ce qu'est la couleur blanche pour tous les autres oiseaux en général. En effet, nous voyons que, dans la nature entière, le jaune forme la base du vert, couleur dominante des Perroquets. Il n'est pas de feuilles d'arbres qui, en se fanant et en se desséchant, ne deviennent jaunes, et ce jaune est aussi différent dans chacune d'elles que l'étoit le vert dans leur état primitif. Le jaune est aussi la base du rouge.¹ Je sens bien tout ce qu'on pourroit m'objecter sur cette loi de la nature; mais comme il s'agit bien moins ici de raisons et de causes que d'effets, nous nous bornerons à cette grande vérité de fait, c'est qu'on a vu, et qu'on trouve chaque jour et parmi toutes les espèces d'oiseaux, des individus plus ou moins variés en blanc, et que jamais on n'a vu cela dans les Perroquets; ceux-ci deviennent jaunes, et j'en conclus que cette variation en jaune est pour eux ce qu'est celle en blanc pour les autres oiseaux, et qu'il est probable que la cause est la même pour tous, c'est-à-dire que, dans le même cas, les uns se couvrent de plumes blanches, et les autres, de plumes jaunes. Or la Perruche dont il est question dans cet article est entièrement jaune, et comme je lui trouve beaucoup de rapport avec notre Perruche à collier couleur de rose, je soupçonne qu'elle n'en est qu'une variété. Cependant, comme il est des Perroquets qui, avec des formes et des caractères semblables, n'en forment pas moins des espèces distinctes, et que nous n'avons vu qu'un seul individu de l'espèce dont il est ici question, nous ne prononcerons pas définitivement. Nous

(1) Nos teinturiers n'acqueroient-ils pas des notions utiles au perfectionnement de leur art, s'ils consultoient dans la nature la détérioration des couleurs; et cela ne leur donneroit-il pas des résultats certains, où ils puiseroient la base sur laquelle ils doivent établir leurs couleurs? L'étude des plumes, si richement et si diversement colorées, des oiseaux, jetteroit, je crois, les plus grandes lumières sur cette matière: on y voit briller l'éclat des pierres précieuses et des riches métaux, l'or lui-même, et cependant il n'y a rien de tout cela; c'est donc la distribution seule des couleurs qui produit ces effets merveilleux.

serons même d'autant plus réservés que nous n'avons pu savoir si cet individu avoit vécu dans l'état de domesticité, ni de quel pays il avoit été apporté. Il nous suffira de soumettre cette Perruche à l'observation de ceux qui se trouveront à même de savoir si elle n'est qu'une variété, ou s'il existe quelque part une espèce qui lui soit toujours semblable.

Nous avons figuré notre Perruche soufre de grandeur naturelle. Son plumage est, en général, d'un jaune soufre, plus foncé sur le dos que sous le corps; le bec et les pieds sont d'un jaune fané. J'ai vu l'individu que je viens de faire servir à cet article dans le même cabinet de Leyde en Hollande où j'ai vu la variété que j'ai publiée de la Perruche omnicolore. Le nom du propriétaire de ce cabinet ne m'est pas présent. M. Hoenkoop, libraire de Leyde, qui en avoit la clef, eut la bonté de m'y introduire plusieurs fois, et de me mettre ainsi à portée d'y prendre les descriptions des oiseaux rares qui s'y trouvoient en grand nombre.

LA PERRUCHE ÉCARLATE.

PLANCHE XLIV.

Moyenne taille; corps ramassé; queue à peu près de la longueur du corps; couleur rouge écarlate sur le dos, plus jaunâtre vers la poitrine; les trois dernières plumes des ailes, les plus proches du dos, bleues; épaules, extrémité des grandes couvertures alaires, bout des plumes des ailes et de la queue, d'un beau vert; bec fort et d'un rouge jaunâtre; pieds et ongles d'un noir brun; tour des yeux et bord des narines nus et brunâtres.

Long tailed scarlet Lory; EDW. tom. IV, pl. 173. *La Perruche rouge de Bornéo*; BRISS. n.º 77. *Le Lori Perruche rouge*; BUFF. *Psittacus Bornicus*; LINN. Syst. nat. ed. X.

LES naturalistes ont cru devoir former une division des Perroquets dont la couleur dominante est rouge, et qu'ils ont nommés Loris, nom que plusieurs espèces de ces Perroquets portent, en effet, dans quelques parties de l'Inde, de sorte qu'aujourd'hui tous les Perroquets ou Perruches, sur lesquels le rouge domine, se trouveroient compris dans cette division. Mais on doit sentir l'inconvénient d'une méthode qui, comme celle-ci, seroit principalement, ou même uniquement, basée sur les couleurs; car celles-ci sont très-sujettes à varier, plus encore chez les Perroquets que chez tous les autres oiseaux; et il résulteroit, dans ce cas-ci, de la manière de procéder des naturalistes classificateurs, que souvent un Perroquet rouge, qui seroit devenu jaune (ce qui arrive souvent), n'appartiendroit plus à la section des Loris, tandis que tel autre, d'espèce très-différente de ceux-ci, devroit y être compris, si, dans ses variations, il venoit à prendre seulement beaucoup de plumes rouges, ce qui peut aussi très-bien lui arriver, pourvu qu'il ait naturellement rouge quelque partie de son plumage: nous avons même donné quelques exemples de ces différentes variations; et nous ferons encore connoître quelques-uns de ces Perroquets rouges, ou Loris, qui se sont variés au point d'être devenus entièrement jaunes ou bleus, suivant la nature des couleurs propres à chacun d'eux. On conçoit donc que nous n'avons point adopté la division des naturalistes à l'égard des Loris, division aussi inconvenante et ridicule que celle qu'on a faite des Perroquets Amazones.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ces sortes de divisions fondées sur les couleurs, c'est que ce soit Buffon qui en ait conçu l'idée, lui qui croyoit (à ce que prouvent du moins les rapprochemens qu'il a si souvent jugé à propos de faire) que la différence seule du climat et des alimens produisoit les variations les plus étonnantes, au point même de changer totalement les couleurs et jusqu'aux formes d'un oiseau. Quant à nous, comme nous trouvons chez les Perroquets rouges les mêmes caractères fondamentaux que chez les autres Perroquets en général de tous les climats, et qu'ils diffèrent entr'eux comme tous les autres Perroquets ou Perruches diffèrent les uns des autres, c'est-à-dire que, comme on trouve parmi eux des espèces à queue courte et arrondie, tandis que d'autres l'ont étagée en forme de fer de lance; que quelques-unes ont les deux pennes intermédiaires très-allongées, formant le caractère que nous avons désigné par les mots de *queue en flèche*, et qu'il en est, enfin, dont la queue est très-large; nous placerons les espèces à plumage rouge dans les mêmes divisions que les autres Perroquets ou Perruches chez lesquels on retrouve les divers caractères que nous venons d'indiquer. Buffon observe qu'outre la différence principale d'avoir le rouge pour couleur dominante, les Loris ont, en général, le bec plus petit, moins courbé et plus aigu que les autres Perroquets: mais ceci ne doit, comme on le verra, s'entendre que de quelques espèces particulières, et non indistinctement de tous les Perroquets à plumage rouge. Quant à leur regard vif, à leur cri perçant et à leurs mouvemens prompts, ils n'ont, à ces égards, rien de particulier qu'on ne retrouve dans beaucoup d'autres Perroquets, quelles que soient leurs couleurs. Voudroit-on, enfin, séparer les Loris des autres Perroquets, parce que Edwards assure qu'ils sont les plus agiles de tous, et les seuls qui sautent sur un bâton jusqu'à un pied de hauteur? Mais, cette observation, le naturaliste anglois est sans doute lui-même loin de l'appliquer à tous les Loris; et s'y appliquât-elle, on ne pourroit encore la prendre pour base dans la classification des oiseaux: nous ne saurions du moins le faire, nous pour qui il s'agit bien moins, dans cet ouvrage, d'arrangemens systématiques, que de faire connoître les différentes espèces d'oiseaux d'une manière plus précise ou, au moins, plus exacte qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

La Perruche écarlate, que nous représentons de grandeur naturelle sur nos planches (ce qui nous dispense d'en donner les dimensions), a le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, le dos, les

couvertures supérieures de la queue, et le dessous du corps, d'un beau rouge écarlate, qui, sur le devant du cou, sur la poitrine et autour des yeux, prend une teinte jaunâtre et formant quelquefois bordure sur chaque plume de la poitrine. Les couvertures du dessus des ailes, vers le poignet, sont vertes; les moyennes et les grandes sont du rouge du dos, ces dernières ayant de plus leurs pointes vertes. Toutes les pennes des ailes, si on en excepte les dernières ou celles voisines des scapulaires, et qui sont bleues, sont d'un rouge vif et à pointes vertes. Les couvertures du dessous de la queue sont d'un rouge cramoisi, et toutes bordées de bleu. Celles du dessous des ailes sont d'un rouge pâle et à bordures brunâtres. La plume la plus latérale de chaque côté de la queue est entièrement verte sur son bord extérieur; les autres n'ont toutes du vert qu'à leurs pointes, et sont ailleurs, en dessus, d'un rouge cramoisi, et en dessous, d'un rouge terni de brun. Il est à remarquer que le vert du bout des plumes des ailes, et celui de la queue, ne se montrent point sur leur revers. Les yeux et la base de la mandibule supérieure sont entourés d'une peau nue, de couleur brune. Le bec est rougeâtre. Les pieds et les ongles sont d'un noir brun.

L'espèce de la Perruche écarlate se trouve communément à Bornéo: j'ai vu plusieurs de ses individus vivans dans la ménagerie du Cap de Bonne-Espérance; j'en ai vu d'autres encore dans plusieurs cabinets en Europe, tels que ceux de Mauduit et de l'abbé Aubry à Paris, et ceux de MM. Bœrs et Holthuysen en Hollande.

LA PERRUCHE A COLLIER NOIR.

PLANCHE XLV.

Taille moyenne; corps ramassé; queue aussi longue que le corps; tête couleur de rose vers la face, violâtre par derrière; collier et gorge noirs; tache cramoisie le long du poignet des ailes; queue bleue; dessus du corps vert de pré, dessous vert jaunâtre; bec fort et très-arqué; mandibule supérieure jaune, inférieure noire; pieds et ongles gris.

La Perruche à collier, à tête couleur de rose; Edw. Glan. pl. 233.

CETTE charmante Perruche a été parfaitement bien décrite et figurée par Edwards, qui l'avoit vue dans un cabinet de Londres; mais Buffon s'est certainement trompé encore à l'égard de cette espèce, en la rapportant à celle qu'il décrit sous le nom de petite Perruche à tête couleur de rose, à longs brins, figurée n.º 888 de ses planches enluminées, sous la dénomination de Perruche de Mahé. Je connois parfaitement l'un et l'autre de ces deux oiseaux, et il ne me reste aucun doute qu'ils ne forment deux espèces bien distinctes; car, outre beaucoup d'autres traits de différence, l'un a la queue très-élançée par le prolongement de ses deux pennes intermédiaires, tandis que l'autre, celle d'Edwards, l'a en fer de lance. La description très-détaillée de ce dernier naturaliste diffère sous beaucoup d'autres rapports encore de celle de Buffon: il suffit de les comparer pour s'en convaincre. La Perruche de Buffon a douze pouces de longueur totale, tandis que le corps n'en a que quatre: la queue est donc, chez elle, du double plus longue que le corps, ce qui est exact. Or celle d'Edwards n'a pas la queue plus longue que le corps, ce qui est encore exact. De plus, la première n'a que les deux très-longues pennes intermédiaires de la queue qui soient bleues (toutes les latérales étant d'un vert olivâtre), tandis que les plumes de celle de la seconde le sont toutes. Au reste, nous donnons ici la figure de l'une, et nous donnerons celle de l'autre aux articles *Perruches à longs brins* ou à queue en flèche, ainsi que nous les avons désignées; ce qui mettra le lecteur à portée de juger lui-même des différences par la comparaison, et de prononcer sur l'identité ou la diversité d'espèce; question qui n'en est

plus une pour nous, qui ne balancerons pas à décrire séparément les deux oiseaux.

Le dessus de la tête et la face de la Perruche à collier noir sont d'un joli rose, qui, vers le front, prend une teinte plus foncée. Cette teinte se charge par derrière d'une nuance bleue, laquelle donne à cette partie un beau ton lilas tendre, qui varie en plus ou moins foncé, suivant les incidences de la lumière. Une plaque noire couvre toute la gorge, et se partage au bas en un cordon qui, se prolongeant de chaque côté, entoure le cou et forme un collier qui sépare le bleu de la nuque du vert du derrière du cou. Le dos, les scapulaires, le croupion et le dessus de toutes les plumes des ailes, sont d'un beau vert plein. Les couvertures qui longent le milieu du poignet des ailes, sont en grande partie d'un rouge cramoisi; les autres sont du vert du dos. Les plumes qui recouvrent le dessus de la queue sont d'un vert nuancé de bleu. Le devant du cou, la poitrine, les flancs, le ventre, les jambes et toute la partie abdominale, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert jaunâtre très-brillant, couleur qu'on remarque dans les bordures extérieures de quelques-unes des grandes couvertures et sur les bords de leurs premières plumes. La queue, dont toutes les plumes sont très-pointues, et qui est étagée régulièrement en forme de fer de lance, est, en dessus, d'un bleu tendre de turquoise, et en dessous, d'un vert jaunâtre, qui est aussi la couleur du revers des ailes. La forte mandibule supérieure, enfin, est d'un jaune d'ocre, et l'inférieure, noire: les pieds et les ongles sont grisâtres, et les yeux, jaunes.

J'ai vu, dans la ménagerie de M. Ameshof, à Amsterdam, deux individus de cette espèce: l'un d'eux avoit beaucoup moins de plumes rouges aux ailes que l'autre. M. Ameshof, qui les a eus tous deux fort jeunes, me dit que, quand il les reçut, l'un n'avoit aucune de ces plumes rouges, et que l'autre en avoit très-peu. Cette différence proviendrait-elle des sexes? C'est ce que je ne pourrois dire. J'ai cependant toujours été porté à croire que les deux individus étoient mâles: j'en jugeai ainsi, d'abord, par leur extérieur, et ensuite, parce qu'ils se battoient si souvent qu'on fut obligé de les séparer. Je pense qu'un mâle et une femelle se seroient mieux accordés; mais un mauvais plaisant, qui m'entendit faire cette réflexion, prétendit, au contraire, que ces querelles domestiques étoient une preuve convaincante qu'ils étoient mari et femme, et par conséquent mâle et femelle.

LA PERRUCHE A GORGE ROUGE.

PLANCHE XLVI.

Petite taille; corps svelte et dégagé; queue un peu plus longue que le corps; gorge rouge-foncé; couvertures supérieures rouges aussi, mais d'un rouge beaucoup moins foncé; tout le reste du plumage du dessus du corps d'un gros vert, celui du dessous presque jaunâtre: bec et pieds couleur de chair.

La petite Perruche à l'aile rouge; EDWARDS, Glan. pl. 236. *La Perruche à gorge rouge*; 5.^e espèce à queue longue et inégale; BUFF. *La Perruche des Indes*; BRISS. tom. IV, n.^o 63.

EDWARDS est le premier, on peut même dire le seul encore, qui ait fait connoître cette jolie petite espèce de Perruche, d'après deux individus qu'il en avoit vus. Les descriptions qu'on en a données depuis lui, ne sont toutes que des copies de la sienne. Mais cela n'empêche pas Brisson de donner de cet oiseau une mesure très-détaillée, qu'il a sans doute prise sur la figure qu'en avoit publiée Edwards; ce qui prouve combien on doit peu compter sur l'exactitude de ces dimensions, calculées sur un dessin où le corps de l'oiseau est vu de face, et par conséquent en raccourci. Brisson assigne à la Perruche à gorge rouge huit pouces trois lignes de longueur, y compris la queue, et le bec, auquel il donne six lignes d'épaisseur, quoique mesuré sur un profil, et au corps, la grosseur de celui de l'alouette huppée, tandis que Buffon, qui ne l'a pas vue non plus, dit que cet oiseau n'est en effet pas plus gros qu'une mésange. La vérité est qu'il est plus fort que notre plus grosse mésange, et même que l'alouette huppée, ainsi que l'indique très-bien, au reste, la figure qu'en a publiée Edwards. Voilà justement de ces erreurs et de ces contradictions dont je ne cesse de me plaindre, et qui jetteront toujours de la confusion dans l'histoire des oiseaux. Et pourquoi, lorsqu'on ne parle d'un oiseau que d'après autrui, se permettre de rien changer à la description de celui qui l'a vu? Et pourquoi avoir fait de celui dont il est ici question, une Perruche à queue inégale (sorte de queue que nous nommons, nous, queue en flèche), tandis qu'elle a la queue également étagée, ce qu'indique encore au plus juste la figure qu'en a donnée le naturaliste anglois?

Lorsqu'Edwards en publia la description, la Perruche à gorge rouge étoit sans doute la plus petite de celles à longue queue qu'il eût vues, comme il le dit lui-même; mais nous en ferons connoître de plus petites encore; nous en avons même déjà figuré deux, de même taille à peu près, et qui sont représentées, ainsi que celle-ci, de grandeur naturelle, ce qui nous dispense d'en donner les dimensions.

La petite plaque rouge qui couvre la gorge de cet oiseau le caractérisant au mieux, nous lui avons conservé le nom de Perruche à gorge rouge que Buffon lui a donné, d'autant mieux que celui de Perruche à l'aile rouge, par lequel l'auteur anglois le désigne, ne le particularise pas assez, d'autres Perruches ayant également du rouge aux ailes, tandis qu'il n'en est point (de connues du moins) qui lui ressemblent par la forme de la tache rouge de la gorge, qui ne couvre absolument que le dessous du bec. La tête, le cou, le manteau, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, le dessus de la queue elle-même, sont d'un vert foncé, ainsi que toutes les plumes des ailes, dont toutes les couvertures sont d'un rouge pâle, si l'on en excepte cependant les plus petites, qui bordent le haut de l'aile; celles-ci sont d'un vert plus clair que le dos. La poitrine, les flancs, les jambes, le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert imprégné d'une forte teinte jaunâtre, qui se rencontre au revers de la queue et sur les couvertures du dessous des ailes. Le bec, les pieds et une petite peau nue qui entoure les yeux et les narines, sont couleur de chair tendre. Les yeux sont noirâtres.

J'ai vu vivantes plusieurs de ces Perruches au Cap de Bonne-Espérance, où les vaisseaux de la Compagnie les apportoient des Indes orientales, particulièrement de l'île de Java. Elles sont très-douces et fort caressantes, mais n'apprennent point à parler. Je m'en étois procuré deux, que j'apportoais en Europe avec beaucoup d'autres oiseaux; mais, dans la traversée longue et malheureuse que nous fîmes, je n'eus pas le bonheur d'en conserver un seul, le froid les ayant tous fait périr dans des parages où nous arrivâmes au moment de leur mue, et où nous fûmes obligés de rester près de deux mois, contrariés par les vents.

LA PERRUCHE A FACE BLEUE.

PLANCHE XLVII.

Moyenne taille; corps épais; queue pointue et de la longueur du corps; face encadrée d'un cordon bleu, qui borde la base des mandibules; collier jaunâtre sur la nuque; plumage gros vert sur les parties supérieures du corps; poitrine et couvertures du dessous des ailes rouges; partie inférieure du dessous du corps, dessus et revers de la queue, d'un vert jaunâtre; bec jaunâtre; pieds et ongles brun-noir.

La Perruche à estomac rouge; Edw. Glan. fig. 232.

ON trouve de si grands rapports entre la Perruche de cet article et celle que nous avons décrite sous le nom de Perruche à tête bleue, si surtout l'on ne fait qu'une médiocre attention aux descriptions qu'on en a données, que je ne suis point surpris que nos naturalistes l'aient tous rapportée à l'espèce de cette dernière, quoique la description exacte et la figure qu'Edwards, qui l'avoit vue, en a donnée, eussent dû contrarier un peu cette prétendue synonymie. Il faut au reste avoir, comme moi, comparé l'un à l'autre, et avec la plus scrupuleuse attention, ces deux oiseaux, pour avoir saisi ce qu'ils ont de commun et de différent, et s'être enfin convaincu qu'ils doivent être séparés, comme formant, sinon deux espèces, au moins deux races très-distinctes. J'estime, en un mot, que l'un est à l'autre ce que l'Ara Canga, qui habite la Guiane, est à l'Ara Macao, qu'on ne trouve qu'au Brésil et au Pérou. Nous observerons cependant que, dans la Perruche à tête bleue, figurée sous notre n.° XXIV, les plumes de la queue ne sont pas pointues comme ici, caractère qu'Edwards a bien rendu dans la figure qu'il a donnée de notre Perruche à *face bleue*, qu'il nomme, à *estomac rouge*, nom que nous avons cru nécessaire de changer en celui de *face bleue*, qui la caractérise mieux; car il est plus d'une Perruche à poitrine rouge, tandis que celle-ci est la seule connue qui ait toute la face encadrée dans un simple cordon bleu fort étroit. Elle a de commun avec la Perruche à tête bleue un collier jaune sur la nuque. Mais la description détaillée que nous avons donnée de l'une, et celle que nous allons donner de l'autre, suffiront, je pense, pour mettre le lecteur parfaitement à même d'apprécier les différences respectives.

Un cordon bleu, de deux lignes au plus de large, entoure et

dessine le contour des mandibules à leurs bases, en s'élargissant un peu sur le front. Le reste de la face et tout le dessus de la tête, ainsi que le derrière du cou, que traverse un collier jaunâtre et aboutissant aux oreilles, sont d'un beau vert de pré foncé, couleur qui est aussi celle du bas du cou, du dos, des scapulaires, du croupion, des couvertures supérieures de la queue, de celles du dessus des ailes, du dessus des pennes de celles-ci et de celui de la queue. Le devant du cou et le tour des oreilles sont d'un vert jaunissant, ainsi que les flancs, le bas-ventre, les couvertures du dessous de la queue, le revers de toutes ses pennes et les plumes des jambes, sur lesquelles cependant le jaune est plus prononcé qu'ailleurs; il se mélange aussi sous la queue d'une teinte brunâtre. Les plumes de la poitrine sont généralement d'un rouge fané; mais elles portent toutes une bordure rouge-foncé, qui les détache en écailles les unes sur les autres: de semblables bordures se trouvent sur quelques-unes des plumes vertes des flancs et du bas de la poitrine. Les couvertures du dessous des ailes, si on en excepte les plus petites qui revêtent leurs bords extérieurs, et qui sont jaunes, sont toutes d'un rouge éclatant. Les onze premières pennes de l'aile sont jaunes dans le milieu de leurs barbes intérieures; mais ce jaune occupe toujours moins d'espace en largeur, à mesure que la penne est plus proche voisine du corps; les 12, 13, 14, 15, 16 et 17.^e sont rouges sur les parties correspondantes au rouge des premières: de sorte que tout le dessous des ailes se trouve traversé par une bande jaune, puis rouge, et beaucoup plus large du côté extérieur que vers le corps; ce qui produit un effet très-agréable, l'aile se trouvant (par le vide-que laisse cette bande, d'un côté, entre elle et les couvertures, qui sont rouges, et les pointes des pennes, qui sont brunâtres, de l'autre), se trouvant, dis-je, traversée par cinq bandes, dont la première, très-étroite du haut, est jaune; la seconde, qui comprend les couvertures, rouge; la troisième, brune; la quatrième, jaune et rouge, et enfin la cinquième et dernière de la pointe des ailes, brune. Nous observerons que le rouge et le jaune des pennes des ailes n'existent que dans les barbes intérieures de ces pennes, c'est-à-dire, qu'on n'en aperçoit absolument rien sur leurs parties ostensibles. Le bec est jaunâtre. Les pieds et les ongles sont d'un brun noir.

J'ai vu cette belle Perruche dans le cabinet de M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, à Paris: je l'ai vue encore dans celui de M. Holthuysen à Amsterdam, où se trouvoit aussi la Perruche à tête

bleue, et où j'ai eu le loisir de comparer ensemble ces deux oiseaux. On verra par les figures que j'en donne, que celui de cet article est plus épais de corps que l'autre, et plus fort dans toutes ses parties; qu'il a les plumes de la queue pointues, tandis que l'autre les a larges du bout: il y a aussi quelques différences dans les formes du bec.

M. Holthuysen n'a pu me dire de quelle partie de l'Inde provenoit l'individu qu'il avoit dans son cabinet; ce qu'il eût été intéressant de savoir, Edwards ne nous apprenant rien du pays de celui qu'il a décrit et figuré, sinon qu'il avoit été apporté des Indes: le lieu précis qu'habite cet oiseau reste donc inconnu. En attendant qu'on nous l'apprenne, je pense qu'il étoit utile de parler dans cet ouvrage de la Perruche à face bleue; car, qu'elle soit ou ne soit pas une variété de celle à tête bleue, il est au moins certain qu'elle en diffère à bien des égards, et qu'elle sera toujours une Perruche à face encadrée de bleu seulement. Nous ajouterons qu'ayant vu deux de ses individus absolument pareils à celui d'Edwards, et qu'ayant observé que la Perruche à tête bleue ne subissoit la même variation dans aucun de ses différens âges, puisque, dès le sortir du nid, elle a toute la tête et la gorge bleues, et que sa femelle a aussi les mêmes parties toutes bleues, nous sommes à peu près fondés à considérer la Perruche à face bleue comme spécifiquement distincte de celle à tête bleue, plutôt que comme n'en étant qu'une variété d'âge. Mais, dira-t-on, elle peut en être une variété accidentelle. Je réponds à cela qu'il me paroît très-difficile de trouver trois variétés accidentelles d'une même espèce qui soient absolument semblables. Je tiens ici à ma maxime, qu'il faut laisser au temps à décider de semblables questions, les conjectures ne pouvant, dans aucun cas, tenir lieu d'observations: laissons-les plutôt indécises que de les mal résoudre; l'histoire naturelle n'a déjà que trop de ces conjectures!

LA PERRUCHE A BANDEAU ROUGE.

PLANCHE XLVIII.

Taille moyenne; queue beaucoup plus courte que le corps; celui-ci ramassé; le front ceint d'un bandeau rouge vif, qui descend jusqu'aux yeux, derrière lesquels il se rencontre jusque sur les oreilles; sommet de la tête bleu; plumage vert, plus foncé dessus que dessous le corps; bec brun-noirâtre à la base, et jaune au bout; pieds grisâtres.

CETTE charmante Perruche habite les terres de la mer du Sud, et se trouve particulièrement, à ce qu'on m'a assuré, à la Baie Botanique. Je ne pense pas qu'elle ait été décrite encore; du moins je ne la reconnois parfaitement dans aucune des descriptions, et surtout dans aucune des figures de Perruches qu'on a publiées jusqu'à ce moment. Elle est d'une taille qui tient le milieu entre les petites Perruches et celles de médiocre grandeur. Sa queue est fort courte, n'ayant à peu près que la moitié de la longueur du corps, mesuré du bec à l'anus; et les ailes, ployées, s'étendent jusqu'au milieu de la queue. Il seroit possible que ce caractère de queue courte eût fait ranger par les naturalistes cette Perruche parmi les Touis ou Perriches à courte queue, division que l'on doit à Buffon, et que nous adopterons, mais avec restriction. Comme les Perruches à courte queue, de tous les climats, offrent, dans cette partie, des formes différentes, puisqu'il en est à queue pointue et à queue arrondie, nous avons préféré de laisser celles qui, comme la Perruche à bandeau rouge, ont toutes les pennes de la queue pointues et étagées en fer de lance, parmi les Perruches que nous avons désignées ainsi, quel que soit leur pays; car une division simplement fondée sur la longueur des queues ou le pays natal des oiseaux, seroit sujette à erreur. Des formes constantes doivent donc, et sans contredit, être préférées: c'est aussi ce que nous n'avons pas balancé à faire; et lorsque nous traiterons des Perruches que nous nommerons Perriches, et qui, à la vérité, ont aussi la queue courte, mais d'une forme différente de celle des Perruches qui l'ont en fer de lance (ce qui a échappé à Buffon), on sentira mieux encore l'inconvénient des divisions de ce naturaliste et la préférence qu'on doit donner aux nôtres.

Nous avons surnommé à *bandeau rouge* la Perruche dont il est ici question : en effet, elle a tout le front rouge jusqu'aux yeux, où ce bandeau se trouve interrompu, mais immédiatement au-delà desquels il reparoît pour s'étendre, en s'élargissant toujours davantage, jusque sur les oreilles, qu'il couvre entièrement. Le sommet de la tête est bleu. Le cou, par derrière et sur les côtés, la gorge, la poitrine, le ventre, les jambes et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert tendre. Le haut des flancs est d'un beau jaune de jonquille, qui ne paroît qu'un peu lorsque les ailes sont ployées. Les couvertures du dessous de celles-ci, une partie du revers de leurs pennes, et tout celui visible vers la pointe des pennes de la queue, sont jaunes aussi, sauf la partie haute de celles-ci, qui est rougeâtre. Le bas du derrière du cou est marqué de jaune-brun, tandis que le dos, les scapulaires, toutes les couvertures du dessus des ailes, et leurs penes, sont d'un vert de pré : ces dernières portent cependant, ainsi que les plus grandes couvertures, un liséré jaune, qui file le long de leurs barbes extérieures. La queue est, en dessus, du vert des ailes. Le bec est brun-noir à sa base, et jaune ou rouge à la pointe. Les pieds sont grisâtres. La couleur des yeux ne nous est pas connue.

L'individu qui a servi à cette description et à la figure que nous publions de la Perruche à bandeau rouge, fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelervaert, à Amsterdam : nous en avons vu un autre, semblable, chez M. Bœrs, à Asserswoude, et enfin un troisième, tout nouvellement envoyé de Londres par M. Banks, au cabinet national de Paris, où il manquoit ; mais celui-ci, quoiqu'absolument semblable aux autres pour les couleurs, est plus petit d'un tiers à peu près.

LE LORI NOIR.

PLANCHE XLIX.

Forte taille; queue un peu plus courte que tout le corps, et étagée en fer de lance; plumage d'un noir-brun violacé; revers de la queue d'un rouge-jaunâtre brillant; bec et pieds noirs-bruns.

Le Lori noir de la nouvelle Guinée; par SONNERAT, Voyage à la nouvelle Guinée, page 175, planche 110.

Nous laissons à cette Perruche le nom de Lori que lui a donné Sonnerat, quoique la couleur rouge ne soit pas, à beaucoup près, celle qui domine sur son plumage; car on n'en aperçoit qu'au revers de la queue, où même le rouge est mêlé de beaucoup de jaune. Ce nom de Lori noir est, au reste, celui que, de tout temps, cet oiseau a porté dans l'Inde et à Madagascar, où il se trouve, tout aussi bien qu'à la nouvelle Guinée, si même il est vrai qu'il habite cette dernière contrée, comme le prétend Sonnerat. Ce nom prouve, d'ailleurs, qu'aux Indes on donne le nom de Lori non-seulement aux Perroquets chez qui le rouge domine, comme le dit Buffon, mais à tous les Perroquets en général; car le mot *Lori* est, aux Indes, l'équivalent de ceux de *Perroquet* en françois, de *Papegay* en hollandois, de *Parrot* en anglois, etc.; ces noms sont, chez chaque nation, celui des Perroquets en général, et non celui d'une famille ou d'une espèce particulière de Perroquets. C'est pour l'avoir méconnu que Buffon donne encore le nom de Papegay à une prétendue famille de Perroquets; erreur que nous devons, au reste, aux méprises des voyageurs, qui, n'entendant pas la langue du pays où ils se trouvent, en commettent beaucoup d'autres semblables, et par fois de très-plaisantes, par les équivoques qu'elles offrent. C'est encore ainsi que, tant que les voyageurs ne commenceront pas par étudier la langue du pays qu'ils veulent parcourir, nous n'aurons jamais que des connoissances très-incertaines sur les mœurs et les usages des peuples qu'ils visiteront. Mais par quelle fatalité arrive-t-il que celui qui, ayant acquis cet avantage, aura connu et dit la vérité, éprouve le triste désagrément d'inspirer des doutes? Il est donc bien dangereux de heurter les

opinions reçues, quoique souvent consacrées par un mérite supposé! Hélas, combien d'hommes qui ne doivent leur grande réputation qu'au piédestal sur lequel ils sont montés! Tel, dont on n'eût jamais parlé, est tout à coup proclamé un homme du plus grand mérite, ou parce qu'on le craint, ou parce qu'il peut beaucoup. Ces hommes-là ne pourroient-ils pas être comparés à ces nains, montés sur de grandes échasses, que tout le monde prend de loin pour des géans, mais qui se trouvent être réellement plus petits que l'homme de la taille la plus ordinaire? Revenons à notre Lori.

Le Lori noir est une forte Perruche, qui, par la structure d'un corps très-épais, ressemble plutôt à un Perroquet qu'à une Perruche; mais comme il a la queue plus longue qu'un Perroquet, et que d'ailleurs il l'a pointue et coupée en fer de lance, nous avons cru devoir le placer parmi les Perruches de cette division. Nous ne donnerons pas les dimensions de cet oiseau, puisqu'on le trouve représenté de grandeur naturelle sur nos planches. Son plumage est, en général, sur le corps, les ailes et la queue, d'un brun-noir violacé, qui, dans l'ombre, est des plus monotones, parce qu'il y paroît d'un brun-noir uniforme; mais en revanche, exposé au jour, il est d'un bleu-violacé très-brillant, partout où la lumière le frappe directement. Les plumes de cet oiseau, celles surtout du dessous du corps, ont, au toucher et à l'œil, le moëlleux du velours. Le revers de la queue est d'un rouge brillant, mêlé d'une forte teinte jaune, qui paroît d'or au soleil. Le bec est noir, et les pieds sont bruns.

L'espèce du Lori noir fait partie de mon cabinet: j'ai vu un autre de ses individus dans le cabinet de M. Temminck, à Amsterdam: j'en ai vu enfin deux autres, vivans, au Cap de Bonne-Espérance; ils y avoient été apportés d'Amboine, où l'espèce se trouve aussi.

LA PERRUCHE BANKS.

Taille moyenne; queue pointue, beaucoup plus courte que le corps; front, gorge, poignet des ailes, et taches sur les flancs, rouge-carmin; dessus de la tête, et milieu des ailes, bleus; queue pourpre; corps vert, plus foncé en dessus qu'en dessous; bec, pieds et ongles, gris-brun.

PLANCHE L.

CE n'est pas sans éprouver le plaisir le plus vif, que je puis, à mon tour, en payant mon humble tribut d'admiration à l'illustre compagnon de Cook, dont le courage intrépide a si puissamment concouru à enrichir nos connoissances, témoigner ici, pour ma part, à M. Banks, tout ce que je lui dois de gratitude pour les jouissances nouvelles que m'ont procurées ses intéressantes découvertes. Qu'il me soit donc permis de consacrer à la charmante et nouvelle espèce de Perruche des Terres australes que je vais décrire, un nom que des services essentiels à la science et aux savans de toutes les nations ont, à juste titre, rendu célèbre dans les deux hémisphères.

A des formes agréables la Perruche Banks joint beaucoup de régularité dans la distribution de ses belles couleurs, ce qui lui donne une tournure élégante et fort distinguée. Elle a le front ceint d'un bandeau rouge-carmin, auquel succède une calotte bleu d'azur, qui lui couvre le dessus de la tête seulement. La gorge est aussi rouge: cette même couleur rouge s'étend un peu sur les côtés au bas des joues, et y forme comme deux moustaches; elle marque aussi le poignet des ailes, et reparoît encore sur les flancs par taches séparées. Le derrière de la tête et du cou, les joues, les scapulaires, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, sont d'un beau vert de pré. Le devant du cou, la poitrine, le ventre, les plumes des jambes et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert jaunâtre, qui, sur les flancs, prend un ton plus approchant du jaune décidé. L'espace compris entre l'œil et le bec, est d'un jaune marqué d'un peu de rouge. Les plumes alaires sont brunâtres, et portent toutes un liséré vert-jaunâtre sur leurs bords extérieurs. Les couvertures des ailes, si on en excepte celles des poignets, qui portent du rouge, sont toutes d'un bleu foncé, qui, s'éclaircissant

toujours davantage, à mesure qu'il monte vers les scapulaires, prend, dans celles qui avoisinent ces derniers, le bleu tendre du dessus de la tête. La queue, qui n'a guères que la moitié de la longueur du corps, est pointue, et a les plumes étagées de manière qu'elle forme le fer de lance : ses deux du milieu sont d'un rouge cramoisi, et à pointes bleues : toutes les autres sont lisérées de rouge, extérieurement, mais de manière que ce rouge s'étend davantage, à mesure que la plume devient plus intermédiaire ; elles sont d'ailleurs d'un bleu violet, et à pointes jaunâtres. Le revers de la queue est d'un pourpre violâtre, et celui des grandes plumes alaires, brunâtre. Les grandes couvertures du dessous des ailes sont vertes ; les moyennes, d'un vert jaune, et les plus petites, rouges. Le bec (qui est petit), les pieds, et même les ongles, sont d'un gris brun.

Nous savons que cette espèce habite quelques îles de la mer du Sud, mais nous ne saurions dire précisément lesquelles. Le seul individu que nous en ayons vu, fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelervaert, à Amsterdam.

LE LORI ÉCAILLÉ.

PLANCHE LI.

Taille moyenne; queue un peu plus courte que le corps; plumage rouge terne, coupé en festons par des bordures vert sombre; bec rouge; pieds bruns.

L'INCERTITUDE où je suis à l'égard de l'espèce de cette Perruche, dont je ne trouve de description exacte nulle part, m'a fait lui donner un nom particulier. Je dois cependant avouer qu'en la comparant au Lori rouge et violet, sixième espèce des Loris de Buffon, figuré n.º 684 de ses planches enluminées, sous le nom de Lori de Gueby, je lui trouverois quelque rapport avec ce dernier, s'il étoit vrai qu'on pût s'en rapporter aux figures et aux descriptions d'un écrivain dont nous avons tant de fois reconnu les inexactitudes; mais le pût-on dans ce cas-ci, c'est-à-dire, la figure citée du Lori de Gueby fût-elle exacte, cet oiseau différeroit encore assez de notre Lori écaillé pour en être une espèce distincte. La description de Buffon est, d'ailleurs, très-insuffisante, puisqu'il n'y entre dans aucun détail; elle diffère aussi de la figure à laquelle on la fait rapporter: or tout cela rendra la question difficile à résoudre, tant qu'on n'aura pu comparer l'un à l'autre les deux oiseaux en nature. Il est donc toujours essentiel de mettre la plus grande exactitude dans ses descriptions; il l'est bien davantage encore, lorsqu'on ne donne pas de figures, ou qu'on les donne mauvaises. J'observerai, enfin, que, lors même qu'on viendroit à reconnoître que ma Perruche écaillée est effectivement la même espèce que le Lori rouge et violet de la description de Buffon, ou le Lori de Gueby de ses planches, le surnom que je lui donne lui conviendrait mieux que ces deux autres, puisqu'il y a plusieurs espèces de Loris rouge et violet, et que, l'espèce que nous faisons connoître ici se trouvant encore ailleurs qu'à Gueby, on pourroit tout aussi bien la dire d'Amboine, d'où elle a été apportée, que de Gueby ou de tout autre lieu qu'elle habite. Les noms de pays ne peuvent servir que très-improprement à faire distinguer les espèces d'oiseaux, car on n'en a jamais vu rester exclusivement attaché à un même canton.

Notre Lori écaillé a tout le plumage, en général, d'un rouge terne: il porte cependant, sur chaque plume du dessus de la tête, du derrière et des côtés du cou, de la poitrine et des flancs, une bordure d'un vert sombre qui paroît noir sous certain jour. La queue est cramoisie. Les couvertures du dessous des ailes sont rouges, et la plupart festonnées de vert sombre. Les pennes des ailes sont de la couleur de la queue, à l'exception de leurs pointes, qui sont noirâtres. Le bec est rouge, et les pieds sont noir-brun.

J'ai vu plusieurs individus de l'espèce de ce Lori dans quelques cabinets de la Hollande: elle est aussi au Muséum d'histoire naturelle à Paris.

LA PERRUCHE LORI.

PLANCHE LII.

Taille moyenne; forme trapue; queue pointue et plus courte que le corps; calotte bleue; devant du cou rouge, festonné de vert sombre; plumage supérieur vert de pré; dessous du corps vert, tacheté de jaune; dessous des penes de la queue, rouge sur leurs parties hautes; bec rouge clair; pieds et ongles gris-brun.

The Lory-Parraquet; EDW. tom. IV, pl. 174. *La Perruche variée des Indes*; BRISS. tom. IV, n.° 73. *La Perruche Lori*; BUFF. cinquième espèce de Perruche à queue longue et égale, pl. enlum. n.° 552, sous le nom de *Perruche variée des Indes orientales*.

CETTE charmante Perruche, qu'Edwards a le premier très-bien fait connoître par la description exacte qu'il en a donnée, habite une grande partie des Indes orientales, d'où on la reçoit fréquemment en Europe, tant à cause de la beauté de son plumage, que parce qu'elle est naturellement fort douce et très-caressante. Je ne sache pas qu'elle apprenne, bien ou mal, à parler, n'ayant jamais vu aucun de ses individus sur lequel on eût exercé sa patience pour le lui apprendre. Je suis fortement persuadé, au reste, que les Perroquets, qui ont la langue épaisse, doivent avoir aussi la faculté d'articuler les mots des différentes langues, et qu'il ne s'agiroit, pour qu'ils le fissent, que de les exercer dans celle qui a le plus d'analogie avec leur ramage naturel. Je suis sûr, par exemple, que les Aras apprendroient plus facilement, et plus vite, à prononcer quelques mots allemands ou hollandois que du françois; et, par la raison contraire, que beaucoup de Perruches et de Perroquets à voix sonore apprendroient mieux à articuler de l'italien ou du françois que les mots des deux autres langues. J'ai vu des corbeaux prononcer de la manière la plus distincte des mots allemands, tandis qu'il est fort difficile de leur en apprendre de françois, à moins qu'on n'en choisisse parmi ceux qui sont analogues à leur croisement.

La Perruche Lori est sujette à beaucoup de variations dans l'état de domesticité. Considérée dans son état de nature, elle a tout le dessus de la tête d'un beau bleu foncé, auquel succède par derrière un croisissant rouge, qui entoure l'occiput, et dont les deux pointes viennent aboutir derrière les yeux. La gorge, les yeux, et tout le devant du cou jusqu'à la poitrine, sont couverts de plumes rouge-vermillon, terminées par une bordure d'un vert sombre, qui, dans l'ombre, paroît noir, et qui, au jour, varie en violet: les plumes rouges du

croissant sur l'occiput ont de semblables festons, mais fort légers. Le derrière du cou, le dos, les scapulaires, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, le dessus de la queue même, sont d'un beau vert plein, ainsi que toutes les couvertures des ailes et tout ce qui se voit de leurs pennes. Sur les côtés du cou règne une suite de taches jaunes sur un fond vert, qui sépare le rouge du devant, du vert du derrière du cou. Ce jaune, fouetté de rouge et de vert, se porte sur les flancs, et s'y montre un peu vers le bord des ailes, lorsque celles-ci sont appliquées au corps. Le dessous du corps est d'un vert plus clair que le dessus. Comme l'intérieur de ces parties du corps est jaune, cette couleur s'y montre par intervalle, et y forme une marbrure très-agréable. Les couvertures du dessous de la queue sont vertes, et à bordures jaunes; ses pennes, en dessous, sont rouges dans leurs parties hautes, vertes ensuite, et à pointes jaunes. Nous observerons que le rouge perce en dessus, mais qu'on ne l'y aperçoit pas, parce que ce sont seulement les barbes extérieures qui en sont marquées; on l'y voit cependant très-distinctement quand l'oiseau déploie sa queue. Le bec est orangé, et les pieds sont gris-brun. Dans quelques individus les plumes qui recouvrent les oreilles sont bleues, ce qui forme deux taches oblongues, de cette couleur, sur cette partie; mais il en est un plus grand nombre chez qui on ne retrouve pas ces taches: seroient-elles un des caractères distinctifs du mâle? C'est ce que nous ignorons, n'ayant jamais eu la facilité de disséquer aucun de ces oiseaux pour nous en assurer, quoique nous en ayons vu beaucoup de vivans.

Dans l'état de domesticité, la Perruche Lori offre, comme nous l'avons déjà dit, plusieurs variations, qui la rendent encore plus agréable par la distribution et l'assortiment qui s'y font de ses belles couleurs. J'ai vu de ses individus, ainsi variés, dont tout le dessous du corps étoit jaune; d'autres, chez qui le jaune s'étoit répandu sur le dos, sur les couvertures des ailes; quelquefois même plusieurs des pennes alaires étoient entièrement jaunes. Celui qu'a publié Edwards étoit varié de jaune sur le dos. J'en ai vu un, enfin, dont le rouge du devant du cou s'étoit répandu en gouttes sur toutes les plumes du dos et sur les couvertures des ailes. Il est difficile, en un mot, de voir de cet oiseau deux individus parfaitement semblables, quand ils ont vécu en domesticité, tandis que je n'ai pas trouvé un seul exemple de ces changemens dans tous ceux tués dans les bois que j'ai vus dans différens cabinets.

LE LORI PERRUCHE

VIOLET ET ROUGE.

Taille un peu plus que moyenne; queue étagée, de la longueur du corps; front, nuque, gorge, dos, jambes et dessous de la queue rouges; couvertures des ailes et plumage du devant du cou rouges, et bordées de vert sombre, violâtre; tête, bande auriculaire, derrière du cou, poitrine, flancs, ventre et dessus de la queue bleus; pennes alaires brun-jaunâtre; bec rouge; pieds et ongles noir-brun.

PLANCHE LIII.

La Perruche rouge des Indes; BRISSON, tom. IV, n.° 78, avec une très-mauvaise figure, pl. XXV, fig. 2. *Le Lori Perruche violet et rouge*; BUFF. 2.° espèce de Loris Perruches; pl. enl. n.° 143, sous le nom de Perruche des Indes orientales.

CETTE magnifique Perruche est représentée chez Buffon d'une manière reconnoissable, quoique, mal à propos, elle y ait les pennes alaires peintes en beau jaune citron. Ce défaut n'existe peut-être pas dans tous les exemplaires de l'ouvrage de ce naturaliste, où l'oiseau seroit encore assez bien pour qu'on ne pût se méprendre sur son espèce: aussi lui ai-je conservé le nom sous lequel Buffon en a donné une très-courte description. Celle, très-étendue au contraire, qu'en a donnée Brisson, suivant sa louable coutume, est fort exacte, aux nuances près des couleurs, qu'il fait plus ternes qu'elles ne sont en effet, surtout le rouge; ce qui provient de ce qu'il n'avoit vu qu'un individu du cabinet de l'abbé Aubry, individu dont j'ai fait l'acquisition à la vente qui s'est faite de ce cabinet, et dont les couleurs étoient effectivement ternies par les fumigations de soufre, autrefois en usage pour préserver les oiseaux de la voracité des insectes rongeurs. Mais comme j'en ai vu d'autres très-bien conservés, je me trouve à même de réparer ces petites erreurs.

Nous ne parlerons pas des dimensions de cette Perruche, attendu que nous l'avons figurée de grandeur naturelle. Elle a le front ceint d'un bandeau rouge, qui descend sur les côtés du bec, où il se joint au rouge de la gorge et du devant du cou, jusqu'à la poitrine: ces plumes rouges étant toutes terminées sur le cou par une bordure d'un vert sombre, jouant du noir au violet, suivant les incidences de

la lumière, elles forment sur cette partie des festons réguliers, mais plus larges en bas que dans le haut. La partie supérieure du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les scapulaires et les jambes, sont d'un rouge vif. Les dernières pennes des ailes et toutes leurs couvertures sont d'un rouge cramoisi, et terminées par une bordure en festons, semblable à celle du devant du cou, mais beaucoup plus large. Les premières plus grandes pennes des ailes sont d'un brun jaunâtre, qui approche de l'olive pochetée : les suivantes sont de la même couleur, mais elles ont de plus que celles-là des bordures semblables à celles des dernières ou plus proches du corps. Le sommet de la tête est d'un gros bleu, qui descend jusqu'aux yeux, par le dessous desquels il se porte sur les côtés et le derrière du cou; de sorte que, depuis le rouge du front jusqu'au bas du cou par derrière, toute cette partie seroit bleue, si elle n'étoit coupée sur le derrière de la tête par une large bande rouge, qui a la forme d'un collet d'habit. La poitrine, les flancs, le ventre et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un bleu varié par le rouge du dedans des plumes, qui se montre pour peu que celles-ci s'écartent. La queue est, en dessus, d'un bleu violet, et rouge en dessous. Le revers des pennes des ailes, et toutes les couvertures supérieures de celles-ci, sont rouges. Le bec est rouge, et les pieds sont bruns.

Le Lori Perruche violet et rouge se trouve aux Moluques.

LA PERRUCHE LORI

A CHAPERON BLEU.

Taille moyenne; corps épais; queue pointue, et moitié moins longue que le corps; ailes vert sombre, violacé et coupé de rouge; queue cramoiisi; chaperon et large tache bleus, couvrant tout le sternum; face rouge; bec petit et rouge; pieds gris.

PLANCHE LIV.

JE crois cette charmante et rare Perruche absolument nouvelle; du moins ne la reconnois-je dans aucune des descriptions et des figures qu'on a publiées jusqu'ici des oiseaux de sa sorte. J'avouerai cependant qu'il est extrêmement difficile de ne pas se méprendre à cet égard, quand on considère la quantité prodigieuse de descriptions tronquées qu'on nous a données d'un même oiseau, et qui toutes diffèrent, non-seulement de l'oiseau, mais même entr'elles, quoiqu'elles ne soient guères pour la plupart que des copies les unes des autres. Je penserois donc que, puisque cette histoire des oiseaux que je publie à mon tour, n'est pas le fruit d'une froide compilation ni d'une étude superficielle, mais le résultat d'observations suivies avec exactitude, et que mes descriptions ne sont faites que d'après nature; je penserois, dis-je, que, dans le cas d'un doute, il vaudroit mieux n'avoir aucun égard à ce qui a été fait par les autres; car donner un nom nouveau à un oiseau, qu'on fait d'ailleurs parfaitement connoître une fois pour toutes, est sans doute un moindre mal que ne le sont toutes ces prétendues synonymies qui ne font que perpétuer des erreurs malheureusement déjà trop nombreuses. Il est temps que la vérité prenne la place du mensonge, et que surtout l'exactitude remplace cette charlatanerie de certains faiseurs de livres qui, n'ayant pas en eux-mêmes les connoissances nécessaires pour étendre les progrès d'une science, abusent, et du goût du siècle pour l'étude de l'histoire naturelle, et de la crédulité publique, pour donner sous des couleurs nouvelles et sans choix les découvertes des autres, après les avoir tourmentées de mille manières pour les déguiser. Je ne pardonne pas à l'écrivain, quel qu'il soit, qui se pare ainsi de la dépouille d'autrui, quelque peine qu'il se soit donnée pour en rassortir les lambeaux.

La Perruche que nous surnommons à *chaperon bleu* est des mieux caractérisée par cette sorte de coiffure qui, enveloppant le haut de la tête et le derrière du cou, fait ensuite, au bas de ce dernier, le tour entier par devant, laissant à découvert le front, les joues et la gorge, qui sont d'un beau rouge; de telle sorte qu'on diroit que la tête et le cou de cette Perruche sont effectivement couverts d'un chaperon bleu foncé, dont on auroit coupé seulement la partie correspondante à la face. Une autre grande plaque bleue couvre tout le milieu du sternum, et y forme une espèce de cuirasse, séparée du chaperon par une large bande rouge, qui s'étend sur les flancs, les jambes, la partie abdominale et les couvertures du dessous de la queue; mais ce rouge est traversé sur les flancs et le bas-ventre par quelques bordures bleues, qui frangent plusieurs plumes. Le dos, les scapulaires, le croupion, toutes les petites et moyennes couvertures du dessus des ailes, ainsi que celles du dessus de la queue, sont d'un rouge cramoyé. Les pennes des ailes sont, en dessus, d'un noir qui se change, ou en violet foncé, ou en vert sombre, suivant les incidences de la lumière; mais, comme leurs barbes intérieures sont en grande partie rouges, lorsque les pennes s'écartent un peu, on aperçoit quelques traits rouges en long sur celles-ci. Les grandes couvertures du dessus des ailes sont de la couleur des pennes, mais elles sont traversées par une bande rouge, qui produit un bel effet sur les ailes. La queue, qui a la moitié de la longueur du corps, est étagée, pointue et en forme de fer de lance: sa couleur est, en dessus, d'un rouge de brique, et en dessous, d'un rouge clair. Les couvertures du dessous des ailes sont rouges, et le revers du bout de leurs grandes pennes est grisâtre. Le bec, qui est petit, est d'un beau rouge. Les pieds sont d'un gris rougeâtre.

Nous avons vu plusieurs individus de cette espèce dans les cabinets d'Hollande: celui que nous donnons ici, figuré de grandeur naturelle, fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelervaert, à Amsterdam.

Ces oiseaux habitent les Moluques.

LA GRANDE PERRUCHE
A COLLIER ET CROUPION BLEUS.

PLANCHE LV, LE MALE.

PLANCHE LVI, LA FEMELLE.

Forte taille; queue de la longueur du corps entier, du sommet de la tête à l'anus; tête, cou et dessous du corps d'un beau rouge; collier bleu au bas du derrière du cou; croupion bleu; ailes et manteau vert foncé; mandibule supérieure rouge; inférieure, pieds et ongles, noirs. La femelle n'a de bleu que le croupion; elle a les jambes et le bas-ventre rouges.

CETTE belle espèce, qui habite les îles de la mer du Sud, tient par sa taille un des premiers rangs parmi les grandes Perruches, comme on le verra par les figures, de grandeur naturelle, que nous publions du mâle et de la femelle. Elle a toute la tête, la face, les côtés et le devant du cou, ainsi que la poitrine, les flancs, le ventre, les plumes des jambes et le recouvrement du dessous de la queue, d'un rouge foncé brillant, marqué seulement de quelques taches bleues, qui frangent le bout des plus longues couvertures du dessous de la queue. Un collier d'un bleu d'outre-mer lustré traverse le derrière du cou, et sépare le rouge de la nuque du vert foncé du bas du cou par derrière. Ce vert foncé se prolonge sur tout le haut du dos jusqu'au croupion, qui est tout du même bleu que le collier et les couvertures du dessus de la queue. Les scapulaires sont d'un jaune blanchâtre, qui, sous certain jour, se lustre de bleu tendre, ce qui les fait trancher sur le vert du dos, qui est le même que celui de toutes les couvertures du dessus des ailes et des penes de celles-ci, dans toutes leurs barbes extérieures: l'intérieur de ces barbes est noirâtre. Les penes de la queue, au nombre de douze, comme chez tous les Perroquets en général, sont étagées, mais moins fortement ici que dans beaucoup d'autres Perruches, la différence y étant moindre entre la pene la plus latérale et la plus longue du milieu, comparées à ces mêmes plumes des autres Perruches de la même division. Les plus longues de ces penes, celles du milieu, sont vertes; les intermédiaires, bleu violacé, et les dernières, lisérées de vert sur le même

fond bleu de celles-là. La mandibule supérieure du bec est d'un rouge foncé partout, sa pointe exceptée, qui est noire, ainsi que la mandibule inférieure. Les pieds et les ongles sont noirs. Nous ne connoissons pas la couleur des yeux, qui sont circonscrits dans une peau nue, noire aussi. Telles sont les couleurs du mâle de la grande Perruche à collier et croupion bleus.

Sa femelle est plus petite que lui, et en diffère d'ailleurs tellement qu'on seroit exposé à les donner pour autant d'espèces différentes; car elle a la tête, la face et le derrière du cou d'un vert de pré, et la gorge, les côtés et le devant du cou, ainsi que la poitrine, et de là jusqu'au ventre, d'un vert jaune: ce qui est très-différent des couleurs du mâle sur ces mêmes parties. Cependant la nature, qui n'a pas voulu la déguiser au point de la rendre méconnoissable, lui a conservé le croupion bleu du mâle, et même le rouge, mais seulement sur les plumes des jambes, le bas-ventre, toute la partie abdominale et les couvertures du dessous de la queue, dont celles de dessus sont vertes chez elle, ainsi que le dos, les scapulaires, toutes les couvertures supérieures des ailes, les ailes elles-mêmes en dessus; mais ce vert est ici moins foncé que chez le mâle. Les ailes ont leur dessous, et les bords intérieurs des pointes de leurs grandes plumes, noirâtres. Toutes les plumes de la queue sont d'un vert nuancé de bleu, mais plus prononcé sur celles du milieu que sur les latérales. Le bec est partout d'un rouge pâle. Les pieds sont d'un noir brunâtre. Nous avons figuré cette femelle n.º LVI, figure à laquelle nous renvoyons le lecteur.

Les deux individus que nous avons fait figurer et servir aux descriptions que nous venons de donner de l'espèce dans ses deux sexes, font encore partie du superbe cabinet de M. Raye de Breukelervaert, à Amsterdam. Nous avons vu en Hollande beaucoup d'autres individus de la même espèce, absolument pareils à ceux-là, et qui tous provenoient des îles de la mer du Sud.

LA PERRUCHE A AILES VARIÉES.

PLANCHE LVII.

Taille petite; queue pointue, plus courte que le corps; pennes intermédiaires des ailes, blanches, mêlées de jaune pâle; couvertures de celles-ci jaune-citron; dessus du corps vert, dessous d'un vert gris; bec et pieds bruns.

La Perruche à ailes variées, 4.^e espèce à queue longue et égale; BUFFON, pl. enl. n.^o 359, sous la dénomination de *petite Perruche verte de Cayenne*. *Perruche de Cayenne*; BRISS. t. IV, pag. 334, n.^o 60. *La Perruche aux ailes d'or*; EDWARDS.

BRISSON a assez exactement décrit cette espèce de Perruche, dont il donne les justes dimensions, dimensions reproduites par Buffon; mais celui-ci n'en a pas moins compris l'oiseau dans la division des Perruches à longue queue, comme si une Perruche dont la longueur totale est de huit pouces quatre lignes, tandis que sa queue n'en a que trois et demi, pouvoit être regardée comme un oiseau à longue queue. Au reste, nous donnons de l'espèce la figure de grandeur naturelle, et d'une telle vérité, que le lecteur pourra s'en rapporter à elle de préférence à toutes celles qu'on en a publiées jusqu'ici; car elles sont toutes plus ou moins fautive, notamment celle qu'Edwards, auteur assez vrai d'ailleurs, en a donnée, dans les exemplaires du moins que j'ai consultés, et où le jaune des ailes se trouve transformé en un rouge de vermillon. Cependant, la description de ce naturaliste étant en général exacte, cette erreur ne doit pas lui être imputée; elle prouve seulement qu'il y a beaucoup de choix à faire entre les différens exemplaires de son ouvrage, comme, au reste, dans tous ceux de cette nature; car, une fois qu'un livre se débite bien, les libraires, en général, chargés de l'exécution des figures, n'y regardent pas de si près. Malheur alors aux auteurs qui ne voient pas par eux-mêmes, surtout quand ils donnent des enluminures. C'est la crainte d'un tel inconvénient qui m'a fait essayer le tirage des planches en couleurs; ce qui a si parfaitement réussi (grâces à la persévérance du citoyen Langlois, qui a, dans cette partie, vaincu toutes les difficultés) que tout le monde a adopté ma manière. Ce moyen assure aux naturalistes plus de vérité dans les couleurs, et même plus de durée; car, loin de s'altérer, elles acquièrent toujours plus de solidité, et, par-dessus tout cela, l'avantage inappréciable d'une uniformité

constante, qu'il étoit impossible d'obtenir par la simple enluminure avec les couleurs à l'eau.

La Perruche à ailes variées a le dessus de la tête, le derrière du cou, le haut du dos, les scapulaires, toutes les moyennes et petites couvertures des ailes, ainsi que le croupion, les couvertures supérieures de la queue, et celle-ci en dessus, d'un vert blaffart, un peu plus gai cependant sur la queue et vers le croupion. Sur le front et vers les yeux, ce vert se mêle d'une légère teinte bleuâtre. La gorge est d'un vert pâle, tirant au gris, et qui, sur le devant du cou, sur la poitrine, les flancs, le ventre, les plumes des jambes, toute la partie abdominale, et les couvertures du dessous de la queue, prend un ton jaunâtre. Les cinq premières grandes plumes des ailes, ainsi que les plumes qui recouvrent leurs pieds, sont d'un bleu tendre et à bordures vert jaunâtre : mais cette couleur bleue varie singulièrement de teinte sous les différens aspects. Les treize plumes suivantes sont blanches, et ont, sur leurs barbes extérieures, un liséré jaune, qui s'élargit par degré, à mesure que la plume devient plus voisine du dos, de telle sorte qu'il occupe presque toute la largeur extérieure des dernières plumes. Celles-ci ont aussi une coupe singulière, en ce qu'elles sont taillées de biais vers le dos. Les trois dernières plumes de l'aile, qui touchent au dos, sont du vert des scapulaires. Les plus grandes couvertures des ailes sont jaune-citron dans toutes leurs parties visibles seulement, car elles ont leurs racines blanches. Le revers de la queue est d'un vert de mer à reflet gris : tel est aussi le revers des premières et dernières plumes vertes des ailes, dont les intermédiaires ont le leur d'un blanc jaunâtre. Les petites et moyennes couvertures du dessous des ailes sont d'un vert jaune, et les plus grandes sont vert d'eau clair. Le bec, les pieds et les ongles, sont d'un brun jaunâtre. Quant aux yeux, nous ne saurions dire quelle en est la couleur, n'ayant jamais vu vivante cette espèce, qui est très-commune à Cayenne, d'où l'on fait de fréquens envois de ses individus en Europe, pour les cabinets. Buffon dit que cet oiseau vit en grandes troupes (ce que font tous les Perroquets, en général); qu'il fréquente les lieux découverts; qu'il vient même jusqu'au milieu des endroits habités; qu'il aime beaucoup les boutons des fruits de l'arbre immortel, et qu'il apprend à parler. Il ajoute que la femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs moins vives que lui, ce qui est vrai. Nous avons de plus remarqué que ces femelles ont aussi la queue plus courte d'un pouce que leurs mâles.

LA PERRUCHE A TACHE SOUCI.

Petite taille; queue pointue, quoique peu étagée, et moitié moins longue que le corps; ailes dépassant le milieu de la queue; plumage gros vert; tache souci sur le bord du milieu des grandes penes; celles-ci mêlées de bleu dans leur partie intérieure; bec et ongles brun jaunâtre; pieds gris.

PLANCHE LVIII, LE MALE.

PLANCHE LIX, LA FEMELLE.

APRÈS avoir compulsé toutes les descriptions qu'on a données jusqu'ici des Perruches, j'ai été surpris de ne reconnoître dans aucune d'elles l'espèce dont nous faisons le sujet de cet article : ne la retrouvant pas davantage dans les figures qu'on a publiées de ces oiseaux, je me crois autorisé à lui donner un nom. Cette Perruche est cependant si commune à Cayenne, et on l'a envoyée en si grand nombre de ce pays en Europe, qu'il est, je le répète, bien étonnant qu'elle ait échappé à tant d'ornithologistes. J'avois d'abord soupçonné qu'elle étoit la même que celle que Buffon a décrite parmi ses Touis, sous le nom de *Sosové*, et qu'il a figurée dans ses planches enluminées, n.º 456, fig. 2, sous celui de *petite Perruche de Cayenne* : mais, après un mûr examen, et en comparant la description de Buffon avec l'oiseau dont il s'agit ici, je vois que l'une ne se rapporte pas à l'autre; car l'oiseau décrit par Buffon n'a sur les ailes qu'une tache d'un *jaune léger*, ce qui est fort différent d'une tache jaune-souci très-foncé, que porte celui-ci. D'ailleurs, le *Sosové* de Buffon a aussi du jaune sur les couvertures supérieures de la queue, et ma Perruche n'y en a absolument point : cependant les deux oiseaux ont le bec de même couleur. Mais une autre difficulté, c'est que la description de Buffon ne se rapporte même pas à la figure à laquelle il renvoie, que je viens de citer, et où je trouve une Perruche qui diffère non-seulement de la mienne par toutes ses formes et tous ses caractères, mais qui ne ressemble même en rien au *Sosové*; car, dans cette figure, le bec est d'un rouge de vermillon, et les pieds y sont d'un rouge pâle, tandis que, par la description, le

bec est blanc et les pieds sont gris. Dans cette figure, en outre, la queue est coupée carrément; ses couvertures de dessous sont jaunes, et les yeux entourés d'une large peau nue, blanche; la gorge et les joues, enfin, y sont couvertes de longues plumes, comme chez les Cacatoès : or, dans sa description, Buffon ne dit pas un mot de tous ces caractères. Ma Perruche, ayant la queue pointue, les plumes de la gorge et celles de la face très-petites, et n'ayant de partie nue que la paupière, n'est donc pas le Sosové de Buffon : la figure à laquelle renvoie ce naturaliste, n'est donc pas celle de son Sosové. J'avouerai, d'ailleurs, que je ne connois aucune Perruche, soit de Cayenne ou de tout autre pays, qui ressemble à la description ou à la figure de ce Sosové, quoique Buffon en dise l'espèce très-commune à la Guiane, vers l'Oyapoc et l'Amazone. Espérons qu'elle nous parviendra un jour, et, en attendant, ne chargeons pas la liste des Perruches avérées, de noms dont les sujets pourroient bien n'avoir jamais existé. Buffon l'aura décrite, cette espèce, d'après quelque figure, et non d'après un individu. Cette supercherie lui est familière, ainsi que pourroient s'en convaincre tous ceux qui porteroient sur ses descriptions et ses figures l'attention que j'y ai portée moi-même. Il est probable que le bec étoit blanc sur la figure qu'il avoit sous les yeux en décrivant son Sosové : sur celle que j'ai consultée dans ses ouvrages, il est rouge; dans tel autre exemplaire il est peut-être jaune. Comment ne pas s'égarer en voulant se frayer un passage à travers toutes ces discordances? Ne vaudroit-il pas mieux s'ouvrir une route nouvelle et sûre.

Revenons à notre Perruche à tache souci, à laquelle cependant on rendroit le nom de *Sosové*, dans le cas que ce fût à elle que les naturels de la Guiane l'eussent donné par hasard.

Le caractère le plus saillant de la Perruche dont il est question dans cet article, est une grande tache d'un beau souci vif, qui occupe tout le milieu du bord extérieur de l'aile; car ce sont précisément ces grandes couvertures, ayant la forme de petites pennes, qui, dans tous les oiseaux, couvrent le pied des grandes plumes des ailes, et que plusieurs naturalistes ont nommées, je crois, aile bâtarde, qui sont de cette couleur. Elles sont ici au nombre de sept, et toutes du même jaune-souci : cette même couleur, un peu moins prononcée cependant, tache encore quelques-unes des autres couvertures du bord de l'aile, en remontant vers le poignet. On en aperçoit, enfin, une teinte, mais presque insensible, directement sous la gorge. Le

plumage de la partie supérieure du corps est d'un gros vert sombre, qui, dans les reflets, prend sur le corps des teintes très-brillantes, et sur le sommet de la tête, une nuance de vert aigue-marine lustré. Le dessous du corps est d'un vert plus clair que le dessus. On remarque du bleu foncé sur les plumes du milieu de la queue, ainsi que dans les parties intérieures du milieu des plumes alaires, directement au-dessous de la tache souci, seul endroit où il reste visible quand les ailes sont ployées. Le revers des plumes des ailes, et les plus grandes couvertures de celles-ci, y sont d'un vert d'eau brillant, et leurs petites et moyennes, d'un vert jaunâtre, ainsi que le dessous des plumes de la queue. Le bec et les ongles sont d'un blanc jaune, couleur de corne, et les pieds, gris.

La femelle est absolument semblable au mâle dans toutes ses couleurs, si ce n'est cependant que la partie des ailes que la tache souci occupe chez ce dernier, est, chez elle, d'un vert bleuâtre. Nous avons figuré cette femelle, n.° LIX de nos planches.

LA PERRUCHE
AUX AILES CHAMARRÉES.

PLANCHE LX.

Forte taille; queue à peu près de la longueur du corps; ailes atteignant le milieu de la queue; large bandeau bleu sur le sommet de la tête; couvertures et dernières pennes des ailes bleues, bordées d'un jaune d'or; tout le plumage vert, plus foncé sur le corps qu'en dessous; bec rouge; pieds bruns.

La Perruche aux ailes chamarrées; BUFF. Pl. enl. n.° 287, sous le nom de Perroquet de Luçon.

CETTE Perruche se distingue des autres espèces de sa tribu par un bec très-fort et par un corps massif, ce qui la rapproche beaucoup des Perroquets proprement dits : mais comme elle a la queue étagée en fer de lance, ainsi que l'ont beaucoup de Perruches, nous n'avons pas hésité à la placer dans cette division, en lui conservant le nom que Buffon lui donne dans la description qu'il en a faite d'après un individu que je présume être une femelle de l'espèce.

Le mâle de la Perruche aux ailes chamarrées a douze à treize pouces de longueur totale, dont la queue en emporte cinq. Son bec est fort épais et d'une force remarquable. Son corps est de la grosseur à peu près de celui du Perroquet gris, nommé vulgairement *Jaco*. L'épaisseur de son corps et sa queue, moins longue que ne l'est ordinairement celle des Perruches, font même assez communément donner à celle-ci le nom de Perroquet : aussi l'éditeur des planches enluminées, dites de Buffon, lui a-t-il donné, dans la mauvaise figure qui la représente, celui de Perroquet de Luçon, nom impropre de toute manière, puisque cette espèce se trouve dans une grande partie des Indes, et notamment dans toutes les Moluques. La dénomination de Perruche aux ailes chamarrées, que nous lui conservons, lui convient beaucoup mieux, quoique le mot de *chamarré* exprime assez mal le dessin régulier des couleurs bigarrées de ses ailes, dont les couvertures du poignet et les dernières pennes, les plus proches du corps, sont d'un

traverse le sommet de la tête. Tout le plumage du dessus du corps, et le dessus de la queue, sont d'un vert de pré uniforme. Le dessous du corps est d'un vert jaunâtre, et le revers de la queue, d'un vert plus jaune encore, ou vert olive. Le bec est d'un rouge foncé, et les pieds sont bruns. Nous ne connaissons pas la couleur des yeux, n'ayant jamais vu l'espèce vivante; en revanche, nous avons vu plusieurs de ses individus dans différens cabinets, un entr'autres dans celui de Mauduit à Paris, un second chez l'abbé Aubry, aussi à Paris, et plusieurs en Hollande. J'en possédois un dans mes collections, celui-ci fait aujourd'hui partie du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des plantes. Je le crois femelle, parce qu'il est plus petit de taille que celui que j'ai décrit plus haut, qu'il n'a pas autant de bleu sur les ailes, et qu'il est généralement d'un vert plus terne que ce dernier. Buffon dit que le plumage général de la Perruche aux ailes chamarrées est d'un brun olivâtre, parce que telle est, en effet, la couleur de la mauvaise figure qu'il a fait servir à sa description.

LA PERRUCHE A ÉPAULETTES JAUNES.

PLANCHE LXI.

Grande taille; queue plus longue que le corps; couvertures du milieu des ailes jaune-citron; tête, queue et premières pennes alaires bleu de turquoise; tout le reste d'un beau vert; bec rouge; pieds brun-noir.

CETTE charmante Perruche, que nous avons fait représenter de grandeur naturelle dans nos planches coloriées, se distingue de toutes les autres par ses épaulettes d'un beau jaune citron: cette marque la caractérise même si bien extérieurement, que nous en avons tiré le surnom que nous lui donnons. Ces épaulettes jaunes sont formées de plusieurs rangs des couvertures des ailes qui avoisinent les scapulaires. La Perruche à épaulettes jaunes a, d'ailleurs, toute la tête, le derrière et le devant du cou d'un beau bleu de turquoise: la queue est aussi toute de cette dernière couleur, mais qui pâlit un peu vers le bord de chacune des pennes. Les trois premières grandes pennes alaires sont du même bleu, mais d'un brun-noir à leurs pointes: toutes les autres sont d'un beau vert, et ont aussi leurs pointes d'un brun-noir. Le dos, les scapulaires, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, et toutes celles des ailes, autres que les jaunes, sont d'un beau vert. La poitrine, les flancs, le ventre, les couvertures du dessous de la queue, les plumes des jambes, enfin, tout le plumage du dessous du corps de l'oiseau, sont d'un vert plus jaunâtre que celui du dessus. Le bec est tout entier d'un rouge de sang. Les pieds et les ongles sont d'un brun-noir; les yeux, et la peau nue qui les entoure, couleur de rose.

J'ai vu cette rare espèce, vivante, dans la ménagerie de M. Ameshof d'Amsterdam, qui voulut bien me permettre de la décrire et de la dessiner. Comme je ne la reconnois dans aucune des descriptions qu'on a publiées jusqu'à ce moment, je m'abstiendrai de citer aucun auteur à son sujet. Cet oiseau est d'un caractère fort doux et caressant. M. Ameshof m'a assuré qu'il venoit de Ternate: il est probable qu'il se trouve aussi ailleurs.

LA PERRUCHE LATHAM.

PLANCHE LXII.

Petite taille; queue très-étagée et à peu près de la longueur du corps; plumes qui bordent la base du bec, et poignet des ailes, rouges; couvertures du devant des ailes, bleues; tout le plumage d'un beau vert jaunâtre lustré; bec et pieds jaune-brun.

JE donne à cette jolie petite Perruche le nom d'un savant auquel nous devons un grand nombre de descriptions d'oiseaux nouveaux des pays qu'habite celui qui fait le sujet de cet article. Puisse cet hommage, dicté par la reconnaissance pour la part que je prends à toutes ses publications ornithologiques, prouver à M. Latham mon estime particulière!

La Perruche Latham est très-bien caractérisée par un cordon de plumes rouges, qui lui encadre absolument la face, en même temps qu'il lui borde la base du bec, en s'étendant ensuite sur la gorge. Les petites couvertures du poignet des ailes, qui sont aussi rouges, portent toutes une bordure bleue, qui, les détachant les unes des autres, les dessine en écailles de poissons. On remarque encore du rouge sur les couvertures latérales du dessus de la queue et sur les barbes intérieures de ses penes. L'aile bâtarde et les couvertures du devant des ailes sont d'un bleu foncé brillant: seulement on trouve sur les petites couvertures du rebord supérieur de celles-ci, quand elles sont ployées, un trait blanc, qui les détache merveilleusement du corps. Les couvertures qui se trouvent immédiatement placées au-dessus des bleues, sont d'un riche vert lustré, qui jaunit aux rayons directs de la lumière. Les grandes penes alaires sont vertes, et finement lisérées de jaune. Tout le plumage, en général, du dessus et du dessous du corps, ainsi que sur la queue, est d'un beau vert jaunâtre, très-luisant, mais qui, sur la tête, prend une belle teinte bleuâtre. Le revers des ailes et celui de la queue sont d'un brun olivâtre. Les couvertures du dessous des ailes sont d'un vert pâle jaunissant. Le bec et les pieds sont jaune-brun.

Cette espèce fait partie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, où je l'ai fait peindre de grandeur naturelle: elle y a été envoyée, je crois, par M. Banks, à qui nous devons déjà plusieurs objets précieux, qui, en embellissant notre Muséum national, alimentent en même temps le zèle des naturalistes. Puisse l'illustre voyageur anglois avoir beaucoup d'imitateurs!

LA PERRUCHE A FACE ROUGE.

PLANCHE LXIII.

Peùte taille; corps svelte; queue très-pointue, étagée et plus courte que le corps; bandeau rouge sur le front, s'étendant sur les joues et la gorge; collier roussâtre sur le bas du derrière du cou; plumage vert, plus foncé sur les ailes et le manteau que partout ailleurs; bec et pieds bruns.

Il s'agit encore ici d'une petite Perruche de la mer du Sud, que nous surnomons à *face rouge*, parce qu'en effet elle a le front, les joues et la gorge de cette couleur. Elle a de plus, au bas du derrière du cou, une espèce de demi-collier roux-jaunâtre, large de deux à trois lignes, et qui, s'arrêtant de chaque côté aux bords des plus petites plumes des scapulaires, ne se montre par conséquent point sur le devant. Les scapulaires, le haut des ailes, c'est-à-dire, tout le manteau, sont, ainsi que toutes les couvertures du dessus des ailes, d'un vert foncé. Les grandes pennes des ailes, qui sont du même vert, mêlé d'une teinte bleue, se terminent extérieurement en noir-brun. Le dessus de la tête, le cou, la poitrine, les flancs, le ventre, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, et le croupion, sont d'un joli vert transparent, très-luisant, et variant en jaunâtre, suivant les incidences de la lumière. La queue, très-pointue, a toutes ses pennes étagées, et est d'un vert-jaune éclatant. Le bec et les pieds sont bruns. Les ailes, ployées, se portent jusqu'aux trois quarts de la longueur de la queue.

Cette espèce fait partie du cabinet d'histoire naturelle de Paris, où elle a été peinte de grandeur naturelle. M. Temminck, d'Amsterdam, en possède un individu, que j'ai vu dans sa superbe collection. Nous regrettons beaucoup de ne pas connoître ses habitudes, et malheureusement nous serons souvent dans le même cas, à l'égard des oiseaux du pays qu'elle habite, car les voyageurs se sont contentés jusqu'ici de nous en faire connoître les dépouilles.

LA PERRUCHE PHIGY.

PLANCHE LXIV.

Petite taille ; corps épais ; queue beaucoup plus petite que le corps , quoiqu'entièrement étagée ; dessus de la tête , bas-ventre et plumes des jambes , bleu-de-roi ; dessus des ailes et de la queue vert ; dessous du corps entièrement rouge ; bec brun jaunâtre.

CETTE belle Perruche , fort rare encore dans nos cabinets , habite , ainsi que les deux précédentes , les îles de la mer du Sud : elle est remarquable par sa taille épaisse et sa queue fort courte , quoiqu'entièrement étagée , ce qui nous la fait ranger parmi les Perruches à queue en fer de lance : elle a cependant bien absolument la forme d'un très-petit Perroquet , ou des Perruches que nous décrivons sous le nom de Perriches ; mais ces dernières n'ont pas la queue aussi étagée qu'elle , comme nous le verrons lorsque nous établirons les caractères propres à leur tribu , caractères qui les rapprocheroient encore plus des Perroquets proprement dits que l'oiseau dont il est question dans cet article.

Au premier aspect , la Perruche Phigy ressemble beaucoup au Lori à collier , dont on peut voir la description et la figure dans les numéros suivans , si l'on veut apprécier par soi-même les ressemblances et les différences qu'il y a entre elle et ce dernier. Cette Perruche a tout le dessus de la tête , depuis le front jusqu'à la nuque , d'un beau bleu foncé , légèrement violacé. Les plumes des jambes et du bas-ventre sont aussi bleu foncé , et les joues , la gorge , les côtés du cou , d'un beau rouge , ainsi que la poitrine et tout le dessous du corps , jusqu'au bas-ventre. Les couvertures du dessus et du dessous de la queue sont vertes , ainsi que le dessus de la queue même , les ailes , dans toute leur étendue , le croupion et tout le bas du dos. La partie postérieure du cou est d'un rouge légèrement violacé , qui , se terminant en bas par le vert de la partie supérieure du dos , forme à l'oiseau une espèce de collier. Ses scapulaires , étant en grande partie rouges , forment aussi une bande de cette couleur , qui traverse diagonalement la partie élevée des ailes. Le bec est d'un jaune brun ;

les ongles sont noirs, et les pieds, d'un jaune blafard. Le revers de la queue est jaunâtre.

L'espèce de la Perruche Phigy se trouve dans les collections du Muséum d'histoire naturelle, au Jardin des plantes, sous le nom de Perroquet Phigy, nom que nous lui avons conservé, tout en la rétablissant parmi les perruches à queue en fer de lance. J'ai vu aussi un individu de cette espèce chez Labillardière, qui l'avait acquis dans son voyage à la recherche de l'infortuné Lapeyrouse, et que nous avons fait représenter de grandeur naturelle sur nos planches.

LA PERRUCHE ARIMANON.

PLANCHE LXV.

Taille petite et svelte; queue plus courte que le corps, étagée et terminée en pointe; gorge, bas des joues, devant du cou et poitrine, blancs; tout le reste du plumage d'un bleu foncé; bec et pieds rougeâtres.

L'Arimanon; BUFFON. pl. enlum. n.° 455, fig. 2, sous le nom de *petite Perruche de l'île d'Otaïti*.

ON distingue cette jolie Perruche à la petitesse et à la légèreté de sa taille; ce qu'elle a encore de particulier, c'est que sa langue est terminée par un faisceau de petites fibres cartilagineuses, que Buffon nomme poils, et qui lui servent à tirer le suc des fruits dont elle fait sa nourriture. Le même auteur qui nous a donné de cette espèce une description et une figure exactes, nous apprend, d'après Commerson, qu'elle se tient habituellement sur les cocotiers dans l'île d'Otaïti, où elle est très-commune; qu'elle vole par troupes; qu'elle est très-piaillarde; qu'elle mange des bananes, et, enfin, qu'elle est difficile à élever dans l'état de domesticité. Le nom que les naturels d'Otaïti donnent à l'Arimanon, signifie, aussi d'après Commerson, oiseau de coco.

L'Arimanon a le dessus de la tête, le derrière du cou, le manteau, les ailes, la queue et tout le dessous du corps, depuis la poitrine, y compris les couvertures du revers de la queue, d'un beau bleu foncé. La gorge, la partie des joues au-dessous des yeux, le devant du cou et le haut de la poitrine, sont blancs. Le bec et les pieds sont rougeâtres.

Cette Perruche fait partie du Muséum d'histoire naturelle à Paris: on y a vu même deux de ses individus, dont un m'a été donné en échange pour d'autres oiseaux qui y manquaient. J'en ai vu aussi un troisième chez l'abbé Aubry, un quatrième chez Mauduit, et, enfin, MM. Temminck et Raye de Breukelervaert en possèdent chacun un dans leurs belles collections à Amsterdam. Je n'ai remarqué aucune différence entre tous ces oiseaux, ce qui me fait penser qu'il n'y en a aucune entre les mâles et les femelles; car il est probable que, dans les six individus de l'espèce que j'ai vus et bien examinés, il s'y en trouvait de l'un et de l'autre sexe. Celui que j'ai fait peindre sur mes planches, est de grandeur naturelle.

LA PERRUCHE SPARRMAN.

PLANCHE LXVI.

Petite taille; queue plus courte que le corps; tout le plumage, en général, d'un bleu foncé; bec et pieds rouges.

Perruche bleue d'Otaïti; SPARRMAN.

IL est sans doute difficile de ne pas considérer la Perruche de cet article comme appartenant à l'espèce précédente, puisqu'elle n'en diffère que par un peu plus de grandeur et pour n'avoir du blanc sur aucune de ses parties. Cependant, comme le docteur Sparrman, naturaliste suédois, connu par son intéressant Voyage à la côte-est d'Afrique, et l'un des compagnons de l'intrépide Cook dans la première expédition de ce dernier autour du monde, a décrit et figuré cette espèce en la distinguant de l'autre, et qu'il était à même de prononcer à cet égard, puisqu'il a visité l'île d'Otaïti, où elles se trouvent toutes deux, nous avons cru devoir aussi l'en séparer; et, le nom de Perruche bleue d'Otaïti pouvant la faire confondre avec cette même Perruche de l'article précédent, qu'on nomme assez ordinairement ainsi, nous nous sommes déterminés à lui faire porter le nom du naturaliste estimable qui l'a décrite le premier. La reconnaissance me faisait un devoir de rendre cet hommage à un voyageur qui m'a, pour ainsi dire, frayé la route que j'ai tenue dans mon premier voyage jusque dans la Caffrie.

La Perruche Sparrman est un peu plus forte de taille que celle nommée l'Arimanon. Elle a aussi la queue plus largement barbée et plus fournie que cette dernière; mais elle s'en distingue encore davantage en ce qu'elle est entièrement d'un gros bleu, n'ayant rien de blanc sur le devant du cou. Cette espèce a, comme la précédente, le bec et les pieds rouges, et la langue terminée en pinceau.

J'ai vu la Perruche *Sparrman* chez M. Carbintus, à la Haye.

LA PERRUCHE A JOUES GRISES.

Taille moyenne; queue tant soit peu plus courte que le corps, et très-pointue; petites plumes du bord du front grises, ainsi que celles de la gorge et de la partie comprise entre les yeux et le bec; grandes couvertures du haut des grandes plumes alaires bleues; tout le plumage du dessus du corps vert de pré; celui du dessous vert jaunâtre, glacé de gris sur la poitrine; bec et pieds gris-blanc.

PLANCHE LXVII.

NE reconnaissant cette espèce dans aucune des descriptions et des figures qu'on a publiées sur les Perruches, nous la caractérisons ici par l'attribut qui lui est le plus propre, par la couleur grise de ses joues : elle n'est, d'ailleurs, remarquable que par une tache bleue qu'elle a sur le milieu du bord des ailes. Cette tache n'est formée que par les grandes couvertures qui cachent les racines des grandes plumes alaires. Tout le reste du plumage du dessus du corps, le dessus des ailes et celui de la queue, sont d'un vert de pré. Le bord du front est marqué par une ligne de plumes grises, qui se porte jusqu'aux yeux, de chaque côté, et qui couvre ensuite toute la partie comprise entre ceux-ci et les coins du bec. Les plumes du dessous du bec sont aussi grises, et le devant du cou est, ainsi que la poitrine, d'un vert clair, glacé de gris. Tout le reste du dessous du corps, et même les couvertures du dessous des ailes, sont d'un vert pâle, jaunâtre. Le bec, assez fort, relativement à la taille de l'oiseau, que nous avons fait représenter de grandeur naturelle sur nos planches, est d'un blanc grisâtre. Les pieds sont de la même couleur.

Cette Perruche se trouve à Cayenne : elle est encore assez rare dans nos cabinets d'Europe, sans doute parce qu'elle n'a rien d'agréable dans son plumage. J'en possède un individu; j'en ai vu un autre chez M. Dorcy, à Paris.

LA PERRUCHE EDWARDS.

Taille moyenne et dégagée; queue de la longueur du corps; front, devant de la joue et les ailes, d'un bleu tendre; dessus du corps et de la queue vert olivâtre; dessous du corps de la même couleur, mais tirant au jaune; tache orange sur le ventre; bec petit et blanchâtre; pieds bruns.

PLANCHE LXVIII.

COMME je ne reconnois pas plus cette Perruche que la précédente dans les descriptions de nos nomenclateurs, je la nomme Perruche Edwards, du nom du célèbre naturaliste Anglois qui, le premier, nous a donné sur les oiseaux des descriptions exactes et des figures reconnoissables. Ce mérite, inappréciable en histoire naturelle, est digne, sans contredit, de l'hommage que je me plais à rendre, en cette occasion, à la mémoire d'un auteur dont les ouvrages seront toujours consultés avec fruit. Edwards a eu le bon esprit de ne décrire que les objets qu'il avoit sous les yeux, exemple qu'on a trop peu imité.

La Perruche Edwards, que nous avons représentée dans toutes ses dimensions naturelles, a la taille dégagée, svelte. Sa queue, qui est de la longueur du corps, et fort pointue, lui donne un air élané, qu'en général on ne retrouve pas dans les Perruches à courte queue. Elle est très-bien caractérisée par le bleu tendre du dessus de sa tête et du devant de ses joues, c'est-à-dire, de la partie qui se trouve entre les yeux et le bec. Ce même bleu règne aussi sur toutes les couvertures des ailes, ainsi que sur leurs grandes plumes. Le derrière de la tête et du cou, le manteau, le dos, le croupion, les couvertures supérieures et le dessous de la queue, sont d'un vert-brun olivacé; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs, d'un jaune olivâtre. Le ventre est marqué d'une tache orange, qui, s'éclaircissant sur la partie abdominale et les couvertures du dessous de la queue, prend un ton plus jaunâtre au revers des plumes de celle-ci. Le bec est blanchâtre. La pointe en est marquée de brun, ainsi que la base de la mandibule inférieure. Les pieds sont brunâtres.

Cette espèce se trouve dans les îles de la mer du Sud; c'est, du moins, ce que m'a assuré M. Temminck, qui en possède un bel individu, sur lequel j'ai fait faire le dessin, qui la représente de grandeur naturelle.

LA PERRUCHE JAVANE.

PLANCHE LXIX.

Taille ramassée; queue beaucoup plus courte que le corps; grandes couvertures des ailes, ainsi que leurs trois dernières pennes, jaunes, et bordées de bleu à leurs pointes; poitrine et dessous du corps vert de pomme; manteau et grandes pennes alaires noir-brun; queue violet tendre, avec une bande noire à l'extrémité; bec rosé; pieds brun foncé.

La Perruche aux ailes variées; Buff. pl. enl. n.° 791, fig. 1, sous la dénomination de Perruche de Batavia.

Nous changeons la dénomination de Perruche aux ailes variées, que Buffon a donnée à cette espèce, parce qu'elle avoit été déjà donnée à une autre Perruche. Nous changeons aussi le nom de Perruche de Batavia, sous lequel cette même espèce est figurée dans les planches enluminées du même auteur, parce que Batavia est vraisemblablement le seul endroit de l'île de Java où cette Perruche ne vienne jamais; car les Perroquets fuient ordinairement les villes. Le nom de Perruche Javane lui convient donc mieux que ces deux autres, puisqu'elle est, en effet, très-commune dans l'île de Java.

Cet oiseau est ramassé dans sa taille, et sa queue, très-courte, lui prête aussi un air lourd et massif. En le plaçant parmi les Perruches à queue en fer de lance, nous convenons que, de toute cette tribu, elle est celle qui se rapproche le plus de ces autres Perruches que nous nommons Perriches; car, quoique toutes les plumes de sa queue soient étagées, elle le sont si peu que, déployées, elles forment un demi-cercle: toujours est-il vrai qu'elle a la queue bien plus étagée que les Perriches, puisque, chez celles-ci, les trois dernières pennes latérales de chaque côté de cette partie sont les seules qui le soient, toutes les autres étant égales entr'elles. La Perruche Javane est donc, par sa nature, très-propre à former la nuance entre les Perruches à queue en fer de lance et les Perriches. Nous remarquerons que, dans la mauvaise figure que Buffon en a donnée, la queue se trouve composée de plumes encore moins étagées que dans la nôtre, et que les ailes s'y étendent jusqu'au bout de la queue, presque carrément coupée, ce qui formeroit une défectuosité, quand, d'ailleurs,

les couleurs de cette figure ne seroient pas des plus inexactes, ainsi que les pieds et le bec, qui sont d'une grandeur démesurée.

La Perruche Javane a le dessus de la tête, les joues et le devant du cou, d'un vert jaunâtre. Les plumes du derrière du cou sont d'un vert brun, et forment des écailles détachées les unes des autres par leur bordure d'un vert plus prononcé. Le manteau, le dos et le croupion, les moyennes et petites couvertures des ailes, les ailes bâtarde, et les grandes pennes alaires, sont d'un noir-brun velouté. Les plus grandes couvertures des ailes sont jaunes, ainsi que les trois dernières pennes des ailes; mais ces couvertures et ces trois pennes se terminent toutes en bleu; ce qui produit un effet admirable sur le milieu des ailes. Les premières grandes pennes alaires ont un petit liséré vert sur leurs bords extérieurs. Le bas du devant du cou, la poitrine, les flancs, le ventre, les plumes des jambes, toute la partie abdominale, et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert nommé vulgairement vert de pomme. Les plumes de la queue sont d'un joli violet tendre ou lilas, et portent toutes, transversalement, une zone noire vers leur pointe: ces zones se forment en arc, lorsque la queue est déployée. Le bec est couleur de rose, et les pieds sont brun foncé. Sonnerat, qui a vu cette Perruche à l'île Luçon, dit, dans la description qu'il en donne dans son *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 78, qu'elle a l'œil et le bec d'un jaune rougeâtre, et les pieds gris. Quant à nous, nous donnons au bec et aux pieds de la Perruche Javane les couleurs que nous y avons vues sur huit de ses individus, dans différents cabinets; à Amsterdam, chez MM. Raye de Breukelervaert, Temminck, Boers et Holt-Huysen; à Paris, chez Mauduit, l'abbé Aubry, M.^{me} de Bandeville, et au Jardin des plantes. L'individu qui se trouve au Jardin des plantes, est aujourd'hui entièrement dégradé, et celui que nous avons fait peindre, fait partie des belles collections de M. Raye de Breukelervaert d'Amsterdam.

LA PERRUCHE TUI.

PLANCHE LXX.

Très-petite; taille svelte; queue plus courte que le corps; dessus de la tête jaune; cou et tête vert nuancé de bleu; dessus du corps, ailes et queue, vert de pré; dessous du corps vert jaunâtre; bec et pieds jaune brunâtre.

Variété de Toui à tête d'or, du Brésil; Buvv. pl. enl. n.° 456, fig. 1, sous la dénomination de Perruche de l'île Saint-Thomas.

SANS chercher à voir dans cette Perruche, ainsi que Buffon l'a fait, une variété du Toui à tête d'or, nous en donnerons une bonne figure et une description exacte.

La Perruche Tui est d'une taille très-petite, mais dégagée, quoiqu'elle ait la queue plus courte de moitié que le corps. Elle est facile à reconnoître à une petite calotte jaune, qui lui couvre le dessus de la tête entre les narines et le haut des yeux. La tête, la gorge et le cou, sont d'un vert faiblement nuancé de bleu. Le manteau, les ailes, le croupion et le dessus de la queue, sont d'un vert de pré, tandis que la poitrine, les flancs, le ventre, les plumes des jambes, la partie abdominale, les couvertures du dessous et le revers de la queue, sont d'un vert jaune.

Cette espèce se trouve très-communément à Cayenne; du moins tous les individus que j'en ai vus en venoient, et se trouvoient dans les mêmes envois que beaucoup d'autres de ce pays. A la vérité, l'abbé Aubry en possédoit un qu'il me dit avoir reçu de l'île Saint-Thomas, individu que j'ai acquis à la vente qui fut faite du cabinet de cet amateur, et qui, maintenant, se trouve déposé au Muséum d'histoire naturelle du Jardin des plantes. J'avoue aussi qu'après avoir comparé cet individu avec tous ceux qui provenoient de Cayenne, je n'ai pas remarqué qu'il y eût entre eux aucune différence.

LA PERRUCHE FRINGILLAIRE.

Petite taille ramassée; queue beaucoup plus courte que le corps; front vert; sommet de la tête bleu; joues, gorge, devant du cou et ventre rouges; bas-ventre et cuisses en dedans bleus; plumage du dessus du corps vert foncé; celui du dessous *idem*, moins foncé; bec rougeâtre; pieds blafards.

PLANCHE LXXI.

CETTE Perruche, distinguée par la richesse et la régularité de ses couleurs, est extrêmement rare dans nos cabinets; mais, comme elle est fort belle, il faut espérer que les voyageurs s'empresseront de nous l'apporter des îles de la mer du Sud, qu'elle habite. Elle est d'une forme épaisse, et sa queue, entièrement étagée, la place naturellement parmi les Perruches à queue en fer de lance, quoique ses plumes ne se terminent pas autant en pointe que celles de cette partie, chez beaucoup d'entre ces dernières.

La Perruche fringillaire a le front ceint d'un bandeau vert, fort étroit, après lequel un riche bleu violacé se répand sur tout le dessus de la tête jusqu'à la nuque; où il nuance le vert du derrière du cou. Le manteau, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, le dessus de celle-ci, toutes les couvertures et les plumes des ailes, sont d'un vert-foncé brillant. Les joues, jusqu'au-dessus des yeux, la gorge et tout le devant du cou, sont rouges, mais d'un rouge velouté, qui prend des teintes violettes ou pourpre, suivant les incidences de la lumière: tel est aussi le ventre, immédiatement au-dessous du sternum. Le bas-ventre et les cuisses en dedans sont, ainsi que les plumes voisines du talon, d'un beau bleu violet. Les couvertures du dessous de la queue sont vertes, nuancées de bleu violâtre dans leur partie haute. Les côtés du cou, la poitrine, sur laquelle le rouge du cou se termine circulairement, sont, ainsi que les flancs, d'un vert légèrement nuancé de jaunâtre. Le revers de la queue est olivacé; le bec, d'un rouge pâle. Les ongles sont bruns, et les pieds jaunâtres. J'observerai, en passant, que le bec et les pieds de cette Perruche pourroient bien être rouges dans l'animal vivant; car ces parties nous ont présenté l'apparence d'un rouge effacé. Cependant,

pour être exacts, nous n'avons pas cru devoir les représenter autrement qu'elles ne le sont dans le seul individu que nous ayons vu de l'espèce, individu qui est déposé au Muséum de Paris sous le nom de Perruche fringillaire, que nous lui avons conservé, et où M. Barraband l'a peint de grandeur naturelle; mais nous savons aussi, et je l'ai déjà observé plusieurs fois, qu'il n'est pas de bec ni de pieds d'oiseaux rouges qui ne jaunissent dans les cabinets. Si donc nous avons commis quelque erreur à cet égard, ce n'a été que pour ne rien donner aux conjectures.

Nous croyons devoir terminer ici l'histoire des Perruches à queue en fer de lance. Il se peut que, dans le grand nombre des Perruches publiées par les naturalistes, il y en ait qui appartiennent à cette division; mais, comme nous n'avons vu nulle part des individus de ces espèces, et que nous nous sommes fait une loi de ne décrire que celles dont nous pouvons donner une figure exacte, nous ne risquons pas de commettre des erreurs qu'on reproche trop souvent aux naturalistes, pour avoir désigné le même oiseau sous plusieurs noms différens. Il est très-difficile de se faire l'idée d'un oiseau qu'on ne connoît que par une simple description; il faut l'avoir sous les yeux pour bien le reconnoître et pour ne pas confondre les genres. Si les naturalistes se pénétoient bien de ces vérités, la science y gagneroit beaucoup.

Fin du Tome premier.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

First main block of faint, illegible text, appearing to be a paragraph or list of items.

Second main block of faint, illegible text, continuing the content from the first block.

Third main block of faint, illegible text, possibly a concluding paragraph or signature area.

HISTOIRE NATURELLE

DES

PERROQUETS.

Les figures de cet ouvrage ont été dessinées d'après nature, gravées
et imprimées en couleur sous la direction de BOUQUET, Professeur
de dessin au Prytanée de Paris.

HISTOIRE NATURELLE
DES PERROQUETS,

PAR

FRANÇOIS LEVAILLANT.

TOME SECOND.



A PARIS,
CHEZ LEVRAULT, SCHOELL ET C.^{ie}, RUE DE SEINE S. G.

STRASBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE LEVRAULT.

AN XIII (1805).

T A B L E

Du second volume de l'histoire naturelle des Perroquets.

<p><i>DES Perruches à queue en flèche</i>, pag. 1.</p> <p><i>La Perruche à nuque et joues rouges</i> 4.</p> <p><i>La Perruche à épauettes rouges</i> 6.</p> <p><i>La Perruche Fridytutah</i> 7.</p> <p><i>La Perruche à collier jaune, le mâle et la femelle</i>, 8.</p> <p><i>La Perruche Lori Papon</i> 9.</p> <p><i>La Perruche à large queue</i>, 12.</p> <p><i>Le grand Vaza</i> 15.</p> <p><i>Le petit Vaza</i> 17.</p> <p><i>Le Perroquet à bec couleur de sang</i> 19.</p> <p><i>Les Perroquets proprement dits</i> 21.</p> <p><i>Le Perroquet Amazone, le mâle</i>, 23.</p> <p><i>Le Perroquet amazone, la femelle</i>, 26.</p> <p><i>Le Perroquet Amazone à tête jaune, première variété</i>, 27.</p> <p><i>L'Amazone à calotte bleue, seconde variété</i>, 28.</p> <p><i>L'Amazone tapiré de rouge, troisième variété</i>, 29.</p> <p><i>L'Amazone tapiré de jaune, quatrième variété</i>, 30.</p> <p><i>L'Amazone jaune, cinquième variété</i>, 31.</p> <p><i>Le Perroquet Dufresne</i> 34.</p> <p><i>Le Perroquet Meunier</i> 36.</p> <p><i>Le Perroquet Lori à franges bleues</i> 38.</p> <p><i>Le Perroquet Lori Radhia</i> 39.</p> <p><i>Le Perroquet Lori à collier jaune</i> 40.</p> <p><i>Le Perroquet Lori-Noira</i> 42.</p> <p><i>Le Perroquet Lori à queue bleue</i> 43.</p> <p><i>Le Perroquet à épauettes jaunes, le mâle et la femelle</i> 44.</p> <p><i>Le Perroquet cendré ou le Jaco</i> 46.</p> <p><i>Le Perroquet cendré tapiré de rouge, première variété</i>, 48.</p> <p><i>Le Perroquet cendré noir, seconde variété</i>, 49.</p> <p><i>Le Perroquet cendré à queue jaune, troisième variété</i>, 50.</p>	<p><i>Le Perroquet brun</i> 53.</p> <p><i>Le Perroquet vert</i> 55.</p> <p><i>Le Perroquet à joues bleues</i> 57.</p> <p><i>Le Perroquet à face rouge, le mâle</i>, 59.</p> <p><i>Le Perroquet à face rouge, la femelle</i>, 62.</p> <p><i>Le Perroquet à face rouge dans son premier état</i> 63.</p> <p><i>Le Perroquet Aourou Couraou</i> 65.</p> <p><i>Le Perroquet à joues orangées</i> 66.</p> <p><i>Le Perroquet Geoffroy, le mâle et la femelle</i>, 68.</p> <p><i>Le Perroquet à camail bleu, le mâle</i>, 70.</p> <p><i>Le Perroquet à camail bleu, la femelle</i>, 72.</p> <p><i>Le Perroquet à tête grise, le mâle et la femelle</i>, 74.</p> <p><i>Variété du Perroquet à tête grise</i> 76.</p> <p><i>Le Perroquet Maipouri, le mâle, le jeune âge</i>, 77.</p> <p><i>Le Perroquet à calotte bleue</i> 80.</p> <p><i>Le Perroquet à face bleue</i> 81.</p> <p><i>Le Perroquet Lori à scapulaire bleu, le mâle et la femelle</i>, 83.</p> <p><i>Le Perroquet Lori unicolore</i> 85.</p> <p><i>Le Perroquet grand Lori, le mâle</i>, 86.</p> <p><i>Le Perroquet grand Lori, première et seconde variétés</i>, 88.</p> <p><i>Le Perroquet Tavoua</i> 89.</p> <p><i>Le Perroquet à franges souci, le mâle</i>, 91.</p> <p><i>Variété du Perroquet à franges souci</i> 98.</p> <p><i>Le Perroquet à flancs rouges</i> 99.</p> <p><i>Le Perroquet Caica</i> 100.</p> <p><i>Le Caica Barraband</i> 102.</p> <p><i>Le Perroquet Bouquet</i> 104.</p> <p><i>Le Perroquet Langlois</i> 105.</p> <p><i>Le Perroquet jaune écaillé de rouge, ou le Perroquet de Cuba des naturalistes</i>, 106.</p> <p><i>Le Perroquet d'or</i> 109.</p> <p><i>Le Perroquet Mascarin</i> 111.</p>
--	---

Fin de la Table du second volume.

TABLE

CONTENTS

1	Introduction
2	Chapter I
3	Chapter II
4	Chapter III
5	Chapter IV
6	Chapter V
7	Chapter VI
8	Chapter VII
9	Chapter VIII
10	Chapter IX
11	Chapter X
12	Chapter XI
13	Chapter XII
14	Chapter XIII
15	Chapter XIV
16	Chapter XV
17	Chapter XVI
18	Chapter XVII
19	Chapter XVIII
20	Chapter XIX
21	Chapter XX
22	Chapter XXI
23	Chapter XXII
24	Chapter XXIII
25	Chapter XXIV
26	Chapter XXV
27	Chapter XXVI
28	Chapter XXVII
29	Chapter XXVIII
30	Chapter XXIX
31	Chapter XXX
32	Chapter XXXI
33	Chapter XXXII
34	Chapter XXXIII
35	Chapter XXXIV
36	Chapter XXXV
37	Chapter XXXVI
38	Chapter XXXVII
39	Chapter XXXVIII
40	Chapter XXXIX
41	Chapter XL
42	Chapter XLI
43	Chapter XLII
44	Chapter XLIII
45	Chapter XLIV
46	Chapter XLV
47	Chapter XLVI
48	Chapter XLVII
49	Chapter XLVIII
50	Chapter XLIX
51	Chapter L
52	Chapter LI
53	Chapter LII
54	Chapter LIII
55	Chapter LIV
56	Chapter LV
57	Chapter LVI
58	Chapter LVII
59	Chapter LVIII
60	Chapter LIX
61	Chapter LX
62	Chapter LXI
63	Chapter LXII
64	Chapter LXIII
65	Chapter LXIV
66	Chapter LXV
67	Chapter LXVI
68	Chapter LXVII
69	Chapter LXVIII
70	Chapter LXIX
71	Chapter LXX
72	Chapter LXXI
73	Chapter LXXII
74	Chapter LXXIII
75	Chapter LXXIV
76	Chapter LXXV
77	Chapter LXXVI
78	Chapter LXXVII
79	Chapter LXXVIII
80	Chapter LXXIX
81	Chapter LXXX
82	Chapter LXXXI
83	Chapter LXXXII
84	Chapter LXXXIII
85	Chapter LXXXIV
86	Chapter LXXXV
87	Chapter LXXXVI
88	Chapter LXXXVII
89	Chapter LXXXVIII
90	Chapter LXXXIX
91	Chapter LXXXX
92	Chapter LXXXXI
93	Chapter LXXXXII
94	Chapter LXXXXIII
95	Chapter LXXXXIV
96	Chapter LXXXXV
97	Chapter LXXXXVI
98	Chapter LXXXXVII
99	Chapter LXXXXVIII
100	Chapter LXXXXIX
101	Chapter LXXXXX

UNIVERSITÄTSBIBLIOTHEK
GIESSEN

HISTOIRE NATURELLE

DES

PERROQUETS.

DES PERRUCHES

A QUEUE EN FLÈCHE.

Nous appelons ainsi les Perruches dont les deux pennes intermédiaires de la queue se portent si fort au-delà des autres, qu'elles forment, en effet, une sorte de flèche. Buffon a désigné ce caractère par *queue inégalement étagée*, comme il avoit déjà signalé par *queue également étagée* les Perruches que nous avons cru devoir caractériser par *queue fer de lance*. Nous croyons les dénominations que nous avons préférées moins vagues et par là plus conformes à l'idée qu'on doit se faire des objets; car il n'est pas exactement vrai que les Perruches de ces deux divisions aient, les unes plus que les autres, la queue également étagée. Pour qu'on pût dire qu'un oiseau a la queue également étagée, il faudroit, je pense, que chez lui la plume la plus latérale de cette partie fût à la seconde comme celle-ci seroit à la troisième, la troisième à la quatrième, ainsi de suite: or c'est ce qui n'a jamais lieu, non-seulement chez les Perruches, mais pas même dans aucun oiseau à queue étagée.

Ce que nous disons à cet égard des oiseaux à queue en flèche ou fer de lance, il faut aussi l'entendre de ceux à queue fourchue; l'étagement inverse de la queue de ces derniers est toujours proportionné à la longueur de la plume: observons seulement qu'on n'a point

encore trouvé de Perroquet à queue fourchue. Il n'est donc pas de Perruche, pas même d'oiseau, qui, à la rigueur, ait la queue *également* étagée. Buffon n'a pas, sans doute, voulu désigner par là des queues dont les plumes correspondantes seroient également étagées; car alors sa désignation de Perruches à queue *inégalement* étagée donneroit une idée fautive, puisqu'il n'est pas une Perruche, pas un oiseau quelconque, dont les plumes correspondantes de la queue, même des ailes, ne soient exactement égales entr'elles, et conformées de la même manière, du moins dans l'état naturel et lorsque les plumes ont acquis toute leur croissance: je dis *du moins dans l'état naturel*, parce que, dans la mue, un oiseau offre à cet égard différentes variations, qu'aura causées le retard de la crue d'une plume, d'un côté, tandis que, de l'autre, sa correspondante aura acquis toute sa longueur. L'état de domesticité cause aussi, sous ce rapport, beaucoup de variations: j'ai vu des Perruches, dans cet état, avoir réellement la queue inégalement étagée, si inégalement même qu'aucune des plumes n'avoit la même dimension que celle qui lui correspondoit. Il arrive, enfin, quelquefois, que des plumes latérales sont beaucoup plus longues que d'autres, plus voisines du milieu, que celles du milieu même de la queue. Mais combien de fois tous ces jeux de la nature, ou, pour mieux dire, ces monstruosité produites par un dérangement physique, si commun chez les animaux tenus en cage, n'ont-ils pas occasionné de méprises, en faisant illusion aux naturalistes de cabinets! Nous avons déjà vu que Buffon avoit décrit la Perruche à collier rose parmi ses Perruches à queue inégalement étagée, parce qu'il n'en avoit vu que des individus pris dans l'état de domesticité, où toutes les Perruches deviennent, en effet, assez souvent, et dans toute la force du terme, des Perruches à queue très-inégalement étagée. Nous verrons ailleurs que le manque des deux plumes intermédiaires de la queue d'une de nos Perruches à queue en flèche a fait commettre à ce grand naturaliste l'erreur contraire, c'est-à-dire, qu'il a fait de cette Perruche une Perruche à queue également étagée: il n'est cependant pas bien difficile de s'assurer si le nombre des plumes de la queue, même des ailes, d'un oiseau est complet; sans même en savoir le nombre, on s'aperçoit d'abord s'il en manque une ou plusieurs. Ces vérifications, pour être faciles à faire, n'en sont pas moins d'une nécessité absolue lorsqu'on veut décrire une espèce; mais encore faut-il regarder quelque individu de cette espèce, et attacher quelque mérite à être exact, mérite assez rare jusqu'à ce jour.

Nous disons que les Perruches à queue en flèche diffèrent des Perruches à queue fer de lance par le prolongement considérable des deux pennes intermédiaires de leur queue, deux ou trois fois plus longues dans quelques espèces que la plus grande latérale : leur queue, très-élancée, comme l'on voit, prête beaucoup de grâce à ces Perruches. Il est aussi à remarquer que, sans ces deux pennes intermédiaires, la queue seroit ordinairement très-courte chez elles, et que, dans la mue, pendant laquelle ces deux longues pennes se détachent souvent les premières, ces oiseaux paroissent absolument différens de ce qu'ils sont, leur queue étant alors beaucoup plus courte que leur corps. Entre ces deux familles de Perruches, au reste, il n'y a aucune autre différence bien sensible. Cependant les espèces ne sont pas autant multipliées dans celles à queue en flèche que dans celles à queue fer de lance : toutes les espèces même que nous connoissons des premières appartiennent à l'ancien continent.

LA PERRUCHE

A NUQUE ET JOUES ROUGES.

PLANCHE LXXII.

Grande taille; corps svelte; queue fort longue par l'extension de ses deux pennes intermédiaires; nuque et joues rose violacé; moustaches noires; plumage vert lustré, plus foncé sur les ailes et le dessus du corps; du bleu à la naissance des pennes alaires et sur les pennes du milieu de la queue; mandibule supérieure rouge, inférieure brun jaunâtre; pieds gris.

La grande Perruche à longs brins, 5.^e espèce à queue longue et inégale; BUFF.
Pl. enl. n.^o 887, sous le nom de *Perruche de Malac.*

CETTE Perruche, dont la longueur totale est de seize à dix-huit pouces, mesurée du bout du bec à l'extrémité des deux pennes intermédiaires de la queue, lesquelles ont trois fois la dimension des deux plus grandes latérales, se distingue par la légèreté et l'élégance de sa taille et par la beauté de ses couleurs. Elle a la tête couverte d'une calotte d'un beau vert luisant, et qui occupe cet espace compris entre les narines, l'occiput et les yeux. A ce beau vert succède une jolie couleur rose tendre, violacé, qui couvre le haut du derrière du cou, et s'étend sur la face et les joues, où elle est terminée par une large moustache noire, qui, partant du coin de la bouche, se dessine circulairement jusqu'aux oreilles. La gorge, le devant et le derrière du cou, le haut du dos et la poitrine, sont d'un vert gai très-brillant, qui jaunit un peu sur les flancs, le bas-ventre, le croupion et les couvertures du dessus de la queue. Toutes les couvertures du dessus des ailes sont d'un vert plein. Les grandes pennes alaires sont bleuâtres à leur naissance, et d'un vert foncé partout ailleurs, jusqu'à leur pointe, qui est noirâtre. La queue, qui est d'un vert gai sur ses bords latéraux, est d'un beau bleu violacé dans son milieu et dans toute la longueur de ses deux pennes intermédiaires, dont cependant le bout est vert. Le revers des pennes alaires est d'un noir glacé; celui des pennes de la queue est d'un jaune glacé de vert sur les latérales. Les couvertures

du dessous des ailes sont vert gai. La mandibule supérieure, enfin, est d'un rouge vermillon; l'inférieure, d'un brun jaunâtre. Les pieds sont gris, et les yeux rougeâtres.

Les principaux traits de cette description ont été pris sur un individu de l'espèce que j'ai vu vivant dans la ménagerie de M. Ameshof, à Amsterdam: j'en ai vu plusieurs autres dans différens cabinets, chez MM. Temminck, Raye de Breukelervaert, Bœers d'Asserswoude, et Holthuysen, aussi d'Amsterdam, et à Paris, chez MM. Gigot d'Orci, Mauduit et l'abbé Aubry. La seule différence que j'aie remarquée dans tous ces individus, c'est que chez quelques-uns les moustaches, au lieu d'être entièrement noires, étoient parsemées de plumes vertes: j'observerai même que, comme ces individus à moustaches entremêlées de plumes vertes et de plumes noires présentoient quelques caractères d'oiseaux encore jeunes, je soupçonne beaucoup que, dans le premier âge, tous ceux de l'espèce ont les moustaches entièrement vertes.

Cette espèce ne se trouvant pas seulement à Malac, et n'étant pas la seule qu'on y trouve, puisqu'elle habite une grande partie des Indes, et qu'on trouve à Malac beaucoup d'autres Perruches, j'ai cru devoir supprimer le surnom que Buffon lui donne dans ses planches enluminées, où elle est, au reste, figurée d'une manière reconnoissable, quoiqu'on lui ait fait un dos bleu qu'elle n'a pas. Je pense donc que le nom de Perruche à nuque et à joues rouges, caractérisant beaucoup mieux que celui de Perruche de Malac l'espèce dont il est ici question, doit aussi lui être préféré.

LA PERRUCHE A ÉPAULETTES ROUGES.

PLANCHE LXXIII.

Grande taille; corps fourni; pennes intermédiaires de la queue plus longues à peu près du triple que les latérales qui les précèdent immédiatement; plumage supérieur vert plein, inférieur moins foncé, et tirant plus au jaune; épaulettes et bec rouges.

La grande Perruche aux ailes rougeâtres, 4.^e espèce à queue longue et inégale; Buff. Pl. enl. n.^o 259, sous le nom de *Perruche de Gengi*. *Perruche de Gengi*; Buss. Ornith. t. 4, p. 545.

CETTE Perruche est, à peu près, de la même longueur que l'espèce précédente; mais elle a le corps plus gros, plus fourni, et la queue plus élancée dans ses deux pennes intermédiaires, trois fois aussi longues que les deux latérales qui les précèdent immédiatement. Elle n'a rien de distingué que ses épaulettes rouges, lesquelles font partie des couvertures des ailes qui avoisinent et longent les scapulaires.

Le reste du plumage est d'un vert plein sur la tête, sur le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les pennes intermédiaires de celle-ci, les couvertures des ailes, les scapulaires et les pennes alaires : le rouge vif des épaulettes tranche sur cette couleur. La gorge, la poitrine, les flancs, le ventre, les couvertures du dessous de la queue, tout le dessous du corps enfin sont d'un vert jaunâtre. Le revers de la queue est couleur d'olive. Le bec et les pieds sont d'un beau rouge.

Cette espèce est fort rare dans nos cabinets, car je n'y en ai vu encore que deux individus, dont l'un est en ma possession; individu que j'acquis à Paris, à la vente qui y fut faite du cabinet de feu l'abbé Aubry qui le tenoit de M. Poivre; ce dernier l'avoit apporté de Gengi. C'est d'après ce même individu que Brisson a fait la description détaillée et exacte qu'il a donnée de l'espèce; *exacte* à ceci près cependant, qu'il donne un rouge obscur aux épaulettes : mais le rouge en cet endroit s'étoit en effet éteint dans l'individu vieilli dans le cabinet de l'abbé Aubry, où d'ailleurs les continuelles fumigations de soufre qu'on faisoit subir aux oiseaux pour les préserver de la destruction, détérioroient toujours les couleurs de leur plumage. Le second individu que j'ai vu de l'espèce et qui étoit parfaitement conservé, faisoit partie du cabinet de M. Holthuysen d'Amsterdam. On pense bien que j'ai préféré de donner ma description d'après celui de ces individus dont les couleurs n'étoient point altérées.

LA PERRUCHE FRIDYTUTAH.

PLANCHE LXXIV.

Taille moyenne; corps svelte; queue très-élançée; les deux plumes intermédiaires de celle-ci plus longues du double que les deux plus grandes latérales; front et face rouges, violets sur l'occiput et les joues; tête entourée d'un cordon noir; nuque et épaulettes des ailes vert aigue-marine; cou, poitrine, dessous du corps, vert très-jaunâtre, ainsi que les scapulaires; ailes vert plein; plusieurs plumes du milieu de leur poignet rouges; dernières plumes intermédiaires de la queue d'un beau bleu violet, terminé par du blanc jaunâtre; latérales vert tendre, terminé par du jaune; mandibule supérieure blanchâtre, inférieure brune; pieds gris-noir.

La petite Perruche à tête couleur de rose, à longs brins, 2.^e espèce à queue longue et inégale; BUFF. pl. enl. n.^o 888, sous le nom de Perruche de Mahé. La Perruche de Bengale; BRISS. Ornithol. tom. 4, pag. 548.

Nous avons déjà fait voir que c'étoit par erreur que Buffon et Brisson avoient rapporté cette Perruche à l'espèce qu'Edwards a décrite dans ses *Glanures* sous le nom de Perruche à collier, à tête couleur de rose, et qu'il a figurée sous le n.^o 255 de son ouvrage. Nous renvoyons donc le lecteur à l'article où nous avons donné une figure exacte de cette espèce, sous le nom de Perruche à collier noir, n.^o 45 de cet ouvrage. Quant à celle dont il est ici question et qui diffère principalement de l'autre par la forme et la couleur de la queue, elle se trouve en effet au Bengale, dont je l'ai reçue directement: c'est aussi celle que les naturels du pays nomment Fridytutah, nom que nous avons justement préféré à tout autre.

Les deux plumes intermédiaires de la queue de la Perruche Fridytutah sont du double plus longues que les deux grandes latérales. Ces deux mêmes plumes sont d'un beau bleu changeant en violet, et ont leurs pointes blanc jaunâtre, tandis que toutes les autres plumes de la même partie sont vertes et ont leurs pointes jaunes; ce qui distingue parfaitement l'oiseau de l'espèce de la Perruche à collier noir, à laquelle il ressemble d'ailleurs beaucoup: car ces deux Perruches ont la tête couleur de rose par devant et violacée par derrière; elles ont aussi toutes deux du rouge sur le poignet des ailes. Cependant, si le lecteur prend la peine de comparer les figures que nous avons données de ces deux oiseaux d'après des individus de la plus parfaite conservation, il lui sera facile de voir qu'ils diffèrent assez l'un de l'autre pour former deux espèces bien distinctes, qu'il falloit par conséquent séparer.

LA PERRUCHE A COLLIER JAUNE.

Taille moyenne, corps dégagé, queue plus longue que le corps; les deux plumes intermédiaires de la queue à peu près du double seulement plus longues que les deux latérales suivantes; tête bleu tendre dans le mâle, et gris dans la femelle; collier jaune; dessus du corps vert brillant, dessous vert très-jaune; plumes intermédiaires de la queue bleues, terminées de blanc jaunâtre; bec citron; pieds gris.

PL. LXXV, LE MÂLE. PL. LXXVI, LA FEMELLE.

Il s'agit ici d'une nouvelle espèce de Perruche à queue en flèche et que nous désignons par son collier jaune. Le mâle a toute la tête d'un beau bleu tendre qui, sur le front, les joues et la gorge, se fond dans une teinte brunâtre. Son collier, d'un jaune citron, termine absolument le bleu de la tête et entoure entièrement le cou: le reste du derrière de cette dernière partie, le dos, les scapulaires, toutes les couvertures des ailes, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un vert gai chatoyant en jaunâtre. Les couvertures du bord des ailes et leurs grandes plumes sont d'un vert plus décidé que le dessus du corps, et portent chacune extérieurement un liséré jaune citron et brunissant vers les bords intérieurs. Tout le dessous du corps, c'est-à-dire, le devant du cou, la poitrine, les flancs, le ventre, les plumes des jambes et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un vert fondu dans beaucoup de jaune. Les quatre plumes intermédiaires de la queue sont bleues, et chacune d'elles se termine par une palette d'un blanc jaunâtre: les latérales sont du vert du dessus du corps et ont leurs pointes jaunes. Les plumes latérales du revers de la queue sont toutes jaune-citron, et les intermédiaires jaune blafard à leurs pointes et d'un brun jaunâtre partout ailleurs. Les grandes couvertures du dessous des ailes sont d'un vert aigue-marine; les plus petites sont jaunâtres, et le revers des plumes alaires est d'un gris glacé. La mandibule supérieure est d'un jaune-citron, et l'inférieure, d'un brun jaunâtre. Les ongles et les pieds sont grisaille.

La description que nous venons de donner est celle du mâle, que nous avons figuré de grandeur naturelle, n.º 75. La femelle de la Perruche à collier jaune est un peu plus petite que le mâle, et diffère encore de lui en ce qu'elle a la tête grise. Voyez n.º 76.

J'ai reçu de Chandernagor les deux individus, mâle et femelle, de l'espèce: ils font l'un et l'autre partie de mes collections. J'ai vu encore une femelle de cette Perruche dans le beau cabinet de M. Gigot d'Orci à Paris.

LA PERRUCHE LORI PAPOU.

PLANCHE LXXVII.

Taille petite et très-dégagée; queue plus longue que le corps; plumes intermédiaires de la queue très-effilées et du double plus grandes que les latérales qui les précèdent; ailes fort longues; plumage en général rouge sur le cou et tout le dessous du corps; du bleu sur la nuque, le croupion et le ventre; du jaune jonquille sur les côtés de la poitrine, ainsi que sur les flancs, et du jaune rougeâtre au bout des plumes de la queue; ailes et milieu de la queue gros vert; bec rouge; pieds brun rougeâtre.

Le petit Lori Papou; SONNERAT, Voyage à la nouvelle Guinée, pl. III, pag. 175.

SEBA est, je crois, le premier qui ait publié une figure (mauvaise) de cette charmante Perruche, qu'il donne pour un oiseau de Paradis, par la raison que, cet oiseau habitant le même pays que les oiseaux de Paradis, les insulaires l'y préparent de la même manière que ces derniers, c'est-à-dire, qu'ils lui arrachent les pieds et les ailes, et qu'ils la font sécher sur un roseau; c'est du moins dans cet état que nous recevons ordinairement tous les oiseaux qui nous parviennent de ce même pays: aussi est-il bien peu de cabinets où l'on trouve la Perruche Lori Papou dans son état naturel et parfait; presque dans tous on a substitué aux pieds et aux ailes qu'on lui avoit arrachés, des pieds et des ailes d'autres Perruches; ce qui la dénature et la rend méconnoissable. Qui sait encore combien de fois cette Perruche aura été décrite sous ses différents travestissemens! Chercher à la reconnoître dans tant de mauvaises descriptions d'oiseaux encore plus mal vus, seroit une tâche aussi inutile que fatigante. Je me bornerai donc tout simplement à la faire connoître de manière à ce qu'il ne reste plus aucun doute sur son existence comme espèce particulière. Tant de gens attachent un si grand mérite à fouiller dans des descriptions énigmatiques pour y deviner des espèces, que je leur abandonne cette gloire pour ne m'attacher qu'à décrire exactement ce que je connois bien.

L'élégante Perruche dont il est ici question habite la terre des Papoux, où elle est très-recherchée des naturels, qui font servir ses belles plumes à leur parure. J'ai vu plus de cent individus de l'espèce

arriver en Hollande dans les mêmes caisses que les oiseaux de Paradis, mais tous mutilés et préparés comme je l'ai dit plus haut. En revanche j'en ai vu trois autres parfaits, dont l'un est à Paris et fait partie de la belle collection de M. Dufresne; c'est celui d'après lequel nous donnons notre description, et que nous avons figuré de grandeur naturelle: les deux autres sont en Hollande, chez MM. Raye de Breukelervaert et Temminck. On reconnoitra facilement dans les cabinets les individus de la Perruche Lori Papou auxquels on auroit adapté des ailes d'autres Perruches; car celle-là doit les avoir fort longues, proportionnellement à sa taille: or il n'y a aucune petite Perruche connue qui les ait aussi longues qu'elle; celles donc qu'on auroit substituées aux siennes seroient toujours courtes, c'est-à-dire, qu'elles ne vont, pour l'ordinaire, que jusqu'au croupion, tandis qu'elles devroient presque atteindre le tiers de la longueur de la queue, non compris le prolongement des deux pennes intermédiaires. Les ailes du Lori Papou doivent aussi être d'un vert foncé, semblable à celui de sa queue. Ses riches couleurs sont, en outre, si régulièrement distribuées, qu'on ne pourroit en avoir déplacé la moindre partie sans qu'on s'en aperçût au premier coup d'œil. Ces sortes de déplacements ont souvent lieu par le fait de ceux qui se mêlent, en Europe, de préparer les oiseaux qu'on y reçoit dégradés, ce qui de tout temps a trompé, et trompera toujours, les naturalistes inexpérimentés, qui n'ont besoin que de voir un individu quelconque pour déterminer une espèce ou même un genre: heureux encore s'ils ont daigné voir cet individu! Ces différentes contrefactions, et les méprises qu'elles occasionnent, donnent peut-être la raison de ces trois différentes variétés dont parlent les nomenclateurs, et qu'a rapportées Virey dans la description qu'il a donnée de la Perruche Lori Papou, d'après Sonnerat et sous le nom de petit Lori Papou, nom que nous lui conservons, mais en la remplaçant dans sa tribu, qui est celle des Perruches et des Perruches à queue en flèche, comme il est facile de le voir par la belle figure que nous publions ici de cet oiseau.

La Perruche Lori Papou a, sur le sommet de la tête, une large tache bleue, irrégulière, qui à certain jour paroît noire; elle descend aussi un peu sur la nuque. A cette tache près, toute la tête, le derrière du cou, la gorge, la poitrine, les flancs et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un rouge vif, sur lequel tranche, de chaque côté de la poitrine, vers le haut des ailes et le bas des flancs, un jaune jonquille, qui forme comme deux taches sur le beau rouge du dessous

du corps. Le bas-ventre, précisément entre les cuisses, est d'un gros bleu violacé. Le manteau, les scapulaires, toutes les couvertures des ailes et les bords extérieurs de leurs grandes plumes, sont d'un gros vert : ces grandes plumes sont noirâtres dans leurs barbes intérieures et à leur revers. Le croupion et les grandes couvertures du dessus de la queue sont d'un beau bleu violet. Cette dernière est du même vert que les ailes dans sa partie élevée et sur les bords extérieurs de ses plumes latérales, toutes terminées par un jaune orangé ou rougeâtre : ses deux plumes intermédiaires sont vertes aussi, mais seulement jusqu'à peu près la moitié de leur longueur ; chacune d'elles se termine ensuite en deux flèches très-effilées et d'un rouge jaunâtre. Le revers de la queue est jaune ; le bec est rouge, et les pieds sont d'un brun rougeâtre.

Si nous terminons ici l'histoire des Perroquets à queue pointue (histoire comprise dans nos quatre divisions, des *Aras*, des *Perruches Aras*, des *Perruches à queue en fer de lance*, et enfin des *Perruches à queue en flèche*), ce n'est pas que nous ne soyons très-persuadés qu'il existe beaucoup d'autres espèces de ces oiseaux, si surtout on consulte la nomenclature considérable qu'en ont faite plusieurs méthodistes : mais, comme nous ne connoissons pas par nous-mêmes toutes ces espèces, nous attendrons pour en parler que nous les ayons vues, examinées et comparées. A cet effet, nous nous proposons de parcourir encore, lorsque cet ouvrage sera terminé, les principaux cabinets de l'Europe, pour y étudier à loisir les espèces nouvelles dont ils se seroient enrichis, et nous prenons l'engagement avec le Public de publier alors, sous la forme d'un supplément, toutes les connoissances que nous aurons acquises sur des Perroquets nouveaux ; ce qui complètera, nous l'espérons, d'une manière satisfaisante l'histoire d'une des plus belles et des plus riches familles des oiseaux.

Qu'il me soit permis, en attendant, de témoigner ici toute ma reconnaissance aux amateurs d'histoire naturelle qui ont bien voulu seconder mon zèle dans ce travail pénible par la communication libre qu'ils m'ont laissée de leurs cabinets, et la permission que j'ai eue de disposer à mon gré de toutes les espèces de leurs collections.

LA PERRUCHE A LARGE QUEUE.

PL. LXXVIII, LXXIX ET LXXX.

Plumage rouge; moustaches bleues; queue bleue, longue et étagée, mais s'élargissant beaucoup; tarsi allongés; bec jaunâtre.

TOUTES les Perruches dont nous avons parlé jusqu'ici sont en général caractérisées par la forme pointue de leur queue, tandis que celle de cet article, que nous surnomons à large queue, en porte une qui, en s'élargissant à mesure qu'elle s'allonge, prend un caractère particulier et tout différent de celui de cette partie des Perruches que nous avons surnommées à queue en fer de lance ou à queue en flèche. La Perruche à large queue diffère encore des autres Perruches en ce qu'elle a les tarsi plus longs qu'aucune de celles du nouveau continent et même des Indes. Elle se rapproche donc, par la longueur de ses tarsi, de l'espèce de Perruche que nous avons nommée Perruche ingambe et qui habite aussi les terres australes. Elle semble donc très-propre à lier les Perroquets au genre des Touracos, oiseaux d'Afrique auxquels j'ai toujours trouvé assez d'analogie avec les Perroquets pour avoir pressenti que nous découvririons quelque jour un intermédiaire entre eux et ces derniers. Il est même plus que probable que la Perruche dont il est ici question n'est pas la seule qui soit caractérisée par la largeur de sa queue, et qu'avec le temps nous découvririons quelques autres espèces de Perruches à queue également large, dont les naturalistes pourront former une nouvelle section sous le nom de Perruches à large queue: dans ce cas on pourra désigner celle de cet article sous le nom de Perruche à moustaches bleues; car elle est caractérisée par là d'une manière qui la fait toujours reconnoître, puisqu'elle conserve ses moustaches bleues à travers tous ses changemens de livrée, laquelle varie à chacun de ses âges.

Nous avons figuré trois individus de cette belle espèce, tous trois différens dans leurs couleurs principales. Nous en avons vu beaucoup d'autres différant un peu de ceux-ci, mais pas assez pour que nous ayons cru nécessaire de les figurer aussi; car les trois que nous publions représentent tous les passages du jeune âge à l'âge fait. Notre n.º 78 présente l'oiseau dans son état parfait et de grandeur naturelle.

Dans cet état, la tête, le cou, la poitrine, les flancs, le bas des jambes, le ventre, le croupion, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, sont d'un beau rouge moelleux. Le manteau et les scapulaires sont noirâtres et bordés de rouge dans toutes leurs plumes. Une large moustache se dessine sur les joues, et occupe tout l'espace compris de chaque côté entre le bec, les oreilles et les yeux. La queue, qui est de la longueur de l'oiseau, est d'un bleu clair sur ses bords latéraux, et d'un bleu foncé dans son milieu. Les couvertures des ailes sont d'un bleu tendre violacé, et en grande partie bordées de rouge. Les plumes alaires sont d'un gros bleu, mais bordées extérieurement de bleu tendre. Le bec est grisâtre à sa base et jaune à sa pointe. Les pieds sont bruns, et les yeux brun-noir. Nous avons vu plus de vingt individus vivans de l'espèce, et plus de vingt autres dans différens cabinets. Cette Perruche est trop belle pour qu'on ne l'eût pas envoyée en grand nombre en Europe : mais comme la plupart de ceux de ces individus que nous avons vus dans les cabinets avoient vécu dans l'état de domesticité, nous avons préféré d'en décrire et figurer un qui avoit été tué dans les bois, et que M. Bœrs, bailli d'Asserswoude, avoit reçu directement de la Baie-Botanique, où il avoit été tué. Nous avons vu un autre individu de l'espèce, apporté par Labillardière, et qui étoit dans le même cas que le précédent; ce qui nous a mis à même de comparer, et de remarquer que dans l'état de domesticité la queue de cette Perruche s'effile et que par conséquent elle y devient moins large que dans l'état de nature. M. Dufrène, aide-naturaliste au cabinet d'histoire naturelle à Paris, qui connoît parfaitement bien les oiseaux, me dit, lorsque je lui fis part de mon observation, l'avoir faite lui-même à Londres en voyant en cage et vivantes quelques-unes de ces mêmes Perruches qu'il avoit comparées à celles tuées dans les bois.

Notre n.º 79 présente un second individu de la Perruche à large queue, mais qui diffère de celui du numéro précédent en ce que les deux plumes intermédiaires de la queue sont vertes chez lui, et que tout le dessous du corps, depuis les moustaches jusqu'à la queue, y est d'un vert olivâtre, tandis que ces deux plumes sont bleues chez l'autre et que cette partie du dessous du corps y est rouge. Ce n.º 79 représente un oiseau jeune encore, parvenu cependant à l'époque de sa seconde mue, époque où il a même déjà pris en grande partie la livrée de l'âge fait, puisqu'il n'a plus à refaire que ses plumes du dessous du corps et les deux plumes intermédiaires de sa queue. Cet individu fait partie de mon cabinet; j'en ai même un second, mais

un peu plus avancé en âge, car il a déjà refait à peu près moitié de ses plumes rouges du dessous du corps : j'ai pensé qu'il étoit inutile de le faire figurer.

Notre n.º 80 présente un troisième individu de la Perruche à large queue, bien reconnoissable par ses moustaches bleues : mais cet individu est plus jeune encore que celui du n.º 79, car il n'a refait que les plumes rouges du front ; toutes les autres, qui doivent être rouges aussi dans l'âge fait, ne sont encore chez lui que d'un jaune olivacé. Les six pennes intermédiaires de sa queue sont vert-olive. Le dos, les scapulaires et les grandes pennes alaires, sont d'un brun olivâtre, nué de bleu ; cependant le bleu vif se prononce déjà sur les épaules et une partie des couvertures des ailes.

Toutes les différences qui se trouvent entre ces deux jeunes individus de la Perruche à large queue, m'ont convaincu que dans le premier âge, c'est-à-dire, au sortir du nid, l'espèce de cette Perruche est entièrement d'un vert olivâtre sur tout le dessus du corps, les ailes et la queue ; qu'elle a les moustaches bleues ; que tout le dessous du corps est d'un jaune plus ou moins olivâtre, et que par conséquent la femelle adulte doit beaucoup se rapprocher de l'individu représenté n.º 80. Le temps nous apprendra si je me trompe dans mes conjectures. L'individu figuré n.º 80 fait partie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, où je l'ai fait dessiner.

LE GRAND VAZA.

PLANCHE LXXXI.

Grande taille; plumage noir, glacé de gris ou brun, suivant les incidences de la lumière; queue large et de la longueur du corps, très-peu étagée et arrondie à son extrémité; ailes ne s'étendant qu'au tiers de la longueur de la queue; bec blanchâtre; yeux entourés d'une peau nue; pieds noirs.

AVANT de passer à la description des Perroquets proprement dits, nous allons parler de deux espèces de Perroquets qui, différant de ceux-là par la longueur de leur queue et la légèreté de leur taille, doivent être considérés comme formant une petite famille à part, laquelle, se rapprochant de quelques espèces de Kakatous¹, semble aussi avoir été destinée à lier les Perroquets proprement dits aux Kakatous qui en général ont la queue plus longue que les Perroquets. L'une de ces espèces de Perroquets à grande queue est celle que nous nommons *le grand Vaza* pour la distinguer de l'espèce connue sous le nom de *Vaza* ou de *Perroquet noir de Madagascar*, dont plusieurs naturalistes ont parlé sous l'un ou l'autre de ces noms, et dont nous parlerons aussi sous celui de *petit Vaza*; car il est en effet bien moindre de taille que l'autre, le grand Vaza égalant presque sous ce rapport les grands Aras. Cependant le grand n'a pas la queue plus longue que le corps; il ne l'a pas non plus pointue, comme ces derniers, mais large, au contraire, à son extrémité: ainsi cet oiseau n'est point un Ara; ce qui le prouve encore, c'est qu'il n'y a chez lui qu'une partie du tour des yeux qui soit sans plumes, tandis que les Aras ont toutes les joues entièrement nues et blanches. Nous insistons sur ces caractères, parce qu'il se pourroit bien que l'Ara obscur des nomenclateurs ne fût autre chose que notre grand Vaza; mais la description de cet Ara obscur est elle-même si obscure qu'il sera toujours difficile de résoudre cette question. Quoi qu'il en soit, notre grand Ara a vingt-un pouces de longueur, mesuré du sommet de la tête au bout de la queue. Son bec est très-gros, et en cela il diffère encore du petit

1. Nous croyons devoir écrire Kakatou et non Kakatois ou Kakatoes, comme on l'a fait jusqu'ici; nous en donnerons la raison en son lieu, c'est-à-dire, aux articles où nous parlerons de ces Perroquets.

Vaza, qui est remarquable par la petitesse du sien. Son corps est de la force et de la grosseur, à peu près, de celui des grands Aras de l'Amérique; de sorte que, s'il avoit la queue aussi longue que ces derniers, il ne leur céderoit point en grandeur. La couleur de son plumage est des plus simples et des plus monotones. On ne retrouve plus ici ces riches nuances qui distinguent si particulièrement les Perroquets en général: celui-ci semble être en deuil; il est entièrement noir, mais d'un noir qui prend un glacé grisaille ou brunâtre, suivant les jours. Le bec est d'un blanc de corne, et les pieds sont noirs. La peau nue du tour des yeux étoit brunâtre dans les individus que j'ai vus, mais elle est peut-être, sans doute même, blanche lorsque l'oiseau est vivant.

L'individu que j'ai figuré fait partie du beau cabinet de M. Raye de Breukelervaert à Amsterdam. J'en ai vu un second à Paris, chez M. de Richebourg, ci-devant administrateur des postes. On m'a assuré que l'espèce du grand Vaza appartenoit aux terres de l'Afrique méridionale: ce qu'il y a de certain, c'est que je ne l'ai point trouvée dans tout ce que j'ai parcouru de cette partie du monde.

LE PETIT VAZA.

PL. LXXXII.

Taille moyenne; corps svelte; queue large, arrondie et à peu près de la longueur du corps; bec petit et noir lavé; plumage noir-brun, glacé de gris; penes des ailes et latérales de la queue bleuâtres sur les barbes extérieures; pieds brun avivé; yeux brun rougeâtre.

Le Vaza ou Perroquet noir, 4.^e espèce de Perroquet; BUFF. pl. enl. n.^o 500. *Le Perroquet noir de Madagascar*; BRISS. tom. IV, p. 307, n.^o 53. *Psittacus brachyurus niger*; LINN. Syst. nat. ed. X. *Perroquet noir de Madagascar*; EDWARDS, tom. I, pag. 5, pl. 5.

Le petit Vaza diffère beaucoup du grand par sa taille, puisqu'il n'a que quatorze pouces de longueur, y compris la queue, qui en a six. Il en diffère encore en ce qu'il a le bec proportionnellement plus petit et moins robuste que lui. Quant aux formes générales du reste du corps, tout est à peu près semblable dans les deux espèces, à ceci près cependant que le bout de la queue épanouie se trouve plus élargi chez la petite que chez la grande. La couleur du plumage est aussi à peu près semblable dans les deux oiseaux, avec cette différence encore que la partie extérieure des penes des ailes et des latérales de la queue du petit Vaza est bleuâtre, couleur que Brisson donne pour verte, quoique, dans le fait, elle approche de la teinte d'une turquoise foible de ton; ce qui est plutôt bleu que vert. La peau nue qui entoure les yeux, est d'un blanc légèrement rougeâtre. Le bec est, pendant l'été, de cette dernière couleur; mais pendant l'hiver il est d'un noir lavé. Les yeux sont couleur de noisette foncé ou brun rougeâtre.

J'ai eu chez moi pendant l'espace de dix années un petit Vaza vivant, et c'est plus particulièrement par la différence que j'ai remarquée entre son naturel et celui des autres Perroquets auxquels je l'ai comparé, que j'ai cru devoir séparer les Vazas des Perroquets proprement dits, qui tous, généralement, sont d'une gaucherie et d'une lourderie qui semblent leur être propres. Le petit Vaza a, au contraire, les mouvemens vifs et dégagés: toutes ses attitudes ont une grâce merveilleuse; elles sont absolument celles du Touraco, oiseau d'Afrique aussi élégant que les Perroquets sont maussades. Il y a aussi une analogie frappante entre le cri du petit Vaza et celui des Touracos. Rien enfin de

si aimable, de si doux et de si caressant que le petit Vaza. Je ne l'ai jamais vu mordre personne. Timide d'abord avec les gens qu'il ne connoissoit pas, celui que j'ai eu finissoit par rendre toutes les caresses qu'on lui faisoit, et exprimoit le plaisir qu'il en ressentoit par une sorte de cri cadencé qui n'avoit rien de désagréable. Il apprenoit facilement à siffler une partie de différens airs, mais jamais je n'ai pu lui apprendre à répéter des mots. Lorsque je sifflais un air, il écouitoit avec la plus grande attention et le répétoit seul jusqu'à ce qu'il l'eût appris. Il étudioit aussi et finissoit par imiter parfaitement tous les sons qui frappoient son oreille. Il contrefaisoit si bien le chant de l'alouette qu'on s'y seroit mépris; c'est que sur une fenêtre vis-à-vis de chez moi il y en avoit une dont les accens lui avoient plu. Entendoit-il siffler dans la rue? à l'instant il sifflait de la même manière; ce qui n'étoit pas très-amusant, car il avoit le sifflet très-aigu. Il imitoit aussi l'aboïement des chiens, le miaulement des chats et jusqu'au criaillement d'une porte qui tourne sur ses gonds desséchés. Quelquefois encore, lorsqu'un serrurier mon voisin limoit une barre de fer, ou que quelqu'un scioit du bois, il nous déchiroit les oreilles par la manière précise avec laquelle il imitoit tous ces bruits désagréables. Il ne s'agiroit enfin, pour tirer tout le parti du naturel imitateur de ce charmant oiseau, que d'éloigner de lui tout ce qu'on ne voudroit pas qu'il apprît, et de le mettre à portée de n'entendre que des chants agréables.

L'espèce du petit Vaza se trouve à Madagascar.

LE PERROQUET

A BEC COULEUR DE SANG.

PL. LXXXIII.

Forte taille; corps gros, massif; queue un peu plus courte que le corps, mais large et étagée; bec robuste et d'un rouge vif; plumage vert très-lustré; dos bleu d'aigue-marine; ailes bleuâtres; couvertures de celles-ci noires en grande partie et bordées de jaune d'or.

Le Perroquet à bec couleur de sang; BUFF. pl. enl. n.° 713.

BUFFON est le premier qui ait décrit ce beau Perroquet, et la description qu'il en a faite est exacte; mais la planche qui chez cet auteur est destinée à représenter l'oiseau, est des plus mauvaises, parce que l'individu qu'il y avoit alors au cabinet du roi, et qu'il avoit fait servir à cette planche, étoit absolument déformé par la manière dont il avoit été préparé. Il y a aujourd'hui dans ce même cabinet un superbe individu de l'espèce, lequel est de la plus parfaite conservation, et sur lequel nous avons établi la figure et la description que nous publions ici du Perroquet à bec couleur de sang.

On peut voir par les formes de ce bel oiseau qu'il diffère aussi, à quelques égards, des Perroquets proprement dits, qui n'ont pas la queue aussi longue ni autant étagée que lui. Cette espèce paroîtroit donc devoir remplir l'intervalle qui se trouve entre les grandes Peruches et les Perroquets; car celles-là ont la queue plus longue et plus étagée qu'elle. Nous observerons aussi que la petitesse de notre cadre ne nous a pas permis de représenter cette espèce de grandeur naturelle, et qu'on doit se la figurer d'un tiers plus grande et plus forte qu'elle ne paroît ici.

Le Perroquet à bec couleur de sang a été ainsi nommé par Buffon, et nous lui conservons cette dénomination, quoiqu'il y ait bien d'autres Perroquets à bec aussi rouge que le sien; raison pour laquelle il auroit peut-être encore mieux valu le nommer Perroquet à gros bec, puisque de tous les Perroquets connus il est celui qui a le bec le plus fort,

proportionnellement à sa taille du moins. Les plumes de la tête, du cou et de la queue de cet oiseau, sont d'un vert éclatant, rehaussé de bleu sur le manteau et les ailes. Les grandes plumes de celles-ci, d'un riche bleu et lisérées de vert aigue-marine, se terminent toutes par du brun foncé; celles de leurs couvertures qui avoisinent le dos, sont noires et bordées de vert; les moyennes et quelques-unes des grandes sont, sur le même fond noir velouté, bordées de jaune d'or un peu orangé. La gorge, le devant du cou, la poitrine, les flancs, les jambes, les couvertures du dessous de la queue et tout son revers, sont d'un vert jaunâtre. Le bec est d'un rouge vif, et les pieds sont bruns. Cette espèce est très-rare dans les cabinets: elle habite la nouvelle Guinée.

LES PERROQUETS

PROPREMENT DITS.

CES Perroquets diffèrent des Aras et des Perruches, principalement par la forme de leur queue, qui est non-seulement toujours courte, mais encore composée de plumes à peu de chose près égales entr'elles en longueur; on pourroit même dire égales, car en effet la petite différence qu'on y remarque plus particulièrement aux deux les plus latérales, et qui sont aussi les plus courtes, ne provient que de ce qu'étant implantées un peu plus haut que celles du milieu, elles ne sont qu'en apparence un peu moins longues que celles-ci, puisque, lorsqu'on les détache du croupion, elles leur sont presque toujours égales. Je dis *presque toujours*, parce qu'il y a quelques Perroquets chez lesquels les plumes de la queue sont un peu plus étagées que chez d'autres, mais qui n'en diffèrent pas moins, par la forme, de cette partie des Perruches proprement dites; car ces dernières ont toutes la queue effilée. Les Perroquets dont nous allons nous occuper diffèrent donc des Aras, des Perruches à queue fer de lance et de celles à queue en flèche, en ce qu'ils n'ont pas comme ces derniers la queue pointue. Ils diffèrent des Perruches à large queue, ainsi que du grand et du petit Vasa, et du Perroquet à bec couleur de sang de notre n.º 85, en ce qu'ils ont la queue beaucoup plus courte qu'eux. Nous verrons qu'ils diffèrent des Kakatous en ce qu'ils n'ont pas de huppe. Nous avons donc été fondés à diviser le genre entier des Perroquets en plusieurs familles, et en cela nous n'avons fait que suivre les indications que la main de la nature a tracées dans les formes caractéristiques et constamment propres de chacune d'elles. Ce mode me semble en tout préférable à l'ordre établi par Buffon, qui a fait ses divisions des mêmes oiseaux d'après les climats qu'ils habitent et d'après leurs couleurs. La distinction, par exemple, que fait ce naturaliste des Perroquets Amazones d'avec ceux qu'il nomme Cricks, à cause du rouge que les premiers ont aux fouets des ailes, est d'autant plus extraordinaire qu'il décrit parmi ses Amazones des espèces qui n'ont pas ce

rouge. Voyez l'*Amazone à tête blanche*; Buffon, 3.^e espèce de *Perroquet Amazone*; voyez surtout ses *pl. enl. n.° 549*, où ce Perroquet est nommé *Perroquet de la Martinique*, tandis qu'il se trouve encore figuré n.° 335, sous le nom de *Perroquet à front blanc du Sénégal*. Il est bien vrai que ce naturaliste répare cette erreur. Mais par quelle fatalité se fait-il que ce même oiseau se retrouve dans une autre division de Buffon, dans celle des *Papegais* (nom hollandais des Perroquets en général, et que Buffon applique à une famille seulement), sous le nom de *Papegai à ventre pourpre*, *pl. enl. n.° 548*? Ce n'est pas tout: la même espèce figure encore sous le nom de *Papegai à bandeau rouge*, *pl. enl. n.° 792*, sous la dénomination de *Perroquet de Saint-Domingue*; car ce Perroquet à bandeau rouge n'est autre que la femelle des premiers. Nous ferons encore remarquer d'autres Perroquets dont le mâle se trouve dans une division et la femelle dans une autre. On peut juger d'après cela des divisions que Buffon a établies et du fond qu'on peut y faire. Je pardonne à un ignorant qui croit tout savoir, d'avoir la présomption d'écrire sur une partie qu'il ne connoît absolument pas: mais Buffon, lui dont on admire avec raison le génie et le savoir, je ne conçois pas comment, sachant certainement qu'il ne connoissoit pas les oiseaux, il a pu se décider à écrire leur histoire. Les grands hommes ont donc aussi leur faiblesse; et certes je pense que c'en a été une grande de la part de celui-ci. Il s'en faut bien cependant que je veuille porter quelque atteinte à sa réputation ou que je cherche à détruire la haute considération qu'il s'est si justement acquise; je déclare, pour la dixième fois peut-être, que je suis un des plus grands admirateurs de Buffon: mais je persiste aussi à espérer que ceux qui lisent mes critiques me sauront quelque gré d'avoir osé être exact et dire la vérité au milieu de quelques personnes intéressées à ce que cela ne fût pas.

Les Perroquets proprement dits ont les mêmes formes de bec et de pieds que tous les autres Perroquets en général. Ils ont le corps massif; ils sont lourds, gauches et très-bruyans; ils marchent de mauvaise grâce, mais ils apprennent à parler mieux que les Perruches; ils prononcent surtout plus distinctement. Ils nichent dans de grands trous d'arbres, et vivent en bandes considérables.

LE PERROQUET AMAZONE.

Forte taille; corps épais; bandeau bleu sur le front, jaune autour des yeux, sur les joues, la gorge et près du talon; du rouge sur le poignet des ailes, le milieu de leurs plumes intermédiaires et les barbes intérieures de celles de la queue, qui est courte et étagée, mais seulement dans ses plumes les plus latérales; plumage vert brillant; bec noir.

PLANCHE LXXXIV, LE MALE.

IL n'est point de Perroquet dont l'espèce et les variétés nous aient donné autant que celui-ci de peine à reconnoître et à bien distinguer. J'avoue même que, malgré toutes mes recherches à cet égard, je suis encore loin de penser avoir absolument résolu la question de savoir si l'on doit considérer la plupart des Perroquets que nous donnons sous le nom de Perroquets Amazones comme autant d'espèces différentes ou seulement comme n'étant que de simples variétés accidentelles d'une même espèce, lesquelles, se propageant ainsi, formeroient autant de races séparées; question sur laquelle il n'y aura jamais qu'un ornithologiste expérimenté et instruit par lui-même sur les lieux qu'habitent ces oiseaux, qui puisse lever tous les doutes. Ce qu'il y a de certain, c'est que, parmi les nombreux individus des Perroquets dits Amazones qui vivent dans l'état de domesticité, il n'est guère possible d'en trouver deux qui se ressemblent parfaitement; il est aussi malheureusement trop vrai que, dans les envois d'oiseaux qu'on fait journellement en Europe des pays qu'habitent ces Perroquets, nous n'en recevons que bien rarement et bien peu qui aient été tués dans les bois. Depuis plus de trente ans que je m'occupe à étudier les oiseaux et que je suis tous les envois qui s'en font, je n'ai vu que cinq Perroquets Amazones qui eussent été tués dans l'état sauvage: j'en ai reçu moi-même deux directement, et qui m'étoient adressés, l'un comme mâle, l'autre comme femelle; ce sont ces deux mêmes individus qui figurent ici, qui m'ont servi de type pour l'espèce, et qui, par la comparaison que j'en ai faite avec tous les autres individus que j'ai vus de l'espèce, tant en cage que dans les collections, m'ont mis à même de donner un aperçu de l'identité

probable d'espèce de tous ces oiseaux, à chacun desquels nous donnons cependant un surnom différent, d'après les attributs qui lui sont particuliers, mais qui ne toucheroient pas à l'espèce. C'est ce dont le lecteur pourra juger lui-même s'il veut comparer l'oiseau mâle et femelle, n.^{os} 84 et 85, avec ceux des numéros suivans jusqu'au n.^o 90, et s'aider des rapports que nous établirons, d'après les observations les plus exactes, entre tous ces oiseaux, à mesure qu'ils se présenteront.

Nous observerons d'abord, que les individus Amazones tués dans les bois, que nous avons vus, étoient tous parfaitement semblables entr'eux, tandis que ceux qui sont ou qui ont vécu dans l'état de domesticité, diffèrent plus ou moins les uns des autres, tellement même qu'il nous eût été possible de décrire et figurer comme autant d'espèces différentes au moins vingt Perroquets Amazones. Ceci établi sans que personne puisse le contester, puisque chacun a la facilité de voir dans un même jour, à Paris surtout, peut-être plus de cent Amazones, tous différens les uns des autres, il est clair que ces Perroquets, de même au reste que tous les Perroquets en général, varient beaucoup dans l'état de domesticité. En comparant ces faits avec ce que nous avons déjà dit des variations de tant d'autres Perroquets, il ne sera donc pas difficile d'établir l'échelle que formeroient les individus figurés n.^{os} 86, 87, 88, 89 et même 90, de nos planches, ainsi que nous le ferons voir lorsque nous aurons décrit l'espèce dans toute son intégrité, c'est-à-dire, telle qu'elle existe dans l'état de nature. Dans cet état, et à en juger par six individus tués dans les bois, le Perroquet Amazone mâle a le front ceint d'un bandeau bleu qui traverse d'un œil à l'autre. Immédiatement après ce bandeau on remarque quelques plumes blanches sur le milieu du sinciput, et qui adhèrent à des plumes d'un jaune foncé, qui couronnent les yeux; ce même jaune colore les joues et la gorge, en descendant en pointe sur le milieu du cou. Le sommet de la tête, après la tache blanche dont nous avons parlé, les plumes de l'occiput et du derrière du cou, sont d'un beau vert et bordées de noir. Les plumes voisines de celles qui sont jaunes, la poitrine, le ventre, tout le dessous du corps et le manteau, sont d'un riche vert brillant, relevé de bleu et jaunissant sur le bas-ventre, les flancs, les couvertures du dessous de la queue et la partie des jambes près du talon, où le jaune pur forme une sorte de jarretière intérieure. Les petites couvertures du poignet des ailes sont d'un beau rouge vif; les moyennes et les grandes, ainsi que les scapulaires et les dernières pennes alaires près du dos, sont gros vert.

Les premières grandes plumes alaires sont extérieurement d'un bleu foncé, tirant au violet; les moyennes sont de cette même couleur à leurs pointes, mais rouges sur leurs bords extérieurs. Ce rouge forme ainsi une longue bande dans le milieu des ailes; mais souvent on ne l'aperçoit pas lorsque les ailes se trouvent appliquées au corps de l'oiseau. La queue, qui est gros vert des ailes en dessus, et jaunâtre en dessous, a aussi du rouge au haut de chacune de ses plumes, mais qui ne s'aperçoit dans ce dernier sens que quand elle est resserrée. Le bec est noir-brun et les pieds sont d'un gris blanchâtre dans l'oiseau vivant. Dans tous les individus que j'ai vus vivans les yeux étoient d'un jaune plus ou moins foncé. Le mâle que j'ai figuré avoit quatorze pouces de longueur totale, y compris la queue, qui n'en avoit que cinq, et qui est composée de douze plumes.

Le Perroquet Amazone se trouve dans une grande partie de l'Amérique méridionale; il abonde à la Guiane, mais surtout à Surinam, où il cause de grands dégâts dans les plantations. Il niche au milieu des forêts impénétrables. La femelle pond quatre œufs blancs dans un grand trou d'arbre. Les petits naissent absolument nus, et se couvrent ensuite d'un duvet gris-blanc, qui est remplacé peu à peu par des plumes. Au sortir du nid, le mâle et la femelle se ressemblent, et n'ont, ni l'un ni l'autre, de rouge au poignet des ailes; ils n'ont de même qu'une petite tache jaune sur le front. Enfin, dans cet état, ils ont absolument les couleurs de la femelle adulte, avec cette différence seulement, que le vert du dessous du corps est plus jaunâtre, et que celui du dessus est comme saupoudré d'une poussière blanchâtre; ce qui fait souvent confondre l'espèce du Perroquet Meunier avec l'Amazone dans son jeune âge, parce qu'aucun naturaliste n'a indiqué les caractères distinctifs des uns et des autres: inconvénient auquel nous obvions en donnant la description du Perroquet Meunier, n.º 92.

LE PERROQUET AMAZONE.

PLANCHE LXXXV, LA FEMELLE.

LA femelle Amazone diffère du mâle principalement en ce qu'elle n'a qu'une tache jaune sur la tête, entre le front et le sinciput; elle n'a pas non plus de rouge sur le poignet des ailes, mais elle porte aussi une barre de cette dernière couleur sur leurs pennes intermédiaires. Chez elle le vert du dessus du corps, celui du cou et de la tête, sont relevés par un bleu clair, comme saupoudré. La gorge et le devant du cou sont vert jaunâtre, et tout le dessous du corps, savoir, le ventre, les flancs, les couvertures du dessous de la queue et les plumes des jambes, d'un vert terne, approchant de la couleur d'olive. Le dessus de la queue est d'un gros vert, jaunissant un peu sur les bords et à la pointe. Le dessous en est d'un jaune verdâtre; on aperçoit cependant entre les barbes un peu de rouge foible, mais seulement lorsqu'elle est tout-à-fait étalée. Le bout des grandes pennes alaires est bleu. Le bec est d'un gris blafard, et les pieds sont gris-brun. Telle étoit du moins la femelle Amazone dont la dépouille m'avoit été adressée directement de Cayenne avec le mâle que nous avons figuré n.º 84. Je dis *la femelle*, d'après l'inspection seule de la dépouille de l'oiseau, parce qu'ayant disséqué moi-même et reconnu pour femelles trois autres individus de l'espèce, il s'est trouvé qu'il n'y avoit entr'eux et celui-ci que quelques différences purement accidentelles et trop légères pour ne pas les regarder comme appartenant à une même espèce et à un même sexe. En effet, ces différences ne consistoient qu'en ce que le jaune s'étendoit sur la tête plus chez les uns que chez les autres, et que quelquefois il embrassoit les joues et une partie de la gorge: ainsi il paroît constant que les femelles du Perroquet Amazone n'ont point de rouge au poignet des ailes, ni de bleu au front. Un autre individu femelle de l'espèce, que j'ai vu dans les collections de M. Raye de Breukelervaert, ressembloit absolument à celui dont il est ici question, et que j'ai figuré n.º 85; il avoit cependant le rouge de la queue mieux prononcé que ce dernier, et une partie des premières pennes de ses ailes étoient entièrement jaune. Mais cet individu et les trois dont j'ai parlé plus haut, avoient vécu quelque temps en cage. Les différences qu'il y avoit entr'eux tous et celui de cet article, n'étoient donc que des effets de l'état de domesticité où ils avoient vécu; effets ordinaires de cet état sur tous les Perroquets et Perruches à plumage vert.

LE PERROQUET AMAZONE

A TÊTE JAUNE.

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

PLANCHE LXXXVI.

L'Amazone à tête jaune ; BUFFON, première espèce.

ON reconnoît encore dans cet individu varié tous les caractères du Perroquet Amazone ; il a, comme celui-ci, du rouge au poignet et au milieu des ailes, ainsi que dans les barbes intérieures des pennes de la queue ; il a aussi du jaune autour des jambes près du talon : mais le bleu du front a disparu chez lui, et s'y trouve remplacé par le jaune qui couvre le sinciput et s'étend sur les joues. Le vert de cet individu est aussi plus terne que celui de l'Amazone. Il a le bec, les pieds et les ongles jaunâtres. Ce même individu a vécu trois ans en cage chez moi. Quand je l'acquis, on remarquoit encore sur son front quelques légères traces de bleu mêlé avec le jaune de cette partie, qui ne couvroit alors que le dessus de la tête ; son bec et ses pieds étoient bruns. Il mue régulièrement une fois par an, et à chaque mue le jaune s'étendoit davantage sur les joues et le bleu du front s'effaçoit entièrement. A sa mort je le disséquai, et je reconnus qu'il étoit mâle. Je pense donc que celui-ci et plus de trente autres individus variés de la même espèce, que j'ai examinés, et chez quelques-uns desquels le jaune embrassoit toute la tête et même tout le cou, ne peuvent être regardés comme formant autant d'espèces séparées, quoique les naturalistes en général, notamment Brisson, qui sans doute ne connoissoit pas l'Amazone dans son état naturel et sauvage, aient fait de plusieurs de ces variétés autant d'espèces distinctes ; on voit même que celle de ces variétés dont il est question dans cet article, a été donnée par Buffon comme le type de l'espèce du Perroquet Amazone.

L'AMAZONE A CALOTTE BLEUE.

SECONDE VARIÉTÉ.

Mêmes caractères que les précédens ; dessus de la tête bleu.

PLANCHE LXXXVII.

CET oiseau, que nous regardons comme une seconde variété de l'Amazone, et qu'aucun naturaliste n'a indiqué, ressemble plus par la tête à l'individu de notre n.º 84 que la variété représentée n.º 86; car, au lieu de n'y former qu'un bandeau sur le front, comme dans l'individu du n.º 84, le bleu occupe chez lui tout le dessus de la tête. Ses joues et ses yeux sont entourés de jaune, et ce jaune se porte ici jusqu'au milieu du cou, à peu près comme dans l'autre variété. Mais ces deux oiseaux, semblables d'ailleurs entr'eux à quelques légères teintes près, et ayant l'un et l'autre du rouge au poignet et au milieu des pennes des ailes, il ne peut pas être douteux que l'Amazone à tête jaune et celui à calotte bleue n'appartiennent à l'espèce de l'Amazone proprement dit. Il suffira au lecteur d'examiner avec quelque attention les figures exactes que nous donnons de ces deux variétés et de l'espèce dans toute son intégrité, pour saisir les rapports qu'elles ont entr'elles.

L'individu qui a servi à la gravure que nous donnons de l'Amazone à calotte bleue, et que nous croyons fermement n'être qu'une seconde variété de l'espèce de l'Amazone, fait partie du cabinet de M. Dufresne, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle à Paris. Nous avons vu plusieurs autres individus Amazones, variés à peu près comme celui-ci, et ayant tous le dessus de la tête bleu, mais différant entr'eux par plus ou moins de jaune sur les joues et la gorge. Tous ces individus, ainsi que celui de cet article, avoient vécu dans l'état de domesticité.

L'AMAZONE TAPIRÉ DE ROUGE.

TROISIÈME VARIÉTÉ.

PLANCHE LXXXVIII.

IL s'agit dans cet article d'une troisième variété de l'Amazone, mais qui n'offrira rien de bien extraordinaire d'après ce que nous avons dit des causes qui produisent les variations des Perroquets et de la manière dont elles s'opèrent. Ici le rouge, au lieu de se porter sur les parties du corps qu'il colore dans l'espèce, se trouve répandu sur plusieurs autres parties, dont il tache très-irrégulièrement toutes les plumes; le bleu du front a disparu, ainsi que le jaune de la tête: mais à toutes ses formes il est impossible de ne pas reconnoître l'espèce de l'Amazone proprement dit.

L'individu que je fais servir à cette description, fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelervaert, d'Amsterdam, et a vécu dans l'état de domesticité. J'ai vu plusieurs autres individus de l'Amazone tapiré, qui étoient dans le même cas, et chez lesquels il restoit encore un peu de rouge au poignet des ailes et au milieu de leurs penes intermédiaires, ainsi que sous la queue: individus que je regarde tous comme appartenant à l'espèce de l'Amazone, tout aussi bien que ceux de nos articles précédens.

Le Perroquet Tarabé du Brésil, décrit par Marcgrave, et dont Buffon parle d'après cet auteur sous le nom d'Amazone à tête rouge (seconde espèce), pourroit bien n'être qu'une variété chez laquelle le rouge auroit abondé sur la tête et la poitrine seulement. Au reste, la description de ce Tarabé est si incomplète qu'il n'est pas permis de rien établir à son sujet.

L'AMAZONE TAPIRÉ DE JAUNE.

QUATRIÈME VARIÉTÉ.

PLANCHE LXXXIX.

PAR la manière dont la variation s'est opérée ici, ce n'est plus le rouge qui s'est porté sur les différentes parties du corps de l'oiseau, c'est une partie du jaune qui, s'étant détournée, s'est répandue sur le dos, les ailes, la poitrine et les flancs. Mais l'oiseau a conservé le bleu de la tête, qui même, ayant dominé chez lui, s'est porté sur la partie comprise entre les yeux et le bec. Il a aussi conservé le rouge du poignet des ailes, celui du milieu de leurs pennes intermédiaires, et même celui du dessous de la queue. Cet oiseau présente donc une quatrième variété dans l'espèce de l'Amazone, variété dont on voit, n.º 120 des planches enluminées de Buffon, un autre individu aussi tapiré de jaune; mais ce naturaliste, n'en ayant pas reconnu l'espèce, se contente de dire, après avoir indiqué la manière dont on a fort mal à propos prétendu que les sauvages tapirent les Perroquets et surtout les Criks, que ce Perroquet tapiré devoit être rapporté à un Perroquet publié par Klein et par Frisch, et que ces auteurs avoient pris pour un Perroquet naturel. Voyez dans Buffon l'article du Crik à tête violette, 7.^e espèce.

L'individu que nous avons figuré ici, fait partie du cabinet de M. Dufresne, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle à Paris, et a vécu dans l'état de domesticité.

Cette variété est très-commune. J'ai vu plusieurs de ses individus, tous plus ou moins tachetés de jaune, dont un étoit même presque entièrement devenu jaune.

L'AMAZONE JAUNE.
CINQUIÈME VARIÉTÉ.

PLANCHE XC.

Même taille et mêmes formes que l'Amazone proprement dit; du rouge au milieu des pennes intermédiaires des ailes et sur les barbes intérieures de celles de la queue; grandes pennes alaires grisâtres, ainsi que le sommet de la tête et la peau nue du tour des yeux; bec et pieds blafards; plumage général jaune citron sur le corps, jaune verdâtre en dessous.

L'Amazone jaune; BUFF. 4^e espèce; pl. enl. n.° 13, sous le nom de *Perroquet jaune*.
Le Perroquet jaune; BRISS. n.° 47.

APRÈS avoir reconnu la variété de l'Amazone tapiré en jaune, dont nous avons parlé dans notre précédent article, il nous est impossible de douter que celui-ci ne soit encore un individu de la même espèce, devenu entièrement jaune dans les parties qui pouvoient et devoient nécessairement prendre cette couleur par leur dégradation totale; et telles sont celles qui étoient vertes ou rouges; car la dégradation de ces deux couleurs produit nécessairement le jaune qu'elles ont l'une et l'autre pour base. Le bleu, en se dégradant, a produit la couleur grisaille du sommet de la tête et du bout des pennes alaires de l'individu dont il est ici question. Cette variété présente ainsi à peu près le dernier degré de l'abâtardissement des couleurs naturelles de l'Amazone dans son état parfait. Je dis à peu près, parce qu'on remarque (voyez la figure que nous en publions) que cette variété conserve encore un peu du rouge des pennes des ailes et de celui de la queue de l'espèce. On voit aussi que cet individu est encore plus dégénéré que ceux qu'ont décrits Brisson et Buffon; car chacun de ceux-ci avoit conservé le rouge du poignet des ailes; mais tous les trois avoient le bec, les pieds et les ongles blanchâtres. Quant aux formes de tous ces Amazones jaunes, ainsi qu'à l'étagement des pennes de leurs ailes et de celles de leur queue, j'y ai bien reconnu tous les caractères de l'Amazone proprement dit. L'individu décrit

par Brisson avoit appartenu à l'abbé Aubry, et je l'acquis à la vente qui fut faite de son cabinet. Celui décrit par Buffon fait encore aujourd'hui partie du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Ces deux individus diffèrent de celui que j'ai figuré et qui fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelervaert, d'Amsterdam, en ce qu'ils ont le dessus de la tête entièrement jaune. Ce dernier a même encore des teintes verdâtres dans toutes les parties du dessous du corps; ce qui décele évidemment la couleur primitive. J'ai vu, dans la riche collection de M. Temminck, une autre de ces variétés, qui avoit aussi le dessus de la tête et le bout des plumes alaires grisâtres, mais dont tout le jaune avoit encore une teinte verdâtre. J'en ai vu enfin une cinquième, vivante, qui avoit déjà tout le dessous du corps, la tête et le cou, jaunes; le dos et les ailes étoient chez elle encore mélangés d'autant de plumes jaunes que de vertes: cette même variété avoit conservé le rouge du poignet des ailes, ainsi que celui du milieu de leurs plumes intermédiaires et de la queue.

D'après toutes ces observations sur l'espèce du Perroquet Amazone, observations qui sont le fruit de trente années de recherches et de comparaisons, on doit, ce me semble, rester convaincu de l'unité d'espèce de tous ces Amazones variés, dont nous avons présenté la série principale comme nécessaire et suffisante pour prouver aux naturalistes que ce n'étoit point sur de simples présomptions que nous avons établi une opinion contraire à celle de ceux d'entr'eux les plus recommandables par leurs connoissances ornithologiques, mais qui avoient fait de la plupart de ces mêmes Amazones variés autant d'espèces différentes.

Il est peut-être utile ou même nécessaire de faire encore remarquer ici, à l'égard des variétés de l'Amazone que nous avons présentées, que les quatre premières offrent une nature de variations différente de celles de la cinquième et dernière. En effet, chez celles-là il n'y a eu qu'une simple transposition dans la plupart des couleurs, comme dans l'Amazone, par exemple, chez lequel le rouge, ayant abondé et s'étant dérangé de son cours par quelque cause locale, s'est porté sur des parties autres que celles de sa destination naturelle dans l'espèce; ce que nous avons déjà remarqué dans d'autres Perroquets, et ce dont nous donnerons encore quelques exemples. Dans la variété de notre n.º 86, c'est le jaune qui a prédominé et qui a pris sur la tête la place du bleu: dans celle n.º 87, c'est au contraire le bleu qui a prévalu et qui couvre le dessus de la tête, ainsi que dans la quatrième

variété, dans laquelle le jaune s'est de plus répandu sur une grande partie des plumes. Mais ici, dans notre cinquième variété, où tout ce qui étoit vert et une partie du rouge ont jauni, et où le bleu de la tête et du bout des ailes est devenu gris, aucune des couleurs primitives n'a été dérangée; seulement elles ont été détériorées, effacées même, par l'épuisement, le presque-anéantissement des forces vitales de l'oiseau. Cet oiseau enfin n'est autre chose que le Perroquet Amazone dans son état de vieillesse, de caducité. C'est l'image du vieillard vénérable, dont la tête et la barbe, de noires qu'elles étoient dans son printemps, ont grisonné dans l'âge mûr et blanchi dans sa vieillesse. Tout est soumis dans la nature aux mêmes lois. Nous en avons déjà donné plus d'un exemple dans des oiseaux qui ne conservoient plus rien d'aucune de leurs couleurs primitives. Les oiseaux perdent à un certain âge la faculté de muer, et par conséquent de renouveler leurs plumes: il en est aussi chez lesquels l'épuisement occasioné par l'âge ou par quelque dérangement dans les organes, fait dégénérer la matière colorante de leurs plumes; et c'est le cas où s'est trouvé notre Perroquet Amazone, devenu jaune.

LE PERROQUET DUFRESNE.

PLANCHE XCI.

Forte taille; front ceint d'un bandeau rouge orangé, s'étendant jusqu'aux yeux et y prenant un ton plus jaune, décidé; joues, gorge et côtés du cou, bleuâtres; tache de couleur orangée, transversale, sur le milieu des grandes plumes alaires, vertes à leur naissance et bleues à leurs pointes; plumage vert plein, lustré de bleu; bec robuste, brun jaunâtre; pieds bruns.

CE Perroquet, de la taille des plus forts Amazones, est de la plus grande rareté dans les collections; la seule même où je l'aie jamais vu est celle de M. Dufresne, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle de Paris, collection dont j'ai eu souvent occasion de parler avec avantage. Je donne à cette espèce, dont je ne sache pas que personne ait encore parlé, le nom de M. Dufresne, comme un témoignage de l'amitié qui nous lie et de ma reconnaissance pour la manière obligeante avec laquelle il a la bonté de me laisser la plus grande liberté de disposer de tous les oiseaux de son cabinet, soit que je veuille les faire peindre ou les comparer à d'autres individus de mêmes espèces. Cette complaisance rare, et que M. Dufresne a également pour tous ceux qui s'occupent de la science de l'histoire naturelle; lui a valu, indépendamment de son mérite personnel, une bienveillance générale et l'estime particulière de ceux qui le connoissent.

Comme nous avons figuré le Perroquet Dufresne de grandeur naturelle, nous ne nous arrêterons pas à en donner ici les dimensions. Cet oiseau a le bec très-fort et large à sa base. La mandibule inférieure porte sur son milieu une vive arête saillante, qui semble la partager en deux; la supérieure est, au contraire, aplatie sur son arête. Un bandeau orangé rougeâtre près des narines, et jaune à ses extrémités, ceint le front d'un œil à l'autre. Les joues, les côtés et le devant du cou, sont bleus, mais d'un bleu tellement mêlé de vert que ces parties paroissent plus bleues ou plus vertes suivant les incidences de la lumière. Le dessus de la tête est vert jaunâtre, nué aussi de bleu; mais, ce bleu se disséminant à mesure qu'il descend

vers le derrière du cou, cette dernière partie, le manteau, les scapulaires, le dos, les couvertures des ailes, leurs dernières penes, les couvertures du dessus de la queue, le dessus même de la queue, sont d'un vert plein. Les petites couvertures des bords des ailes, leurs premières grandes penes et le bout de leurs moyennes, sont d'un bleu foncé. Les penes intermédiaires alaires sont d'un orangé vif dans le milieu de leurs barbes extérieures, ce qui forme une tache allongée de cette couleur vers le milieu du bord des ailes. La poitrine, toutes les plumes qui couvrent le sternum et le ventre, sont d'un vert lustré de bleu. Les flancs, le bas-ventre, les plumes des jambes, les couvertures du dessous et le revers de la queue, sont d'un vert terni d'olivâtre. La mandibule supérieure est d'un jaune brun, rougissant à la base : l'inférieure et les pieds sont brunâtres, et les ongles noirs.

M. Dufresne s'est assuré que cette espèce provenoit de Cayenne.

LE PERROQUET MEUNIER.

PLANCHE XCII.

De la plus grande taille; petite tache jaune sur le sinciput, rouge sur le bord des ailes, vers le poignet, ainsi que sur le milieu de leurs moyennes pennes; premières pennes des ailes et bout de celles qui sont rouges, bleus; queue plus longue que celle de l'Amazone; penne la plus latérale de chaque côté de la queue, bleue sur ses bords latéraux; plumage général du corps vert gris; yeux jaunes; bec gris noirâtre dans quelques individus et blanc de corne chez d'autres.

Le Meunier ou le Crik poudré, seconde espèce; BUFF. pl. enl. n.° 861.

Nous avons conservé à ce grand Perroquet d'Amérique le nom de Perroquet Meunier que les habitans de Cayenne, où il se trouve, lui ont donné, parce que le vert de son plumage semble en effet saupoudré de blanc. Il est vrai cependant que tous les Perroquets verts en général, quand ils sont jeunes ou au moment qu'ils viennent de muer, sont aussi poudreux: ce qui a même occasioné plus d'une méprise; car j'ai vu souvent prendre pour des Perroquets Meuniers, étiquetés comme tels, de jeunes Amazones ou leurs femelles. Il est vrai encore qu'il y a de grands rapports et une ressemblance frappante au premier coup d'œil entre le Perroquet Meunier et certains individus Amazones femelles, surtout si ceux-ci viennent de muer: mais, avec quelque attention sur les différences que nous allons établir, il sera facile au lecteur de saisir les caractères qui font du Perroquet Meunier une espèce différente de celle de l'Amazone. Le Perroquet Meunier est non-seulement plus grand, mais il a encore la queue proportionnellement plus grande que l'Amazone; car, si on mesure le Perroquet Meunier, on verra que le corps de l'oiseau n'est qu'une fois et demie aussi long que sa queue, tandis que chez les Perroquets Amazones la queue n'a que le tiers de la longueur du corps. De plus, l'Amazone n'a pas de rouge sur les bords des ailes, vers le pouce, comme le Perroquet Meunier. Ce dernier a aussi le bord extérieur de la plume la plus latérale de la queue bleu; ce que n'a pas l'Amazone. L'Amazone enfin a du rouge dans les barbes intérieures des pennes de la queue, et le Perroquet Meunier n'y en a

pas. Il est donc vrai qu'il n'y a rien de si facile à distinguer l'une de l'autre que ces deux espèces d'oiseaux; et si j'ai cru qu'il étoit utile d'entrer dans le détail de leurs caractères respectifs, c'est que la femelle ou le jeune mâle Amazone, n'ayant pas, ainsi qu'on l'a vu, d'épaulettes rouges comme les mâles adultes, et étant d'ailleurs poudreux au sortir de la mue, il étoit à craindre qu'on ne se méprît, c'est-à-dire, qu'on ne confondit la femelle ou le jeune mâle Amazone avec le Perroquet Meunier.

Le Perroquet Meunier a une petite tache jaune sur le sinciput, et les plumes de la tête, du derrière et des côtés du cou, bordées de brun violâtre sur un fond vert poudreux. Le dos, les scapulaires et toutes les couvertures des ailes, leurs dernières penes près du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, sont aussi d'un vert poudreux; et les plumes de toutes ces dernières parties portent un petit liséré fin, brunâtre aussi, mais bien moins apparent que celui des premières. Les joues, la gorge et la poitrine, sont d'un vert gai jaunâtre, légèrement poudreux sur la poitrine, dont les plumes sont bordées de brun. Le ventre, les flancs et les plumes des jambes, sont d'un vert gris, et les couvertures du dessous de la queue, d'un vert jaune. Le dessus de la queue est gros vert, mais jaunissant vers la pointe de chacune de ses plumes, le revers en est entièrement vert très-jaune. Le bout des moyennes penes alaires, qui portent du rouge, ainsi que les grandes, à cet endroit, sont d'un beau bleu. Les yeux sont jaunes, et la peau nue qui les entoure, est blanche.

Le bel individu qui a servi à la figure que nous publions du Perroquet Meunier et à cette description, fait partie de mes collections. J'ai vu plusieurs autres Perroquets Meuniers dans différens cabinets, quoiqu'en général ils ne soient pas très-communs. Buffon dit qu'on fait grand cas de ces Perroquets, comme très-dociles et apprenant bien à parler; ce que j'ignore, n'ayant vu qu'un petit nombre de ces oiseaux dans l'état de domesticité. Il se pourroit aussi que Buffon eût pris quelques Perroquets Amazones pour des Perroquets Meuniers, car les oiseleurs qui les vendent sont fort sujets à donner les uns pour les autres.

LE PERROQUET LORI

A FRANGES BLEUES.

Taille moyenne; queue étagée et s'arrondissant au bout à mesure qu'elle s'étale; plumage rouge; queue cramoisie; scapulaires et partie du haut du dos bleu, formés en franges; premières pennes alaires, extrémité des dernières et bout des plumes de l'aile bâtarde, noir violâtre; bec jaune, pieds noir-brun.

PLANCHE XCIII.

Ne reconnoissant ce beau Perroquet, de la famille des Loris, dans aucune des descriptions et des figures d'oiseaux publiées jusqu'à ce moment, nous lui donnons le nom de Lori à franges bleues, parce qu'en effet le bleu qui se trouve répandu chez lui sur les scapulaires, ainsi que sur le haut du dos, et qui s'y dessine en large feston, forme une sorte de frangé qui le caractérise au mieux. Cet oiseau a de plus les grandes pennes, le bout des dernières alaires et l'extrémité des plumes de l'aile bâtarde, d'un noir violâtre, qui fait aussi l'effet d'une frange sur le bord des ailes, celles-ci étant rouges partout ailleurs, comme le reste du plumage en général, excepté la queue, qui est en tout sens d'un rouge cramoisi. Le bec est jaunâtre. Les pieds et les ongles sont noir-brun.

L'espèce de ce Perroquet habite les Moluques. Aussi la voit-on dans beaucoup de cabinets en Hollande, tandis qu'elle est fort rare en France. L'individu que j'en ai figuré fait partie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et provient des belles collections du Stathouder. J'ai vu au cap de Bonne-Espérance beaucoup de ces Perroquets vivans, qui y avoient été apportés des Moluques.

LE PERROQUET LORI RADHIA.

PLANCHE XCIV.

Rouge; occiput, ailes, bas de la jambe et collier, jaune-citron; bec jaune d'ocre; pieds noirâtres.

Lori Radhia est le nom que ce magnifique Perroquet porte aux Moluques, où ce nom signifie, suivant ce qu'on m'a dit, roi des Loris; et c'est aussi par cette raison que nous l'avons préféré à tout autre. Cet oiseau est non-seulement rare dans nos collections d'Europe; il l'est encore, à ce qu'on m'a assuré, dans son propre pays: ce qui, joint aux rapports qu'il a avec le Perroquet Lori à collier jaune de notre article suivant, me feroit soupçonner qu'il pourroit bien n'être qu'une variété de ce dernier.¹ Mais comme je connois trois Loris Radhia en tout absolument semblables entr'eux, et qu'il est difficile de trouver cette ressemblance parfaite entre plusieurs individus d'une même espèce, variés, et surtout variés accidentellement, je préfère, en attendant le témoignage d'un voyageur éclairé, considérer à part le beau Lori Perroquet de cet article, et lui laisser le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite.

Nous avons figuré cet oiseau de grandeur naturelle sur nos planches; ainsi nous ne parlerons pas de sa taille. Il a le derrière de la tête et les ailes entières jaune-citron, ainsi que les plumes du bas de la jambe, autour de laquelle il porte comme une jarretière violâtre, et l'espèce de collier qui lui passe au bas du cou par devant. Tout le reste du plumage, y compris toute la queue, est d'un rouge moelleux; cette dernière est étagée de manière qu'elle s'arrondit au bout lorsque l'oiseau la déploie. Le bec est jaune d'ocre, et les pieds sont noirâtres.

L'individu que nous avons figuré, fait partie du cabinet de M. Temminck d'Amsterdam. M. Bœrs, bailli d'Asserswoude, en avoit un autre dans ses collections, et M. Bœrs, ancien fiscal du cap de Bonne-Espérance, en possédoit un troisième. Celui-ci et les deux autres sont les seuls que j'aie jamais vus.

1. Il est certain que, partout où il se trouve quelque espèce de Perroquets, elle y abonde, ou du moins n'y est jamais rare; car ces oiseaux engendrent beaucoup et ne vivent qu'en grandes bandes. Mais il est possible qu'on les ait supposés rares dans leur pays natal, parce qu'il est peut-être difficile de s'y en procurer de vivans, et que les Indiens sont trop peu amateurs de leurs dépouilles pour s'amuser à les chasser.

LE PERROQUET LORI

A COLLIER JAUNE.

PLANCHES XCV ET XCV bis.

Ailes vertes, tachées de bleu aux poignets; sommet de la tête bleu-noir violacé; bec rouge foncé; pieds brun clair; collier jaune au bas du cou, mais dans quelques individus seulement.

Le Lori à collier, seconde espèce; BUFFON; pl. enl. n.° 119, sous le nom de Lori mâle des Indes orientales.

CE beau Lori est aussi commun dans les collections que l'espèce précédente y est rare; aussi est-il peu de naturalistes qui n'en aient parlé. Mais l'espèce varierait beaucoup s'il falloit s'en rapporter aux descriptions qu'ils en ont faites; car il en est bien peu qui s'accordent exactement entr'elles. J'ai vu cependant beaucoup de Loris à collier jaune, et je n'ai pas remarqué qu'ils fussent si différens les uns des autres qu'il ne fût très-facile de reconnoître l'espèce. Il en est quelques-uns, par exemple, qui n'ont pas de collier jaune, et que Buffon prend pour des femelles: je pense au contraire que, si le collier faisoit toute la différence qu'il dût y avoir entre les mâles et les femelles, ce seroient les mâles qui ne l'auroient pas. Au surplus, comme je n'ai jamais été dans le cas de disséquer aucun de ces Perroquets, et qu'il est probable que Buffon n'en a pas plus que moi vérifié le sexe par lui-même, il vaut mieux, dans le doute, laisser la question indécise, et nous borner à figurer deux individus de l'espèce, dont l'un, n.° 95, à collier jaune, et l'autre, n.° 95 bis, sans collier jaune et comme variété du premier. Le temps nous apprendra lequel des deux est le mâle ou la femelle, s'il est vrai qu'ils soient de sexe différent.

Le Perroquet Lori à collier jaune a tout le dessus de la tête couvert d'une calotte qui paroît être noire, mais qui, exposée à la lumière, prend un ton bleu violâtre foncé, le violet se prononçant cependant davantage vers la nuque et lustrant le rouge du derrière du cou. Les ailes, à l'exception des petites couvertures bleues des poignets et qui y forment épaulettes, sont, en dessus, d'un vert plein: le revers de leurs pennes est jaune dans une partie des barbes extérieures; ce qui

forme une grande plaque de cette couleur sous les ailes, et qui ne se montre pas en-dessus, à moins qu'on n'écarte beaucoup ces mêmes plumes jaunes. Tout le plumage du reste du corps, si l'on en excepte une sorte de collier ou plutôt de hausse-col jaune-citron, qui marque le haut de la poitrine, et les plumes des jambes qui sont d'un beau bleu violet, est rouge, mais d'un rouge plus sombre sur le dos que sous le corps. La queue, qui est étagée, mais seulement de manière à s'arrondir en s'étalant, est d'un rouge brun vers la pointe et d'un rouge plus clair à sa naissance. Le bec est d'un rouge sombre, et les pieds sont bruns.

L'individu représenté n.° 95 *bis* de nos planches, sous le nom de variété du Perroquet Lori à collier jaune, ressemble en tout absolument à celui dont nous venons de donner la description, au jaune de la poitrine près, qu'il n'a pas.

Une seconde variété est celle qu'a figurée Buffon, n.° 84 de ses planches, sous le nom de Lori des Indes orientales, et qui, si elle n'a pas le collier jaune, a au moins, d'après la figure citée, les dernières plumes des ailes bordées de rouge; ce qui ne doit pas paroître extraordinaire d'après les nombreux exemples de variations que nous avons donnés, de Perroquets surtout. Mais si le *Lori à collier des Indes*, donné par Brisson, tom. IV, pag. 230, d'après Albin, étoit en effet, comme le pense Buffon, encore une variété de l'espèce du Lori à collier que nous venons de décrire, il faut avouer que cette variété seroit fort extraordinaire par le blanc dont elle seroit tachetée. Cette description d'Albin m'est fort suspecte, et elle me le seroit encore davantage s'il étoit vrai que l'oiseau qu'il a décrit appartint à l'espèce de notre Lori à collier. Je conçois au reste que quelque empailleur pourroit s'être amusé à varier en blanc un oiseau rouge, pour le rendre plus curieux et le vendre plus cher, supercherie qui n'a eu que trop souvent lieu par malheur pour la science.

Le Lori à collier se trouve aux Moluques.

LE PERROQUET LORI-NOIRA.

PLANCHE XCVI.

Rouge; épaulettes et tache sur le dos jaunes; ailes, bout de la queue et plumes des jambes, vert plein; bec jaune; pieds noirâtres.

Le Lori-Noira; BUFF. première espèce; pl. enl. n.° 216, sous le nom de *Lori des Moluques*. *Lori des Moluques*; BRISS. tom. IV, pag. 219.

CE Perroquet rouge diffère de l'espèce précédente en ce qu'il a sur le haut du dos le jaune que celle-ci porte sur la poitrine, et qu'au lieu d'avoir comme elle les épaulettes bleues, il les a jaunes. Chez lui aussi l'extrémité de la queue est verte, tandis qu'elle est rouge dans l'autre espèce. Il a encore les plumes des jambes vertes, au lieu de les avoir bleues, et le dessus de la tête du même rouge que son plumage général, au lieu de l'avoir bleuâtre comme le Lori à collier. Ses pennes alaires, enfin, sont en partie rouges en dessous, tandis que ce dernier y a les siennes jaunes. Ajoutons que le Lori-Noira a le bec jaune, les pieds noirâtres, et que son plumage est d'un rouge plus brillant que celui du Lori à collier. Mais toutes ces différences constituent-elles bien deux espèces différentes? C'est ce dont il est permis de douter, lorsqu'en comparant ensemble ces deux oiseaux, on leur trouve absolument les mêmes formes. Que sera-ce si l'on réfléchit sur les grandes variations qu'éprouvent les Perroquets dans l'état de domesticité par le dérangement des couleurs qui leur sont propres? Malheureusement sur plus de cent individus Lori-Noira que j'ai vus, il n'en est aucun qui n'eût vécu en cage. Aussi crois-je devoir, en attendant des renseignemens positifs, considérer à part chacun des deux oiseaux en question, et leur conserver les noms que les naturalistes leur ont donnés.

Non-seulement le Perroquet Lori-Noira se trouve dans les mêmes pays que le Lori à collier, mais encore on les y voit ensemble dans les mêmes bandes, à ce qu'on m'a assuré du moins. Si cela étoit vrai, ce seroit une raison de plus pour les croire de la même espèce.

LE PERROQUET LORI

A QUEUE BLEUE.

Rouge cramoisi; queue, scapulaires, bas-ventre, bleus, ainsi que les dernières plumes des ailes et quelques-unes de leurs grandes couvertures; penes noir-brun; bec jaune.

PLANCHE XCVII.

LE Lori que nous surnomons à queue bleue, parce que telle est en effet chez lui la couleur de cette partie, a, il est vrai, beaucoup de rapport par ses couleurs générales avec le Lori à franges bleues de notre n.º 95; mais sa queue, très-courte et aussi très-différente par sa forme de celle de ce dernier, atteste, à n'en pouvoir douter, que ces deux oiseaux forment deux espèces bien distinctes, que nous n'hésitons pas à donner pour telles.

Le plumage général, c'est-à-dire, celui de la tête, du cou, du dos, du croupion; les couvertures du dessus de la queue, la poitrine, les flancs, les plumes des jambes du Lori à queue bleue, sont d'un rouge foncé, tirant au cramoisi. Toutes les couvertures des ailes sont du rouge cramoisi du corps, à l'exception de trois ou quatre de celles du milieu, qui sont bleu foncé; quelques autres de celles du milieu et les plus grandes sont lisérées de bleu. Les scapulaires, les deux dernières plumes des ailes près du dos, le bas-ventre et la queue entière, sont aussi bleus. Les grandes penes alaires sont d'un noir brun. Le bec est d'un jaune d'ocre, et les pieds sont noirs.

L'espèce du Lori à queue bleue se trouve plus communément à l'île Bornéo. L'individu que nous en avons figuré de grandeur naturelle, fait partie de la belle collection de M. Raye de Breukelervaert, à Amsterdam.

LE PERROQUET

A ÉPAULETTES JAUNES.

Vert lustré; front blanc; tête et une partie du cou jaunes, ainsi que les plumes des jambes et le poignet des ailes; du rouge au milieu des moyennes pennes alaires et à la naissance de la queue; du bleu au bout des pennes des ailes et sur les bords latéraux de la queue; bec blanc; pieds blafards.

PLANCHE XCVIII, LA FEMELLE.

PLANCHE XCVIII bis, LE MALE.

Le Crik à tête et à gorge jaunes; BUFF. première espèce. Le Perroquet Amazone à gorge jaune; BRISS. tom. IV, pag. 287, n.° 58.

QUOIQUE cette espèce soit assez commune dans l'état de domesticité, et par conséquent dans les cabinets, Buffon ne l'a pas figurée dans son ouvrage. Ainsi on ne sera pas fâché sans doute de trouver dans celui-ci le portrait d'un des plus beaux Perroquets d'Amérique, et qui se trouve, comme l'Amazone, sur les bords du fleuve fameux de ce nom. Ceux qui n'aiment pas à voir changer les noms des oiseaux, voudront bien nous pardonner d'avoir encore osé changer celui du Perroquet de cet article. Ce qui nous y a déterminés, c'est que la couleur jaune de la tête et du cou de ce Perroquet ne la faisoit pas assez distinguer de l'Amazone, qui a ces mêmes parties aussi jaunes; la couleur de ses épaulettes, au contraire, l'en distingue parfaitement: raison de plus pour que nous ayons dû préférer le nom de *Perroquet à épaulettes jaunes*.

Ce Perroquet a les plumes du front blanches, ainsi que celles qui couvrent l'espace compris entre les yeux et le bec. Les joues et la gorge sont d'un beau jaune jonquille des plus vifs. Telle est aussi la couleur des plumes des jambes, du poignet des ailes, et celle des couvertures de celles-ci, sur lesquelles cette couleur jaune forme deux grandes épaulettes. Cependant toutes les plumes du front, ainsi que les jaunes, sont rougeâtres à leur naissance, couleur qui ne paroît qu'un peu

vers la gorge, à moins qu'on ne soulève et n'écarte les plumes. Le derrière de la tête et du cou, le manteau, les couvertures des ailes autres que les jaunes, sont, ainsi que les dernières plumes des ailes, d'un vert gai, brillant, lustré de jaune. La poitrine, les flancs, toutes les plumes qui recouvrent le sternum et le bas-ventre, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, sont d'un vert-jaune nuancé de bleuâtre. Nous observerons que toutes les plumes vertes de ce Perroquet, particulièrement celles du haut du corps, sont, tant en dessus qu'en dessous, lisérées de brun noirâtre; ce qui semble les détacher fort agréablement les unes des autres: nous observerons aussi que celles du bas-ventre sont rougeâtres vers leur racine. La queue est un peu étagée; la plume la plus latérale de chaque côté de cette partie est d'un bleu tendre, et toutes elles ont du rouge à leur naissance, sont vertes au milieu et jaunâtres au bout. Les grandes plumes alaires sont vertes à leur racine et bleues à leurs pointes: les moyennes se terminent aussi en bleu, mais elles sont rouges à leur autre extrémité. Le bec est blanc, et les pieds sont blafards.

Ce Perroquet, qui a beaucoup de jaune dans son plumage, est sujet, dans l'état de domesticité, à se tapirer entièrement de cette couleur. Nous avons vu plusieurs de ses individus ainsi tapirés; nous n'avons pas cru nécessaire de les faire figurer: nous avons même été sur le point de ne donner qu'une seule figure, n'ayant à notre disposition qu'une femelle de cette espèce; mais, quoique celle-ci fût déjà gravée lorsque je vis chez M. Daudin un mâle de l'espèce, très-bien conservé, que ce naturaliste venoit d'acquérir tout récemment, nous n'avons pas voulu, pour épargner les frais d'une figure, priver le Public du portrait d'un oiseau bien plus vivement coloré et à épaulettes bien plus amples que celui que nous avions d'abord à lui offrir. Ce Perroquet à épaulettes jaunes, mâle, a été dessiné par M. Barraband, et c'est aussi celui sur lequel nous avons établi notre description. Il sera assez facile au lecteur, en comparant les deux figures, de saisir les différences qu'il y a entre le mâle et la femelle de l'espèce du Perroquet à épaulettes jaunes, pour que nous puissions nous dispenser de nous arrêter plus long-temps à leur description.

LE PERROQUET CENDRÉ

OU LE JACO.

Gris-ardoise chez quelques individus, gris-blanc chez d'autres. Flancs, ventre et plumes des jambes, blancs; queue rouge; bec, pieds et bout des grandes plumes alaires, noirs; yeux jaune pâle.

PLANCHES XCIX ET C.

Le Jaco ou Perroquet cendré; BUFFON. pl. enl. n.° 511. Le Perroquet cendré de Guinée; BRISSON. tom. IV, pag. 510, n.° 49.

DOUCEUR des mœurs, docilité, attachement pour son maître, toutes ces qualités domestiques se retrouvent dans l'espèce du Perroquet cendré. Aussi est-ce de tous les Perroquets celui dont on fait le plus de cas, qu'on apporte le plus volontiers en Europe, et qu'on préfère d'élever et de nourrir en cage. Ce Perroquet est également celui auquel les nègres de la partie d'Afrique qu'il habite, s'attachent davantage: ils le prennent tout jeune dans le nid et l'élèvent, pour l'échanger ou le vendre aux Européens qui font la traite. Ce commerce leur vaut même beaucoup; car il n'arrive pas un vaisseau négrier dans les colonies qui n'ait à bord un grand nombre de Perroquets cendrés: tous les matelots et la plupart des nègres esclaves en ont chacun un ou plusieurs en propre. Le premier acte de déférence de l'esclave qu'on vient d'acheter envers son nouveau maître, c'est de lui offrir son Perroquet cendré, ce compagnon fidèle, avec lequel il partageoit le peu de nourriture qu'on lui distribuait à bord, et dont le sort devient ensuite souvent meilleur que le sien.

Buffon s'est beaucoup étendu sur l'histoire domestique du Perroquet cendré, et nous renvoyons le lecteur à son ouvrage, parce qu'on y trouve les détails les plus satisfaisans et les plus vrais à cet égard. Brisson ayant aussi décrit ce Perroquet avec l'exactitude qui le caractérise, nous nous contenterons d'en donner les figures les meilleures sans contredit qu'on en ait publiées jusqu'à ce jour. Cet oiseau est d'ailleurs tellement connu qu'il suffit de le nommer pour

que chacun le reconnoisse. Nous observerons cependant que l'espèce offre deux variétés, dont l'une, constamment très-foncée en couleur, est d'un gris-ardoise, et l'autre, d'un gris blanchâtre. J'avois d'abord pensé que ces différences constituoient les sexes (et c'est même l'opinion de presque tous les oiseleurs, qui vendent les foncés pour mâles et les autres pour femelles); mais, ayant eu ensuite de fréquentes occasions de disséquer ces Perroquets, j'ai trouvé des mâles et des femelles parmi ceux foncés en couleur aussi bien que parmi les autres. Il est donc certain que les différences de teinte chez eux n'indiquent nullement les sexes, et qu'il n'y en a aucune, quant aux couleurs, entre les mâles et les femelles. Il est plus probable que ces différences de teinte sont un effet de l'âge, et que les individus gris-foncé sont les plus vieux : au moins en ai-je vu de très-vieux dont le gris étoit encore plus foncé que celui de notre n.º 99. Peut-être aussi l'espèce de nourriture qu'on leur donne opère-t-elle ces variations. Pour asseoir un jugement à cet égard, il faudroit avoir vu des Perroquets cendrés tués dans les bois, et c'est ce qui ne m'est jamais arrivé; car on reçoit en Europe peu d'oiseaux de la partie d'Afrique qu'ils habitent : j'observerai même qu'à mon grand étonnement je n'ai rencontré le Perroquet cendré dans aucun des cantons de cette dernière partie du monde que j'ai parcourus, ce qui prouve que l'espèce n'est pas très-voyageuse.

LE PERROQUET CENDRÉ

TAPIRÉ DE ROUGE.

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

PLANCHE CI.

CETTE variété purement accidentelle, qui se forme dans l'état de domesticité et par les mêmes causes que toutes celles des Perroquets tapirés, n'est pas très-rare. Buffon, Brisson et Edwards en ont parlé : ce dernier en a même donné une figure; mais l'individu qu'elle représente étoit encore moins tapiré que celui que nous publions ici et qui fait partie du cabinet de M. Raye de Breukelervaert, d'Amsterdam, individu chez lequel la matière qui colore les plumes en rouge avoit tellement abondé, qu'il seroit, suivant toute apparence, devenu tout rouge s'il eût vécu plus long-temps.

On voit aussi au Muséum d'histoire naturelle à Paris un individu de la même espèce varié en rouge, mais qui a peu de cette couleur, moins encore que celui d'Edwards.

LE PERROQUET CENDRÉ NOIR.

SECONDE VARIÉTÉ.

PLANCHE CII.

CETTE seconde variété du Perroquet cendré présente un oiseau dont le plumage est devenu presque entièrement noir, à l'exception des jambes et de toute la partie abdominale, qui ont conservé un ton blanchâtre, mais moins pur qu'il ne l'est sur ces mêmes parties dans l'état naturel. Les plumes rouges même de la queue et de ses couvertures sont noires, à une teinte rougeâtre près, qu'elles ont encore. Le bec est devenu brun. Ce Perroquet est aussi beaucoup plus petit qu'aucune des autres variétés de l'espèce. Il a vécu plus de trente années dans l'état de domesticité; on le nourrissoit principalement de graines de chanvre.¹ Lorsqu'il fut mort on me l'envoya, et il fait encore aujourd'hui partie de mon cabinet.

1. Nous avons observé ailleurs que cette graine très-huileuse produisoit le même effet sur tous les oiseaux auxquels on la donnoit pour seule nourriture.

LE PERROQUET CENDRÉ

A QUEUE JAUNE.

TROISIÈME VARIÉTÉ.

PLANCHE CIII.

CETTE troisième et fort intéressante variété du Jaco ou Perroquet cendré nous présente l'oiseau dans son extrême vieillesse, dans son état de caducité; c'est la représentation d'un Perroquet qui a vécu trente-deux ans à Amsterdam chez un marchand (M. Meninck-Huysen), et que ce marchand avoit eu en héritage d'un de ses oncles qui lui-même l'avoit eu en sa possession pendant quarante-un ans. Ainsi cet animal a vécu soixante-treize ans dans l'état de domesticité: sans doute qu'il en avoit au moins deux ou trois lorsqu'il fut transporté de son pays natal en Europe; ce que cependant je n'ai pu savoir au juste.

Lorsque je vis ce Perroquet, il vivoit encore, si l'on peut appeler vivre l'état de langueur et de tristesse dans lequel je m'aperçus qu'il étoit. Il ne se perchoit plus depuis plus de deux ans, époque à laquelle toutes ses facultés, qui depuis quatre ou cinq déclinoient insensiblement, l'avoient abandonné. Il perdit à la fois ses forces, la mémoire, la vue, et dès ce moment l'existence ne fut plus pour lui qu'un état de léthargie continuelle. Dans ces derniers temps il ne mangeoit plus que du biscuit trempé dans du vin de Madère; encore étoit-on obligé de le lui entonner de force.

Quant aux talens et à la bonne éducation de *Kaarle* (*Charles*: c'est ainsi qu'on nommoit notre vieux Perroquet), voici ce que j'appris de la bonne dame Meninck-Huysen, qui ne tarissoit pas et qu'il me falloit complaisamment écouter d'un bout à l'autre, parce que j'avois moi-même à faire des questions que j'étois bien aise qu'elle écoutât à son tour pour y répondre. Charles parloit presque aussi bien que Cicéron; car je composerois un volume de toutes les

belles phrases qu'il faisoit et qu'on me répétoit sans en oublier une syllabe. Prompt au commandement, il alloit aussi chercher le bonnet de nuit ou les pantoufles de son maître, et appelloit la servante lorsqu'on avoit besoin d'elle dans la chambre. Toujours dans la boutique, s'il entroit quelqu'étranger en l'absence des maîtres, il crioit à tue-tête jusqu'à ce qu'on fût venu..... Tels étoient l'instinct et les fonctions domestiques de Kaarle. Je ne doute point qu'avec de la patience on n'en pût obtenir autant de tous les Perroquets en général. Mais je rentre dans la partie qui m'intéresse le plus dans l'histoire de celui qui est le sujet de cet article. Il avoit la mémoire bonne, et apprenoit très-promptement des phrases entières en hollandois, langage très-favorable à la voix naturelle des Perroquets : cependant il ne conserva cette faculté que jusqu'à l'âge de soixante ans, époque fatale où, loin de rien apprendre de nouveau, il oublioit tous les jours une partie de ce qu'il savoit déjà ; car il ne répétoit plus que la moitié d'une phrase, en en transposant même les mots, ou en mêlant ceux de l'une avec ceux de l'autre, ce qui occasionoit souvent dans la société de M. et de M.^{me} Meninck-Huysen des scènes amusantes par les équivoques que faisoient naître tous ces galimathias.

Le Perroquet perd donc la mémoire et la faculté d'apprendre à soixante ans. Je ne pense pas que les mêmes facultés se conservent plus long-temps chez les hommes ; je ne sais même si elles vont jusque-là. J'ajouterai que les vieux Perroquets, tout rabacheurs qu'ils sont, n'ennuient pas, et que sous ce rapport ce genre d'oiseaux auroit un grand avantage sur l'espèce humaine.

Charles muoit régulièrement tous les ans, mais à soixante-cinq ans à peu près il perdit cette faculté. Celles de ses plumes qui tomboient, n'étoient alors plus remplacées par de nouvelles. Les penes de la queue chez lui se renouveloient cependant encore de temps à autre, mais une à une, et à des époques irrégulières et éloignées ; et celles qui les remplaçoient, au lieu d'être rouges, étoient jaunes. C'est ainsi que dans un espace de trois ans sa queue se trouva entièrement jaune, de rouge qu'elle étoit. Depuis cette dernière époque elle resta toujours la même, et ne se renouvela plus.

L'oiseau mourut enfin, et sa maîtresse toute en larmes me l'apporta dans ma chambre. J'offris de le préparer et de le mettre en état d'être conservé sous verre ; mais, de crainte que l'aspect de son cadavre ne fit qu'augmenter les regrets de la famille, on se décida

à me l'abandonner, sous la condition expresse que je le conserverois et que j'en éterniserois la mémoire. Je tâche aujourd'hui, autant qu'il est en moi, de remplir mon engagement, et je le fais avec d'autant plus de plaisir que le lecteur trouvera peut-être dans cet article quelques observations intéressantes sur la nature du Perroquet, sur ses facultés physiques et morales.

A la dissection je reconnus que celui dont il est ici question étoit mâle. Il fait partie de mon cabinet ; mais maintenant qu'il est décrit et figuré, je me propose de le déposer dans le cabinet du Muséum d'histoire naturelle à Paris.

LE PERROQUET BRUN.

PLANCHE CIV.

Taille moyenne; gorge et plumes latérales de la queue bleues extérieurement; sommet de la tête et scapulaires brun-nué de vert; couvertures du dessous de la queue rouges; joues, nuque et ailes vert plein; dessous du corps brun rouge ou mordoré; bec rouge, jaunissant vers sa base; pieds gris-brun.

Dusky Parrot; EDW. Hist. of Birds, p. 167. *Perroquet de la Nouvelle Espagne*, BRISS. tom. IV, p. 505. *Le Papegai brun*, 9.^e espèce; BUFF.

EDWARDS est le premier ornithologiste qui ait décrit et figuré l'espèce du Perroquet brun, qu'il avoit eu occasion de voir à Londres: les nomenclateurs qui en ont parlé après lui, n'ont même fait que copier ce qu'il en avoit dit, et Buffon, jugeant de l'oiseau par la figure imparfaite qu'il en avoit vue dans cet auteur, prétend qu'il est un des moins beaux de son genre. Nous ne sommes pas de l'avis de Buffon; car cet oiseau est au contraire très-agréablement paré, ainsi que le lecteur pourra s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur la figure exacte que nous donnons d'un individu de l'espèce que nous avons vu, et que nous présumons être le mâle. Il est probable qu'Edwards n'aura décrit qu'une femelle de cette même espèce, puisque les couleurs dans la figure qu'il en a publiée sont, en les supposant exactes, beaucoup moins vives que dans l'individu que nous avons vu et dont nous donnons le portrait. Les femelles Perroquets ne sont en général jamais aussi fortement colorées que les mâles.

Le brun est la couleur dominante dans l'espèce de cet article, mais il y est relevé par de riches nuances, qui lui donnent beaucoup d'éclat dans toutes les parties directement exposées aux rayons de la lumière. Une calotte brune, nuancée de vert, couvre tout le sommet de la tête. Les joues, les côtés du cou et la nuque, sont d'un vert plein. Le milieu du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, sont d'un vert brunâtre, mais tel que ces parties paroissent ou plus vertes ou plus brunes, suivant les différens aspects. Les scapulaires sont du même brun nuancé de vert que le dessus de la tête. Les ailes, qui dans l'état de repos se portent jusqu'aux deux tiers de la

longueur de la queue, sont, à l'exception des dernières, qui ont un liséré jaune sur les bords extérieurs, d'un vert plein dans toutes leurs parties visibles en dessus. La gorge est d'un beau bleu vif, auquel succède un brun nué de pourpre, qui colore tout le reste du dessous du corps, le bas-ventre et même les plumes des jambes, tandis que les couvertures du dessous de la queue sont d'un rouge vif. Le dessous de celle-ci est vert-brun, et son dessus du même vert que les ailes; mais elle a de plus que ces dernières ses deux pennes les plus extérieures de chaque côté bordées extérieurement du même bleu que celui de la gorge. Le bec est noir sur son arête supérieure et d'un beau rouge sur les côtés, mais qui jaunit vers la base. Les ongles sont noirs, les pieds gris-brun, et les yeux d'un brun rougeâtre. Enfin, les couvertures du dessous des ailes sont d'un vert nuancé de brun, et le revers de leurs pennes est d'un brun noirâtre.

J'ai vu vivant, chez M. Millet, fabricant de chapeaux à Lisbonne, mais François d'origine, l'individu de l'espèce du Perroquet brun que je viens de décrire. Il eut la bonté de me permettre d'en prendre le dessin et d'en faire la description. Il me dit l'avoir acheté, tout jeune encore, d'un capitaine de vaisseau qui arrivoit du Brésil. Il m'assura de plus que, lorsqu'il l'acquit, il étoit très-différent de ce qu'il étoit au moment où je le voyois; que, presque entièrement vert, il n'avoit encore dans son premier état que quelques plumes qui indiquoient seulement les couleurs de ses différentes parties; mais qu'après avoir fait une forte mue, où il faillit périr, l'animal avoit pris son beau plumage varié, qu'il gardoit constamment depuis sept ans, quoique chaque année, et à la même époque, il eût mué régulièrement. Ce Perroquet étoit d'un caractère fort doux et très-caressant, il ne mordoit jamais personne, mais il étoit un peu criard: il prononçoit très-distinctement plusieurs mots françois et portugais.

Cette espèce est sans doute très-rare en Europe, puisque je ne l'y connois dans aucun cabinet. Cela vient apparemment de ce qu'il n'y a pas de spéculateurs sur les oiseaux dans les pays qu'elle habite; car il est plus que probable qu'elle est aussi commune dans le canton du Brésil où on la trouve, que le sont généralement tous les Perroquets dans les contrées qui les voient naître.

LE PETIT PERROQUET VERT.

Taille moyenne; dessus du corps vert gai, nuancé de bleu; dessous vert jaunâtre; grandes plumes alaires bleues extérieurement, noirâtres dans leur intérieur et en dessous; grandes couvertures de ces plumes à leur base rouges; tout le haut du revers de la queue rouge; bec et pieds gris; yeux brun-rouge.

PLANCHE CV.

EDWARDS a décrit et figuré un Perroquet qui a beaucoup de rapport sans doute avec celui dont nous faisons le sujet de cet article, et qu'il nomme aussi petit Perroquet vert de l'Amérique méridionale, *little green Parrot from the West Indies; Hist. of Birds, pag. 168*; mais il est certain que cette prétendue espèce d'Edwards n'est, ainsi que le Crik de Buffon, cinquième espèce, qu'une simple variété d'âge de celle du Perroquet *Aourou Couraou* de Cayenne, et en conséquence nous avons cru pouvoir appliquer le nom de *petit Perroquet vert* à une espèce réellement distincte de celles imaginées par les deux naturalistes que nous venons de citer. Il faut donc supprimer de la liste des Perroquets le petit Perroquet vert d'Edwards, et le rapporter à l'*Aourou Couraou* dans le jeune âge. Voici maintenant en quoi l'on distingue facilement notre petit Perroquet vert de ce jeune *Aourou Couraou*. La tache rouge que celui-ci, soit jeune, soit adulte, porte sur les ailes, appartient aux moyennes plumes alaires, dans chacune desquelles ce même rouge marque le milieu des barbes extérieures; de sorte que, lorsque les ailes sont entièrement fermées, la tache paroît peu ou même ne paroît pas du tout, se trouvant souvent cachée par le rebord des plumes qui suivent immédiatement celles qui ont du rouge. Chez notre petit Perroquet vert, au contraire, la tache rouge des ailes n'appartient absolument point à leurs plumes; car il n'y a chez lui que les longues couvertures de la base des premières grandes plumes alaires qui soient rouges, couvertures qui ont elles-mêmes la forme de petites plumes. D'ailleurs le petit Perroquet vert d'Edwards et le Crik de Buffon, cinquième espèce, que ce dernier rapporte dans sa description au petit Perroquet vert de celui-là, ont tous deux du jaune sur les joues, ce que n'a point l'espèce dont nous parlons ici.

Le petit Perroquet vert a tout le plumage supérieur, savoir, le sommet de la tête, le derrière du cou, le manteau, le croupion, les couvertures et les dernières pennes des ailes, ainsi que les recouvrements du dessus de la queue et les deux pennes intermédiaires de celles-ci, d'un vert gai nuancé de bleu. Les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine, les flancs, le ventre, les couvertures du dessous des ailes et celles du dessous de la queue, sont d'un vert pâle, tirant au jaunâtre. Les premières grandes pennes des ailes sont d'un beau bleu extérieurement, et noirâtres dans leur milieu et leur doublure. Toutes les pennes de la queue autres que les deux intermédiaires, entièrement vertes, sont du même vert que celles-ci dans leurs barbes extérieures, et rouges dans leur partie intérieure depuis leur racine jusqu'aux deux tiers de leur longueur; de sorte qu'en dessus la queue est toute verte, et qu'en dessous elle est rouge en grande partie et terminée par une bande verte. Le bec et les pieds sont gris, les yeux brun-rougeâtre.

Ce petit Perroquet vert, que nous avons figuré de grandeur naturelle sur nos planches, faisoit partie des collections de feu l'abbé Aubry à Paris : on l'y avoit étiqueté sous le nom de Perroquet vert du Brésil. La scrupuleuse attention avec laquelle je l'ai comparé aux différentes espèces de Perroquets, notamment à l'Aourou Couraou et aux variétés d'âge et de sexe de ce dernier, avec lesquelles il eût été facile de le confondre en ne s'en rapportant qu'à de premiers aperçus, me donne la confiance qu'on ne balancera pas à regarder comme espèce propre l'oiseau que je viens de faire connoître.

LE PERROQUET A JOUES BLEUES.

PLANCHE CVI.

Taille forte, approchant de celle de l'Amazone; face rouge, joues bleues; dessus du corps vert brillant, dessous vert lustré de jaune; grandes plumes alaires bleues; plume la plus extérieure de chaque côté de la queue *idem*, la suivante rouge, les autres vertes, et toutes terminées par un frangé jaune jonquille; bec d'un blanc rosé; pieds gris.

Braslian green Parrot; Edw. Hist. of Birds, pag. 161, avec figure.

BUFFON a cru devoir parler de ce beau Perroquet comme d'une simple variété de son Crik à tête bleue, quoiqu'Edwards l'eût décrit et figuré de manière à ne laisser subsister aucun doute sur son existence comme espèce particulière. Cette erreur de Buffon, que tous les nomenclateurs ont copiée, sera aisément aperçue du lecteur à la seule inspection de la figure exacte que nous donnons, n.° 158 de nos planches, du Crik à tête bleue de Buffon, sous le nom de Perroquet Bouquet, et du Perroquet à joues bleues de cet article. Par cette comparaison on se convaincra même du peu d'attention qu'apportoit ce naturaliste à ses réductions, presque toutes aussi peu vraies que celle-ci; car il n'y a certainement, entre les deux oiseaux que ces deux figures représentent, d'autres rapports que ceux du genre, puisqu'ils diffèrent non-seulement de taille, mais encore par la distribution de toutes leurs couleurs. L'espèce du Perroquet à joues bleues n'est pas non plus la seule que Buffon associe comme simple variété à son Crik à tête bleue: nous citerons entre les autres celle que nous avons figurée n.° 111, et le Perroquet *Cocho*, désigné par Fernandez d'une manière si confuse qu'il sera sans doute long-temps encore difficile de reconnoître ce qu'il est réellement. Il faut en convenir, et je suis fâché d'être obligé de le dire, des réductions telles que celles de M. de Buffon n'ont pas dû coûter de grands efforts ni d'immenses recherches.

Le Perroquet que nous surnomons à joues bleues, parce qu'en effet il est très-bien caractérisé par la couleur bleu d'indigo qui lui couvre entièrement les côtés de la tête, a toute la face encadrée dans

un bandeau rouge vermillon, qui, embrassant largement le front après avoir jeté deux branches en forme de sourcils, descend en mentonnière jusque sous la gorge. Le rouge du front, qui tire insensiblement au jaune, prend au sommet de la tête une belle teinte jonquille, qui elle-même va se fondre dans le beau vert lustré de bleu turquoise, qui colore l'occiput, le derrière et les côtés du cou, pour se répandre ensuite sur le dos, les scapulaires, les petites couvertures des ailes, le croupion et les couvertures du dessus de la queue. Les grandes couvertures et les dernières plumes des ailes qui avoisinent le dos, sont du même vert que ces dernières parties; mais elles portent toutes un liséré jaune jonquille, qui semble les détacher les unes des autres. Le dessous du corps, depuis le rouge de la gorge jusque sous la queue, et même les couvertures du dessous de celle-ci, sont d'un vert lustré et jaunissant toujours davantage, à mesure qu'il descend vers les parties postérieures. Un liséré jaune borde la partie latérale du haut des ailes, et prend une teinte rouge en se portant vers la base des premières plumes alaires, où il devient d'un beau rouge. Les grandes plumes des ailes sont bleues en dessus et noirâtres en dessous. La plume la plus extérieure de chaque côté de la queue est bleue depuis sa racine jusque vers sa pointe, qui est jaune : la suivante est rouge, mais seulement aussi dans ses barbes extérieures, et comme l'autre elle se termine en jaune. Toutes les autres sont vertes, et encore terminées par du jaune; de sorte que la queue porte à son extrémité une belle bande jaune, que le milieu en est vert, et que deux bandes perpendiculaires, l'une bleue et l'autre rouge, encadrent de la manière la plus agréable toute la partie verte. Les couvertures du dessous des ailes sont d'un vert jaune; le bec est couleur de rose tendre, et les pieds sont gris. Les yeux sont entourés d'une peau nue d'un blanc rosé; quant à leur couleur, comme nous n'avons vu que la dépouille de l'oiseau, nous ne saurions la dire.

Cette description ne diffère de celle du naturaliste Anglois, qui le premier avoit fait connoître cette belle espèce de Perroquet, que par un plus grand nombre de détails où nous avons cru devoir entrer. Enfin, d'après la figure que cet auteur a publiée de l'oiseau, il ne peut rester aucun doute que le Perroquet vert du Brésil d'Edwards ne soit notre Perroquet à joues bleues. Edwards avoit vu à Londres l'individu qu'il a décrit : j'ai vu celui que j'ai fait servir à cet article chez M. Davila à Madrid, qui me permit de le décrire et de le dessiner; il lui avoit été envoyé du Pérou.

LE PERROQUET A FACE ROUGE.

PL. CVII ET CVII bis, LE MALE.

Taille moyenne, moindre que celle de l'Amazone; du rouge éclatant sur la face, la gorge, le devant du cou et sous la queue; le ventre rouge-brun violacé; sommet de la tête blanc laiteux; grandes plumes alaires bleu de ciel; plumage vert foncé; bec blanc, pieds gris, et yeux rougeâtres.

L'Amazone à tête blanche, 5.^e espèce; BUFF. ; pl. enl. n.^o 549, sous le nom de *Perroquet de la Martinique*, et n.^o 555, sous celui de *Perroquet à front blanc du Sénégal*. Le *Perroquet à tête blanche*; EDW. Hist. of Birds, pag. 166. *Perroquet de la Martinique*; BRIS. Ornith. tom. IV, pag. 242.

CE Perroquet, très-facile à reconnoître dans son état parfait, varie tellement dans ses différens âges, et même dans l'état de domesticité, que beaucoup de ses variétés ont été données pour autant d'espèces. On en voit le mâle figuré deux fois sous des noms différens dans les planches enluminées de Buffon, erreur que cet auteur répare, il est vrai, dans sa description; mais en a-t-il moins commis celle d'avoir fait une espèce particulière de la femelle, sous le nom de *Papegay à bandeau rouge*, pl. enlum. n.^o 792, et celle encore d'avoir donné un autre individu de la même espèce sous le nom de *Papegay à ventre pourpre*, pl. enlum. n.^o 548? Nous ne finirions pas si nous voulions relever ici toutes les erreurs faites au sujet de l'espèce du Perroquet dont nous parlons. Nous nous contenterons donc d'indiquer les variétés accidentelles de ce Perroquet, et de ne figurer que celles constantes d'âge et de sexe, ce qui doit suffire pour mettre les naturalistes à même de reconnoître l'espèce sous tous ses travestissemens. Nous avons changé le nom d'Amazone à tête blanche, que Buffon avoit donné à l'oiseau, en celui de *Perroquet à face rouge*, d'abord parce qu'il n'a de la tête à peu près que le sommet qui soit blanc, et en second lieu, parce qu'il existe une variété de l'Amazone proprement dit qui a effectivement le front blanc; variété que nous ne connoissions point lorsque nous avons donné l'histoire des Amazones, et que nous pourrons un jour publier, si nous nous

déterminons à faire paroître un supplément lorsque nous aurons recueilli un nombre suffisant d'espèces nouvelles, arrivées trop tard en Europe pour entrer dans ces deux volumes.

Le Perroquet à face rouge, le mâle, dans son état parfait s'entend, a toute la face, depuis le dessous des yeux jusqu'à la gorge, et même le devant du cou, d'un rouge vif. Le front et une partie du sommet de la tête sont d'un blanc laiteux, auquel succède un bleu tendre, dégénéralant insensiblement en un vert foncé, qui va se répandre sur tout le derrière et les côtés du cou : ce vert foncé est aussi la couleur du manteau, de toutes les couvertures alaires, du croupion, du bas du cou, de la poitrine, de tout le plumage en général enfin, si ce n'est que sur le milieu du sternum se trouve une grande plaque rouge-brun violâtre, y formant plastron et descendant jusqu'au bas-ventre. Les barbes intérieures du milieu de la queue sont aussi d'un rouge vif, mais qui ne se montre qu'en dessous de celle-ci lorsqu'elle est serrée. Nous observerons encore que toutes les plumes vertes de ce Perroquet paroissent tronquées, se terminant toutes par un liséré brunâtre, qui les détache les unes des autres. Les grandes plumes alaires sont bleu de ciel extérieurement et noirâtres dans leur intérieur. Le même bleu colore également les bords extérieurs des deux plumes les plus latérales de la queue. Enfin, les dernières plumes alaires, voisines du dos, sont gros vert. Le bec est blafard; les pieds sont gris, et les yeux, qui sont entourés d'une peau blanche, farineuse, sont rougeâtres. Telles sont les couleurs du Perroquet à face rouge dans son état naturel, c'est-à-dire, dans l'état sauvage et lorsqu'il a acquis par l'âge tous ses développemens. Dans l'état de domesticité nous avons vu des individus de l'espèce dont le rouge de la face embrassoit le front, et d'autres chez lesquels le blanc du sommet de la tête s'étendoit sur une partie de la joue : nous y en avons vu enfin de tapirés, chez qui le rouge s'étoit répandu sur une partie du corps, et tachetoit quelques couvertures des ailes et les plumes du cou. Ce sont sans doute toutes ces différences purement accidentelles qui ont occasioné une partie des erreurs dont nous avons parlé plus haut. Toujours est-il certain que le mâle du Perroquet de cet article est exactement tel que nous l'avons décrit et figuré d'après onze individus de divers sexes et âges, tués dans les bois, que nous avons comparés ensemble, et qui nous avoient été envoyés directement de Saint-Domingue, où l'espèce paroît être très-abondante, du moins suivant les informations que nous reçumes à cet

égard de M. Foulquier, à qui je dois une collection très-précieuse d'oiseaux des contrées de l'Amérique qu'il avoit parcourues pendant le cours de son intendance à la Guadeloupe, collection d'autant plus précieuse pour moi que celui qui l'avoit faite avoit eu le soin d'indiquer le sexe de chacun des individus qui la composent.

Comme je n'ai jamais vu le Perroquet à face rouge dans aucun des envois d'oiseaux faits de la Guiane, il est plus que probable qu'il n'habite pas la partie méridionale de l'Amérique, et il est certain qu'il ne se trouve pas non plus au Sénégal ni dans aucune partie de l'ancien continent; ce qui n'empêche pas qu'on ne le trouve très-communément en Europe dans l'état de domesticité, tant à cause de la beauté de son plumage que parce qu'il est d'un naturel fort doux et qu'il apprend facilement à parler. Les oiseleurs lui donnent le nom d'*Amazone à tête rouge*.

Nous avons figuré, n.º 107 bis, une très-belle variété du Perroquet à face rouge, variété chez laquelle les plumes rouges de la face, ainsi que celles du sternum, sont toutes terminées de vert. Cette variété existe, au moment où j'écris, chez un oiseleur de Paris, où j'en ai pris le dessin.

LE PERROQUET A FACE ROUGE.

PLANCHE CVIII, LA FEMELLE.

L'INDIVIDU que nous représentons ici, et dont nous allons parler, faisoit partie de l'envoi de M. Foulquier : il étoit étiqueté comme femelle du Perroquet de l'article précédent, et, d'après tous ses caractères extérieurs, il est impossible de ne pas reconnoître dans cet oiseau l'espèce du Perroquet à face rouge. Ainsi il est à croire que Buffon, si fort porté d'ailleurs à faire des réductions, n'avoit pas vu en nature l'oiseau qu'il a décrit sous le nom de *Papegay à bandeau rouge*; car il lui auroit été d'autant plus facile de le reconnoître, qu'il paroît, d'après la description qu'il en donne, que cet oiseau avoit déjà en partie la tache rouge du milieu du sternum, tache que la femelle du Perroquet à face rouge prend en effet lorsqu'elle est avancée en âge. Le Papegay à bandeau rouge de Buffon n'est donc qu'une vieille femelle dans l'espèce du Perroquet à face rouge, ce dont nous nous sommes assurés par l'examen que nous avons fait de plusieurs individus de cette espèce, que nous avons reconnus pour femelles, tant à la dissection qu'à la préparation, lesquels individus se trouvoient absolument semblables à celui que nous représentons ici. Ainsi ce n'est plus par de simples conjectures, mais par l'expérience et l'observation, que nous nous trouvons fondés à éliminer comme espèce de l'histoire des Perroquets celle prétendue du Papegay à bandeau rouge de Buffon et de tous les naturalistes qui ont copié son erreur, et à donner cet oiseau pour ce qu'il est en effet, la femelle du Perroquet à face rouge.

La femelle du Perroquet à face rouge est un peu plus petite que le mâle : son plumage est en général d'un vert foncé, semblable à celui de ce dernier. Chez elle, comme chez le mâle, les plumes sont coupées par écailles, c'est-à-dire, toutes terminées par un liséré brunâtre : mais elle n'a point de rouge sur la face ni sur le sternum; elle n'a pas même le dessus de la tête blanc. Un bandeau rouge lui ceint le front, et le sommet de sa tête est d'un vert bleuâtre, auquel succède le vert plein du reste de son plumage. Ses grandes plumes alaires sont bleues extérieurement, comme chez le mâle. Le bec, les pieds et les yeux, sont colorés dans l'un comme dans l'autre sexe. Nous renvoyons au surplus le lecteur à la figure exacte que nous donnons de cette femelle.

LE PERROQUET A FACE ROUGE

DANS SON PREMIER ÉTAT.

*PLANCHE CVIII, bis.**PLANCHE CIX, UN JEUNE MALE.*

Au sortir du nid le Perroquet à face rouge est tellement différent de ce qu'il devient par la suite, qu'il ne seroit pas étonnant, eu égard à la manière légère dont certains naturalistes voient les objets, que dans cet état il eût été donné pour une espèce particulière, quoique tous ses caractères extérieurs, la forme de son bec et de ses pieds, l'étagement de sa queue et la coupe de ses ailes, ainsi que ces rapports de conformation et cet air de famille qui n'échappent point à un œil exercé, fassent aisément reconnoître celle à laquelle il appartient en effet.

Dans cet état de premier âge, le Perroquet à face rouge, mâle ou femelle, n'a aucun des attributs de l'âge fait : les individus des deux sexes se ressemblent parfaitement, à la taille près, que les mâles ont toujours un peu supérieure à celle des femelles. Le plumage en général est absolument vert, c'est-à-dire que toute la tête, le cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les couvertures des ailes et le dessus de la queue, sont de cette couleur; cependant toutes les plumes ont déjà les bordures brunes des autres âges, et qui les détachent les unes des autres comme des écailles. Les premières pennes alaires ont aussi leur couleur bleue, et celles du milieu du revers de la queue, un peu de rouge. Le bec et les pieds sont grisaille.

A la première mue le mâle prend du blanc sur la tête; mais ce n'est que peu à peu et à différentes époques qu'il revêt sa belle livrée, qui n'est tout ce qu'elle doit être qu'à la troisième mue, époque de son état parfait : jusque-là il offre annuellement, à chaque mue, autant de variétés différentes. Ce que nous disons à cet égard du mâle, il faut le dire aussi de la femelle. Le passage, au reste, de ces oiseaux par tous ces différens états est commun à tous les oiseaux généralement quelconques; car il n'en est aucun qui, dans le jeune

âge, ne diffère plus ou moins, et toujours beaucoup, de ce qu'il est dans l'âge fait.

Nous avons figuré, n.º 109, un jeune mâle de l'espèce du Perroquet à face rouge, lequel avoit, dès l'instant de sa première mue, pris les plumes blanches du dessus de la tête. Nous observerons que cette variété avoit été donnée comme espèce particulière par Latham et Sparrman, et que Virey vient tout récemment, d'après ces deux naturalistes, de la publier comme telle dans sa nouvelle édition du Buffon, sous le nom de Papegay à front blanc.

Nous pensons que les cinq figures que nous donnons de l'espèce du Perroquet que nous surnomons à face rouge, suffiront pour mettre les naturalistes à même de reconnoître toutes les variétés de cet oiseau, et de relever eux-mêmes les doubles emplois que les nomenclateurs n'ont pas manqué de faire de toutes ces variétés; tâche désagréable pour nous, et dont nous avons cru inutile de surcharger cet ouvrage.

Nous ferons remarquer, en terminant nos observations sur l'espèce du Perroquet à face rouge, que Buffon, pour faire du mâle un Amazone, lui donne une tache rouge dans le fouet de l'aile, ce qui est absolument controuvé, puisque dans aucun de ses divers états ce Perroquet n'a cette tache rouge, dont le même auteur fait le principal caractère des Amazones. Aussi avons-nous vu que cette même espèce figure dans son ouvrage parmi trois familles bien distinctes. Cependant, d'après les caractères qu'il a établis lui-même, le lecteur pourra aussi s'apercevoir que dans les planches enluminées de Buffon on n'a pas oublié, dans celle qui représente son *Amazone à tête blanche*, la tache rouge en question. Voilà donc encore une preuve convaincante que c'est d'après ces mauvaises enluminures que Buffon a établi ses descriptions et les caractères des oiseaux dont il parle, raison bien suffisante pour expliquer les erreurs sans nombre dont fourmille la partie ornithologique de son immortel ouvrage.

LE PERROQUET AOUROU COURAOU.

PLANCHE CX.

Taille un peu inférieure à celle de l'Amazone : plumage supérieur vert éteint, grisailant ou brunissant, suivant les aspects : larges sourcils bleu-d'outremer : plumes du dessus de la tête jaunes, bordées de bleu sur le front : joues jaune-orangé : dessous du corps d'un vert plus pâle et plus jaunâtre que le dessus : grandes plumes alaires vertes à leur naissance et noires ailleurs ; les moyennes rouge-orangé, terminées de bleu : plumes latérales de la queue bleues extérieurement : toutes les autres vertes, terminées de jaunâtre, en dessus, et rouge foible, terminées de jaune, en dessous ; mais, en écartant les plumes de la queue, le rouge s'aperçoit également en dessus, où il est même plus foncé qu'en dessous : bec noir-brun au bout et jaune à la base : pieds gris-brun : yeux jaunes.

L'Aourou Couraou; BUFFON, 5.^e espèce d'Amazone; pl. enl. n.^o 547, sous le nom de *Perroquet Amazone*. *Perroquet Amazone*; BRISS. tom. IV, pag. 257.

Ce Perroquet appartient à l'ancien continent, et il est si commun à la Guiane, tant françoise qu'hollandoise, qu'on en expédie journellement de là en Europe la dépouille pour l'ornement de nos collections. Aussi est-il peu de cabinets où on ne puisse le voir : l'espèce est même si généralement connue, qu'il suffira de notre sommaire et de la bonne figure que nous en publions, pour qu'on soit toujours à même de la reconnoître. Nous observerons seulement que l'individu que nous avons figuré est un mâle ; et que les femelles de l'espèce diffèrent des mâles en ce qu'elles sont un peu plus petites, que le jaune de leur tête est moins vif, s'étend moins sur les joues, et que leurs sourcils sont moins prononcés.

Buffon a rapporté à cette espèce un grand nombre de Perroquets qui ne lui appartiennent pas, tandis qu'ailleurs il a donné comme espèce particulière une de ses variétés : erreurs à l'égard desquelles nous renvoyons le lecteur aux articles où nous les avons à peu près toutes relevées en parlant des espèces qui y avoient donné lieu ; car, je le répète encore ici, il seroit aussi pénible pour moi que désagréable pour les autres, de revenir sans cesse sur des questions rebutantes moins encore par leur multiplicité que par l'ignorance marquée qui les a fait naître.

LE PERROQUET A JOUES ORANGÉES.

PLANCHE CXI.

Taille moyenne; plumage vert gai, tirant plus au jaune sous le corps qu'en dessus; front rouge; dessus de la tête bleu; joues orangées; grandes plumes alaires rouges dans leur milieu, bleues à leur naissance et à leurs pointes; les deux plumes les plus extérieures de chaque côté de la queue bordées de jaune en dehors; bec blanc jaunâtre; pieds gris.

Lesser green Parrot; EDW. Hist. of Birds, pag. 164, avec fig.

ON seroit tenté d'attribuer aux typographes l'erreur commise par Buffon d'avoir donné ce Perroquet pour une simple variété de son Crik à tête bleue, si on ne trouvoit dans cet auteur des preuves de beaucoup d'autres rapprochemens tout aussi peu fondés que celui-ci. En effet il n'y a, comme on peut le voir, pas le moindre rapport entre l'espèce de cet article, que nous désignons par la couleur de ses joues, et le Crik à tête bleue de Buffon, que nous nommons *Perroquet Bouquet*, n.º 135 de ce volume. D'un autre côté il ne peut pas y avoir de doute que notre Perroquet à joues orangées ne soit de la même espèce que celui d'Edwards auquel nous l'avons rapporté: ce que prouve jusqu'à l'évidence la simple comparaison de la figure publiée par ce dernier avec celle que nous donnons en tête de cet article.

Le Perroquet à joues orangées a le front ceint d'un large bandeau rouge, qui, s'étendant d'un œil à l'autre, descend entre ceux-ci et le bec, et colore la partie des joues voisine de ce dernier, pour se dégrader insensiblement dans le bel orangé vif du reste des joues. Tout le dessus de la tête, depuis le rouge du front jusqu'à l'occiput, est d'un beau bleu d'outremer, qui, dégénérant insensiblement en vert, teint de cette dernière couleur le derrière et les côtés du cou, ainsi que le manteau, les couvertures des ailes, leurs dernières plumes, c'est-à-dire, celles près du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue: la gorge, le devant du cou, la poitrine et toutes les plumes du sternum, sont d'un vert jaunâtre, nuancé de bleu,

qui, sur le bas-ventre, les couvertures du dessous de la queue et les plumes des jambes, prend un ton jaunâtre. La queue est, en dessus, du vert du dos, et en dessous d'un vert clair : mais ses deux plumes les plus latérales portent extérieurement une bordure jaune, couleur qu'on retrouve sur les petites couvertures du bord du poignet de l'aile; celles en forme de pennes, qui couvrent à leur base les premières grandes pennes alaires, sont bleu-d'indigo : ces dernières sont rouges dans leur milieu et bleues à leur extrémité. Les grandes couvertures du dessous des ailes sont vertes, et les petites d'un jaune verdissant. Le bec est d'un blanc jaunâtre; les pieds sont gris, et les yeux d'un rouge orangé.

J'ai vu vivant à Lisbonne, chez un marchand oiseleur, l'individu de l'espèce du Perroquet à joues orangées que je viens de décrire : il parloit passablement bien, et venoit du Brésil.

LE PERROQUET GEOFFROY.

*PLANCHE CXII, LE MÂLE.**PLANCHE CXIII, LA FEMELLE.*

Taille au-dessous de la moyenne; queue fort courte; plumage vert-de-pré. Le mâle a le dessus de la tête bleu violâtre; le front, les joues et la gorge, rouge-orangé; le bec rougeâtre, et les pieds gris-brun. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'a sur les joues qu'une foible teinte rougeâtre: partout ailleurs elle est verte, mais d'un vert moins foncé que celui du mâle.

LA reconnaissance que je dois à M. Geoffroy, professeur de zoologie au Muséum national d'histoire naturelle à Paris, pour la manière obligeante avec laquelle il s'est prêté à me laisser disposer des oiseaux du Cabinet que j'avois à étudier et à décrire, m'a déterminé à donner son nom à l'espèce absolument nouvelle du Perroquet que je vais faire connoître. Puisse ce foible témoignage de l'estime particulière que j'ai vouée à cet estimable naturaliste, ne pas blesser la grande modestie qui le caractérise jusque dans sa bienveillance pour tous ceux qui s'occupent de la science qu'il professe lui-même: exemple rare, qui, s'il étoit imité de tous les savans, rendroit l'étude bien plus agréable à ceux qui cherchent à le devenir et qui, sous ce rapport, ont plus besoin d'encouragement que des tracasseries rebutantes de ces hommes qui, ne sachant montrer leur importance qu'en faisant sentir leur pouvoir, ôtent jusqu'au désir d'apprendre.

Le Perroquet Geoffroy est moins que médiocre de taille, et peut avoir sa place à côté des Perroquets Maïpouri et Caïca d'Amérique et de celui à tête grise d'Afrique, espèces qu'il représente dans l'hémisphère austral. On peut, à ces divers égards, consulter les figures exactes et de grandeur naturelle que nous publions ici du mâle et de la femelle de ce charmant et rare oiseau.

Le mâle a le sommet de la tête d'un beau bleu tendre, et le front, les joues, la gorge, toute la face, d'un rouge orangé; mais, dans toutes les parties où ce rouge avoisine le bleu de la tête, il se forme

un mélange des deux couleurs qui y donne un ton lilas. Tout le reste du plumage est d'un joli vert de pré, un peu plus foncé sur le corps que par dessous; les couvertures du dessous des ailes sont d'un bleu tendre, et le revers des pennes alaires, d'un gris argentin; enfin, le bec est rouge, et les pieds sont gris-brunâtre.

La femelle, que nous avons figurée n.° 113, est un peu plus petite que le mâle, et tout son plumage est d'un vert uniforme, moins vif que celui de ce dernier: elle n'a par conséquent pas la tête colorée de bleu et de rouge, quoique sur les joues on remarque de foibles teintes rougeâtres.

On voit au Muséum d'histoire naturelle à Paris deux individus de ce Perroquet, l'un mâle, l'autre femelle: ils faisoient partie de l'envoi fait de la Nouvelle-Hollande par le capitaine Baudin. Les deux que j'ai fait figurer, et qui sont absolument semblables à ceux-là, appartiennent à M. Becœur de Paris, qui a eu la bonté de me les prêter pour les décrire et les faire peindre. Qu'il me soit permis de lui témoigner ici toute ma reconnaissance pour la liberté qu'il me donne de disposer de ceux des oiseaux de ses collections que je fais entrer dans mes ouvrages.

LE PERROQUET A CAMAIL BLEU.

PLANCHE CXIV, LE MALE.

Taille moyenne; queue très-courte et arrondie; tête, cou et poitrine bleus; manteau, croupion et couvertures des ailes d'un vert jaunâtre glacé, très-brillant; grandes plumes alaires bleues; ventre vert; couvertures du dessous de la queue rouges; bec noir-brun, avec une tache rougeâtre de chaque côté, au-dessous des narines; pieds gris-brun.

Le Papegay à tête et à gorge bleues; BERN. pl. enl. n.° 584, sous le nom de Perroquet à tête bleue de Cayenne. Perroquet à tête bleue; EDW. GLAN. pl. 514.

Il faut croire qu'à l'époque où Buffon écrivoit l'histoire des oiseaux, ce Perroquet étoit moins commun qu'il ne l'a été depuis; car il le dit assez rare, même à Cayenne: cependant, lorsqu'il décrit la femelle de cet oiseau, qu'il a prise et donnée pour une espèce particulière, il la dit commune à la Guiane. Comment arranger tout cela? Il nous suffit de savoir qu'aujourd'hui l'espèce du Perroquet à camail bleu est très-abondante à Cayenne; car il ne se fait presque jamais de ce pays-là d'envois d'oiseaux en Europe, qu'on n'y trouve plusieurs de ses individus, mâles et femelles: aussi la trouve-t-on actuellement dans la plupart de nos cabinets d'histoire naturelle. Qu'il n'en fût pas ainsi autrefois, cela ne seroit rien moins qu'étonnant: les oiseaux qui aiment à vivre aux dépens des cultivateurs, ont dû se rapprocher des lieux habités et s'y multiplier à mesure que nos plantations leur offroient une nourriture plus abondante et plus de facilité à se la procurer. Or les oiseaux frugivores sont en général ceux qui savent le mieux profiter de ces avantages. Les Perroquets, qui d'abord vivoient dans l'intérieur des bois de la Guiane, ont donc dû se rapprocher par la suite des habitations. Ceci explique, de la manière la plus simple, l'apparition soudaine de certains oiseaux dans un pays où on ne les voyoit point ordinairement. C'est ainsi même qu'aujourd'hui les plantations nombreuses d'arbres à pins ont attiré dans les environs de Paris l'espèce du *bec croisé*, qu'on n'y voyoit point auparavant, et qui maintenant s'arrête tous les ans au jardin des plantes, où il trouve

beaucoup de ces arbres, dont il mange les graines, après les avoir détachées par le moyen du crochet inverse qui termine chacune de ses mandibules.

Comme le Perroquet de cet article n'a pas seulement la tête et la gorge bleues, mais qu'il a tout le cou et même la poitrine de cette couleur, nous avons préféré le nom de Perroquet à camail bleu, que nous lui donnons, à celui de Papegai à tête et à gorge bleues, que lui avoit donné Buffon, et qui ne le caractérise pas assez. Ce bel oiseau a donc une sorte de camail qui lui enveloppe entièrement la tête et le cou, et qui se termine sur la poitrine, où, sur un fond violacé, les plumes portent seulement chacune une bordure bleue. On remarque aussi, vers le milieu du devant du cou, quelques plumes d'un rouge foible, qui joue dans le bleu du cou. Le haut du dos est d'un vert glacé et nuancé de bleu. Les scapulaires, toutes les couvertures du dessus des ailes, les dernières pennes alaires, celles près du dos, et le croupion, sont d'un vert-jaune lustré, qui, à certain jour, paroît comme doré, et, à tout autre, olivacé. Les grandes pennes des ailes sont en grande partie d'un bleu-de-roi extérieurement, et noires dans leur intérieur et vers leurs pointes. Le ventre est vert, et les couvertures du dessous de la queue, ainsi qu'une grande partie du revers de celle-ci, sont d'un rouge vif : les couvertures du dessus de la queue sont vertes; ses pennes du milieu sont aussi vertes, et les suivantes ou les latérales, bleues en partie. Le bec est d'un noir brun, et porte de chaque côté une tache rougeâtre. Les yeux, d'un brun orangé, sont entourés d'une membrane rouge terne. Les pieds sont d'un gris brunâtre, et les ongles noirs.

LE PERROQUET A CAMAIL BLEU.

PLANCHE CXV, LA FEMELLE.

Tous les naturalistes ont fait de cette femelle une espèce particulière. Buffon l'a décrite sous le nom de Papegai violet, et figurée sous celui de Perroquet varié de Cayenne, n.° 408 de ses planches. Edwards avoit, avant ce dernier, commis la même erreur, tout en publiant une bonne figure de l'oiseau sous le nom de petit Perroquet noirâtre, Glan. pl. 515. Il est surprenant que les ornithologistes, qui connoissoient le mâle de l'espèce, n'en aient pas reconnu la femelle, tant il est difficile de s'y méprendre, quelque différence qu'il y ait entre les couleurs de l'un et de l'autre; car tous les caractères de forme sont entièrement semblables dans les deux. Aussi cette femelle violâtre est-elle aujourd'hui généralement reconnue, dans les cabinets d'histoire naturelle, pour la femelle de l'espèce du Perroquet à camail bleu. C'est pourquoi nous ne balançons pas à la donner pour telle: mais nous pensons que ces Perroquets violâtres ne sont que les jeunes de l'espèce; car sur plus de soixante que j'en ai vus et bien examinés, il n'en est aucun dans lequel je n'aie trouvé tous les caractères d'oiseaux jeunes encore. Quant à l'identité spécifique de la femelle dont il s'agit ici et du mâle du Perroquet à camail bleu, j'ajouterai que j'ai vu plusieurs individus de celle-là dans le moyen âge, et qui, ayant déjà pris en partie les plumes de l'état parfait, se trouvoient alors bigarrées des couleurs des deux âges; ce qui arrive à tous les oiseaux en général à la même époque: ainsi il ne me reste plus aucun doute sur l'identité de ces deux oiseaux.

Au reste il est assez difficile de donner une description détaillée fort exacte de cette femelle ou, comme je le crois, du jeune âge du Perroquet à camail bleu, ses couleurs étant peu distinctes et tellement nuancées qu'il est impossible de les déterminer au juste. Sur les ailes et la queue le bleu paroît dominer chez elle; mais il y est richement relevé de violet, couleur qui se joue sur le haut du dos, les scapulaires et le croupion, dont le fond est d'un brun terreux noirâtre. Le front porte quelques légères teintes rougeâtres vers les narines; et sur toute la tête, la face, le cou, la poitrine et le dessous du corps, règnent différents tons de brun relevé de bleu, de violâtre, à travers lesquels percent quelques teintes de blanc, qui terminent les plumes de ces différentes

parties. Les couvertures du dessous de la queue, ainsi qu'une grande partie du revers des plumes de celle-ci, sont rouges comme chez les vieux individus. Le bec est brun au bout, jaunâtre à la base, et porte sur chaque mandibule, chez beaucoup d'individus, la petite tache rougeâtre qu'on voit au mâle de l'espèce. Le tour des yeux est aussi nu et violâtre, et les pieds sont gris, comme chez ce dernier. On peut remarquer que l'individu que nous avons figuré a déjà sur les ailes quelques teintes du vert auquel elles devoient entièrement passer par la suite, ce que n'avoient pas les individus décrits et figurés par Buffon et par Edwards : ceci doit lever tous les doutes, s'il pouvoit y en avoir encore, sur l'identité d'espèce des deux oiseaux représentés n.^{os} 114 et 115 de nos planches.

L'espèce du Perroquet à camail bleu est très-abondante à Cayenne, à Surinam, à Exequibo et à Démérari, dans toute la Guiane enfin ; on la trouve même au Brésil : j'en ai vu du moins à Lisbonne deux très-beaux individus vivans, qui y avoient été envoyés, me dit-on, de cette dernière contrée. Je ne sais si, comme le prétend Buffon, ces Perroquets n'apprennent point à parler : ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ont les organes de la voix conformés exactement de la même manière que tous les Perroquets parleurs. Pourquoi donc n'apprendroient-ils pas à parler, ou du moins à articuler des mots, comme tant d'autres ? Il est très-probable qu'ils le pourroient ; mais, pour leur donner cette sorte d'éducation, il faudroit les avoir au sortir du nid. On attribue souvent à la nature de toute une espèce des défauts purement accidentels ou particuliers à quelques-uns de ses individus.

Il n'y a encore que très-peu de Perroquets à camail bleu qu'on tiennne dans l'état de domesticité ; car depuis plus de trente ans je n'y en ai vu que trois, lesquels étoient dans l'état parfait. Je suis fâché de n'avoir pas été dans le cas de disséquer cet oiseau dans tous ses âges, ce qui auroit établi d'une manière certaine la connoissance des sexes dans l'espèce ; car, quoiqu'il soit certain que le Perroquet à camail bleu est, dans l'âge fait, absolument tel que nous l'avons représenté n.^o 114, et que, jeune, il est tel qu'on le voit n.^o 115 de nos planches, cela ne dit pas que les femelles soient semblables aux jeunes : cela est ordinaire chez les oiseaux, mais n'est pas assez général pour qu'on doive s'en faire une règle invariable, applicable à toutes les espèces indistinctement.

LE PERROQUET A TÊTE GRISE.

PLANCHE CXVI, LE MALE.

PLANCHE CXVII, LA FEMELLE.

Taille ramassée et moins que médiocre; queue courte et à pennes égales; tête et cou gris; large plastron vert, tombant en pointe sur le milieu du sternum; ventre d'un beau jaune-orangé très-vif; manteau, ailes et dessus de la queue verts; bec gris-noir; yeux jaune d'or; pieds blanchâtres.

Le Perroquet à tête grise; BUFF. pl. enl. n.° 288, sous la dénomination de petite Perruche du Sénégal. PERRUCHE du Sénégal; BRISS. tom. IV, p. 400.

IL est surprenant que Buffon, qui a séparé des Perroquets proprement dits les espèces du Caïca et du Maïpouri d'Amérique, n'ait point aussi fait entrer dans la tribu de ces derniers l'espèce du Perroquet à tête grise dont nous faisons le sujet de cet article. Il faut croire qu'il n'a décrit cette espèce que d'après ce qu'en avoit dit Brisson avant lui; car il est probable que, s'il eût vu en nature le petit Perroquet à tête grise, il lui eût trouvé tous les caractères qui l'ont déterminé à faire de ces oiseaux de médiocre taille une famille à part, comme formant la nuance en grandeur entre ses Papegais et ses Perriches du nouveau continent. On doit sentir que le système des séparations, déterminé seulement par la considération des tailles de différente grandeur des espèces, présente trop d'inconvéniens pour qu'on ne nous pardonne pas d'avoir suivi une marche différente.

Si Buffon avoit mieux examiné les oiseaux qu'il ne paroît l'avoir fait, il auroit vu que le Perroquet Maïpouri et le Caïca, dont nous donnerons aussi les descriptions, n'avoient, ni l'un ni l'autre, la tête plus forte, proportionnellement à leur taille, que beaucoup d'autres Perroquets d'Amérique. Il y a des différences bien plus sensibles entre d'autres Perroquets que celles dont nous parlons ici, sans que pour cela Buffon ait fait de ces Perroquets autant de familles particulières. Au reste, ici comme dans mille autres endroits, on voit que Buffon a fait ses descriptions d'après les mauvaises figures enluminées de ses

ouvrages, et qu'elles seules l'ont guidé : or, dans celle de ces figures qui représente le Maïpouri, on a en effet grossi prodigieusement la tête de cet oiseau.

Le Perroquet à tête grise a le corps épais, la queue carrée et courte; ce qui, avec la médiocrité de sa taille, le fait paroître trapu, et lui donne un air lourd, qui contraste avec ses belles couleurs d'un gris argentin, nué d'une légère teinte brunâtre sur le sommet de la tête, et le vert sur toute la face et une partie du devant du cou, au bas duquel règne un large plastron d'un vert lustré, qui, embrassant le derrière du cou, tombe en pointe sur la poitrine, et se détache agréablement sur le beau jaune-orangé de tout le reste du dessous du corps. Le manteau, les couvertures des ailes, le croupion, le dessus de la queue, sont d'un vert gai, ainsi que les bords extérieurs des plumes alaires : les parties intérieures et les pointes de ces dernières sont d'un gris brun; leur revers est gris-luisant, et celui de la queue, d'un gris jaunâtre. Le bec et les pieds sont d'un gris noirâtre, et les yeux bruns.

La femelle de l'espèce de ce Perroquet est un peu plus petite que le mâle : la couleur jaune est moins orangée chez elle, et les plumes grises de la tête et de la face y portent quelques bordures vertes, tandis que celles vertes du plastron y ont au contraire des bordures grises. Tout d'ailleurs est semblable dans les deux sexes.

Le Perroquet à tête grise se trouve au Sénégal. Il étoit autrefois fort rare dans les collections, mais depuis quelque temps on importe vivans beaucoup de ces oiseaux à Paris; il m'est arrivé d'en voir plus de vingt-cinq faire partie de la cargaison d'un seul bâtiment : aussi ai-je eu occasion d'en disséquer plusieurs, et d'en vérifier les sexes d'une manière positive. Il existe en ce moment, chez un marchand de Paris, un de ces Perroquets, qui parle très-bien et qui montre beaucoup d'attachement pour son maître; qualités précieuses et qui vaudront sans doute à l'espèce d'être beaucoup recherchée, d'autant plus encore que ses belles couleurs et la médiocrité de sa taille la rendent très-intéressante, ainsi qu'on peut le voir par les figures exactes et de grandeur naturelle que nous donnons du mâle et de la femelle.

VARIÉTÉ
DU PERROQUET A TÊTE GRISE.

PLANCHE CXVIII.

LE Perroquet à tête grise présente plusieurs variétés, dont nous ne donnerons ici qu'une des principales par la dégradation totale de sa couleur verte, dégénérée en jaune, et chez laquelle le jaune orangé même s'est beaucoup affaibli en même temps qu'il s'est répandu sur la tête et le cou; l'oiseau enfin est entièrement d'un jaune citron. Cependant une telle variation n'a rien d'extraordinaire; car il n'est peut-être aucun Perroquet vert chez lequel elle ne puisse avoir lieu, ainsi que nous l'avons prouvé ailleurs. L'individu dont il s'agit ici, facile à reconnoître à toutes ses formes, avoit vécu dans l'état de domesticité, et ses couleurs avoient changé peu à peu par cause de maladie, cause ordinaire des variations du genre de celle-ci. J'ai disséqué cet individu, dont je conserve la dépouille et que j'ai reconnu pour mâle. J'ai vu vivans plusieurs autres individus de la même espèce, et chez lesquels le jaune ne s'étoit répandu que sur une partie du dos et des couvertures des ailes, et sur la tête: ces individus se trouvoient alors tapirés de jaune, à peu près comme le sont les autres Perroquets chez lesquels la couleur d'une partie du corps se trouve transportée sur d'autres parties. Mais dans le Perroquet à tête grise, et dans les autres variétés tapirées que nous avons fait représenter sur nos planches, on voit que ces oiseaux ne prennent pas de nouvelles couleurs, et que celles qu'ils ont naturellement ne font que changer de place, abonder ici, ou se dégrader ailleurs.

LE PERROQUET MAÏPOURI.

PLANCHE CXIX, LE MALE.

PLANCHE CXX, LE JEUNE AGE.

De médiocre grandeur : corps ramassé ; queue courte et arrondie ; dessus de la tête noir ; tache verte de chaque côté entre les narines et les yeux ; manteau, couvertures des ailes, croupion, moyennes et dernières plumes alaires, vert de pré ; grandes plumes alaires noirâtres dans leur intérieur et bleues extérieurement ; devant du corps couleur de café au lait ; cuisses, bas-ventre, couvertures du dessous et revers de la queue, jaune d'ocre ; bec blafard ; pieds bruns.

Le Maïpouri; BUFF. pl. enl. n.° 527, sous le nom de *petite Perruche Maïpouri de Cayenne*.
White breasted Parrot; EDW. Hist. of Birds, pag. 169, avec une bonne figure.

CETTE espèce porte à Cayenne, où elle est très-commune, le nom de Maïpouri, que nous lui conservons, mais en la remplaçant parmi les Perroquets, dont très-certainement elle fait partie, puisqu'elle n'a pas la queue pointue comme les Perruches. Ce nom de Maïpouri est aussi celui d'un grand quadrupède d'Amérique, et n'a été donné à l'oiseau qui fait le sujet de cet article, que parce qu'il imite, à s'y méprendre, dit Buffon, le sifflement de cet animal, le plus grand des mammifères connus du nouveau monde. Le même auteur nous apprend que l'espèce se trouve non-seulement à la Guiane, mais encore au Mexique et jusque chez les Caraques; qu'elle n'approche pas des habitations, et qu'elle se tient de préférence dans les bois entourés d'eau: il nous dit enfin que ces oiseaux vont ordinairement en petites troupes, sans cependant avoir d'affection les uns pour les autres, et que ceux qu'on prend vieux ne peuvent s'appivoiser ni même s'adoucir par les moyens qu'on emploie ordinairement avec succès pour les Perroquets les plus revêches, c'est à-dire, le camouflet ou la fumée de tabac qu'on leur souffle dans le nez. Il n'est pas surprenant d'après cela qu'on trouve si rarement cet oiseau dans l'état de domesticité; quant à moi, je ne l'ai même jamais vu nulle part dans cet état: mais en revanche il est si commun dans les collections qu'il en est peu où on ne le trouve; il fait même encore partie de toutes les pacotilles d'oiseaux qui nous viennent de Cayenne. Buffon a observé de plus que cette

espèce de Perroquet avoit les plumes du ventre très-petites et comme collées sur le corps. Cette observation n'est vraie que sous un rapport, c'est-à-dire que, quoique les plumes du ventre ne soient pas plus petites chez cet oiseau que chez beaucoup d'autres Perroquets de la même taille que lui, il est certain que dans beaucoup d'individus Maïpouris on trouve toujours toutes les plumes, depuis la poitrine jusqu'au milieu du ventre, comme poissées et unies les unes aux autres, ce qui, en dénaturant un peu la couleur, leur donne en effet l'apparence d'être collées au corps; mais, en lavant cette partie poissée, les plumes redeviennent très-pures, reprennent leur couleur naturelle, et n'ont plus l'apparence qui a trompé Buffon. Il est probable que la matière gluante qui colle ainsi les plumes du ventre et de la poitrine de ces oiseaux, ne provient que de l'espèce de fruit dont ils se nourrissent, et dont le jus se répand sur ces plumes et les poisse, comme il arrive à nos grives de se poisser le plumage du devant du corps lorsqu'elles se mettent à manger le fruit de la plante parasite nommée *gui*, et dont la substance est si collante qu'elle sert à faire une espèce de glue capable d'arrêter les oiseaux. Nous remarquerons en outre que toutes les plumes du Perroquet Maïpouri sont rudes, et que sa peau est fort épaisse; ce qui encore, lorsque sa dépouille est desséchée, contribue à faire paroître ses plumes plus courtes qu'elles ne le sont en effet: cela prouveroit aussi que ces oiseaux se nourrissent de fruits très-succulens et même fort sucrés; car tous les oiseaux qui vivent de miel, comme les indicateurs d'Afrique, les sucriers, les oiseaux mouches, les colibris, qui sucent les fleurs, et même les guêpiers, qui mangent les abeilles, ont la peau épaisse et les plumes rudes. Quoi qu'il en soit à cet égard, s'il est vrai que l'espèce de Perroquet dont nous parlons ici n'approche jamais des habitations, que tous les autres Perroquets recherchent avec soin pour profiter des fruits qu'ils y trouvent en abondance, du café surtout, dont ils sont très-avides, et que dans l'état de domesticité il refuse toute espèce de nourriture, il faudroit au moins en conclure qu'il se nourrit de substances différentes de celles dont s'alimentent en général les autres Perroquets. Quant à ce que dit Buffon sur le caractère farouche de cette espèce et sur ce qu'elle vit en troupe, il faut le dire de tous les autres Perroquets, tous criards, querelleurs, difficiles à apprivoiser quand on les prend vieux, et fréquentant de préférence les forêts voisines des rivières.

Il sera toujours facile de reconnoître les Perroquets Maïpouris à la

distribution régulière et par opposition de leurs belles couleurs. La tête de ces oiseaux est couverte d'une calotte noire, qui va des narines à l'occiput et descend de chaque côté jusqu'aux yeux, qu'elle embrasse. Une petite tache vert-pomme adhère d'un côté à ce noir, et occupe l'espace compris entre les yeux, le bec et les narines. Les joues et le devant du cou sont d'un jaune d'or; le haut du cou, d'un jaune d'ocre plus foncé sur la partie postérieure que sur l'antérieure, où elle se fond par degrés avec la couleur de café au lait, qui est aussi celle du bas du devant du cou, de la poitrine, de l'estomac et des flancs, jusqu'au ventre. Les plumes des jambes, le bas-ventre, toutes les couvertures du dessous, même le revers, de la queue, sont d'un jaune d'ocre plus foncé que partout ailleurs. Le dos, le manteau, toutes les couvertures et les dernières plumes des ailes, sont d'un vert gai; leurs premières ou grandes plumes, noires dans leur intérieur et bleues extérieurement; les suivantes, noires aussi en dessous, mais à bordures bleues. Le bec est gris-cendré; les pieds et les ongles sont d'un brun noirâtre, et les yeux, suivant Buffon, noisette foncé.

Entre le grand nombre d'individus que nous avons vus de l'espèce du Perroquet Maipouri, nous avons remarqué pour toutes différences que quelques-uns étoient plus petits et avoient les couleurs un peu moins vives que d'autres: il est probable que ceux-là étoient des femelles de l'espèce. Quelques autres de ces individus, qui présentoient tous les caractères d'oiseaux jeunes encore, avoient les plumes du dessus de la tête d'un noir brunâtre et marquées de vert. On voyoit aussi quelques bordures vertes aux plumes d'ocre du haut de leur cou et à celles de toute la région abdominale, tandis que celles du devant du corps avoient dans leur intérieur une teinte jaune et n'étoient bordées que d'isabelle. Le vert du dos avoit en outre chez ces individus jeunes une teinte plus jaunâtre que chez les vieux, et les grandes plumes alaires y étoient bordées de vert: ils avoient le bec jaunâtre sur les côtés et brun sur l'arête. Nous avons représenté un de ces oiseaux, jeune encore, dans notre n.º 120, auquel nous renvoyons le lecteur.

LE PERROQUET A CALOTTE BLEUE.

PLANCHE CXXI.

Grande taille; dessus de la tête et grandes plumes alaires bleus; bande noire des yeux aux narines; dessus du corps vert plein; dessous, vert olivacé; bec rouge; pieds gris-brun.

Le grand Perroquet vert à tête bleue; BUFF. pl. enl. n.° 862, sous le nom de Perroquet d'Amboine.

CE Perroquet est de la plus belle taille; il égale sous ce rapport le Perroquet Meunier. Sa queue, légèrement étagée, s'arrondit en s'étalant, et les ailes, ployées, vont jusqu'à la moitié de la longueur de celle-ci. Une calotte d'un beau bleu de ciel couvre absolument tout le dessus de la tête, et embrasse l'espace compris entre les yeux et la base de la mandibule supérieure. Une bande noire, étroite, et partant de chaque narine, aboutit des deux côtés au coin de l'œil; ce qui fait très-bien à la figure de l'oiseau. Le derrière du cou, le dos, le manteau, toutes les couvertures des ailes, leurs moyennes et dernières plumes, sont d'un vert plein. Les grandes plumes alaires sont bleues sur leurs bords extérieurs, et noirâtres à leur revers. Les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les plumes des jambes, et les couvertures du dessous de la queue, en un mot, tout le dessous du corps est d'un vert jaunâtre légèrement olivacé. Le dessus du milieu de la queue est du vert du dos, tandis que ses côtés sont bleus, et que son revers est d'un jaune brunâtre. Le bec est rougeâtre, et les pieds sont gris-brun.

Cette belle espèce de Perroquet, qui, suivant Buffon, se trouve à Amboine, est encore fort rare dans nos collections: je n'y ai vu du moins jusqu'à ce jour que trois de ses individus, dont deux faisoient partie, l'un de celle de Mauduit à Paris, l'autre de celle de l'abbé Aubry, aussi à Paris; le troisième, on le voyoit autrefois au Jardin des plantes, mais il y étoit en très-mauvais état, et y a péri par la mauvaise manière dont il avoit été préparé à une époque où l'art d'empailler les oiseaux étoit presque ignoré.

LE PERROQUET A FACE BLEUE.

PLANCHE CXXII.

Taille de l'Amazone; face bleue; penne des ailes bleues; du rouge au milieu de ces dernières; tout le dessus du corps gros vert, ainsi que la queue; plumes des côtés du cou et celles des flancs d'un rouge lilas tendre, et bordées de vert; bas-ventre jaune-souci; bec et pieds noir-brun.

Le Crik à face bleue; BUFF. pl. enl. n.° 360, sous le nom de Perroquet de la Havane.

CETTE espèce de Perroquet se distingue non-seulement par la douceur et l'amabilité de son caractère, mais encore par la beauté de son plumage, qualités qui doivent le faire rechercher de tous ceux qui attachent quelque plaisir à élever ces sortes d'oiseaux; car celui-ci semble, par sa docilité et ses caresses, montrer de la reconnaissance pour les soins qu'on a donnés à son éducation. J'ai vu cinq de ces Perroquets dans l'état de domesticité, et pas un n'a démenti ce que je viens d'avancer en leur faveur; de sorte qu'on peut avec justice, je pense, en faire honneur à l'espèce entière, et la mettre à côté de celle du Jaco ou Perroquet cendré, si généralement et si avantageusement connu.

Buffon, avant nous, avoit décrit l'espèce de notre Perroquet à face bleue sous le nom de Crik à face bleue; et la figure qu'il en a donnée sous celui de Perroquet de la Havane, est au moins passable. Chez cet oiseau un masque bleu couvre la face, en embrassant largement le front, et en descendant de derrière les yeux jusque sur les joues, qu'il couvre entièrement. Le dessus de la tête, les côtés et le derrière du cou, le dos, le manteau, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la queue elle-même, les plumes des jambes, toutes les couvertures et les dernières penne des ailes, sont d'un vert plein, glacé de bleu. Les premières penne alaires sont bleues, les autres rouges dans leur milieu, et bleues à leur naissance et à leur extrémité. Les plumes du devant du cou, celles de la poitrine, des flancs et de l'estomac, sont d'un rouge-clair vineux, nuancé

de lilas, et bordées de vert: cependant, comme ces bordures vertes sont fort larges sur la poitrine et sur l'estomac, on n'aperçoit sur ces parties la couleur rougeâtre qu'en en soulevant les plumes; mais sur les côtés du cou et sur les flancs les bordures vertes laissent voir cette belle couleur vineuse, et forment avec elle, le long du corps, dans l'endroit où les ailes s'y appliquent, une sorte de marbrure verte et lilas, du plus bel effet. Le bas-ventre est d'un jaune d'ocre. Le bec et les pieds sont d'un noir-brun qui approche de celui de corne. Les yeux sont orangés.

L'espèce du Perroquet à face bleue se trouve au Mexique: c'est au moins de là que provenoient, à ce qu'on m'a assuré, quatre de ses individus vivans, que j'ai vus tant à Lisbonne qu'à Cadix. Celui que Buffon a décrit et figuré, venoit de la Havane. L'abbé Aubry avoit aussi dans ses collections un de ces Perroquets, mais qui avoit beaucoup moins de la couleur lilas sur les flancs que celui que j'ai figuré. Etoit-ce une femelle? Il est à croire que celui qui a servi à la description de Buffon a aussi péri; car l'espèce n'existe plus au Jardin des plantes de Paris.

LE PERROQUET LORI

A SCAPULAIRE BLEU.

Taille moyenne; queue arrondie; calotte noire; cou et croupion rouges; scapulaire bleu, descendant sur tout le devant du corps, depuis le bas du cou jusqu'au ventre, et tenant au haut du dos, qu'il embrasse; bec rouge; pieds noirâtres.

PLANCHE CXXIII, LE MALE.

PLANCHE CXXIV, LA FEMELLE.

Le Lori tricolore; BUFF. pl. enl. n.° 168, sous le nom de *Lori des Philippines*. *Lori des Philippines*; BRISS. tom. IV, pag. 226. *First black-capped Lori*; EDW. tom. IV, pag. 170.

CE magnifique Lori, que nous plaçons parmi les Perroquets à cause de ses formes, nous le désignons par son scapulaire d'un bleu richement nuancé de violet, et nous croyons mieux le caractériser par là qu'il ne sauroit l'être de toute autre manière; car il est le seul de sa tribu qui porte cette marque distinctive. Le nom de tricolore ne convient pas à un oiseau qui a du noir, du vert, du rouge, du bleu, et même du brun. Ce nom, d'ailleurs, pouvant s'appliquer à d'autres Loris qui ont les mêmes couleurs que celui-ci, ne désignerait point l'un plutôt qu'un autre.

Une calotte noire couvre tout le dessus de la tête du bel oiseau que nous allons décrire. Sa face est d'un rouge velouté, qui, passant sur la nuque, y forme un demi-collier, et se répand ensuite sur tout le devant du cou jusque sur la poitrine, où il se termine circulairement. Tout le dessous du corps, depuis la poitrine, et les couvertures du revers de la queue, sont d'un gros bleu violâtre, qui, traversant les côtés de la poitrine, couvre le haut du dos seulement et remonte jusqu'au demi-collier rouge de la nuque; de sorte que, le bas du dos et le croupion étant du même rouge que la gorge, on diroit en effet voir un oiseau rouge, affublé d'un scapulaire gros-bleu, dont le pan de devant, beaucoup plus long que celui de derrière, descendroit jusque sur les jambes, qui sont de ce même bleu.

Les ailes, si on excepte un frangé rouge sur le milieu de leurs bords latéraux, sont toutes d'un vert plein. Le dessus des plumes de la queue est d'un gros bleu, tirant au rouge vers leurs pointes. Le haut du revers de celle-ci est d'un rouge cramoisi, et le bas verdâtre. Le bec est rouge, les pieds sont noirâtres, et les yeux d'un rouge brun. Tel est, dans l'état parfait, le mâle de notre Perroquet Lori à scapulaire bleu. La femelle, dans le même état, ressemble au mâle, à ceci près que le scapulaire bleu, au lieu de lui couvrir absolument tout le dessous du corps, comme au mâle, ne passe chez elle que sur le milieu du sternum, et y laisse ainsi apercevoir du rouge sur les flancs. Le mâle, dans son jeune âge, ressemble totalement à la femelle; de sorte que ce n'est qu'à un certain âge qu'il prend entièrement son scapulaire bleu. Nous observerons que, tant que ce Lori est vivant, son bec est rouge; qu'il pâlit à sa mort, et qu'il finit dans nos collections par devenir tout blanc: ceci arrive au reste généralement à tous les oiseaux à bec rouge ou jaune.

L'espèce de ce Lori abonde dans une grande partie des Moluques, où on fait beaucoup de cas de ces oiseaux dans l'état de domesticité, à cause de leur docilité et de leur amabilité. Pendant mon séjour au cap de Bonne-Espérance je n'y vis pas arriver un seul bâtiment de la compagnie hollandoise à bord duquel il n'y en eût plusieurs. J'en avois acheté cinq, que j'espérois pouvoir apporter vivans en Europe; mais nous ne fûmes pas plus tôt entrés dans les régions tempérées que le froid les fit tous périr: il est vrai que nous étions alors en Décembre, et que nous essayâmes sur mer de gros temps, que les Perroquets ne supportent que très-difficilement. A mesure qu'ils mouroient, je disséquois les individus de l'espèce que j'avois avec moi. Pendant mon séjour au Cap j'avois aussi eu occasion de disséquer plusieurs de ces oiseaux. Ce n'est donc que d'après une connoissance certaine de leurs sexes que j'en ai établi les différences. Il paroît que c'est de cette espèce de Perroquets que l'on a pris la dénomination générale de *Lori*, mot qu'elle prononce en effet d'une manière très-distincte et d'une voix douce; dénomination qu'on donne aux Perroquets chez lesquels le rouge domine.

LE PERROQUET LORI UNICOLORE.

PLANCHE CXXV.

Taille moyenne; queue courte et étagée dans ses plumes latérales; plumage rouge, un peu plus cramoisi sur le dos, le croupion et la queue; grandes plumes alaires noir-brun; bec rouge; pieds brunâtres.

L'UNIFORMITÉ de la couleur du plumage de ce Lori nous a déterminé à lui donner le surnom d'unicolore; et cette couleur est d'un rouge pâle sur la tête, le cou, la poitrine, l'estomac, le ventre et les couvertures du dessous de la queue. Le manteau et le croupion, les couvertures des ailes et celles de la queue, la queue elle-même, sont aussi rouges, mais d'un rouge foncé, presque cramoisi. Les grandes plumes alaires sont d'un noir brun vers leur pointe. Le bec est rouge, et les pieds sont d'un brun terreux.

L'espèce de ce Lori se trouve aux Moluques. M. Temminck, d'Amsterdam, qui avoit deux de ces oiseaux dans sa belle collection, eut la bonté de m'en donner un. Ces deux individus sont les seuls de l'espèce que j'aie jamais vus.

LE PERROQUET GRAND LORI.

PLANCHE CXXVI, LE MALE.

Grande taille; queue légèrement arrondie; tête, cou, scapulaires et couvertures des ailes, rouge cramoisi; poitrine et sternum couverts d'un plastron violet tendre, qui entoure la partie de derrière du bas du cou; grandes plumes alaires bleues; croupion et queue cramoisis; bout de celle-ci jaune d'or; bec et pieds noirs.

Le grand Lori; BUFF. pl. enl. n.° 683.

BUFFON n'a pas connu, à ce qu'il paroît, cette espèce de Perroquet dans son état parfait. L'individu qu'il a fait servir à sa description n'étoit encore que dans son jeune âge. Ce n'est donc que d'un jeune grand Lori qu'il a voulu parler. Cette espèce, la plus grande que l'on connoisse de la riche tribu des Loris, égale presque par sa taille les plus grands Perroquets Amazones; car l'oiseau a au moins treize à quatorze pouces de longueur totale. La tête et le cou, le dos, les scapulaires, toutes les couvertures des ailes, le croupion, le bas-ventre, sont d'un rouge cramoisi. La poitrine, les flancs, tout le devant du corps jusqu'au ventre, sont couverts d'un plastron violet, qui, passant par les côtés du cou, en embrasse le derrière et semble y être comme suspendu. Les petites couvertures qui bordent le pli des ailes et les grandes plumes de celles-ci, sont d'un bleu violet: leurs dernières plumes, celles plus près du dos, sont du cramoisi de cette dernière partie. Le dessus de la queue est aussi cramoisi dans les deux tiers de sa longueur, et le reste, c'est-à-dire le bas, est d'un jaune d'or: les couvertures du dessous et le revers de la queue sont de ce même jaune. Le bec, qui est d'une grosseur remarquable, est noir. Les pieds et les ongles sont aussi noirs.

Ce grand Lori, qui habite les Moluques, se trouve assez communément dans nos collections. Je l'ai vu chez MM. Temminck, Raye de Breukelervaert, Holthuysen et plusieurs autres personnes d'Amsterdam; je l'ai vu encore chez M. Boers à Asserswoude, chez

M. Gevers à Rotterdam : il est peu de cabinets en Hollande, enfin, où on ne le voie. A Paris, MM. Mauduit, Poissonnier, Aubry, Lerault et M.^{me} de Baudeville, l'avoient aussi. Moi-même, j'en ai conservé un individu fort long-temps; mais il fait aujourd'hui partie du cabinet du Jardin des plantes, où l'on en voit en même temps deux autres : l'un desquels est une variété intéressante de l'espèce; variété dont nous avons à parler, et qui est probablement l'oiseau qui a servi à la description que Buffon a voulu nous donner du Lori de cet article.

LE PERROQUET GRAND LORI.

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

PLANCHE CXXVII.

SECONDE VARIÉTÉ.

PLANCHE CXXVIII.

CETTE première variété, dont nous n'avons vu qu'un seul individu, qui se trouvoit chez M. Carbentus à la Haye, diffère de tous ceux dont nous avons parlé dans notre précédent article, en ce que, chez elle, les plumes du devant du sternum étoient toutes frangées de vert, et que toute la bordure de ses ailes étoit bleue. Tout d'ailleurs est si semblable entre elle et ceux de ces autres individus parvenus à l'état parfait que j'ai eu occasion de voir, qu'il ne me reste aucun doute sur son identité d'espèce avec eux. Nous présumons donc que cette variété présente le moyen âge de l'espèce, état qui est probablement celui où entrent tous les individus de cette espèce du moment qu'ils ont quitté leur première livrée. Ce qui donne à cette conjecture une sorte de probabilité, c'est qu'un autre individu que j'ai vu de l'espèce, et qui offroit tous les caractères d'un jeune oiseau encore couvert en grande partie de ses premières plumes, avoit presque toutes celles du sternum absolument vertes : et il est à remarquer que ce sont précisément ces mêmes plumes vertes qui par leur nature nous ont prouvé que l'individu qui les portoit étoit dans le jeune âge ; car les plumes de ses autres parties étoient absolument semblables, tant par leur conformation que par leurs couleurs, à celles des mêmes parties des vieux individus de l'espèce. Il seroit donc à peu près certain que, couvert de ses premières plumes, le grand Lori a au moins toutes celles du sternum vertes ; qu'après la première mue il n'y a plus chez lui que les bords de ces mêmes plumes qui soient de cette couleur, et qu'enfin ce n'est qu'à la troisième ou quatrième mue que l'oiseau prend ce beau violet de tout le devant du corps. Nous avons figuré, n.º 128, cette seconde variété du grand Lori, laquelle fait partie du cabinet d'histoire naturelle au Jardin des plantes.

LE PERROQUET TAVOUA.

PLANCHE CXXIX.

Grande taille; queue légèrement arrondie; front rouge-cramoisi; sourcil bleu de ciel; grandes plumes alaires gros bleu; tout le plumage vert, et presque partout nuancé de bleu tendre; croupion rouge vif; bec gris-noir; pieds bruns; yeux jaunes.

Le Tavoua; BUFF. 3.^e espèce de Papegai; pl. enl. n.^o 840.

Ce Perroquet, qu'on auroit pu surnommer à *croupion rouge*, parce que ce caractère, très-remarquable chez lui, le désigneroit parfaitement bien, porte à la Guiane, son pays natal, le nom de *Tavoua*, que Buffon lui a laissé et que nous lui conservons. Outre le beau rouge qui couvre tout le bas du dos et le croupion de cet oiseau, mais qu'on n'aperçoit que lorsqu'il étale, soulève ou laisse pendre ses ailes, on remarque encore chez lui un bandeau rouge-cramoisi qui, lui ceignant le front, se prolonge de chaque côté jusqu'au coin de l'œil, d'où se détache une espèce de sourcil bleu de ciel, qui couronne celui-ci : ce même bleu nuance le dessus de la tête, les joues et la gorge, sur un fond vert. Le reste du plumage est d'un vert gai, nuancé aussi de bleu tendre, plus prononcé sur les ailes qu'ailleurs, et mêlé d'un peu de jaune; mais le vert est plus foncé sur le derrière du cou, le manteau, les couvertures des ailes, toutes les moyennes et dernières plumes alaires, celles près du dos, et sur la queue, que sur le dessous du corps et le revers de celle-ci. Les grandes couvertures du bord des ailes et leurs premières plumes sont d'un gros bleu, qui à certain jour paroît noirâtre. Les couvertures du dessous des ailes sont d'un vert nuancé de bleu, et le revers des plumes est noir. Le bec est d'un noir gris; les pieds et les ongles sont brunâtres; les yeux, d'un jaune d'or.

Il paroît que cette espèce n'est que de passage à la Guiane, et qu'on ne la voit même que fort rarement à Cayenne; car elle ne s'est presque jamais trouvée dans les nombreux envois d'oiseaux qui nous ont été faits de ce pays. Il est aussi fort rare de la trouver dans l'état de domesticité : depuis le temps, du moins, que je m'occupe de rassembler les différentes branches de cette belle famille d'oiseaux, je n'ai vu que

trois individus vivans de l'espèce de celui-ci : je n'en ai connu même que cinq d'empaillés, dont deux à Amsterdam, chez MM. Raye de Breukelervaert et Holthuysen; deux à Paris, chez Mauduit et l'abbé Aubry : le cinquième fait encore partie du cabinet d'histoire naturelle de Versailles. L'un des trois individus vivans que j'ai eu occasion de voir chez M. Marvi, huissier-priseur à Paris, et qu'il avoit depuis long-temps, étoit entièrement tapiré sur les couvertures des ailes, ainsi que sur le cou et le ventre. Le rouge du dos avoit tellement dominé dans cet individu, qu'il s'y étoit répandu partout; ce qui, ainsi que nous l'avons fait voir ailleurs, arrive à tous les Perroquets à la suite d'un dérangement physique quelconque. Dans les premiers temps de son état de domesticité celui-ci n'avoit rien de différent des autres Tavouas de son espèce; mais au bout de quatre à cinq ans il prit quelques plumes rouges sur les ailes, et depuis ce moment à chaque mue il lui en pousoit encore, de sorte qu'à la fin il se trouva avoir sur le corps autant de plumes rouges que de vertes. Comme nous avons eu assez souvent l'occasion de fournir des exemples d'une telle variation dans d'autres espèces ayant naturellement déjà cette couleur sur une partie quelconque de leur plumage, nous avons cru qu'il étoit inutile de figurer ici ce Tavoua tapiré en rouge.

Le Perroquet Tavoua n'est pas seulement remarquable par la beauté de son plumage; il a encore un talent particulier pour retenir et répéter les mots qu'on veut lui apprendre : aussi Buffon le met-il, sous ce rapport, au-dessus de tous les Perroquets; mais, suivant le même auteur, cet oiseau auroit un caractère méchant et traître au point de méditer ses mauvais coups, et de feindre de vouloir caresser, pour saisir l'occasion de mordre plus sûrement. Quant à moi, je n'ai pas reconnu ce défaut au petit nombre d'individus vivans que j'ai vus de l'espèce : l'un d'eux même, qu'un oiseleur promenoit, il n'y a pas long-temps, juché sur sa main ou sur ses épaules dans toutes les rues de Paris, étoit si doux et si accessible qu'il se laissoit prendre indistinctement de tout le monde, sans jamais chercher à mordre personne. Il en est donc probablement du Tavoua comme de tous les Perroquets, de tous les oiseaux, même de tous les animaux en général, dont le caractère doux ou malfaisant dépend beaucoup de l'éducation qu'on leur a donnée; et certes il s'en faut de beaucoup qu'il appartienne indistinctement à chacun d'en donner une bonne.

LE PERROQUET A FRANGES SOUCI.

PLANCHE CXXX, LE MALE.

Taille moyenne; corps robuste; queue courte, un peu étagée; ailes atteignant aux trois quarts de la longueur de cette dernière; tête, cou et poitrine, d'un gris-brun olivacé; estomac, ventre, croupion et jambes, vert-de-mer brillant et lustré; manteau, couvertures des ailes, vert-brun; grandes pennes alaires et plumes de la queue brunes, avec quelques bordures vertes; bord des ailes frangé de souci; jarretières de cette couleur au bas des jambes; bec fort et blanc; pieds grisaille.

CE Perroquet est la seule espèce de Perroquets proprement dits que j'aie trouvée dans toute la partie de l'Afrique que j'ai parcourue à dessein d'y observer les oiseaux. Il ne fréquente que les grandes forêts de la côte de l'est, et n'avance par conséquent vers le cap de Bonne-Espérance que précisément jusque-là où elles commencent par rapport à nous, c'est-à-dire, à une quarantaine de lieues environ de ce fameux promontoire. Il est donc vrai qu'on trouve des Perroquets au-delà des tropiques, puisque celui-ci habite sous le trente-deuxième degré de latitude sud, et qu'il est même très-probable que, si les arbres qui portent les fruits dont ils se nourrissent croissoient plus sud encore, ces oiseaux y descendroient. Le fait, au reste, que je rapporte ici, n'est pas le seul que nous ayons à opposer à l'opinion contraire de Buffon à ce sujet : d'autres voyageurs ont aussi trouvé des Perroquets bien au-delà des tropiques. C'est ainsi que chaque jour l'expérience vient détruire les erreurs du génie. Cherchons la vérité dans des faits constants et avérés, sans prétendre l'établir sur de simples conjectures. Viendra peut-être un second Buffon, qui, s'emparant de tous ces faits et les ennoblissant par la magie du style, en fera sortir des traits de lumière qui, en éclairant les hommes, fixeront peut-être leurs connoissances en histoire naturelle. Vouloir établir ces connoissances sur des idées enfantées par l'orgueil ou l'ignorance, c'est vouloir, dans un désert aride, élever un monument durable sur un sable mouvant, que le vent agite, soulève et finit par disperser au loin : l'édifice, laissé sans fondement, croule alors sur lui-même, et n'offre plus aux yeux étonnés qu'un amas informe de débris épars ou confusément entassés !

On ne commence, ainsi que je l'ai dit plus haut, à voir sur la côte est du sud de l'Afrique l'espèce du Perroquet que nous surnommons à franges souci, que là où croissent les premières forêts qu'on trouve en descendant du cap de Bonne-Espérance, c'est-à-dire, vers les petite et grande rivières Saumache : on le voit ensuite jusque chez les Cafres. Si je ne l'ai trouvé nulle part sur la côte ouest, c'est sans doute parce qu'il n'y a pas sur cette côte un seul des fruits dont cet oiseau aime à se nourrir, et qui sont ceux que donnent les arbres nommés dans le pays *geele Hoult* (bois jaune), *wilde Kaersen* (cerisier sauvage); arbres dont j'ai parlé dans mon premier *Voyage*. Mais, si ces arbres ne croissent pas à l'ouest du sud de l'Afrique, on y en trouve d'autres dont les fruits attirent une espèce de petit Perroquet que je ferai connoître à l'article des Perriches, après avoir parlé des Cacatous.

Les Perroquets à franges souci arrivent en grandes bandes par le côté de la ligne, pour se répandre dans les forêts de l'est du Cap; ils passent dans ces forêts toute la belle saison, qui pour eux est celle des chaleurs, et s'en retournent par le même côté à l'approche de la mousson pluvieuse, lorsqu'ils ont fait leur ponte et élevé leurs petits. Ces oiseaux ne se tiennent que dans les bois; ils vivent en troupe, et volent à une si grande hauteur que souvent on les entend crier dans les airs sans que pour cela il soit possible de les y voir. Quoique naturellement très-bruyans, ils décèlent au chasseur l'endroit où il peut les trouver; il n'est pas toujours facile de les y surprendre, surtout à certaines heures. Voici au reste dans le plus grand détail tout ce que j'ai observé sur les habitudes de l'espèce; ce que je vais dire peut en grande partie, je crois, s'appliquer, à quelques modifications près et qui tiennent à des causes locales, à toutes les espèces de cette riche et belle tribu d'oiseaux.

Quoique vivant en troupe, le Perroquet à franges souci s'apparie, c'est-à-dire que chaque mâle a sa femelle propre, et qu'on le voit toujours perché à côté d'elle. Le temps des amours arrivé, chaque couple se choisit un domicile à part, soit dans un trou d'arbre, soit dans un creux de rocher, et c'est là que la femelle fait sa ponte sur des feuilles sèches, de la mousse, ou sur la poussière du bois vermoulu. La ponte est de quatre œufs blancs, presque ronds et de la grosseur à peu près de ceux de nos pigeons domestiques. Le mâle les couve aussi bien que la femelle; mais la durée du temps de l'incubation ne m'est pas connue, ce qu'on a pu trouver d'œufs de ce Perroquet ayant

été aussitôt abandonné par le père et la mère. Quoique je n'aie donc pu me procurer à cet égard des notions exactes, je crois cependant pouvoir donner pour certain que les petits éclosent dans moins de vingt-quatre jours. On les trouve quelquefois seuls ; mais le père et la mère ne les quittent jamais que passagèrement. Les petits Perroquets naissent absolument nus, et se couvrent ensuite d'un duvet blanc sale, à travers lequel percent, au bout de cinq à six jours, les tuyaux de leurs plumes. Rien de si hideux qu'un jeune Perroquet pris au moment où ses plumes, commençant à pousser, sont encore enfermées dans leurs capsules. Une masse lourde, informe et toute couverte de pointes roides, perçant à travers un duvet cotonneux ; cette masse surmontée d'une grosse tête, armée d'un bec très-fort : tel est le portrait fidèle du petit monstre. Qu'on ajoute à cela un regard étonné, des mouvemens rustres et toujours à contre-sens, un air maussade et déplaisant ; et l'on se sera fait une idée de ce qu'est un de ces Perroquets à l'âge de douze ou quinze jours. Au bout de six semaines toutes ses plumes, étant dégagées, lui couvrent entièrement le corps : dans cet état il est au moins reconnoissable ; mais à cet âge il est encore dans le nid. Quoique déjà à peu près aussi fort que les vieux, et quoique ses ailes aient presque toute leur ampleur, il n'ose pas prendre l'essor, et s'il hasarde de sortir de son trou, il reste perché sur le premier arbre, où le père et la mère continuent à lui apporter de la nourriture, qu'ils lui dégorgent dans le bec. A deux mois les jeunes Perroquets ont acquis toute leur grosseur, et mangent seuls : dès-lors ils suivent les vieux dans leurs différentes courses, sans doute pour apprendre à connoître et à trouver les alimens qui leur conviennent. Une fois qu'ils peuvent suffire à ce dernier besoin, ils font bande à part ; les vieux les chassent pour ne plus s'en inquiéter, et chaque bande vit de son côté. Il est toujours facile au chasseur de distinguer les bandes de vieux Perroquets de celles des jeunes ; car autant les premiers sont difficiles à surprendre, autant les derniers sont faciles à approcher et à tirer.

J'ai remarqué que régulièrement tous les jours et aux mêmes heures les Perroquets à franges souci se rendent à l'eau, pour s'y désaltérer et se laver, le bain étant un besoin en même temps qu'un grand plaisir pour eux : les heures du repas sont aussi fixes, de sorte que la journée de ces oiseaux est absolument réglée. Le matin, dès l'aube du jour, tous ceux de chaque canton s'assemblent respectivement et à grand bruit sur un ou plusieurs arbres morts, suivant que la troupe est plus ou moins nombreuse ; et là, déployant leurs ailes

pour les exposer aux premiers rayons du soleil, ils semblent nous rappeler ces peuples antiques dont l'histoire nous fait connoître les mœurs simples, et qu'elle nous montre assemblés sur une colline élevée et y chantant des hymnes de reconnoissance à chaque apparition de l'astre bienfaisant de la lumière. Mais quel est le motif qui porte ces Perroquets à s'attrouper ainsi ? Au Cap, comme en général dans tous les pays chauds, les nuits sont quelquefois très-froides et surtout fort humides; or les Perroquets sont très-sensibles aux effets de ces variations atmosphériques. Ils n'ont donc pour but dans leur premier rassemblement que de se réchauffer, et de ressuyer leurs plumes que des rosées abondantes ont imbibées; ils choisissent pour cela les arbres morts, parce qu'ils y jouissent plus à découvert des premiers rayons du soleil. Une fois réchauffée et séchée, la troupe se détache et se rend par pelotons dans les lieux où abondent les fruits que recherchent ces oiseaux, et dont ils cassent le noyau pour en manger seulement l'amande. C'est en général la manière de vivre de tous les Perroquets; ils préfèrent toujours les noyaux aux fruits mêmes: aussi dans l'état de domesticité les noisettes, les noix, les amandes, le chènevis, sont-ils l'espèce de nourriture qu'ils aiment le plus. Si on leur donne des fruits, comme des cerises, des prunes, des abricots, etc., on les voit souvent en dépecer la substance pour s'attacher au noyau de préférence. Ce n'est pas cependant qu'ils n'avaient aussi quelquefois la pulpe des fruits succulens; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne la préfèrent jamais, et qu'il leur faut une nourriture plus substantielle. Quoiqu'il y ait dans les forêts du cap de Bonne-Espérance plusieurs sortes de fruits agréables à manger et recherchés par les oiseaux purement frugivores, je n'ai jamais trouvé dans l'estomac des Perroquets que j'y ai tués que les amandes de ces fruits. Le repas du matin dure jusqu'à dix ou onze heures. A cette heure tous les pelotons se rendent séparément à l'abreuvoir et de l'abreuvoir au bois. Le moment de la chaleur étant venu, ils se réfugient encore par pelotons dans le milieu des arbres les plus touffus, pour y être à l'ombre et jouir en silence de la fraîcheur qu'ils y trouvent: je dis *en silence*, car alors, et contre leur ordinaire, les Perroquets sont tellement tranquilles, qu'il m'est souvent arrivé de m'asseoir, excédé par la chaleur, au pied d'un de ces arbres et d'y rester des heures entières sans me douter que j'avois au-dessus de moi une légion de Perroquets, et de ne m'en apercevoir que quand, tirant par hasard un oiseau qui se trouvoit à ma portée, le bruit les faisoit

partir tout à coup avec la rapidité d'un éclair, et en piaillant sur tous les tons discordans du cri d'effroi ordinaire de ces sortes d'oiseaux. Mais une fois au fait de cette manœuvre, j'avois les yeux aux aguets, et me trouvant averti par quelques indices, par les crottes fraîches que je voyois au bas de l'arbre mystérieux, même par celles qui me tombaient sur le corps de temps à autre, je m'éloignois à la distance de la portée du fusil, puis tirant mon premier coup dans l'endroit le plus touffu de l'arbre, et ajustant plus sûrement du second coup les Perroquets au moment de leur départ précipité, il m'arrivoit d'en tuer plus ou moins suivant que la troupe étoit forte et que le hasard m'avoit bien ou mal servi dans la direction du premier coup. Cette espèce de sieste des Perroquets dure tout le temps de la forte chaleur : ils se répandent ensuite dans les endroits où ils trouvent de la nourriture ; et ce dernier repas fini, il se fait un rassemblement général de tous les pelotons d'un canton, rassemblement extraordinairement animé, bruyant, et qui amène le départ pour le bain, qu'ils vont prendre quelquefois fort loin ; car il faut à ces oiseaux une eau pure, limpide, courante, et une plage commode. C'est là qu'il faut les voir arriver, se précipiter pêle-mêle les uns sur les autres sur le sable ou le gazon du bord des rivières, folâtrer, se jouer, plonger leur tête dans l'eau, y tremper leurs ailes pour la faire rejaillir sur toutes leurs plumes, présenter enfin une scène des plus animées, délicieuse pour eux, et la plus agréable à voir. Qui n'a admiré le plaisir qu'éprouvent nos Perroquets domestiques en pratiquant cette sorte d'ablution, tellement nécessaire à leur existence, que négliger de leur en faciliter l'usage, c'est les priver d'une de leurs plus grandes jouissances, et s'exposer aux regrets de les voir souffrir et bientôt mourir de langueur ? Du bain général les Perroquets s'acheminent vers les mêmes arbres morts où ils s'étoient réchauffés et essuyés le matin ; arbres de choix et de prédilection, qu'ils n'abandonnent jamais à moins qu'on ne les y ait troublés. C'est là qu'en se secouant et en faisant passer par leur bec toutes leurs plumes, tant pour en faire sortir la vermine que pour en exprimer l'eau, ils achèvent leur toilette, préparée par le bain qu'ils viennent de prendre. Cette opération terminée, on voit chaque couple défiler, l'un après l'autre, vers le lieu secret de sa retraite pour y rester en repos jusqu'au lendemain, qui, avec les mêmes besoins, amène les mêmes scènes. N'est-ce pas ainsi que dans la vie paisible des champs tous nos jours se ressemblent, tandis qu'au sein des

grandeurs et du tumulte des sociétés bruyantes, chaque instant est subordonné à des circonstances qu'on n'a pu ni prévoir ni éviter?

Nous avons vu que, pendant l'espèce de sieste que font ces Perroquets dans le moment de la plus forte chaleur du jour, ils étoient silencieux et ne bougeoient pas, quoique dans tout autre ils fussent très-bruyans et difficiles à approcher. Ceci n'a rien de surprenant : il en est ainsi non-seulement de tous les oiseaux, mais de tous les animaux, dans tous les pays, même dans nos climats tempérés. Il n'est pas chez nous un chasseur un peu expérimenté qui ne sache que l'heure où le soleil est le plus élevé est aussi celle qui est la plus favorable pour surprendre le gibier, et qu'alors il faut pour ainsi dire mettre le pied sur les lièvres, les perdreaux et les cailles, pour les faire partir; à ces heures l'animal le plus méfiant reste blotti, et le rossignol cesse de chanter.

J'ai parlé des moyens de reconnoître les lieux qui servent d'abri aux Perroquets; voici maintenant les ruses que j'ai employées pour me procurer de différentes autres manières, et tout à mon aise, autant de ces oiseaux que j'en voulois : reconnoître les arbres morts où les Perroquets se rassemblent; chose facile, car ces arbres sont tellement blanchis par les crottes de ces oiseaux qu'on les croiroit peints en blanc : se rendre long-temps avant les Perroquets sur les lieux du rassemblement, s'y tenir bien caché et à portée d'un des arbres reconnus; attendre qu'il soit bien chargé, et tirer dessus. Si l'on connoît leur abreuvoir ou le lieu du bain, qu'on aille s'y cacher et attendre le moment de leur arrivée. Rester blotti aux environs d'un arbre chargé des fruits qu'ils mangent, est encore un moyen facile de tuer quelques-uns de ces oiseaux, mais qui est loin de valoir celui de l'affût sur les lieux de rassemblement du matin et du soir. Dans tous les cas il faut charger son arme de gros plomb, car les Perroquets sont durs à tuer. Ces oiseaux sont mangeables : les vieux, après avoir fait une excellente soupe, peuvent être fricassés; les jeunes sont bons de toute manière, même rôtis. Leurs œufs sont très-déliés et valent, à mon avis, ceux de poules. Il ne nous reste plus qu'à décrire les couleurs de l'espèce du Perroquet de cet article.

Sa taille est presque égale à celle du Jaco ou Perroquet cendré de Guinée, et, en comparant ensemble ces deux oiseaux, on trouve entre leurs formes des rapports étonnans; ce qui seul prouveroit à des yeux exercés qu'ils sont congénères, s'il pouvoit y avoir du doute sur le pays natal de l'un ou de l'autre. La tête, la face, le cou et la poitrine

du Perroquet à franges souci, sont d'une couleur fort équivoque, tenant du gris, du brun, du vert et du jaune olive, telle en un mot qu'il a été beaucoup plus facile au peintre de l'imiter qu'il ne nous le seroit de la rendre par des mots : nous ne saurions donc donner une plus juste idée de cette couleur, qu'en renvoyant le lecteur à nos planches, où l'oiseau est représenté d'une manière frappante pour la ressemblance. Le manteau et les couvertures des ailes sont d'un vert brunâtre, mais plus bruns au centre de chaque plume que sur ses bords. Le sternum, les flancs, le ventre, les jambes, les couvertures du dessous et du dessus de la queue, le croupion, sont d'un vert-de-mer lustré, très-brillant. Toutes les petites couvertures du bord des ailes, dans l'endroit où celles-ci s'appliquent au corps lorsqu'elles sont ployées, sont d'une belle couleur de fleur de souci, couleur qui ceint aussi en forme de jarretière le bas de la jambe. Les pennes des ailes et celles de la queue sont d'un brun noirâtre et frangées de vert. Le bec est blanc; les pieds sont grisaille, et les yeux d'un brun rougeâtre.

Les mâles et les femelles de l'espèce de ce Perroquet ne diffèrent qu'en ce que ceux-là ont un peu plus de taille, et les couleurs, celles verte et souci surtout, un peu plus vives que ces dernières.

Les jeunes, encore couverts de leurs premières plumes, ont la tête, le cou et la poitrine, d'un vert gris; le manteau d'un vert moins brun que celui des vieux : les plumes vertes du ventre, du croupion et des jambes, portent toutes chez eux un trait brun dans leur milieu : leur bec est d'un blanc jaunâtre.

Comme j'avois apporté d'Afrique en Europe un certain nombre d'individus de l'espèce de ce Perroquet, j'ai eu la satisfaction de pouvoir en distribuer plusieurs entre M. Temminck d'Amsterdam et MM. Raye de Breukelervaert, Holthuysen et Bœrs : on en voit aussi un au cabinet d'histoire naturelle au Jardin des plantes à Paris. Il y avoit dans ce nombre deux individus variés, dont nous allons parler.

VARIÉTÉ

DU PERROQUET A FRANGES SOUCI.

PLANCHE CXXXI.

CETTE variété offre dans son espèce le même accident qui est commun à tous les Perroquets qui se tapirent naturellement, et l'on voit ici comme ailleurs que l'oiseau varié n'a pas pris une couleur qui ne lui fût déjà propre. La couleur de cet individu est celle orangée du bord des ailes et des jarretières, laquelle, ayant abondé chez lui, s'est répandue sur différentes parties de son corps. Cet oiseau est un de ceux que j'avois pris tout jeunes dans le nid et que j'avois élevés : après avoir vécu quelque temps en parfaite santé, il devint languissant, et il lui poussa alors dans une mue quelques plumes souci sur la tête; depuis et à mesure qu'il lui tomboit une plume, elle étoit remplacée par une autre de cette dernière couleur. Il mourut enfin sur le vaisseau qui me ramenoit en Europe. Je reconnus à la dissection qu'il étoit mâle. Dans le nombre des Perroquets de l'espèce que j'ai tués dans les bois, je n'en ai trouvé qu'un seul qui fût aussi tapiré; il n'avoit même que quelques plumes souci sur le front : cet individu fait partie de la collection de M. Temminck, à qui je l'ai donné. J'ai trouvé encore dans des envois d'oiseaux faits de Cayenne deux Perruches Aras *Macavouanne*, tapirées en rouge, quoiqu'elles eussent été tuées dans les bois; ce qui ne doit pas étonner, car il y a tout lieu de croire que les causes qui agissent dans l'état de domesticité agissent aussi dans l'état de nature.

LE PERROQUET A FLANCS ROUGES.

PLANCHE CXXXII.

Grande taille; bec robuste; mandibule supérieure rouge, inférieure noire; plumage général vert lustré; flancs et petites couvertures du dessous des ailes rouges; épaules et grandes plumes alaires bleues; pieds noir-brun.

Le Perroquet vert; BUFF. 2.^e espèce, avec une figure détestable, n.^o 514 de ses pl. enl.
Perroquet vert et rouge de la Chine; EDW. Glan. figure passable, n.^o 231.

CE Perroquet, l'un des plus grands de l'ancien continent, se trouve aux Moluques, et non à la Chine, quoi qu'en dise Edwards. Sonnerat l'a importé en Europe de la Nouvelle-Guinée; car l'oiseau dont il parle, dans son *Voyage*, sous le nom de grand Perroquet vert de la Nouvelle-Guinée, est bien certainement de la même espèce que celui dont il est ici question; mais cela n'a pas empêché les nomenclateurs de faire deux espèces de ce même Perroquet. Les noms de grand Perroquet, de Perroquet vert, même celui de Perroquet vert et rouge, pouvant s'appliquer également bien à beaucoup d'espèces de Perroquets autres que celle-ci, nous avons cru pouvoir les changer en celui de Perroquet à flancs rouges, qui caractérise d'autant mieux l'oiseau, que ce Perroquet est en effet le seul connu de tous les Perroquets proprement dits qui ait les flancs marqués de même.

Cette belle espèce a la tête, le cou, la poitrine, le croupion et tout le dessous du corps, d'un vert vif, soyeux et très-éclatant. Il porte sur chacun de ses flancs une grande plaque rouge, qui le rend très-facile à distinguer de tous les autres Perroquets. Les scapulaires et toutes les couvertures du dessus des ailes sont du même vert que la tête, le cou, etc.; mais ce vert brunit ici sous certain jour. Les grandes plumes alaires sont bleues en dessus et bordées de vert extérieurement: leur intérieur et leur revers sont noirs. Les petites couvertures qui bordent les ailes sont bleues. La queue est verte jusqu'à moitié de sa longueur; plus bas elle est d'un jaune verdissant: on remarque du rouge sur son revers, vers la racine de chacune de ses plumes. Toutes les couvertures du dessous des ailes sont du rouge des flancs. La mandibule supérieure est rouge, et l'inférieure noire. Les pieds sont d'un brun noir.

On voit deux très-beaux individus de l'espèce dans le cabinet public d'histoire naturelle à Paris. J'en ai vu plusieurs autres en Hollande, notamment chez MM. Temminck et Raye de Breukelervaert, à Amsterdam.

LE PERROQUET CAÏCA.

PLANCHE CXXXIII.

Taille au-dessous de la médiocre; capuchon noir, embrassant toute la tête; cou et poitrine jaune-brun olivacé; plumage général vert brillant; bout de chaque penne de la queue bleu; grandes penes alaires bleu-noir, bordées de vert; bec rougeâtre; pieds gris.

Le Caïca; BUFF. ; pl. enl. n.º 744, sous le nom de Perruche à tête noire de Cayenne.

Ce joli petit Perroquet, que nous avons figuré de grandeur naturelle sur nos planches, habite la Guiane, et y est connu sous le nom de Caïca, nom que les ornithologistes ont adopté et que nous lui conservons. Il n'est pas très-commun de le trouver dans nos cabinets d'Europe: on l'y voit cependant dans plusieurs, mais pas si communément que le Maïpouri, dont nous avons déjà parlé; ce qui prouveroit que l'espèce du Caïca n'est pas aussi abondante à Cayenne que celle de ce dernier. En effet je n'en ai jamais vu que peu d'individus dans les nombreuses pacotilles d'oiseaux expédiées de la Guiane pour l'Europe: même jusqu'à ce moment il ne m'a pas été possible de m'en procurer un seul assez bien conservé pour ma collection.

L'espèce du Caïca est parfaitement bien caractérisée par un capuchon noir, qui, embrassant toute la tête, enveloppe le haut du cou et s'étend sur la gorge. La poitrine et le devant du cou sont d'un jaune-brun olivâtre qui, sur le derrière de celui-ci, prend des tons plus orangés. Le haut du dos, les scapulaires, le croupion, toutes les couvertures des ailes, celles du dessus de la queue, et la queue elle-même en dessus, sont d'un vert gai très-brillant, lorsque ces parties se trouvent directement exposées aux rayons de la lumière. La pointe de chacune des penes de la queue est bleue: le dessous de celle-ci est jaunâtre dans l'intérieur. Depuis la poitrine jusqu'au bas-ventre le vert est lustré de jaune. Les petites couvertures du bord des ailes sont d'un beau bleu, et leurs grandes

pennes d'un bleu noir et à bordures vertes. Le bec est rougeâtre, et les pieds sont gris. Chez quelques individus de l'espèce le derrière du cou, au lieu d'être marqué d'orangé comme chez celui qui fait le sujet de cet article, est du vert du dos. Cette différence seroit-elle dans les sexes? C'est ce que nous ignorons, n'ayant jamais vu de Caïca vivant, ni eu occasion d'en disséquer aucun. On voit au Muséum d'histoire naturelle à Paris un individu de l'espèce qui a le derrière du cou orangé, et qui est absolument semblable à un autre que j'ai vu chez M. Biers à Asserswoude, près Leyde en Hollande. Maudit, l'abbé Aubry, et Lerault, si connu des amateurs pour ses préparations ornithologiques, avoient à Paris les deux variétés: M. Gigot d'Orcy y avoit la seconde dans son beau cabinet. Tels sont les individus que j'ai vus de l'espèce du Perroquet Caïca.

LE CAÏCA BARRABAND.

PLANCHE CXXXIV.

Les rapports qui se trouvent entre ce Perroquet et celui de l'article précédent, nous ont déterminé à comprendre les deux sous la même dénomination de Caïca. Ce n'est pas cependant qu'ils ne diffèrent assez entr'eux pour qu'on doive, sinon les séparer entièrement comme formant deux espèces distinctes, au moins regarder celui de cet article comme une variété constante et permanente de l'autre, enfin comme une seconde race, habitant le Brésil, et non la Guiane comme le Perroquet Caïca de l'article précédent. Nous distinguerons donc le Caïca du Brésil du Caïca de la Guiane, en surnommant celui-là du nom de l'artiste distingué dont les talens ont secondé de la manière la plus efficace le désir que j'ai toujours eu de satisfaire au vœu des naturalistes, en publiant des figures tellement exactes qu'elles pussent une fois pour toutes fixer la connoissance des espèces d'une manière invariable : or sous ce rapport nous devons tous beaucoup à l'habileté de ce peintre de la nature ; car sans lui et les hommes à talens (MM. Bouquet et Langlois) qui, chacun dans son art, ont aussi bien mérité du public, mon zèle se seroit peut-être fort ralenti. Puissent les naturalistes qui mettent quelque prix à notre exactitude, attester ma reconnoissance particulière envers ces artistes célèbres en en conservant les noms aux espèces auxquelles je les ai donnés pour en perpétuer la mémoire !

Le Caïca Barraband se distingue du Caïca de la Guiane par une belle moustache jaune souci, qui, sur chacune de ses joues, ressort avec éclat sur le beau noir qui lui enveloppe entièrement la tête, et en ce que chez lui on retrouve cette même couleur jaune souci au bas des jambes, en forme de jarretière, et sur le bord des ailes, dont toutes les couvertures de dessous sont d'un rouge vif. A ces différences près les couleurs sont les mêmes dans les deux races, si ce n'est cependant encore qu'elles sont plus distinctes, plus belles, plus vives dans le Caïca Barraband, et que son bec est noir. Au surplus le lecteur n'aura qu'à comparer entr'elles les deux figures

exactes que nous publions en tête de nos descriptions, pour apprécier au juste ce qu'il y a de commun et de différent entre ces deux oiseaux, dont l'un, ainsi que nous l'avons déjà dit, se trouve à Cayenne et l'autre au Brésil.

Il y a au Muséum d'histoire naturelle à Paris un très-bel individu de la race du Caïca du Brésil, lequel a été donné par feu Baillon, qui l'avoit trouvé avec plusieurs autres oiseaux rares au bord de la mer, parmi les débris d'un vaisseau naufragé sur les côtes de Normandie. Ce vaisseau arrivoit du Brésil; ce qui a fait présumer avec quelque raison que l'oiseau appartenoit à ces contrées: mais ce qui le confirme, c'est que j'ai vu à Madrid un second individu de la même variété, qui venoit aussi du Brésil, tandis que je n'en ai jamais vu aucun dans les envois faits de Cayenne. Or cet oiseau est trop beau pour pouvoir supposer que, s'il se trouvoit dans ce dernier pays, les collecteurs d'oiseaux ne se fussent pas encore avisés de nous l'expédier.

LE PERROQUET BOUQUET.

PLANCHE CXXXV.

Taille moyenne; grandeur naturelle sur nos planches. Face bleue; gorge et devant du cou rouges; plumes du dessus du corps vert-plein; celles du dessous vert-jaunâtre; queue égale, et gros vert dans la partie haute, jaunâtre au bout; grandes plumes alaires bleu d'indigo; du rouge dans le milieu des plumes intermédiaires des ailes, ainsi que dans les barbes intérieures des plumes de la queue; bec cendré, portant une bande rougeâtre sur les faces latérales de la mandibule supérieure; pieds et peau du tour des yeux couleur de chair.

Le Perroquet facé de bleu. EDW. GLAN. pl. 230. *Le Crik à tête bleue;* BUFF. 6.^e esp. de Crik.

LE Perroquet Bouquet a la face bleue, mais d'un bleu tirant au violet, et qui, sur le front et vers les oreilles, prend un ton rougeâtre. Tout le devant du cou est d'un rouge vif, qui se termine en pointe sur la poitrine. Le plumage supérieur du corps, c'est-à-dire, celui du derrière de la tête, le derrière et les côtés du cou, le dos, les scapulaires, toutes les couvertures des ailes, leurs dernières plumes, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, celle-ci dans toute sa partie haute, sont d'un beau vert plein, qu'Edwards appelle un *vert charmant*. Le bas de la queue, ses couvertures inférieures, le bas-ventre, les flancs, les plumes des jambes, tout le dessous du corps, sont d'un vert jaunâtre. Les premières grandes plumes alaires sont d'un beau bleu: les suivantes sont rouges au milieu et bleues à la pointe: les dernières, celles près du dos, sont vert-plein. Les couvertures du dessous des ailes sont d'un vert jaune: le revers de leurs plumes est noir, et celui de la queue, jaunâtre: les plumes de cette dernière ont un peu de rouge à leur naissance. Le bec est cendré, à une zone rougeâtre près qu'on remarque sur les côtés de la mandibule supérieure. Le nu du tour des yeux et les pieds enfin sont couleur de chair.

J'ai vu un individu vivant de l'espèce à Amsterdam: Mauduit et l'abbé Aubry en avoient aussi chacun un dans leurs collections à Paris.

Le Perroquet Bouquet se trouve au Brésil. Buffon le dit de la Guiane: cependant nous ne l'avons jamais vu dans aucun des envois d'oiseaux faits de ce pays.

LE PERROQUET LANGLOIS.

PLANCHE CXXXVI.

Taille moins que médiocre; queue arrondie; front, poitrine et collier sur la nuque, rouges; plumage vert-céladon, plus vif et plus foncé sur le corps qu'au-dessous; bec rosé; pieds gris. Grandeur naturelle sur nos planches.

Ce charmant Perroquet est absolument nouveau; nous ne le reconnissons du moins dans aucune des nombreuses descriptions qu'on a publiées jusqu'ici des oiseaux de la famille à laquelle il appartient: nous ignorons même son pays natal, M. Holthuysen d'Amsterdam, dans le cabinet de qui nous l'avons vu, n'ayant pas pu nous dire d'où il provenoit; mais, d'après toutes ses formes et sa physionomie, nous croyons pouvoir assurer qu'il est du pays des Caïcas, d'Amérique par conséquent. Le temps confirmera ou détruira cette opinion.

L'espèce du Perroquet Langlois est des mieux caractérisée par un plastron rouge qui s'étend depuis le milieu du devant du cou jusqu'au-delà du milieu du sternum; par son bandeau, aussi rouge, et par le collier en forme de croissant, qui lui traverse le derrière du cou. Son bec, armé d'un fort crochet sur chacune des tranches de la mandibule supérieure, est rosacé. Les pieds sont grisaille, et tout le plumage de la partie supérieure du corps est d'un riche vert bleuâtre, qui sous le corps prend un ton jaune.

Nous n'avons vu qu'un individu de l'espèce, ce qui nous laisse dans l'impossibilité de rien dire sur ce qui en distingue les sexes.

LE PERROQUET JAUNE
ÉCAILLÉ DE ROUGE,
OU LE PERROQUET DE CUBA
DES NATURALISTES?

Forte taille, égale à celle de l'Amazone; front et premières grandes plumes alaires gris-de-perle; du rouge dans le milieu des plumes intermédiaires des ailes et sur les barbes intérieures des plumes de la queue; toutes les plumes jaune-jonquille bordées de rouge; pieds blafard.

PLANCHE CXXXVII.

Le Perroquet jaune de Cuba; BRISS. tom. IV, pag. 308, n.° 48. *Le Papegay de Paradis*;
BUFF. pl. enl. n.° 336, sous le nom de *Perroquet de Cuba*.

CE Perroquet, connu des naturalistes sous le nom de *Perroquet de Cuba*, forme-t-il bien réellement une espèce particulière, ou n'est-il qu'une variété de quelque autre espèce? Cette question paroîtroit ridicule si nous n'avions déjà montré dans cette classe d'oiseaux un grand nombre de variétés analogues à celle que présenteroit l'individu que nous donnons ici, et si nous n'avions prouvé qu'il n'est aucun Perroquet vert ou rouge qui ne soit susceptible de devenir jaune. Cependant, s'il étoit vrai qu'il se trouvât à l'île de Cuba un Perroquet jaune écaillé de rouge, comme l'est celui-ci, et qu'il se perpétuât constamment dans les mêmes couleurs, il n'y auroit aucun doute qu'il ne constituât une espèce; mais d'après tout ce que nous avons recueilli de renseignemens sur cet oiseau, il n'existe point à Cuba une race de Perroquets jaunes écaillés de rouge: c'est du moins ce que m'ont assuré plusieurs voyageurs qui ont séjourné dans l'île de ce nom. Si, d'un autre côté, nous consultons les descriptions que différens ornithologistes ont données de ce prétendu Perroquet de Cuba, nous voyons qu'elles diffèrent toutes entre elles à certains égards, ce qui seul laisseroit du doute sur son existence comme espèce. Dans Brisson, par exemple, il n'y auroit que les plumes du dos et du croupion qui fussent écaillées de rouge sur fond jaune, tandis que la

gorge, le bas du cou et le ventre, seroient uniformément rouges : dans Buffon l'oiseau est entièrement jaune, écaillé de rouge ; et s'il falloit s'en rapporter aux figures qu'en ont publiées Brown, Klein et Catesby, ce seroit encore autre chose. Mais toutes ces descriptions et ces figures ont-elles été faites d'après nature ? Les naturalistes qui les ont publiées avoient-ils bien réellement vu chacun un individu de leur Perroquet de Cuba, ou n'ont-ils fait que se copier les uns les autres, et fort inexactement, comme cela arrive presque toujours ? Pour ne citer à cet égard que Brisson, il est à peu près hors de doute qu'il n'a jamais vu l'oiseau, puisqu'il n'indique pas le cabinet où il l'auroit vu ; ce qu'il ne manque jamais de faire en pareil cas : sa description d'ailleurs paroît n'être qu'une copie de celle de Catesby. Or le Perroquet jaune écaillé de rouge, que nous donnons ici, non d'après les autres, mais d'après un individu que nous avons vu, bien examiné et comparé à d'autres Perroquets, notamment à toutes les variétés de l'Amazone, nous a présenté tous les caractères de formes de ce dernier, dont il n'est, nous le croyons fortement, qu'une variété accidentelle. Je présume fort aussi que le Perroquet de Cuba de Brisson, ou plutôt celui de Catesby, plus petit que le mien, n'est qu'une variété accidentelle de notre Perroquet à face rouge ; variété chez laquelle le rouge de la face, du ventre et du dessous de la queue, se seroit non-seulement conservé dans toute sa pureté, mais où il auroit abondé au point de se porter en bordures sur toutes les plumes vertes devenues jaunes. Les plumes alaires étant d'un bleu pâle dans l'espèce du Perroquet à face rouge, seroient devenues blanches dans le Perroquet de Cuba de Brisson, tandis que celles de l'Amazone, qui les a gros-bleu, ont dû, en se dénaturant, prendre un ton plus gris, comme elles l'ont en effet dans le Perroquet de cet article. Cependant ce que nous disons ici du Perroquet de Cuba de Brisson n'est, nous le répétons, qu'une conjecture ; il faudroit, pour asseoir un jugement à ce sujet, que nous eussions vu en nature l'individu décrit par ce naturaliste ou par Catesby : ainsi les naturalistes feront sagement d'attendre, pour prononcer sur ce Perroquet, qu'il se présente quelque occasion d'observer par soi-même un de ses individus à gorge et à ventre rouges. Quant à moi, c'est la persuasion où je suis qu'il n'est aucun Perroquet vert qui, portant du rouge dans son état parfait, ne puisse, en se dénaturant, devenir jaune plus ou moins écaillé de rouge, comme nous l'avons prouvé par plus d'un exemple ; c'est, dis-je, cette persuasion qui me fait élever des doutes sur l'existence, comme espèce, de cet oiseau.

Mon Perroquet jaune écaillé de rouge a le front et toutes les grandes plumes alaires d'un gris bleuâtre (les Amazones les ont gris-bleu); il a du rouge dans le milieu des plumes intermédiaires des ailes et dans les barbes intérieures des plumes de la queue, précisément dans les mêmes endroits que chez l'Amazone; et toutes les plumes, à l'exception de celles de la gorge et du milieu du sternum, qui sont d'un jaune uniforme, sont écaillées de rouge sur le même fond jaune, plus foncé cependant sur le dos que partout ailleurs. Le bec et les pieds sont blafard. Si on prend la peine de comparer la figure de ce Perroquet jaune, écaillé de rouge, à celle que nous avons donnée d'un Amazone devenu entièrement jaune, on verra que ces deux oiseaux ne diffèrent qu'en ce que dans l'un le rouge, ayant abondé, s'est porté sur toutes les plumes du corps, tandis que dans l'autre il s'est au contraire détérioré et changé lui-même en jaune.

Nous avons sous les yeux une Perruche Ara Pavouanne, devenue entièrement jaune, écaillée de rouge, absolument telle que notre Perroquet. Or on sait que la Perruche Ara Pavouanne, dans son état naturel, est verte, et qu'elle a du rouge au bord des ailes et sous les ailes. Cette variation n'a même rien de surprenant; mais elle prouve encore que tous les Perroquets à plumage rouge et vert peuvent devenir des *Perroquets de Cuba*, dont on reconnoît cependant toujours l'origine dans les formes et les caractères propres des espèces auxquelles ils appartiendroient comme variétés. Latham a donné, dans un de ses Supplémens, une charmante Perruche jaune à tête violette, qui n'est absolument que le Perroquet *Fridytutah*, dont la couleur verte est devenue jaune, mais dont la tête est restée violette. Nous sommes sûrs aujourd'hui que notre Perruche soufre n'est qu'un individu varié de l'espèce de la Perruche à collier couleur de rose, dont le vert s'est aussi changé en jaune. Nous connoissons même un individu de l'espèce de notre grande Perruche à collier et à épauettes rouges, dont le vert est encore devenu jaune, mais dont le collier et les épauettes sont restés rouges. Il y a enfin au Muséum d'histoire naturelle à Paris un individu de l'espèce du Lori à collier, dont la moitié des plumes rouges sont devenues jaunes, de sorte qu'il se trouve entièrement bigarré de ces deux couleurs. Toutes ces observations, quelque exactes qu'elles puissent être, doivent mettre les naturalistes sur leurs gardes, et les obliger à bien examiner un oiseau avant d'en déterminer l'espèce; ce qui demande une grande attention, beaucoup de comparaisons, et surtout une grande habitude, que la pratique seule peut donner.

LE PERROQUET D'OR.

Taille moyenne; queue arrondie; plumage jaune d'or sur toute la partie du corps, jaune foible sur le sternum et sous la queue; petites couvertures du bord des ailes rosacé; bec blanc rosé; pieds couleur de chair, ainsi que la peau nue du tour des yeux et du bord des narines. Grandeur naturelle sur nos planches.

PLANCHE CXXXVIII.

CE charmant petit Perroquet, qu'on ne sera pas tenté, j'espère, par ce que nous avons dit des variations de cette classe d'oiseaux, de regarder comme dégénéré de tout autre Perroquet, forme bien distinctement une espèce propre, puisqu'il diffère absolument par ses formes de toutes celles avec lesquelles on essaieroit de le confondre. En effet, si on prend la peine de le comparer aux Perroquets Caïcas et au Maïpouri d'Amérique, au Perroquet à tête grise d'Afrique, au Perroquet Geoffroi de la mer du Sud, au Perroquet Langlois enfin, seules espèces connues avec lesquelles il paroîtroit avoir quelque analogie par sa taille, on ne tardera pas à reconnoître qu'il ne peut appartenir à aucune de ces espèces. Ces comparaisons, nous avons eu nous-même grand soin de les faire. Nous avons plus particulièrement comparé l'oiseau à la variété du Perroquet à tête grise d'Afrique que nous avons publié, et qui, étant aussi entièrement jaune, ressemble le plus par ses couleurs à notre Perroquet d'or. Le lecteur pourra comparer à son tour; il n'aura pour cela qu'à consulter les figures très-exactes que nous donnons de toutes les espèces que nous avons énumérées plus haut et de celle-ci. Nous ne doutons pas non plus qu'il ne reste bien convaincu avec nous que le Perroquet d'or, ne pouvant être une variété d'aucun des Perroquets auxquels on pourroit plutôt le rapporter, doit être compté comme espèce dans la liste de ces oiseaux: il le doit d'autant plus, que son jaune est trop vif et trop pur pour n'être que le résultat d'un vert ou d'un rouge dégénéré, et que la ligne rose, qui termine chez lui le bord des ailes, forme un caractère qui n'appartient qu'à lui; ses formes enfin présentent absolument celles d'un Amazone en miniature. Si nous avons vu beaucoup d'individus de l'espèce du Perroquet d'or, et que cet

oiseau eût été mieux connu, sans doute nous nous serions abstenus d'entrer dans une grande partie des détails qu'on vient de lire; mais nous n'avons que deux de ces Perroquets, et il étoit nécessaire de ne rien laisser à désirer sur une espèce qui présente tant de rapports avec un si grand nombre d'autres Perroquets jaunes qui ne sont que des variétés accidentelles d'espèces très-connues.

Le Perroquet d'or a la tête, le cou, la poitrine, le dos, le manteau, toutes les couvertures du dessus des ailes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, le dessus de celle-ci et les grandes plumes alaires, d'un jaune d'or le plus pur et le plus brillant; le sternum, les flancs, le ventre, les plumes des jambes, sont d'un jaune pâle, ainsi que les couvertures du dessus de la queue, son revers et celui des ailes; les petites couvertures du bord des ailes sont couleur de rose; la peau nue du tour des yeux, les narines et les pieds, couleur de chair; le bec est d'un blanc rosé.

J'ai vu à Madrid un individu vivant de l'espèce du Perroquet d'or chez un marchand oiseleur, qui m'en demanda cent vingt piastres. J'en ai vu un autre à Paris chez M. de Calonne, qui me dit qu'il le croyoit d'Afrique. Le marchand espagnol croyoit que le sien provenoit du Brésil; de sorte que nous n'avons rien de certain sur le pays natal de cet oiseau.

LE PERROQUET MASCARIN.

PLANCHE CXXXIX.

Grande taille, un peu inférieure cependant pour la grosseur à celle des Amazones; queue légèrement étagée et de la longueur du corps; masque noir; dessus de la tête et cou gris cendré, violacé; plumage brun, plus foncé sur le corps qu'au-dessous; queue blanche à sa naissance et brune partout ailleurs; bec rouge; pieds couleur de chair.

Le Mascarin; BUFF. pl. enl. n.° 35. *Le Perroquet Mascarin*; BRISS. tom. IV, p. 315, n.° 52.

AVANT de passer à l'histoire des Kakatous ou Kakatoès, comme les naturalistes les nomment très-improprement, nous terminons celle des Perroquets par l'espèce du Mascarin, qui, par sa forme et la longueur de sa queue, diffère à certains égards des Perroquets proprement dits pour se rapprocher des espèces du grand et du petit Vaza, et même des Kakatous. En effet, il ne lui manque qu'une huppe pour appartenir à la famille de ces derniers, qui tous ont la queue plus longue que les Perroquets. Ainsi cet oiseau paroît bien propre à remplir le petit espace qui semble séparer la famille des Perroquets huppés de ceux qui ne le sont pas.

Le Mascarin est très-facile à reconnoître à son masque noir qui, bordant le front, embrasse le devant des joues tout autour du bec et descend sur la gorge, du bas de laquelle il s'étend sur les côtés en forme de deux cordons qui semblent lui servir d'attache : le reste de la tête et le cou sont d'un gris cendré légèrement violacé; le haut du dos, le manteau, le croupion, les ailes et toutes les couvertures, sont d'un brun terne, grisonnant à certains aspects; la poitrine et tout le dessous du corps sont bruns, mais d'un ton plus clair que le dessus; les pennes latérales de la queue sont blanches à leur naissance et brunes dans tout le reste de leur longueur; celles du milieu, uniformément du même brun. Brisson, qui a vu un individu vivant de l'espèce, dit que le bec, la peau nue du tour des yeux, celle des narines et l'iris, en sont rouges, et les pieds couleur de chair.

Le Mascarin se trouve à Madagascar, et même, assure-t-on, à l'île de Bourbon. Il est encore très-rare dans nos cabinets; du moins n'y ai-je vu que trois de ses individus, dont l'un chez Mauduit, l'autre chez l'abbé Aubry, et le troisième au Muséum d'histoire naturelle à Paris.

En terminant ici ce second volume de l'histoire des Perroquets, nous nous réservons de donner, sous la forme d'un supplément, celle des Kakatous et des Perriches, qui manquent à cet ouvrage, mais qui, avec les nouvelles espèces que nous nous sommes procurées dans chacune des familles dont nous nous sommes déjà occupés, des Aras, des Perruches-Aras, des Perruches à queue fer-de-lance, et de celles à queue en flèche, complètera de la manière la plus satisfaisante pour les naturalistes l'histoire générale des Perroquets.

FIN.

TABLE

Du premier volume de l'histoire naturelle des Perroquets.

<p>PREFFACE..... pag. vij.</p> <p>Les Aras..... 1.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara Macao</i>..... 3.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara Canga</i>..... 7.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara Rauna</i>..... 9.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara militaire</i>..... 11.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara tricolor</i>..... 13.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>Le grand Ara militaire</i>..... 15.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara Maccavouanne</i>..... 17.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara Maracana mâle</i>..... 19.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara Maracana femelle</i>..... 1b.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara Maracana tapiré</i>..... 22.</p> <p>Les Aras de l'ancien continent..... 26.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara gris à trompe</i>..... 30.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>L'Ara noir à trompe</i>..... 32.</p> <p>Les Perruches Aras..... 34.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La Perruche Ara Pavouane</i>..... 35.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La Perruche Ara à gorge variée</i>..... 38.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La Perruche Ara à bandeau rouge</i>..... 40.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La Perruche Ara Guarouba</i>..... 42.</p> <p>Les Perruches proprement dites..... 45.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>Des Perruches à queue ser-de-lance</i></p> <p style="padding-left: 40px;"><i>La Perruche émeraude</i>..... 47.</p> <p style="padding-left: 40px;"><i>La Perruche à collier rose</i>..... 49.</p> <p style="padding-left: 40px;"><i>La Perruche à tête bleue, le mâle</i>..... 51.</p> <p style="padding-left: 40px;"><i>La Perruche à tête bleue, la femelle</i>..... 53.</p> <p style="padding-left: 40px;"><i>La Perruche à tête bleue, le jeune âge</i>..... 54.</p> <p style="padding-left: 40px;"><i>Variété de la Perruche à tête bleue surnommée l'Arlequine</i>..... 57.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La Perruche omnicolore</i>..... 59.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La grande Perruche à collier</i>..... 62.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La Perruche à poitrine rose</i>..... 64.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La Perruche ingambe</i>..... 66.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La Perruche à tête jaune</i>..... 68.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La Perruche à front jaune ou l'Aputé-Juba, le mâle</i>..... 70.</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>La Perruche à front jaune ou</i></p>	<p style="padding-left: 20px;"><i>l'Aputé-Juba, la femelle</i>..... pag. 72.</p> <p><i>Première variété de la Perruche à front jaune</i>..... 73.</p> <p><i>Seconde variété de la Perruche à front jaune</i>..... 74.</p> <p><i>La Perruche souris</i>..... 75.</p> <p><i>La Perruche à double collier</i>..... 77.</p> <p><i>La Perruche à front rouge</i>..... 79.</p> <p><i>La Perruche couronnée d'or</i>..... 81.</p> <p><i>La Perruche Sincialo, le mâle</i>..... 83.</p> <p><i>La Perruche soufre</i>..... 86.</p> <p><i>La Perruche écarlate</i>..... 89.</p> <p><i>La Perruche à collier noir</i>..... 92.</p> <p><i>La Perruche à gorge rouge</i>..... 94.</p> <p><i>La Perruche à face bleue</i>..... 96.</p> <p><i>La Perruche à bandeau rouge</i>..... 99.</p> <p><i>Le Lori noir</i>..... 101.</p> <p><i>La Perruche Banks</i>..... 103.</p> <p><i>Le Lori écaillé</i>..... 105.</p> <p><i>La Perruche Lori</i>..... 107.</p> <p><i>Le Lori Perruche violet et rouge</i>..... 109.</p> <p><i>La Perruche Lori à chaperon bleu</i>..... 111.</p> <p><i>La grande Perruche à collier et croupion bleus</i>..... 113.</p> <p><i>La Perruche à ailes variées</i>..... 115.</p> <p><i>La Perruche à tache souci</i>..... 117.</p> <p><i>La Perruche à ailes chamarrées</i>..... 120.</p> <p><i>La Perruche à épauettes jaunes</i>..... 122.</p> <p><i>La Perruche Latham</i>..... 123.</p> <p><i>La Perruche à face rouge</i>..... 124.</p> <p><i>La Perruche Phigy</i>..... 125.</p> <p><i>La Perruche Arimanon</i>..... 127.</p> <p><i>La Perruche Sparman</i>..... 128.</p> <p><i>La Perruche à joues grises</i>..... 129.</p> <p><i>La Perruche Edwards</i>..... 130.</p> <p><i>La Perruche Javane</i>..... 131.</p> <p><i>La Perruche Tui</i>..... 133.</p> <p><i>La Perruche fringillaire</i>..... 134.</p>
--	--

Fin de la Table du premier volume.

Tabelle
der in den Jahren 1810 bis 1815
in der Provinz von Hessen-Nassau
geborenen Kinder

Jahr	1810	1811	1812	1813	1814	1815
1. Quartal	1234	1345	1456	1567	1678	1789
2. Quartal	1345	1456	1567	1678	1789	1890
3. Quartal	1456	1567	1678	1789	1890	1901
4. Quartal	1567	1678	1789	1890	1901	2012
Gesamt	5602	5936	6590	7124	7658	8192

Die in der Tabelle enthaltenen Zahlen sind die Resultate der in den Jahren 1810 bis 1815 in der Provinz von Hessen-Nassau vorgenommenen Volkszählungen.

